

**Honni soit qui mal
y pense**

Walter, Henriette

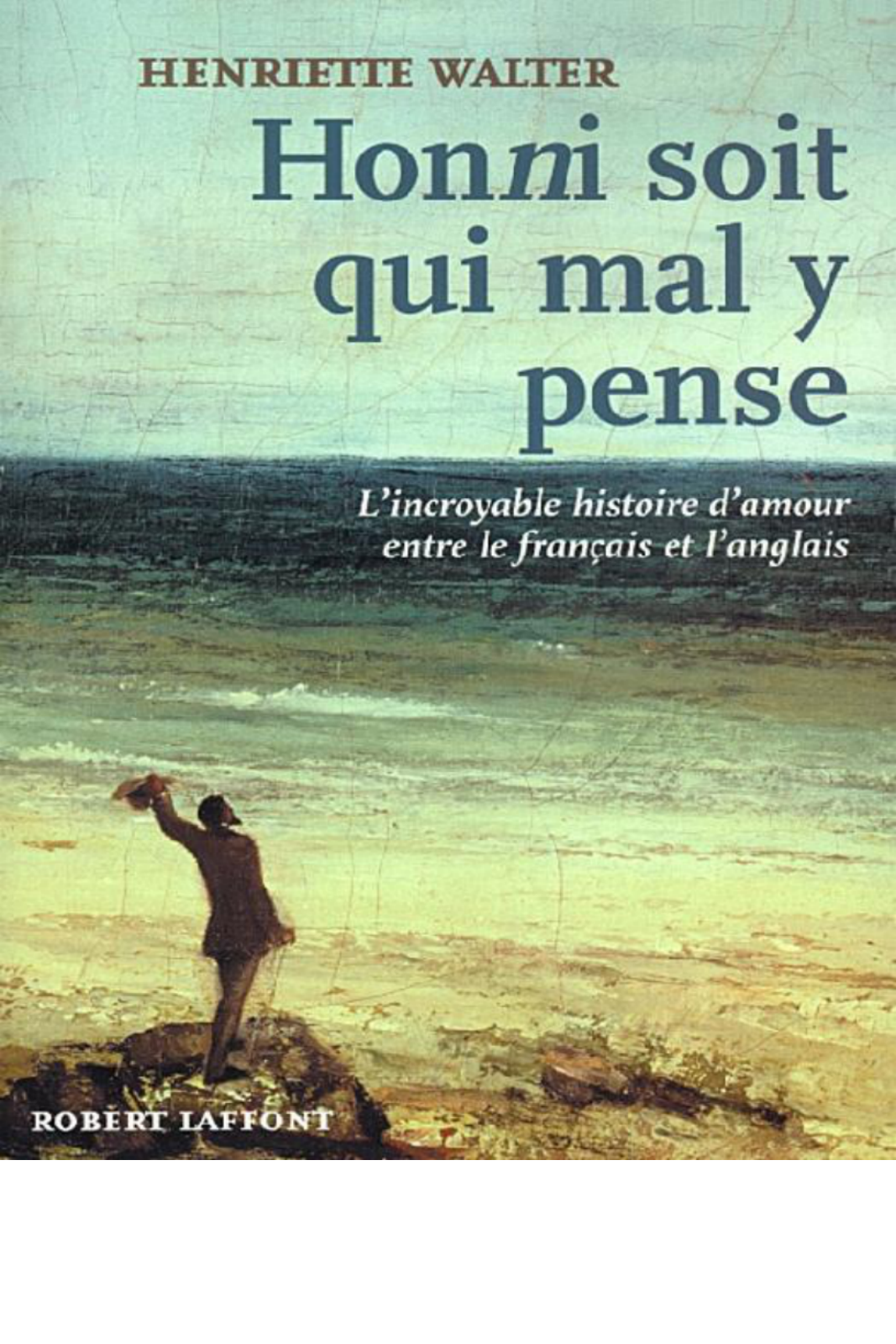
VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

HENRIETTE WALTER

Honni soit qui mal y pense

*L'incroyable histoire d'amour
entre le français et l'anglais*

The background of the cover is a painting. It depicts a man in a dark suit standing on a dark, rocky outcrop in the foreground. He is facing away from the viewer, looking out over a vast, turbulent sea. The sea is rendered with thick, expressive brushstrokes in shades of green, blue, and white, suggesting waves and foam. The sky above the sea is a pale, textured blue. The overall style is that of a 19th-century landscape painting.

ROBERT LAFFONT

HENRIETTE WALTER
*Honni soit qui mal
y pense*

L'incroyable histoire d'amour
entre le français et l'anglais
© Éditions Robert Laffont,
S.A., Paris, 2001.

*à la mémoire d'André Martinet,
le Maître et l'ami*

Ce livre a été le fruit d'une collaboration et d'une complicité exemplaires, à tous les stades de sa réalisation.

La relecture minutieuse, perspicace et passionnée par ma fille Isabelle Walter de chacun des chapitres m'a permis de nuancer, de préciser, de rectifier maints passages parfois un peu trop universitaires ou franchement abscons.

L'avis britannique indispensable de ma collègue et amie Jill Taylor, dont la première langue est l'anglais mais pour qui le français n'a plus de secrets, a apporté un autre regard, compétent et amusé, sur tous les mots échangés d'une langue à l'autre, et m'a permis de redresser inexactitudes et imprécisions.

Au stade de la fabrication, la patience, la disponibilité et le savoir-faire de Florian Debraine ont été un atout considérable pour donner forme à la maquette savamment conçue et finalement réalisée par mon fils Hector Obalk, imaginatif, rigoureux et sans concessions.

Que tous trouvent ici le témoignage ému de ma gratitude pudiquement dissimulée sous les deux mots latins qui ouvrent ce message.

Il est enfin un nom qui aurait dû figurer auprès du mien sur la couverture de ce livre, celui de mon mari, Gérard Walter : documentaliste persévérant, artiste du clavier, critique constructif, cartographe précis, première victime de mes « récréations » et accompagnateur joyeux de mes nuits blanches et studieuses. Sans lui, ce livre n'existerait pas.

PRÉAMBULE

Depuis bientôt mille ans, la langue française a eu des contacts si fréquents, si intimes et parfois si passionnels avec la langue anglaise qu'on est tenté d'y voir comme une longue histoire romanesque où se mêlent attirance et interdits, et où les premiers héros ont des noms qui sont plus célèbres dans l'histoire tout court que dans l'histoire des langues, comme par exemple Guillaume le Conquérant ou Jeanne d'Arc.

Ces deux personnages emblématiques ont pourtant leur place dans une histoire de ces deux langues car, sans le vouloir, ils ont orienté leurs destins. En effet, avec l'arrivée de Guillaume de Normandie et de ses barons en Angleterre au milieu du ^x^e siècle, c'est la langue venue de France qui s'est imposée comme la langue de la cour d'Angleterre (*Dieu et mon droit*) de sa noblesse (*Honni soit qui mal y pense*) et de son administration, reléguant l'anglo-saxon dans les usages populaires et sans prestige.

Le français avait ainsi conquis ses lettres de noblesse en Angleterre comme il l'avait fait en France, et cette situation se prolongera durant trois cents ans, pendant lesquels le français est resté la langue phare en Angleterre. C'est seulement au milieu du ^{xiv}^e siècle que l'anglais commence à s'imposer à son tour, et l'action de Jeanne d'Arc aura pour conséquence de mettre, quelques décennies plus tard, un point final à la prépondérance du français de l'autre côté de la Manche.

En boutant les Anglais hors de France, Jeanne d'Arc avait du même coup fait perdre à la langue française les chances d'expansion mondiale que l'anglais connaîtra beaucoup plus tard et l'on peut se demander ce qu'il serait advenu du destin de ces deux langues si l'intervention de Jeanne d'Arc n'avait pas eu lieu, car le roi d'Angleterre, Henri V, qui était déjà comte du Maine, duc de Normandie et de Guyenne, aurait été couronné à Reims et serait aussi devenu roi de France en lieu et place du petit dauphin, fils du roi de France Charles VI et modeste roi de Bourges. Le français aurait ainsi pu devenir la langue des deux pays réunis en un seul royaume.

Sur le plan de la politique linguistique, on pourra toujours argumenter et contester le rôle négatif de la Pucelle d'Orléans, mais l'histoire conjointe du français et de l'anglais semble en tout cas s'arrêter net après Jeanne d'Arc.

En fait, elle ne faisait que commencer, mais il faut alors quitter l'histoire externe des langues pour entrer dans le domaine de leur

L'anglais se laisse envahir

La langue anglaise avant la conquête normande avait tous les caractères d'une langue purement germanique. Elle était arrivée avec le flot des envahisseurs venus du continent au milieu du v^e siècle et avait supplanté les idiomes celtiques précédents, dans un pays qui avait déjà connu pendant quatre siècles l'occupation romaine. Cette langue germanique de l'Ouest avait ensuite été fortement influencée par les apports scandinaves venus du Nord, à la faveur de l'invasion des Vikings, qui avaient même régné sur une grande partie du pays pendant près de deux cents ans.

Plus tard, c'est un bouleversement complet que l'on constate dans cette langue d'origine germanique après les trois siècles qui séparent la venue des Normands de l'épisode de Jeanne d'Arc. L'anglais ressemble alors étrangement au français car des masses de mots français avaient si bien pénétré en anglais qu'ils font aujourd'hui encore de l'anglais la plus latine des langues germaniques.

Une longue histoire à épisodes

Les contacts entre les deux langues, intimes à partir du milieu du xi^e siècle, semblent remonter bien plus loin dans le temps si l'on se souvient que, de part et d'autre de la Manche, les lieux où sont nés l'anglais et le français ont connu les mêmes envahisseurs : les Celtes, puis les Romains, puis les premiers Germains, et enfin d'autres populations germaniques venues du Nord, les Vikings. En quelque sorte une rencontre virtuelle avant la vraie rencontre, et qui constitue l'objet des cinq premiers chapitres de cet ouvrage : AVANT LA RENCONTRE HISTORIQUE, L'APPORT CELTIQUE, L'APPORT DES ROMAINS, INVASIONS GERMANIQUES, LA LANGUE DES VIKINGS. Le sixième chapitre (TROIS SIÈCLES D'INTIMITÉ) montre l'attrait vivifiant qu'a exercé le français sur la langue anglaise, en donnant souvent naissance à des mots trompeurs, les « faux amis » mais aussi à des masses de « bons amis ». Ces « bons amis » ont été regroupés au milieu du livre sous la forme d'un « pseudo-dictionnaire » repérable grâce à un filet gris, visible sur la tranche de l'ouvrage.

Mais toutes les bonnes choses ont une fin et il faudra bien reconnaître que cette histoire d'affinité entre les deux langues n'a pas été sans heurts (UN SIÈCLE D'HOSTILITÉS). Les deux langues se développent alors selon des voies séparées (deux langues qui s'affirment) mais elles se retrouveront bientôt sous d'autres cieux (À LA DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MONDE : L'ANGLAIS PREND LE LARGE – LE FRANÇAIS PREND LE LARGE).

Il est alors temps de retrouver l'histoire des deux langues sur leur

lieu de naissance (LE TEMPS DES GRANDS DICTIONNAIRES) et de constater qu'un retournement de tendance s'amorce. C'est alors le français qui, surtout à partir du XVIII^e siècle, se sent irrésistiblement attiré par l'anglais : une passion qui a mis des siècles à se manifester, mais qui n'est au fond qu'un juste retour des choses.

De son côté, l'anglais est devenu un moyen de communication privilégié dans le monde moderne, où l'on constate en même temps l'émergence d'un vocabulaire de portée internationale (MONDIALISATION ET VOCABULAIRE) et dont la base – peut-être en témoignage de cette histoire d'amour séculaire – est constituée en très grande partie par la langue qui est à l'origine du français, le latin, une langue que l'on croyait morte.

Avec ses quatre index permettant de retrouver les mots, les gens et les lieux rencontrés au cours de cette histoire, avec ses encadrés récapitulatifs ou anecdotiques, avec ses cartes qui invitent au voyage et ses récréations faites pour se détendre un peu, cet ouvrage se voudrait aussi un témoignage d'amour pour les deux langues qui en sont les héroïnes et un plaidoyer pour leur enrichissement réciproque.

AIDE À LA LECTURE

Conformément à la tradition,

- la forme des mots est en italique. Ex. : *laque*
- le sens des mots entre guillemets. Ex. : « vernis »
- la graphie des mots entre chevrons simples. Ex. : < laque >
- les sons distinctifs (phonèmes) entre barres obliques. Ex. : /lak/.
- un astérisque devant une forme linguistique indique qu'il s'agit d'une forme reconstituée, non attestée.



Chaque fois qu'apparaît à l'intérieur d'un chapitre le dessin d'un petit bateau qui vogue sur l'eau, c'est que le lecteur est invité à changer de langue (anglais ou français) en traversant la Manche, ou l'océan Atlantique. Bon voyage.

AVANT LA RENCONTRE HISTORIQUE

entre le français et l'anglais

En principe, la vraie rencontre entre le français et l'anglais remonte seulement à 1066, date de la victoire de Hastings, où le roi d'Angleterre Harold a trouvé la mort, laissant la voie libre à Guillaume de Normandie, qui deviendra à son tour roi d'Angleterre.

RÉCRÉATION

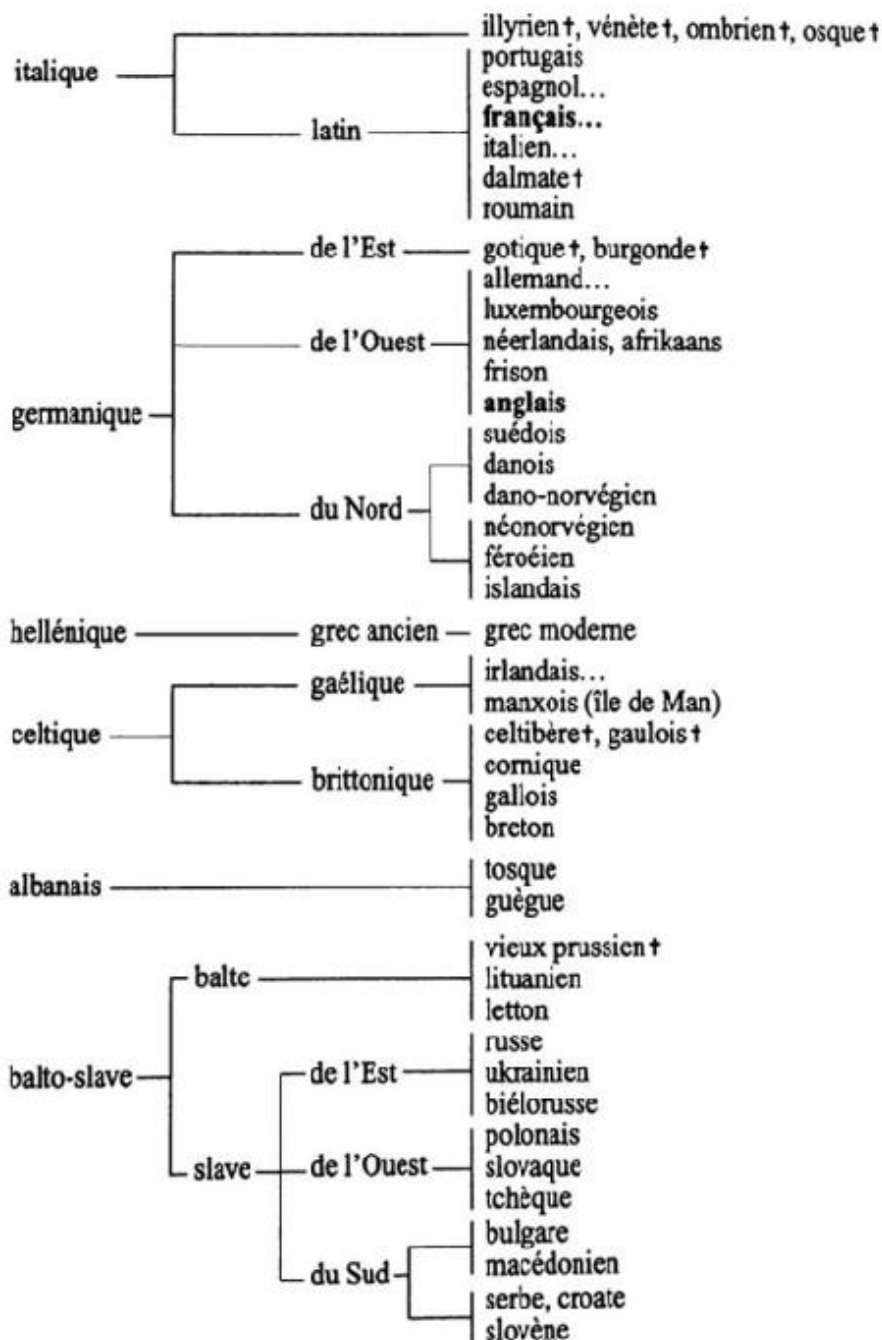
BÂTARD OU CONQUÉRANT ?

Les Anglais appelaient naguère Guillaume de Normandie « le Bâtard » et les Français l'ont toujours appelé « le Conquérant ». Qui avait raison ?



En réalité, les langues anglaise et française s'étaient déjà rencontrées, si l'on peut dire, avant même leur naissance, puisque leurs origines lointaines étaient communes : toutes deux appartiennent à la grande famille indo-européenne. La notion de famille indo-européenne regroupant une dizaine de branches date de la fin du XVIII^e siècle. Tout avait commencé avec la communication à une société savante asiatique d'un lord anglais, William Jones, alors juge en Inde, qui avait démontré la parenté linguistique entre le sanskrit, le grec et le latin.

LA FAMILLE INDO-EUROPÉENNE EN EUROPE



Par la suite, on a pu établir la liste des langues qui dérivent d'un « tronc commun », d'abord de façon parallèle, puis avec des divergences plus ou moins sensibles et on a pu les regrouper sous forme de tableau général. On retrouvera dans l'encadré de la page 16 une grande partie des langues indo-européennes d'Europe, dont quelques-unes, indiquées par le signe †, n'ont pas survécu.

Celtes, Romains, Germains

Au cours du premier millénaire avant J.-C., de part et d'autre de la Manche s'étaient en effet succédé des populations porteuses de langues appartenant à la grande famille de l'indo-européen : les Celtes (avec le gaélique et le brittonique), puis les Romains (avec le latin), avant l'arrivée, au milieu du v^e siècle après J.-C., des Germains (qui parlaient diverses variétés de langues germaniques).

Chacune de ces invasions successives devait laisser des traces dans l'anglais, langue germanique apportée par les Angles, les Saxons et les Jutes, comme dans le français, langue d'origine latine apportée par les Romains, mais avec des effets prodigieusement différents.

Si les vestiges des langues celtiques sont fort peu sensibles dans les deux langues (assez réduits en français et insignifiants en anglais), le contact avec les Romains, qui ne causera aucun bouleversement linguistique en Angleterre, avait au contraire conduit les Gaulois à adopter le latin. Et à l'inverse, un peu plus tard, l'arrivée des Germains (Saxons, Angles et Jutes) aboutissait à l'implantation définitive de leur langue en Angleterre alors qu'en Gaule la langue germanique des Francs n'a finalement exercé une nette influence que dans la moitié nord du pays, où le latin hérité des Romains se perpétuera, sous des formes considérablement modifiées.

Les temps anciens

Remontons encore le cours du temps jusqu'à la période précédant l'arrivée des premiers Indo-Européens qu'étaient les Celtes : nous nous trouvons dans une période assez obscure et aussi peu connue de part et d'autre de la Manche. Seuls des noms de lieux et de peuples nous donnent quelques indications.

Alors que le vieux nom d'*Albion* pour désigner l'Angleterre n'est attesté que depuis Pline l'Ancien (23-79 après J.-C.) et garde tout son mystère, le nom de *Britannia* par lequel Jules César nommait cette grande île située au nord de la Gaule était connu depuis longtemps comme celui du pays où vivaient les *Pretani* ou *Priteni*, nom que Jules César avait reproduit sous la forme *Britanni*. D'où venait ce nom ? On sait seulement qu'au iv^e siècle avant J.-C., les Grecs les appelaient *Prittanoi*, qu'ils traduisaient comme « les tatoués ».



De l'autre côté de la Manche, le pays conquis par Jules César au milieu du 1^{er} siècle avant notre ère était connu sous le nom de *Gallia*, dont le sens rappelle les difficultés de communication qui peuvent naître entre des gens de langues différentes : lorsque leurs voisins ne parlaient pas une langue germanique, les Germains les nommaient au moyen d'un mot formé sur la racine **walh* « étranger », d'où la forme latine *Galli*, attestée en latin dès le II^e siècle avant J.-C. pour nommer les Gaulois, et qui reprenait ainsi le nom employé par les Germains pour désigner ceux dont ils ne comprenaient pas la langue. On retrouve la même racine sous *Wallonie* (Belgique) et sous *Wales* « pays de Galles », où le /w-/ initial s'est maintenu sous sa forme primitive, alors qu'il a été rendu par /g/ dans le latin *Gallia*.

RÉCRÉATION

UNE NOIX VENUE D'AILLEURS ?

Le mot anglais *walnut* désigne la « noix ». Pourquoi ? Donnez la bonne réponse :

1. le bois du noyer est aussi dur qu'un mur (*wall* en anglais)
2. les noix viennent des îles *Wallis*
3. les noix étaient des fruits exotiques, venus de loin



Avant les Celtes

Les plus anciens occupants des îles Britanniques, tout comme ceux de la Gaule, n'étaient pas des Celtes mais des peuples qui, au néolithique – en gros entre 5000 et 2500 avant J.-C. – occupaient un vaste territoire qui allait de l'Espagne à l'Irlande, et dont la présence est attestée par des monuments de pierre brute restés mystérieux.

C'est du néolithique que datent les mégalithes – *menhirs* « pierres levées » et *dolmens* « tables de pierre » – que l'on peut encore observer de nos jours aussi bien en France, par exemple dans les alignements de *Carnac*, qu'en Angleterre, dans l'impressionnant site de *Stonehenge*, où les pierres sont disposées en arc de cercle. Mais, dans les îles Britanniques comme en Gaule, la présence humaine remonte bien au-delà du néolithique (entre 50 000 et 250 000 ans).

Les noms de lieux, vestiges des langues disparues

Nous sommes bien incapables de savoir comment parlaient ces peuples de la période pré-celtique puisque les premières inscriptions retrouvées sont largement postérieures à cette époque. En Grande-

Bretagne, elles datent souvent de l'invasion celtique (vers le IV^e siècle avant J.-C.).

CARNAC ET STONEHENGE

Des mégalithes se retrouvent tout le long des côtes de l'Atlantique, sur un très vaste territoire qui va du Portugal jusqu'en Norvège. Parmi les plus grandes concentrations de dolmens et de menhirs, les plus impressionnantes sont celles de *Carnac*, en Bretagne (Morbihan), et de *Stonehenge*, dans l'Angleterre méridionale (plaine de Salisbury).

Des études récentes semblent établir que la disposition de l'ensemble de *Stonehenge* en cercles concentriques, tout comme celle de *Carnac*, était conçue dans le but de préciser la date des solstices, des équinoxes et des éclipses.

Dans les deux cas, la datation par le carbone 14 permet de les situer à une époque très reculée : entre 2400 et 1700 avant J.-C. pour *Stonehenge* et entre 3000 et 1500 avant J.-C. pour *Carnac*.

Les noms par lesquels on les désigne, un nom germanique pour *Stonehenge* (probablement « pierre suspendue ») et un nom celtique pour *Carnac* (où le suffixe *-ac* évoque sans hésitation les milliers de toponymes gaulois en *-ac*), sont à l'évidence indo-européens, donc bien postérieurs à leur édification, attendu que les premières attestations des Indo-Européens en Europe de l'Ouest remontent seulement au milieu du I^{er} millénaire avant J.-C.

Seuls quelques noms de montagnes ou de cours d'eau évoquent le souvenir de langues plus anciennes, mais ils sont rares. Tels pourraient être par exemple :

Itchen et *Wye*, qui sont des noms de cours d'eau

Humber, nom d'un fleuve de la région d'York (mais une autre étymologie favorise une origine celtique, avec le sens de « bonne rivière »)

Colne, nom d'une rivière du Lancashire, et que l'on trouve aussi, sous la forme *Calne*, dans le Wiltshire.

Le nom des monts *Cheviot* (*Cheviot Hills*) dans le Northumberland, d'origine inconnue, est peut-être à rapprocher du nom des Cévennes, mais cette origine commune reste hypothétique.

RÉCRÉATION

VIEUX NOMS EN BRITANNIA

1. *Hibernia* 2. *Mona* 3. *Cambria* 4. *Caledonia* 5. *Monapia*



C'est ainsi que les Romains nommaient (dans le désordre) l'Écosse, l'Irlande, l'île de Man, l'île d'Anglesey, le pays de Galles. Rendez à chacun son nom moderne.



Enfin, on se perd en conjectures sur l'origine du nom de la *Tamise* (en anglais *the Thames*), peut-être « rivière noire » ou « rivière » tout court.



Par opposition à ce que l'on constate en Grande-Bretagne, où l'identification de leur étymologie est difficile parce qu'elle remonte sans doute à la nuit des temps, les hydronymes – ou noms de cours d'eau – et les oronymes – ou noms de montagnes – pré-gaulois sont particulièrement nombreux en France, à commencer par les quatre grands fleuves, la *Seine*, la *Loire*, la *Garonne* et le *Rhône*, qui ont effectivement des noms pré-indo-européens. Cela est vrai également des noms de rivières, comme on peut le voir, par exemple, dans ceux de nombreux affluents de la *Loire* : l'*Allier*, la *Sauldre*, le *Cher*, l'*Indre*, la *Creuse*, la *Vienne*, le *Clain*, la *Sèvre nantaise*.

RÉCRÉATION

ORONYMES GAULOIS, OU PRÉ-CELTIQUES ?

Voici cinq noms de montagnes situées en France : *Pyrénées*, *Alpes*, *Jura*, *Vosges*,

Cévennes. Il y en a un d'origine grecque : *Pyrénées*, où l'on reconnaît, dans *pyr-*, le grec *puros* « feu », *Pyrée* étant peut-être le nom de la fille d'un roi mythique de Narbonne. Sur les quatre autres, deux sont d'origine pré-indo-européenne. Lesquels ?



L'APPORT CELTIQUE

Ces Gaulois, qu'on appelle Celtes de l'autre côté de la Manche

C'est du milieu du I^{er} millénaire avant notre ère que datent les premières traces des Celtes dans le pays que les Romains appelaient *Britannia* – l'actuelle Grande-Bretagne, qui, comme on l'a déjà vu, était aussi connue sous le nom *d'Albion* – ainsi que dans celui qu'ils nommaient *Gallia*, la Gaule. De cette époque lointaine, il reste surtout des noms de lieux, dont certains se retrouvent parfois aussi bien en Grande-Bretagne qu'en France, comme *Appleby* en Angleterre et *Appetot* en Normandie (tous deux signifiant « la ferme aux pommes »), ou encore *York* et *Évreux*.

RÉCRÉATION

YORK ET ÉVREUX : ÉVOCATION D'UN ARBRE SACRÉ ?

La ville d'*York*, dans le nord de l'Angleterre, et celle d'*Évreux*, en Normandie, gardent dans leur nom le souvenir de la vénération que les Celtes portaient à un même arbre. De quel arbre s'agit-il ?



Les cours d'eau de Grande-Bretagne

Alors qu'en Gaule, comme on vient de le voir, les hydronymes sont très souvent pré-celtiques, ils sont au contraire assez souvent celtiques en Grande-Bretagne.

Parmi beaucoup d'autres (cf. CARTE DES HYDRONYMES ET TOPONYMES CELTIQUES EN ANGLETERRE), on trouve par exemple le fleuve *Tweed*, qui sépare l'Angleterre de l'Écosse, et dont le nom remonte à une racine celtique ou pré-celtique signifiant « fort, puissant ». Ce nom de tissu de laine cardée est, depuis le XIX^e siècle, connu dans le monde entier.

LE TWEED : UNE ERREUR DE LECTURE

Entre le fleuve *Tweed* et le drap de laine cardée de fils croisés de deux couleurs d'origine écossaise que l'on appelle le *tweed*, le lien est bien ténu. À l'origine, le nom de ce tissu était *twill* (ou *tweel* en Écosse). C'est par une erreur de lecture de *tweel* que ce mot est devenu *tweed*, peut-être en raison de la proximité du *Tweed*, fleuve côtier au sud-est de l'Écosse. De son côté, le *twill* est aussi en français le nom d'un tissu, mais il désigne une soie légère.

Pour le fleuve *Humber*, on a déjà vu qu'un doute subsiste sur son origine,

souvent attribuée au celtique, avec le sens de « rivière ».

Ouse est sans doute d'origine celtique et signifie tout simplement « eau ».

Trent : littéralement, le nom de ce fleuve des Midlands évoque un chemin, un sentier, qui, souvent inondé, s'est finalement transformé en cours d'eau. Le fleuve est encore aujourd'hui réputé pour ses crues de printemps.

Avon : d'un mot celtique signifiant simplement « cours d'eau », ce nom est connu dans le monde entier grâce à la petite ville de *Stratford-upon-Avon*, lieu de naissance de Shakespeare, mais il existe de nombreux autres *Avon*.

De leur côté, *Tamar*, qui sépare le Devon du Cornwall, *Tavy*, dans le Devon, *Tame*, à l'est de Birmingham, *Teviot* en Écosse, affluent du Tweed, sont des noms à rapprocher de celui de la *Tamise* (en anglais *Thames*).

Tous semblent signifier simplement « cours d'eau », peut-être plus précisément « cours d'eau sombre ».

Frome est un nom de cours d'eau que l'on trouve à plusieurs endroits en Grande-Bretagne, par exemple dans le Dorset. Il vient d'un mot celtique qui signifie « beau, impétueux ».

Exe est également le nom d'un fleuve d'origine celtique, qui a donné son nom à *Exeter*, ville romaine fortifiée (*castra*) sur le fleuve Exe, d'où *Execestre*, puis *Exeter*.

Les noms des lieux habités

En Grande-Bretagne, les noms de lieux habités d'origine celtique sont assez peu nombreux à l'est de l'île, mais ils se densifient à mesure que l'on se dirige vers l'ouest, où ils se sont mieux maintenus après l'arrivée des Saxons. Ils sont prédominants dans le pays de Galles et dans le Cornwall*.

Les noms de lieux celtiques reprennent parfois le nom de la tribu qui vivait dans la région : *Devon*, par exemple, correspond au nom de la tribu des *Dumnonii* (en vieil-anglais *Defnas*) et la ville de *Leeds*, dans le Yorkshire, tire son nom de celui de *Ladenses*, qui signifie « ceux qui vivent près du fleuve tumultueux ».

Certains noms de villes reprennent un nom celtique ancien, comme *Dubras* pour *Douvres* (angl. *Dover*) dans le Kent. Dans ce dernier cas, il s'agit d'un nom de fleuve signifiant tout simplement « les eaux ».

D'autres, comme *Carlisle*, au nord de l'Angleterre, témoignent de l'apport, après l'arrivée des Romains, d'anciens éléments celtiques (on y reconnaît la racine *cair* « ville fortifiée », qui est la même que celle de *car* dans *Carnac*).

Les plus curieux sont les noms hybrides, ceux qui mêlent des formes celtiques à des formes germaniques, comme par exemple :

Lichfield, où *lich* « bois gris » est d'origine celtique et *field* « champ », d'origine germanique ;

Chatham (Kent), où *chat-* est un mot celtique qui signifie « bois, forêt » et *ham* un mot germanique (cf. l'anglais *hamlet* « petit village ») ; dans *Cheetwood*, on retrouve la même racine celtique signifiant « bois » que dans *Chatham*, avec une insistance redondante sur ce sens puisque *wood* correspond aussi à

« bois », mais en germanique.

HYDRONYMES ET TOPONYMES CELTIQUES EN ANGLETERRE

Outre les noms de villes et de cours d'eau d'origine celtique, on a aussi fait figurer sur cette carte certains noms hybrides, comme *Manchester* (celtique + latin) ou *Lichfield* et *Cheetwood* (celtique + germanique).



D'autres noms, comme *Manchester*, mêlent celtique et latin : on y reconnaît le latin *castra* sous *-chester*, tandis que *Man-* pourrait représenter un ancien *mamm* celtique désignant une colline en forme de mamelon.

Un alphabet unique en son genre

Dans tout l'ouest des îles Britanniques – Irlande, Écosse, île de Man, Hampshire, Devon et Comwall – on trouve des pierres porteuses de curieuses inscriptions : au lieu d'être gravées, comme d'habitude, sur la partie plate de la pierre, elles sont constituées de multiples encoches faites sur ses arêtes. Les plus anciennes de ces inscriptions mystérieuses datent du IV^e siècle après J.-C. et les plus récentes du VII^e siècle. On les connaît sous le nom d'inscriptions *ogamiques*, et elles auraient gardé tout leur mystère si certaines d'entre elles – celles du

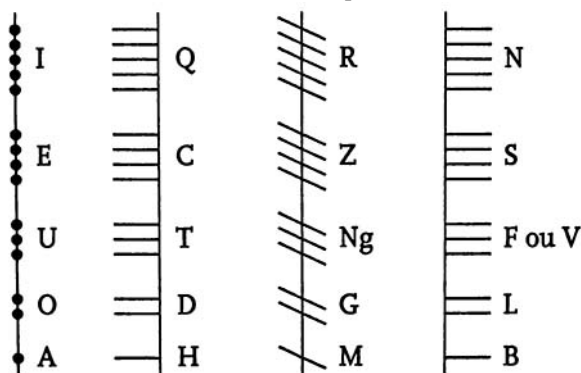
pays de Galles, en particulier – n'étaient pas accompagnées de leur équivalent en alphabet latin.

On a ainsi pu reconstituer un alphabet dans lequel les consonnes correspondent à de longues entailles partant de l'arête, soit perpendiculairement vers la droite, soit perpendiculairement vers la gauche, soit en biais de part et d'autre de l'arête. Quant aux voyelles, elles sont figurées par des encoches beaucoup plus petites, souvent réduites à des points sur l'arête elle-même.

Comme cet alphabet se décompose en quatre groupes de cinq lettres, on a pensé qu'il avait pour origine un code gestuel utilisant les cinq doigts de la main et qu'il aurait ensuite été traduit sous forme écrite. Sur les pierres, l'écriture se lit de bas en haut, mais il existe aussi des commentaires ogamiques manuscrits, qui, eux, se lisent de droite à gauche.

L'ALPHABET OGAMIQUE

Cet alphabet, dont l'origine mythique remonterait à un certain Ogma (d'où Ogam), lui-même apparenté au dieu gaulois Ogmios, dieu de l'éloquence, se compose de 20 caractères classés en 4 groupes : un groupe de cinq voyelles, constituées par des points, et 3 groupes de 5 consonnes (longues entailles à droite de l'arête, à gauche de l'arête, ou en biais, de part et d'autre de celle-ci).



On remarquera l'absence de la consonne *P*, homologue de *B*, et la présence d'un signe particulier pour la consonne nasale vélaire *Ng*.

Ces inscriptions ogamiques sont le plus souvent des inscriptions funéraires toujours très brèves et qui indiquent presque toujours uniquement le nom du défunt ou de la défunte, parfois suivi, ou précédé de *maqi* « fils de » ou de *inigena* « fille de ».



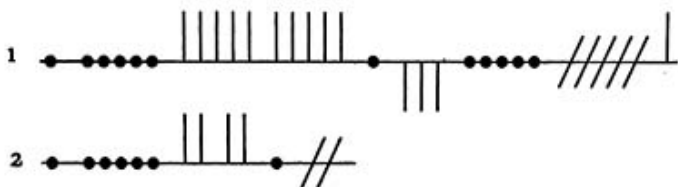
De cet alphabet celtique, on ne trouve nulle trace en France, où, en revanche, c'est par milliers que se comptent les noms de villes ou de villages d'origine gauloise.

RÉCRÉATION

DES TRAITS ET DES POINTS... COMME EN MORSE

Ces traits et ces points, qui pouvaient être marqués sur l'arête d'une pierre, et qui rappellent la notation du morse, sont la version en écriture ogamique des noms (latins) de deux pays dont il est beaucoup question dans cet ouvrage.

Vous pouvez les déchiffrer facilement en vous aidant de l'alphabet ogamique ci-dessus (mais attention au sens de la lecture !) :



Parmi les noms désignant des hauteurs, il faut remarquer celui des *Ardennes*, formé sans doute sur l'adjectif celtique *ardu*, qui a l'intérêt de se retrouver en Angleterre dans la célèbre forêt connue sous le nom de *Forest of Arden*, dans les Midlands. On l'associe volontiers au souvenir de Shakespeare, dont la mère se nommait Mary Arden et qui a situé l'une de ses pièces (*As you like it*) précisément dans la *Forest of Arden*.

D'autres noms d'origine celtique se retrouvent de part et d'autre de la Manche : par exemple *Chambord* et *Chambéry* en France, et *Cambois* en Angleterre. Dans ces trois noms figure la racine celtique *cambo* « courbe », un trait du paysage que l'on retrouve sur le terrain : le château de *Chambord* enjambe le Cosson, affluent de la Loire, qui amorce une courbe à cet endroit ; *Chambéry* se situe sur un méandre de la Leysse entre le massif des Bauges et la Grande-Chartreuse ; *Cambois*, dans le Northumberland, rappelle la courbe que dessine la baie à cet endroit.

Citons aussi, en Grande-Bretagne, *Carham* (Northumberland) « hameau près des rochers » face à

Caillavet (Gers), *Cailloux* (Rhône), *Cailhau* (Aude) ainsi que *Chaillot* (Seine-et-Marne) en France, auxquels on peut ajouter la colline de Chaillot, à Paris. Tous ces noms sont formés sur la racine que l'on trouve en celtique sous la forme *cal-*, *car-* « pierre ».

DES BOVINS SUR LE PLATEAU DE MILLEVACHES ?

Si, de nos jours, on peut effectivement apercevoir un certain nombre d'animaux

sur ce plateau du Massif central situé à 1000 mètres d'altitude, très venté et au climat plutôt rude, cela n'a certainement pas dû être le cas à l'origine, contrairement aux apparences : *Millevaches* est sans doute comme *Melun* ou *Meudon* formé à partir de *mello* « hauteur » qui est un mot celtique que l'on retrouve en Angleterre sous la forme *Mellor* (Lancashire) « colline nue », et auquel pourrait avoir été adjoint – mais ce n'est qu'une hypothèse non vérifiée – l'adjectif latin *vacius* « vide ».

En résumé, *Millevaches* correspondrait à « hauteur déserte ».



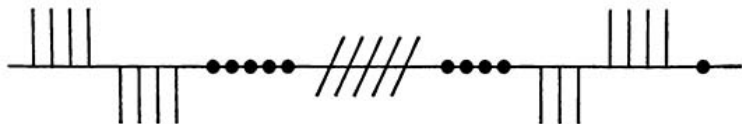
Vestiges celtiques dans la langue courante

De part et d'autre de la Manche, on l'a vu, c'est en abondance dans les noms de lieux que l'on peut repérer la présence de traces des langues celtiques primitives.

Cela est plus rare dans le vocabulaire commun. Remarquons toutefois que c'est au celtique que les langues germaniques ont emprunté le nom du plomb (angl. *lead*) ou du fer : *Eisen* en allemand, et **isern*, **irern* en vieil-anglais, devenu *iron* en anglais moderne, viennent tous deux du celtique **isarno*. Cet emprunt semble remonter au temps où Germains et Celtes avaient eu des contacts fréquents sur le Continent.

Il est bien possible que l'anglais *leather* et l'allemand *Leder* « cuir » aient aussi été des emprunts au celtique. On les rattache à une racine indo-européenne **pel*, **pie* que l'on retrouve dans le latin *pellis* « peau », le celtique se distinguant des autres langues indo-européennes par l'absence de /p/.

Signalons encore quelques rares survivances de formes celtiques dans la langue anglaise actuelle : par exemple le suffixe *-ric*, dans *bishopric* « évêché », qui remonte au celtique **rig* « roi », que l'on retrouve en Gaule dans *Ver-cin-géto-rix* « très grand roi des guerriers » et qui a peut-être servi à créer le nom d'*Astérix* « roi des étoiles ». On peut en reconnaître sans peine la transcription en caractères ogamiques ci-dessous, où la consonne x est réalisée par la succession cs.



Après l'arrivée des populations germaniques en 450 après J.-C., quelques autres emprunts au celtique ont survécu en anglais : *bin*

« benne, mangeoire », aujourd'hui « coffre », ou *coomb* « combe, vallon », dont on retrouve les homologues *benne* et *combe* en français, ainsi que l'adjectif *dun* « sombre », qui semble aussi être d'origine celtique (gaulois *dubnos*).

Au VII^e siècle, avec l'évangélisation de l'Angleterre du Nord par les missionnaires irlandais, de nouveaux termes celtiques de la vie religieuse allaient s'introduire dans la langue des populations déjà germanisées. La plupart d'entre eux ont aujourd'hui disparu de l'usage, à l'exception remarquable de *cross* « croix de pierre », qui allait remplacer le mot *rod*, alors familier en anglais pour désigner la croix, *rod* désignant aujourd'hui une simple baguette. L'irlandais n'avait été pour ce mot *cross* que l'intermédiaire de la forme *crux*, précédemment empruntée au latin.

C'est un chemin inverse qu'a suivi le mot *clock* « horloge », apporté dans la langue anglaise par les moines irlandais. Ce mot celtique (irlandais *cloc*), emprunté par le latin tardif sous la forme *clocca*, s'était aussi répandu sur le Continent en donnant naissance au français *cloche*, alors que le mot latin pour désigner la cloche était *campana*. L'histoire de ce mot celtique se prolonge de façon inattendue dans le mot anglais *cloak* « manteau ample », dont l'origine est le mot *cloche*, sous sa forme *cloque*, ce vêtement ayant une forme évasée comme une cloche.



Des traces du gaulois en français

De l'autre côté de la Manche, les traces du gaulois dans la langue courante sont nettement plus nombreuses qu'en anglais, même si l'on hésite souvent à attribuer une origine gauloise à des termes pré-latins.

On les trouve surtout dans le vocabulaire de la forêt et de la campagne. Ainsi, sont d'origine gauloise certains noms.

ARBRES ET ARBUSTES

bouleau, bruyère, chêne, vergne, sapin, coudrier...

POISSONS

alose, brochet, tanche, limande, lotte...

ANIMAUX TERRESTRES

bouc, chamois, blaireau, mouton...

ACTIVITÉS AGRICOLES

glaner, charrue, soc, sillon...

PAYSAGE RURAL

lande, boue, bourbe, glaise, talus...

Le char gaulois et son abondante descendance

Les Romains ne connaissaient pas les grands chariots à quatre roues qu'utilisaient les Gaulois pour leurs déplacements avec armes et bagages : les mots *carpentum* « char à deux roues » et *carrus* « char à quatre roues » sont des emprunts du latin au gaulois. Passé en français, le mot *carrus*, devenu *char*, a ensuite donné naissance à de multiples dérivés : *charrette*, *charretée*, *charretier*, *charreton*, *charron*, *charroi*, *charrier*...

À partir de la même base, le latin avait lui-même produit *carruca*, d'où *charrue*, terme par lequel on désignait l'instrument de labour muni d'un avant-train à roues, qui était en quelque sorte une charrue « de luxe », par comparaison avec la charrue romaine *aratrum* (en français : *araire*), plus rudimentaire et qui, elle était dépourvue de roues.

Le verbe *charger* remonte à la même racine, par l'intermédiaire du bas-latin **caricare*. Le latin classique était *onerare*, d'où l'adjectif *onéreux*, dont le sens a ensuite évolué de « qui pèse lourd » vers « qui coûte cher ».

« TO CARRY » : UN VERBE VENU DE FRANCE ?

Oui, l'anglais l'a bien emprunté à la langue venue de France, mais sous sa forme normande (*carrier*), la forme française étant *charrier* « transporter ».

Le *char* gaulois reparaît bien plus tard en français sous la forme *carrosse*, de l'italien *carrozza*, au ^{xvi}^e siècle, et sous la forme *carriole*, venu de l'ancien provençal, également au ^{xvi}^e siècle.

Au ^{xviii}^e siècle, *caricature* est emprunté à l'italien *caricatura*, du verbe *caricare* « charger », pour désigner un dessin exagérant un trait caractéristique d'un personnage, pour attirer le regard et faire rire.

Enfin, on ne saurait oublier que *carrière*, dans le sens de « profession », est aussi le lointain descendant du *char* gaulois car le mot, emprunté à l'ancien provençal *carriera* « chemin pour voitures », vient du latin de basse époque *via carraria*, qu'on pourrait traduire par *voie carrossable*, ce qui nous ramène encore au *char* gaulois.

Et ce n'est pas tout, car voici réapparaître le *char* gaulois, mais cette fois sous la forme *car*, à la fin du ^{xix}^e siècle : un emprunt à l'anglais, mais que l'anglais tenait du normand du Moyen Âge. Un peu plus tard viendra *cargo*, abréviation de *cargo boat*, que l'anglais avait lui-même précédemment emprunté, cette fois à l'espagnol.

RÉCRÉATION

QUE SIGNIFIENT CES MOTS D'ORIGINE GAULOISE ?

Prenez ces six mots désigne...

- A. ~~brau~~ pierre plate
- B. ~~coupi~~ cresson
- C. ~~laupe~~ lit bois, puis un champ
- D. ~~alo~~ aloisier
- E. ~~carv~~ plante aquatique, genre cresson
- F. ~~berde~~ boisson



Enfin, dans le même ordre d'idées, le terme gaulois *benne* « chariot gaulois à quatre roues » a traversé les siècles pour passer dans la langue familière, au XIX^e siècle, sous la forme *bagnole*, où l'on reconnaît le même suffixe que dans *carriole*.

RÉCRÉATION

BLAIREAU, GLAISE, VANDOISE

Blaireau, glaise, vandoise : quel est le trait commun à ces trois mots ?

Pour vous aider, voici un indice : ces trois noms d'origine gauloise peuvent être rapprochés par leur étymologie, **vandoise** étant le nom d'un poisson blanc d'eau douce.



Mais la domination celtique allait bientôt décliner, aussi bien en *Britannia* qu'en *Gallia*, du fait de l'expansion de l'Empire romain.

L'APPORT DES ROMAINS

Le plus beau cadeau des Romains : le latin

Une première tentative, sans lendemain, de conquête de la Grande-Bretagne par Jules César, en -55 et -54, fut suivie près d'un siècle plus tard (+ 43) par l'occupation partielle du pays par les légions romaines de l'empereur Claude : la nouvelle province romaine comprenait à peu près l'Angleterre et le pays de Galles actuels, avec une plus grande romanisation des régions du Sud et de l'Est, où les Romains avaient construit des routes pavées, dont quatre très importantes à partir de Londres. La plus renommée, *Watling Street*, allait du sud-est de l'île au nord du pays de Galles, de *Dubris* (Douvres) à *Deva* (Chester) en passant par *Londinium* (Londres) et *Verulamium* (Saint-Albans) (cf. carte BRITANNIA, PROVINCE ROMAINE).

Au début du II^e siècle (vers +122), afin de se défendre contre les attaques des Pietés et des Scots dans le Nord, l'empereur Hadrien avait fait ériger des fortifications sur 117 km, de l'embouchure de la Tyne jusqu'au Solway Firth, le *mur d'Hadrien*. De larges pans en subsistent encore de nos jours. Il fut doublé en 140 par le *mur d'Antonin*, construit plus au nord, à travers la partie la plus étroite de l'île, entre le Firth of Clyde et le Firth of Forth. Mais les tribus du Nord devaient finalement le détruire et, vers 181, contraindre les Romains à faire retraite jusqu'à la frontière précédente, matérialisée par le mur d'Hadrien.

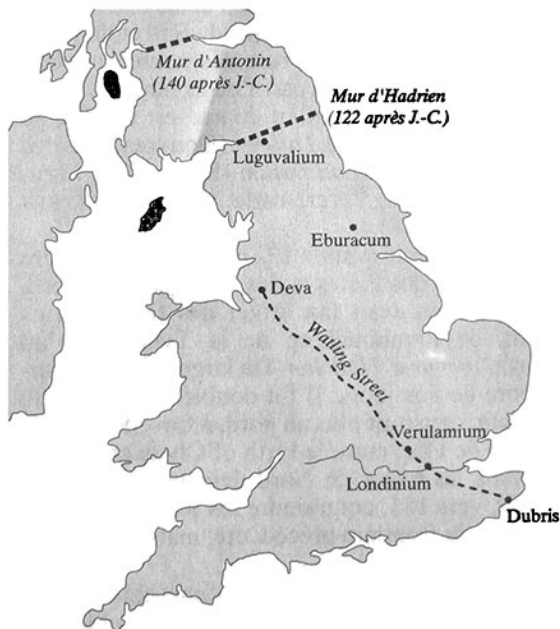
Cette résistance farouche des populations autochtones explique en partie pourquoi seuls les Midlands et le bassin de Londres avaient été vraiment romanisés. C'est là que des villes importantes avaient été créées, qui avaient probablement été les seuls lieux de diffusion de la langue latine.

RÉCRÉATION

BRITANNIA, PROVINCE ROMAINE

Sur cette carte figurent six noms de villes d'Angleterre au temps de l'occupation romaine : *Dubris*, *Londinium*, *Verulamium*, *Deva*, *Eburacum* et *Luguvalium*. Quelles sont ces villes ?

Vous avez le choix entre : *Saint-Albans*, *Douvres*, *York*, *Londres*, *Carlisle* et *Chester*.



Des villes fortifiées, mais aussi des fermes

Ce latin, on le retrouve d'ailleurs de façon plus ou moins transparente dans de nombreux noms de lieux, comme par exemple :

Lincoln, où *coln* est le latin *colonia* mais où *Lin-* représente un mot celtique, *lindo*, que l'on retrouve dans le gallois *llyn* « lac » ;

Stratford, où *strat-* est « la route pavée » romaine et *-ford* le mot d'origine germanique *ford* « gué ».

Il est par ailleurs un vestige du latin qui mérite qu'on y insiste en raison de sa grande fréquence d'emploi : la forme latine *castra*, qui désignait à l'origine le camp militaire et qui a finalement été utilisée pour nommer n'importe quel village entouré d'un mur de défense. En Angleterre, on ne compte pas moins de 70 toponymes créés sur cette base, qui apparaît sous différentes formes (cf. CARTE DES VILLES ROMAINES EN GRANDE-BRETAGNE) :

-chester, comme dans *Chester*, *Chichester*, *Colchester*, *Dorchester*, *Rochester*, *Winchester*...

-cester, comme dans *Gloucester*, *Leicester*, *Worcester*... On pense que cette graphie reflète la prononciation française au Moyen Âge,

-caster, comme dans *Doncaster*, *Lancaster*, où l'on diagnostique une prononciation scandinave.

On la trouve encore, de façon plus condensée, et plus dissimulée, sous la forme *-eter*, comme dans *Exeter*.

Un autre élément latin apparaît aussi très souvent dans les toponymes : *vicus*, qui désigne la « ferme », soit sous la forme *wick*, comme dans *Gatwick* et *Chiswick*, près de Londres, soit sous la forme *wich* : *Woolwich* ou *Greenwich*.

GREENWICH ET VAUVERT : QUEL RAPPORT ?

Depuis que le méridien de *Greenwich* a été internationalement adopté comme origine des longitudes, *Vauvert* n'évoque, en tout cas dans l'esprit des Français, que l'expression **au diable vauvert**, qui n'a rien de savant puisqu'aujourd'hui elle signifie seulement « très loin » tandis que *Greenwich* est la référence obligée au degré zéro de longitude, à partir duquel se calcule l'heure de tous les pays du monde.

Pourtant, il existe bien un lien entre *Greenwich* (dont l'étymologie est « havre vert ») et *Vauvert* (« val vert »). Il passe, si l'on peut dire, par la Méridienne, car le roi de France, Louis XIII, ayant décidé en 1637 de prendre comme longitude zéro le méridien de Paris, Louis XIV avait fait construire un observatoire – l'actuel Observatoire de Paris – concrétisant ce nouveau méridien sur un emplacement alors nommé *Vauvert*, au-delà de la rue d'Enfer et de la rue Saint-Jacques.

La liaison entre la couleur verte et la Méridienne ne s'arrête pas là, car la coïncidence veut que Louis XIII avait, trente ans auparavant, décidé que toutes les cartes de France seraient établies en partant de la Méridienne qui passait en plein Atlantique, dans les îles Canaries, à *Valverde* « vallée verte », elle aussi.

Le latin, là où on ne l'attend pas

Dans la langue quotidienne existent aussi des formes dont on ne se douterait pas qu'elles sont d'origine latine, des formes déjà présentes en vieil-anglais et qui avaient probablement été empruntées au latin par les Anglo-Saxons avant même leur arrivée en Angleterre. L'une d'entre elles a abouti en anglais à *chap*, qui est l'abréviation d'une forme aujourd'hui désuète, *chapman* « marchand », et l'autre à l'adjectif *cheap* « bon marché », ainsi qu'au nom d'un quartier de Londres, *Cheapside*. La forme latine était *caupo* et désignait le cabaretier, le boutiquier. Curieusement, le mot n'a laissé aucune trace dans les langues romanes mais il est présent dans les langues germaniques (cf. également *kaufen* « acheter », en allemand) ainsi qu'en finnois, où *kauppa* signifie « boutique, magasin » et où il s'agit probablement d'un emprunt.

VILLES ROMAINES EN GRANDE-BRETAGNE

Cette carte permet de localiser les villes dont le nom repose sur des formes latines comme *castra* « camp militaire, ville fortifiée » (Lancaster, Manchester...), *vicus* « ferme » (Gatwick, Greenwich...), *colonia* « colonie » (Lincoln)...



Le latin tel qu'en lui-même

Si le latin n'a pas laissé en anglais de traces aussi importantes qu'en français, il est tout à fait remarquable que l'on trouve en revanche en anglais, depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours, un grand nombre de mots ayant conservé leur forme latine d'origine : *Magna Carta* et *Habeas Corpus* en sont deux exemples typiques.

Le document que l'on nomme *Magna Carta* (1215) est la « Grande Charte » limitant les pouvoirs du roi, un texte d'une soixantaine d'articles, considéré depuis le Moyen Âge comme un acte fondateur de la Constitution anglaise. Un autre texte important du droit anglais est l'*Habeas Corpus* qui, en usage depuis le XIII^e siècle (mais voté en 1579), garantit qu'aucune incarcération ne pourra s'effectuer sans justification légale devant un tribunal.

En dehors de ce latin en quelque sorte institutionnel, il faut ajouter un très grand nombre de mots latins passés tels quels en anglais, alors qu'en français leurs formes latines d'origine n'apparaissent que sporadiquement (ex. *corpus* ou *in fine*).

Un livre récent (1999) souligne l'abondance des expressions latines dans l'anglais actuel. Dans un seul numéro du *Herald Tribune* (19 juin 1996), l'auteur en a relevé près d'une cinquantaine comme, par exemple, à côté de *consensus* et *ultimatum*, qui sont aussi restés en français, des dizaines d'autres formes latines comme *momentum* « vitesse acquise, dynamisme », *vacuum* « vide », *ratio* « proportion, rapport entre deux grandeurs », *moratorium* « moratoire », etc.

Il est en outre curieux de constater, pour les substantifs latins que l'on retrouve à la fois en anglais et en français, que l'anglais a été le plus souvent beaucoup plus fidèle à la forme latine d'origine :

**DES SIGNES DU ZODIAQUE
FIDÈLES AU LATIN**

En anglais, les signes du zodiaque ont tous gardé leur forme latine. À vous de retrouver leur traduction en français :

1. *Aquarius* 2. *Aries* 3. *Cancer* 4. *Capricorn* 5. *Gemini* 6. *Leo* 7. *Libra* 8. *Pisces*
9. *Sagittarius* 10. *Scorpio* 11. *Taurus* 12. *Virgo*



1992 : *annus horribilis*

Mais il y a plus. On se souvient du discours de la reine Elizabeth II en 1992, lors d'un banquet à la City de Londres, évoquant cette année qui avait été marquée par l'incendie du château de Windsor, ses problèmes fiscaux et les frasques sentimentales de la jeune génération de la famille royale. Elle s'était exprimée ainsi : « 1992 n'est pas une année à laquelle je repenserai avec un plaisir sans mélange. Selon l'expression de l'un de mes correspondants les plus compatissants, elle est devenue une *annus horribilis*. »

Cette expression a ensuite eu un certain succès en Angleterre et à l'étranger, comme l'attestent les relevés de 1996 et 1997 dans la presse de langue anglaise (*Herald Tribune*, *The Times*, *Time*, *Business Week*, *Première*), française (*Le Point*, *Figaro-Magazine*) ou portugaise (*Veja*).

Formes latines en anglais, inconnues en français

Alors qu'on a du mal à trouver des mots latins – sous leur forme d'origine – présents en français mais inconnus en anglais, tels que *lapsus*, *infarctus* ou *hic* (dans des expressions comme *voilà le hic* « le point difficile » ou *il y a un hic* « un ennui imprévu »), à l'inverse, ce sont des masses de mots latins qui se présentent immédiatement à l'esprit lorsque l'on cherche des mots de cette langue que l'anglais a adoptés mais qui n'existent pas tels quels en français.

Les quelques exemples suivants n'en donnent qu'une idée très approximative :

acumen « flair, perspicacité »

alumnus (et surtout son pluriel *alumni*) « ancien élève, ancien étudiant »

caveat « avertissement, notification d'opposition » (dans un procès)

census « recensement »

circa (précédant une date) « vers, approximativement », souvent abrégé en *c.*

climax « point culminant, apogée »

emporium « grand magasin, centre commercial »

fiat « décret, ordonnance »

impetus « force d'impulsion, élan »

ignoramus (n.) « ignare »

millennium « millénaire »

omen « présage »

magnum opus « œuvre maîtresse »

per capita « par tête, par personne »

per diem « indemnité journalière »

paraphernalia « attirail, objets divers ».

Ce dernier mot, du latin médiéval, est un emprunt au grec, avec le sens de « biens de l'épouse » en dehors de la dot. Aujourd'hui, ce substantif désigne en anglais un ensemble d'objets hétéroclites, alors qu'en français, seul l'adjectif *paraphernal* a subsisté, uniquement comme terme de droit, et seulement avec son sens étymologique.

RÉCRÉATION

ON NE PRÊTE QU'AUX RICHES

Dès qu'on voit une terminaison en **-um** ou en **-us**, on pense que le mot a pour origine le latin classique (comme **museum** ou **versus**), mais quelquefois les apparences sont trompeuses.

Voici quatre mots anglais dont un seul existait en latin :

octopus « pieuvre » **focus** « foyer, point de mire » **caucus** « réunion à huis clos des responsables d'un parti politique » **conundrum** « énigme » (souvent avec un calembour dans la solution).

Quel est ce mot ?



Enfin, la force d'attraction de l'anglais est telle de nos jours que des formes latines, fréquentes en anglais, comme *versus* « face à, contre » ou *item* « élément d'un ensemble » sont de plus en plus utilisées en français. Tel est aussi le cas du mot latin *campus*, par exemple, qui avait abouti à *champ* en français. Il a été adopté, d'abord aux États-Unis, mais sous sa forme latine, pour désigner l'ensemble des bâtiments d'une université. Le mot *campus* est ensuite apparu en français avec ce même sens, pour la première fois à la fin du XIX^e siècle (1894). On peut en dire autant de *ratio*, de plus en plus employé pour indiquer le rapport, exprimé en pourcentage, entre des valeurs économiques ou financières.

L'anglais, langue germanique, a finalement réussi le tour de force d'enrichir le français de termes... latins.



Le français, langue latine

Cette langue latine, alors qu'elle n'avait pas réussi à s'implanter dans l'usage de la population de l'Angleterre, avait au contraire connu en Gaule une expansion qui s'était généralisée au cours des siècles qui ont suivi l'arrivée des Romains.

L'occupation du pays s'était faite en deux temps, avec tout d'abord, vers 120 avant J.-C., la fondation de la première province romaine (*Provincia narbonensis*) et, sur le plan du lexique, l'apparition des doublets *province* et *Provence*.

Dans cette partie méridionale de la Gaule, la latinisation, qui avait été précoce, avait également été profonde et durable, mais il faudra attendre l'arrivée de Jules César avec ses légions en 58 avant J.-C. pour que l'ensemble de la Gaule devienne romaine. Contrairement aux Celtes de *Britannia*, les Gaulois apprendront vraiment le latin.

Peu à peu le latin s'impose

À commencer par les nobles, qui enverront volontiers leurs enfants à Autun recevoir l'enseignement des savants, un enseignement qui se faisait en latin. Les Gallo-Romains – nobles d'un côté, marchands de l'autre – deviendront donc progressivement des lati-nophones, à l'exception des gens de la campagne, qui resteront plus longtemps fidèles au gaulois. On dit que saint Irénée, évêque de Lyon mort en 210 après J.-C., savait encore le gaulois, langue qu'il utilisait souvent dans ses prêches, et volontiers avec sa propre mère. Plus de trois cents ans s'étaient pourtant écoulés depuis l'arrivée des Romains en Gaule.

Le latin devait ensuite gagner les campagnes à la faveur de l'expansion du christianisme, dont c'était devenu le moyen de diffusion usuel. Et aux environs du ^ve siècle après J.-C., on peut estimer que le gaulois n'était plus parlé en Gaule.

Mais auparavant, ce latin, présent sur le terrain depuis plus de six siècles, avait déjà sans doute tellement évolué dans les usages des Gallo-Romains bilingues que ce n'était plus vraiment du latin : le français était en train de naître.

C'est alors que d'autres événements, portés par les grandes invasions, allaient bouleverser le cours de l'histoire et imprimer leur marque sur la physionomie de cette langue française sur le point de voir le jour.

L'arrivée de populations germaniques, et en particulier l'implantation des tribus franques au ^ve siècle après J.-C., allait, à la

suite de la conversion de Clovis, non seulement infléchir l'évolution de ce latin déjà très altéré, mais aussi donner bientôt leur nom au pays (la *France*) et à sa langue (le *français*).



INVASIONS GERMANIQUES

Une nouvelle langue d'un côté, une langue transformée de l'autre

Alors qu'en Gaule le latin avait eu progressivement raison du gaulois, les relations entre les langues en présence avaient été fort différentes en Angleterre, où, au cours des trois siècles d'occupation romaine, seule une partie réduite de la population celtique – les habitants des centres urbains et certains artisans – avait appris le latin. Si bien que lorsque les Romains furent contraints d'abandonner leur colonie britannique, vers 410, la langue celtique y était sans doute encore pratiquée hors des grandes villes.

C'est environ quarante ans plus tard qu'une nouvelle vague d'envahisseurs (les Angles, les Saxons et les Jutes), non plus de langue latine mais de langue germanique, devait cette fois bouleverser complètement la situation culturelle et linguistique du pays.

La diversité des langues germaniques

Tout comme le latin, le gaulois ou le grec, les langues germaniques font partie de la grande famille indo-européenne (cf. LA FAMILLE INDO-EUROPÉENNE EN EUROPE). On ne connaît pas le germanique commun d'origine, mais la comparaison des langues attestées permet de distinguer trois branches, en raison de la différenciation qui s'était opérée par la suite : le germanique du Nord, le germanique de l'Est et le germanique de l'Ouest.

Le germanique du Nord regroupe les langues scandinaves : danois, norvégien, suédois, islandais.

Le germanique de l'Est est essentiellement représenté par la langue des Goths, ultérieurement divisés en Ostrogoths et Wisigoths. À ce même groupe linguistique appartenaient aussi les Burgondes, qui ont seulement laissé leur nom à la Bourgogne et à quelques noms de lieux, ainsi que les Taifales ou encore les Lombards, finalement installés en Italie du Nord et dont le nom est une contraction de *Longobard* « à la longue barbe ».

TABLEAU DES LANGUES GERMANIQUES

À l'intérieur de la grande famille indo-européenne, les langues des Anglo-Saxons et des Vikings appartiennent à la **branche germanique**, qui se subdivise à son tour en trois groupes principaux :

LANGUES GERMANIQUES DE L'EST

gotique, vandale, burgonde (sans descendance)

Les Vikings d'Angleterre et de Normandie parlaient donc des langues germaniques du Nord (**danois, norvégien**) et les Anglo-Saxons, des langues germaniques de l'Ouest (**anglais**).

Bien que le germanique de l'Est n'ait laissé aucune descendance parmi les langues actuelles, nous avons la chance de le connaître grâce à la traduction du *Nouveau Testament*, rédigée en gotique au IV^e siècle par l'évêque Wulfila. Ce document est d'autant plus intéressant qu'il est le seul texte écrit permettant de se faire une idée de ce que pouvait être une langue germanique à date ancienne.

Les tribus germaniques en Grande-Bretagne

Le germanique de l'Ouest est le groupe linguistique qui a le plus proliféré. C'est celui qui a donné naissance à la langue des Angles et des Saxons, qui, partis du Continent, peupleront l'Angleterre vers le milieu du V^e siècle. C'est à la même branche germanique de l'Ouest qu'appartiennent la langue des Francs et celle des Alamans, qui joueront toutes deux un rôle important en Gaule, de l'autre côté de la Manche.

Venus du Continent, des Saxons, des Angles et des Jutes, ainsi que quelques bandes de Frisons allaient, à partir de 450 après J.-C., déferler sur la Grande-Bretagne et s'installer dans le sud et l'est du territoire : de celtophone, l'Angleterre allait de ce fait devenir progressivement germanophone, tandis que les parlers celtiques se réfugiaient dans l'Ouest et le Nord (pays de Galles, Cornwall, Irlande, Écosse...).

L'ANGLO-SAXON, C'EST LE VIEIL-ANGLAIS

Il est une appellation qui, de nos jours, étonne et fait sourire les habitants d'Outre-Manche et d'Outre-Atlantique, celle de se voir qualifier d'*Anglo-Saxons* : c'est que, pour eux, les seuls Anglo-Saxons sont les Angles et les Saxons qui, au V^e siècle, avaient envahi l'Angleterre, et l'*anglo-saxon*, très précisément la langue que nous nommons le *vieil-anglais*.

La fragmentation dialectale primitive

Peu à peu allaient se constituer de petits royaumes. Au Moyen Âge, on en comptait sept : *Northumbrie, Mercie, Wessex, Sussex, Essex, East-*

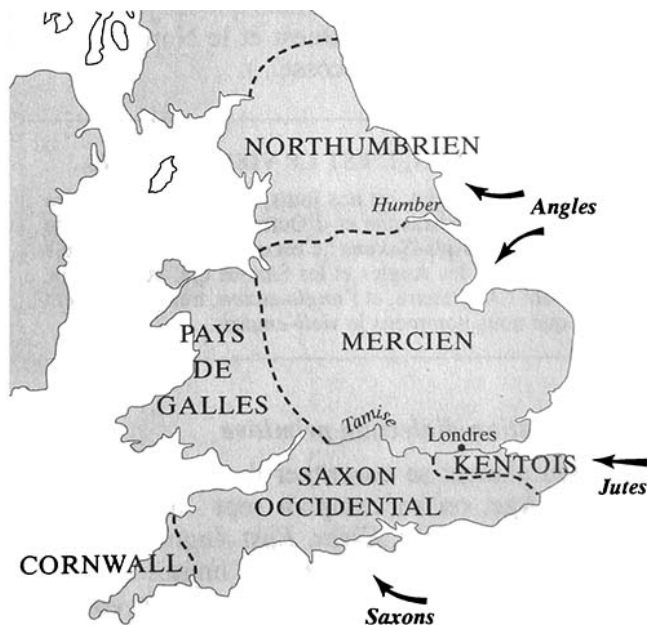
Anglie, Kent, qui avaient donné naissance, sur le plan linguistique, à la constitution des trois grands dialectes attestés en vieil-anglais :

- le *saxon occidental* ou *West-Saxon* (Wessex),
- le *kentois* (Kent),
- et l'*anglien*, ce dernier regroupant
 - le *mercien* (entre la Tamise et le Humber)
 - et le *northumbrien* (au nord du Humber).

IMPLANTATION DES TRIBUS VENUES DU CONTINENT

Venus du Danemark, les *Jutes* s'installent principalement dans le Kent, alors que les *Saxons* se fixent dans les régions dont le nom garde encore vivant leur souvenir (*Sussex*, Saxons du Sud – *Wessex*, Saxons de l'Ouest – *Essex*, Saxons de l'Est). Les *Angles* occupent une vaste zone allant des bords de la Tamise jusqu'aux Basses Terres d'Écosse (*Lowlands*).

Ce peuplement diversifié explique en partie la diversité des dialectes du vieil-anglais : *saxon occidental*, *kentois*, *mercien* et *northumbrien* (ces deux derniers composant l'*anglien*).



Une norme semble s'être établie assez tôt dans la région primitivement occupée par les Angles, ce qui pourrait expliquer que ce soit précisément le terme de *Angli* qui, dans les textes latins, désigne tous les envahisseurs germaniques quels qu'ils soient. Le territoire qu'ils occupaient était nommé *Anglia*, et leur langue, *englisc* (d'où *English*).

Bède le Vénérable, qui écrivait au VIII^e siècle et qui est considéré comme « le père de l'histoire anglaise », intitulera d'ailleurs *Historia*

Ecclesiastica gentis Anglorum son ouvrage relatant l'arrivée des envahisseurs dans la grande île.

Les habitants de cette île, après avoir parlé des langues celtiques, et après avoir échappé à l'emprise du latin, allaient ainsi bientôt adopter la langue des nouveaux envahisseurs et accepter de suivre leurs traditions, par exemple pour les noms des jours de la semaine.



Pendant ce temps en Gaule... les Gaulois avaient appris le latin

Contrairement à ce qui s'était produit pour l'anglais, l'arrivée des légions romaines, porteuses du latin, sera décisive pour la constitution de la langue française.

C'est que, de ce côté de la Manche, les Gaulois avaient appris le latin.

En quelques siècles, le gaulois avait, comme on l'a vu, lentement disparu de l'usage pour laisser place au latin, tout d'abord chez les nobles et les marchands, surtout dans les villes, et finalement dans les campagnes à l'époque de l'expansion du christianisme.

Ce latin évoluera, différemment selon les régions, dans l'usage de ces Gallo-Romains devenus bilingues et, à partir du v^e siècle, les changements se feront de façon plus spectaculaire, sous l'effet conjugué de la chute de l'Empire romain (476) et des invasions dites « barbares ».

RÉCRÉATION

LES JOURS DE LA SEMAINE

Dans les noms anglais des jours de la semaine, on retrouve les noms de certains dieux germaniques :

Tuesday « jour de Tiw » (dieu germanique correspondant au dieu romain Mars, tout comme dans **mardi**)

Wednesday « jour de Woden, ou Odin » (qui correspond au dieu Mercure, tout comme dans **mercredi**)

Thursday « jour de Thor » (qui correspond à Jupiter, tout comme dans **jeudi**, et dont on retrouve la même racine dans **thunder** « tonnerre »)

Friday « jour de Freija » (qui correspond à la déesse Vénus, tout comme dans **vendredi**).

Parmi les trois autres jours de la semaine, **Sunday**, **Saturday**, **Monday**, quel est :

1. celui qui est strictement germanique ?
2. celui qui est un hybride latino-germanique ?
3. celui qui est un calque du latin ?



Le vrai sens du mot *barbare*

La chute de l'Empire romain correspond dans les livres d'histoire à l'époque dite des grandes invasions « barbares », qualificatif dont il convient de rappeler l'origine car il a depuis longtemps perdu son sens premier, qui se limitait strictement au domaine linguistique.

Si les linguistes tiennent tellement à ajouter des guillemets au mot « *barbare* », c'est pour rappeler que ce mot (en latin *barbarus*) vient du grec *barbaros*, nom que les Grecs donnaient aux populations qui ne parlaient pas le grec. Ce mot est une espèce d'onomatopée imitant de façon caricaturale la façon de parler des étrangers, incompréhensible puisqu'on ne pouvait y distinguer que *brbr...* une succession de sons sans signification. Les Grecs appliquaient ce terme en particulier aux Mèdes et aux Perses, et ce n'est qu'après les guerres médiques (vers 500 avant J.-C.) que ce mot a pris également le nouveau sens de « brutal, sauvage ».

Dans les premiers temps, les Romains qualifiaient aussi de barbares toutes les populations qui ne parlaient ni grec ni latin, c'est-à-dire tous les étrangers. Plus tard, on a confondu sous ce même terme les diverses tribus dont la langue était germanique, et c'est peut-être en raison des ravages provoqués par les grands mouvements des hordes venues de loin, déjà perceptibles en Europe dès le milieu du III^e siècle après J.-C., que le sens péjoratif l'a définitivement emporté.

QU'EST-CE QU'UN BARBARISME ?

En français, le sens primitif du mot *barbare* est seulement resté dans le terme *barbarisme* qui, en grammaire, désigne une forme n'existant pas dans une langue à une époque donnée : *remolir*, par exemple, est considéré comme un barbarisme en français du fait que cette forme n'existe pas en face de *démolir*, contrairement à *refaire*, forme qui est considérée comme parfaitement naturelle, en face de *défaire*.

Les migrations des peuples germaniques

Le mot *barbare* reste donc attaché à l'époque de la chute de l'Empire romain, et évoque celle des migrations erratiques de nombreuses populations germaniques aux noms évocateurs et parfois mystérieux : Cimbres, Teutons, Goths, Suèves, Vandales, Marcomans, Alamans, Angles, Saxons, Jutes, Francs, Taifales, Chauques...

On a du mal à suivre les déplacements continuels de ces populations germaniques, d'autant plus que de nouveaux arrivants venus des steppes de l'Asie centrale – les Huns et les Alains – allaient déferler à leur tour sur le continent européen dès le milieu du V^e siècle. Mais ni

les Alains ni les Huns ne se sont implantés durablement sur le territoire et leurs langues n'ont laissé aucune trace dans les langues autochtones. On sait seulement que les Alains parlaient une langue iranienne tandis que les Huns parlaient une langue de la famille altaïque, à laquelle appartiennent aussi le turc et le mongol.

NOMS DE PEUPLES GERMANIQUES DANS LES TOPONYMES

Souvent difficiles à reconnaître en raison de l'évolution phonétique, qui brouille les pistes, de nombreux noms de peuples germaniques ont donné naissance à des noms de lieux. En voici quelques exemples sur le territoire français :

En ce qui concerne la vague venue des steppes, on ne trouve aucune attestation du passage des Huns dans les noms de lieux, mais les toponymes *Allain* (Meurthe-et-Moselle), *Allaines* (Somme) ou *Allainville* (Eure-et-Loir) perpétuent le souvenir d'un séjour des Alains dans cette région.

Au contraire, les langues des populations germaniques ont non seulement joué un rôle de premier plan dans l'élaboration du français qui était en train de se construire une personnalité à partir de formes évoluées du latin, mais certaines d'entre elles se sont maintenues sur le territoire jusqu'à nos jours. Tel est le cas de la langue des Alamans, qui survit dans l'alsacien, et du francique lorrain, ou *Lothringer Platt*, qui peut encore s'entendre dans une partie des départements de la Moselle et du Bas-Rhin. Dans le nord de la France, une autre variété de langue germanique s'est perpétuée, le flamand, lui-même issu d'une variété du francique, qui était la langue de Clovis et celle de Charlemagne. C'est le francique qui jouera le plus grand rôle dans la nouvelle personnalité du français.

Pourquoi le germanique ne s'est-il pas imposé partout ?

Une question se pose à ce propos : alors que la langue germanique des Angles et des Saxons semble s'être aisément implantée en Grande-Bretagne, pourquoi Clovis et ses fils, en soumettant les populations de la Gaule romanisée, n'ont-ils pas réussi à imposer leur langue germanique à tout le pays ? Le nombre insignifiant des Francs par rapport à celui des Gallo-Romains (on l'a estimé à 5 % de la population totale) pourrait peut-être expliquer en partie cette anomalie. Il faut en outre souligner l'importance de l'Église, dont la langue liturgique était le latin et qui avait gardé son influence intacte après la conquête franque. Le baptême de Clovis n'avait fait que renforcer la position de ce latin dont le prestige était séculaire et qui était depuis longtemps la langue de l'administration et de l'armée.

Pourtant, si la langue des Francs n'a pas réussi à se répandre en France face au latin, elle a en revanche exercé une influence considérable sur la langue à base latine qui était en gestation depuis l'arrivée des Romains et qui allait justement prendre un nom germanique : le *français*.

Des noms de personnes

À cette même époque, un changement s'est aussi produit dans le système anthroponymique de la Gaule. Jusque-là, on était resté au système latin, qui s'était substitué au système gaulois, et qui le plus souvent ne comportait pas moins de quatre éléments :

Rappelons que *Publius Cornélius Scipio Africanus* était le nom du général romain qui en 202 avant J.-C. avait reçu le surnom d'*Africanus* pour avoir mis fin à la 2^e guerre punique par sa victoire sur Hannibal à Zama.

Ce système romain très lourd a ensuite été battu en brèche, d'une part sous l'influence du christianisme, qui valorisait le nom de baptême, d'autre part sous celle des populations germaniques, dont la coutume était aussi de ne donner qu'un seul nom par individu (par exemple *Thibaud* ou *Rodrigue*). C'est ce système germano-chrétien qui prévaudra en France jusqu'au ^{xiii}^e siècle, date à laquelle on fait remonter l'hérédité patronymique.

RÉCRÉATION

QUELQUES PRÉNOMS GERMANIQUES

Outre des prénoms très usuels comme Bernard ou Gérard, on peut citer de nombreux autres prénoms germaniques, un peu moins fréquents ou très célèbres. Parmi ceux qui suivent, un seul n'est pas d'origine germanique. Lequel ?

Albert • Charles • Godefroy • Médard • Thierry • Danielle • Édith • Edwige • Mahaut • Mathilde



Des noms de lieux

Les noms de lieux gardent aussi des traces indélébiles, mais parfois difficiles à repérer, de leur origine germanique, comme, parmi beaucoup d'autres : *Gravelines* (Nord), *Hagondange* (Moselle), *Ouistreham* (Calvados), *Molsheim* (Bas-Rhin), *Neauphle* (Yvelines) dont la plupart sont formés à partir d'un nom propre et d'un suffixe germanique.

Certaines racines germaniques ont été particulièrement prolifiques, comme on peut le constater par le grand nombre de toponymes formés

sur la racine germanique **baki* « cours d'eau », racine que l'on retrouve sous différentes graphies : *-bach*, *-baix*, *-bois*. Cette même racine a pris la forme *-bec* dans les toponymes d'origine scandinave en Normandie.

Des noms communs

Mais l'apport le plus significatif des langues germaniques anciennes au français est sans doute celui que l'on constate dans les formes lexicales adoptées à cette époque et qui se sont maintenues jusqu'à nos jours.

En dehors des noms de couleur toujours cités, comme *bleu*, *brun*, *blanc*, *blond*, *gris*, *fauve*, on trouve quantité de mots concernant :

LA VIE RURALE

falaise, marais, mare, fange bois, bûche, grappe, gerbe, jardin blé, gruaux, framboise, morille aulne, roseau, mésange, freux, caille, chouette, héron, crapaud...

LA VIE DOMESTIQUE

cruche, huche, flacon, hanap beignet, soupe, bacon, gigot housse, poche, fauteuil

LES VÊTEMENTS

robe, sarrau, harde, bretelle coiffe, toque, guêtre écharpe, gant, moufle

LA VIE EN SOCIÉTÉ

hameau, bourg, fief, maçon, échançon, chambellan, échevin, maréchal « valet s'occupant des chevaux » (cf. maréchal-ferrant), sénéchal « serviteur le plus âgé », marquis « gouverneur d'une province frontalière (d'une marche) »

LA GUERRE

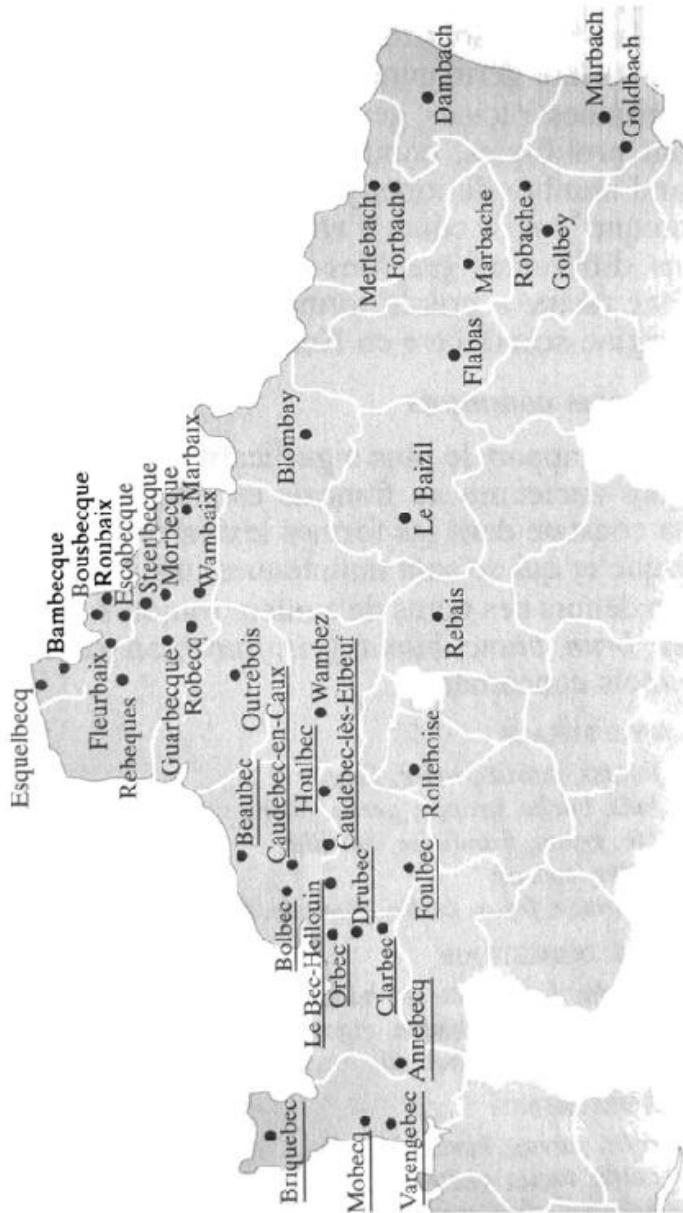
guerre, trêve, flèche, champion (dont le premier sens était « combattant »)

DES SENTIMENTS

honte, orgueil, émoi...

RIVIÈRES ET RUISSEAUX DANS LES TOPONYMES

Tous les noms des communes figurant sur cette carte comportent la racine germanique *baki* « ruisseau, rivière » dans les régions occupées par les Francs, les Saxons et les Alamans (en caractères non soulignés) et dans celles occupées par les Vikings (en caractères soulignés).



Des verbes et des adjectifs

Un grand nombre de verbes, la plupart encore très vivants, accompagne ces noms. En voici une petite liste, qui est loin d'être exhaustive :

En dehors des couleurs déjà signalées, et qui qualifient plus souvent des objets que des êtres humains, d'autres adjectifs se rapportent

plutôt à des traits de caractère. Qu'on en juge par ces quelques exemples : *déluré*, *revêche*, *félon*, *hardi*, *taquin*, *fourbe*, *madré*, mais aussi *blafard*, *hâve*, *laid*, *frais*, *riche*...

« *Trop* » : un cas particulier

L'histoire de ce mot est celle de transformations successives. On fait généralement remonter son origine au francique *thorp* « village ». C'est une forme que l'on identifie sans peine dans des noms de lieux comme *Le Torp-Mesnil* (Seine-Maritime), *Le Torpt* (Eure) ou, avec un peu plus de mal, sous *Tostes* (Eure, Calvados) et *Tôtes* (Seine-Maritime, Calvados).

Sur le plan de la prononciation, le passage de *thorp* à *throp*, puis à *trop* n'a rien de surprenant dans une langue où *formaticum* a abouti à *fromage* et *berbix* à *brebis*. Ce phénomène porte en linguistique le joli nom de *métathèse*.

Du côté sémantique, l'évolution a connu divers épisodes. Le sens ancien « village » s'est maintenu dans l'allemand *Dorf* « village » (cf. la ville de *Düsseldorf* à l'origine « village sur la Düsseldorf »). En français, on est ensuite passé du sens de « village » à celui de « ensemble des habitants du village », puis à celui de « groupe de personnes marchant ensemble », d'où le substantif *troupe* et son dérivé *troupeau*.

Cette notion de grande quantité était présente en ancien français, sous la forme de *trop*, qui a connu à la fois un élargissement de sens (en passant de l'idée de grande quantité à celle de trop grande quantité), et un changement de classe grammaticale puisque *trop* est un adverbe en français. Il faudrait plutôt dire qu'il *l'était* puisque récemment, si l'on en juge par son emploi comme adjectif dans les usages des jeunes : *lui, il est trop* signifie « il est impressionnant », et plutôt dans un sens favorable.

Des traces dans la prononciation et la grammaire

Il faudrait enfin ajouter que l'influence germanique ne s'est pas limitée au lexique. Elle s'est également manifestée dans la prononciation, en particulier dans le cas des mots en *h-*, comme *huche*, *haie*, *hameau*, *haine*, où la non-liaison et la non-élision témoignent encore aujourd'hui de la présence ancienne d'un véritable *h* prononcé, comme c'était le cas dans la langue des Francs.

En outre, le fait que les toponymes comportant l'adjectif devant le nom sont particulièrement nombreux dans le Nord (*Neuville*, *Francheville*...) alors que l'ordre inverse domine dans le Midi (*Villeneuve*, *Villefranche*...) apporte une confirmation de la forte empreinte germanique dans les régions contrôlées par les Francs à date ancienne.

Retour au latin

En définitive, du ^{vi}^e au ^{viii}^e siècle, c'est donc un latin déjà très évolué et abondamment teinté de germanique qui se parle dans le nord de la Gaule, tandis qu'en Grande-Bretagne ce sont des dialectes germaniques qui se partagent la presque totalité du terrain. Entre les deux pays, les chemins semblent donc diverger définitivement, et pourtant les contacts vont alors se trouver activés d'une façon inattendue.

Constatant l'état de dégradation où se trouvait le latin parlé en Gaule, Charlemagne avait jugé indispensable d'y remédier sans tarder, en faisant venir... justement d'Angleterre, dans l'abbaye de Saint-Martin-de-Tours, un grand savant, Alcuin, disciple de Bède le Vénérable, avec mission de redonner vie à ce latin que les Français semblaient avoir oublié.

C'est un Anglais qui remet le latin à la mode

La chose était possible car, à la suite de l'évangélisation de la Grande-Bretagne, dès la fin du ^{vi}^e siècle, et à partir de deux centres de diffusion, le Kent, autour de Cantorbery, et le Nord, grâce aux moines d'Irlande, le latin avait prospéré dans les abbayes de Grande-Bretagne, où scribes et copistes l'avaient maintenu dans sa forme originelle. Si bien qu'au ^{viii}^e siècle, l'Angleterre était sans doute l'un des pays d'Europe qui avait atteint le plus haut degré de culture. Bède le Vénérable, moine bénédictin, était un des premiers lettrés anglais à avoir eu une influence sur la culture de l'Occident latin, et Alcuin (735-804) l'avait suivi dans cette voie en promouvant la « Renaissance carolingienne », d'abord à Aix-la-Chapelle, puis à Saint-Martin-de-Tours, où l'enseignement était dispensé, en latin, à des disciples souvent venus de loin.

Les conséquences de cet enseignement sur la langue française en formation ont été vraiment considérables puisque cette langue, qui s'était déjà beaucoup éloignée du latin des premiers temps, allait s'enrichir à nouveau au contact de la langue savante qu'était devenu le latin, et acquérir une physionomie nouvelle.

BÈDE LE SAINT ET ALCUIN LE SAGE

Bède le Vénérable (673-735), moine et théologien d'une culture exceptionnelle, est l'un des personnages les plus importants de l'Église anglo-saxonne. Son *Histoire ecclésiastique de la nation anglaise*, écrite en latin, reste aujourd'hui l'un des meilleurs documents sur l'histoire de cette institution en Angleterre au Moyen Âge.

Alcuin, dit Albinus Flaccus, appartient à la génération suivante : il est né à York en 735 et a eu de multiples contacts avec le Continent. Chargé par Charlemagne de la direction de l'École du palais à Aix-la-Chapelle, il dirigea ensuite celle de Saint-Martin-de-Tours, où il enseignait la grammaire latine, l'art

Un point mérite ici d'être souligné avec insistance : c'est grâce à un Anglais que ce latin des origines refaisait surface à l'intérieur même de la langue française.

Un enrichissement lexical par les doublets

Il est résulté de cette renaissance du latin l'existence de nombreux doublets, qui sont des aboutissements différents d'un même mot latin, d'un côté par évolution naturelle, de l'autre par emprunt ultérieur de la forme latine d'origine : par exemple *cadence*, repris directement au latin, en face de *chance* déjà évolué, tous deux issus du latin *cadentia*.

On remarquera dans la liste qui suit qu'il existe toujours entre la forme savante et la forme populaire de chaque doublet au moins une nuance de sens, sinon un sens tout à fait différent.

QUELQUES DOUBLETS FRANÇAIS D'ORIGINE LATINE



En Angleterre, c'est ce même amour du latin qui, dès le IX^e siècle, avait poussé le roi west-saxon Alfred le Grand (849-899) à traduire du latin en vieil-anglais les grands textes, comme cette *Historia Ecclesiastica gentis Anglorum* que Bède avait écrite en latin. C'était en même temps élever le vieil-anglais au rang d'une langue savante.

Les premiers écrits en vieil-anglais

Avant même que n'existent des textes suivis en vieil-anglais, cette langue avait déjà été gravée dans le bois, la pierre ou la corne sous la forme d'inscriptions très brèves sur des objets – bijoux, armes, monuments – indiquant le nom du propriétaire ou de l'artisan responsable de l'œuvre.

L'alphabet utilisé à cette époque est connu sous le nom d'*alphabet runique*, composé de lettres ne comportant que des traits verticaux ou obliques car les premières inscriptions avaient été gravées sur du bois

de hêtre, ce qui interdisait les traits horizontaux, trop facilement confondus avec les striures du bois.

L'ALPHABET RUNIQUE

Environ 4 000 inscriptions runiques, dont les premières remontent au III^e siècle de notre ère, se trouvent réparties en Europe du Nord, surtout en Scandinavie, mais aussi en Allemagne et dans les îles Britanniques.

On ne connaît pas l'origine de cet alphabet, mais il semble bien être dérivé de l'alphabet romain. Chaque lettre correspond à la première lettre d'un mot germanique. Ainsi, la troisième rune est et représente la première consonne du mot qui est devenu *thorn* en anglais.

Voici les six premières runes, qui forment le nom de cet alphabet, connu sous le nom de *futhorc*.

RUNE	CORRESPONDANCE		SENS
F	en vieil-anglais f	1 ^{re} lettre de <i>feoh</i>	« bétail, richesse »
ᚠ	u	<i>ūr</i>	« aurochs »
ᚢ	þ	<i>þorn</i>	« épine »
ᚦ	o	<i>os</i>	« bouche »
ᚱ	r	<i>rad</i>	« voyage, chevauchée »
ᚹ	c	<i>cen</i>	« torche, flambeau »

Les inscriptions en runes situées en Angleterre datent des V^e et VI^e siècles de notre ère. Mais il ne s'agissait là que de formules lapidaires et non pas de littérature. Celle-ci sera représentée par des poèmes aux VIII^e et IX^e siècles – *Beowulf*, par exemple, est un long poème de 3 000 vers décrivant en vieil-anglais les exploits d'un héros danois aux prises avec un monstre à forme humaine – tandis que les écrits à portée scientifique, religieuse ou philosophique étaient écrits en latin, comme on vient de le voir avec les écrits de Bède le Vénérable.

Désormais, grâce à l'impulsion donnée par le roi Alfred, la langue des envahisseurs germaniques venus du Continent quatre siècles auparavant faisait officiellement son entrée dans le monde des lettres. Une norme écrite de cette langue s'était même constituée dans le royaume west-saxon d'Alfred le Grand, une norme qui aurait pu durablement s'imposer comme la forme prestigieuse de l'anglais si de nouvelles invasions n'en avaient interrompu l'essor.

LA LANGUE DES VIKINGS

Déterminante pour l'anglais, elle n'a fait qu'effleurer le français

Ces nouveaux envahisseurs, qui venaient de Scandinavie (Norvège et Danemark), que les Saxons désignaient collectivement sous le nom de *Danes*, et que nous connaissons mieux sous celui de *Vikings*, parlaient aussi une langue germanique, mais différente du vieil-anglais.

Leurs raids redoutés avaient commencé à la fin du ^{viii}e siècle, avec le pillage du monastère de *Lindisfarne*, convoité pour ses trésors d'or et d'argent, et de celui de *Jarrow*, le monastère même où Bède avait enseigné. Après une série d'incursions sans lendemain, ils allaient reprendre leurs expéditions avec une vigueur accrue et un succès durable.

Le temps du « Danelaw »

Au milieu du ^{ix}e siècle, près de la moitié du pays était déjà aux mains des Vikings mais, arrêtés par la résistance farouche du roi Alfred, ils finirent par signer en 886 un traité qui fixait la frontière entre le *Danelaw* (où régnait la « loi danoise ») et le Wessex, royaume d'Alfred, en suivant approximativement *Watling Street*, l'ancienne route romaine qui conduisait de Londres à Chester (cf. carte BRITANNIA, PROVINCE ROMAINE).

Le temps des pillages était révolu, et plusieurs générations allaient alors connaître un *modus vivendi* plus ou moins pacifique, ce qui allait entraîner de profondes répercussions sur la langue anglaise en formation.

La concentration scandinave la plus importante s'était constituée autour d'York, ancienne grande colonie romaine qui était devenue à la fois un centre commercial et un centre ecclésiastique, avec son propre archevêque. La langue qu'on y parlait avait acquis un certain prestige et influençait donc le reste du Danelaw.

Parmi les autres centres scandinaves importants, il y avait Lincoln, Stamford (*sic*), Leicester, Derby et Nottingham. En outre, il n'est pas indifférent de rappeler que, pendant vingt-cinq ans, au début du ^{xi}e siècle, l'Angleterre allait vivre sous des rois danois.

Dans les noms de lieux, de précieux indices

Tout cela explique que la longue présence des Vikings dans cette région puisse se lire encore parfaitement près de dix siècles plus tard

dans les quelque 1 500 toponymes d'origine scandinave situés dans le nord et l'est de l'Angleterre. Ils sont aisément identifiables.

Des toponymes scandinaves

On peut en effet reconnaître les toponymes d'origine scandinave à ce qu'ils se terminent par des formes comme **-by**, **-thorpe**, **-thwaite**, **-toft**...

Les toponymes en **-by** « ferme, village » se comptent par centaines. On pense qu'il y en a plus de 600. En dehors de *Rugby* et *Derby*, mondialement connus dans les milieux du sport et des courses, on peut citer, parmi des centaines d'autres, *Ashby* « ferme aux frênes », *Dalby* « ferme de la vallée », *Helsby* « ferme en surplomb »...

On trouve également, avec le suffixe **-thorp(e)** « village » :

Bishopthorpe « le village de l'évêque », *Copmanthorpe* « le village des commerçants », *Countesthorpe* « le village de la comtesse », *Woolsthorpe*, lieu de naissance du physicien Isaac Newton...

avec le suffixe **-thwaite** « clairière » :

Langthwaite « longue clairière »... C'est sous la forme **-tuit** que se retrouve en Normandie ce suffixe scandinave, par exemple dans *Vautuit* (Seine-Maritime)

avec le suffixe **-toft** « ferme » :

Langtoft « longue ferme avec dépendances »... C'est sous la forme **-tôt** que ce suffixe se manifeste en Normandie, par exemple *Yvetot* (Seine-Maritime).

L'emplacement de tous ces villages (sur la carte des TOPONYMES VIKINGS ET ANGLO-SAXONS EN ANGLETERRE) montre l'importance de l'implantation scandinave dans le Danelaw, et en particulier dans le Yorkshire et le Lancashire, où les toponymes scandinaves atteignent jusqu'à 75 % de l'ensemble.

La manière dont les deux populations s'étaient partagé le territoire apparaît assez bien sur cette carte si l'on compare la répartition de ces toponymes scandinaves avec celle des toponymes anglo-saxons.

Des toponymes anglo-saxons

Tout comme les toponymes scandinaves, les noms de lieux anglo-saxons se reconnaissent à leurs terminaisons spécifiques, cette fois en **-ford**, **-ham**, **-ing**, **-worth**...

avec le suffixe **-ford** « gué » :

Catford « gué des chats sauvages », qui est un toponyme très répandu
Stanford « gué aux pierres », où *Stan* est la vieille forme de *stone* « pierre »
Milford « gué du moulin »
Hartford « gué aux cerfs »

avec le suffixe **-ham** « établissement habité » :

Chatham « village près d'un bois », où *chat* « bois » est d'origine celtique, et *-ham* germanique (cf. *Cheetwood*)

Birdham « village des oiseaux »

avec le suffixe **-ing** « lieu de résidence d'une famille » :

Clavering « lieu où pousse du trèfle » (en anglais moderne, « trèfle » se dit *clover*)

Chipping « lieu de marché ». Seule la finale de ce nom est anglo-saxonne car, malgré les apparences, *Chip-* est d'origine latine et remonte à *caupo* « marchand, cabaretier », où le [k] de *caupo* a évolué en *ch* dans la prononciation anglo-saxonne (comme *castra* a évolué en *-chester*). Le [k] de *caupo* est au contraire resté dans les usages scandinaves. On l'a déjà vu dans *Copmanthorpe*, cité ci-dessus, avec la terminaison *-thorpe* qui en rappelle l'origine nordique, et où *Cop-*, qui est aussi un emprunt au latin *caupo*, se retrouve également dans *Copenhague*.

TOPONYMES VIKINGS ET ANGLO-SAXONS EN ANGLETERRE

Les toponymes d'origine anglo-saxonne ont été composés en caractères non soulignés (Nottingham) et les toponymes d'origine scandinave en caractères soulignés (Rugby). Les villes de Londres, York et Lincoln servent de points de repère.



avec le suffixe **-worth** « enceinte » :

Highworth « enceinte élevée »

Haworth « enceinte entourée d'une haie » (cf. l'anglais *hedge*)

RÉCRÉATION

UN CHÊNE AU MILIEU DES BŒUFS

1. Le nom d'une célèbre université d'Angleterre rappelle les origines rurales du lieu sur lequel elle a été construite. De quelle ville s'agit-il ?
2. (Question réservée aux spécialistes de la toponymie anglaise.) Parmi les quatre toponymes suivants, trois d'entre eux font allusion au bœuf (*ox*) et un seul évoque le chêne (*oak*). Lequel ?
Oxborough (Norfolk) • **Oxenhope** (Yorkshire) • **Oxted** (Surrey) • **Oxwick** (Norfolk)

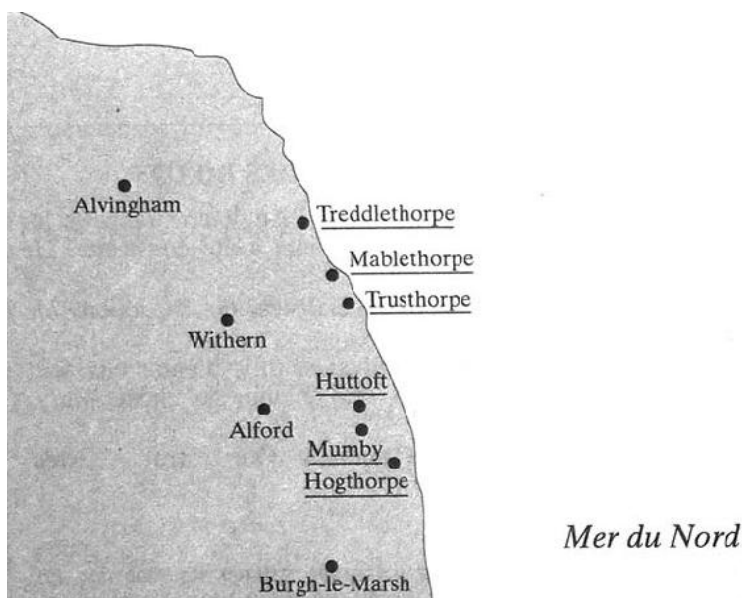


Grâce aux noms de lieux anglo-saxons en *-ham* (*Alvingham*) ou en *-ford* (*Alford*), on peut faire l'hypothèse que sur la côte du Lincolnshire, où les terres sont marécageuses et souvent inondées par la mer, les Anglo-Saxons, arrivés les premiers, vivaient à l'abri à l'intérieur des

terres. La présence, sur la côte, de villes comme *Treddlethorpe*, *Mablethorpe*, *Trusthorpe*, *Hogthorpe*, *Huttoft* et *Mumby*, aux noms manifestement scandinaves, semble montrer que les nouveaux venus n'avaient pas délogé les Anglo-Saxons et s'étaient contentés de s'installer sur des terres moins bonnes, encore inoccupées, et qu'ils avaient aménagées en y construisant des digues.

QUELQUES TOPONYMES ANGLO-SAXONS ET SCANDINAVES DANS LE LINCOLNSHIRE

Les toponymes d'origine anglo-saxonne figurent en caractères non soulignés et les toponymes scandinaves en caractères soulignés.



La proximité des villages saxons et scandinaves, souvent à peu de miles de distance, suggère enfin qu'au bout de quelque temps les rapports entre les deux populations ennemies avaient dû changer de nature et que, la paix revenue, la cohabitation avait été sereine, en donnant même l'occasion de mariages mixtes.

L'évolution ultérieure de la langue anglaise en fait foi.

Quand deux langues sœurs se fréquentent

L'une des raisons qui ont rendu possible ce rapprochement entre envahisseurs et colonisés – alors qu'il n'avait pu se produire précédemment ni entre les Celtes et les Romains, ni entre les Celtes et les Saxons – c'est sans doute que le dialogue entre Saxons et Vikings pouvait se nouer sans trop de difficultés. Les langues de ces deux peuples avaient en effet de nombreux points en commun, dus à leur appartenance à la même branche des langues indo-européennes : celle

des langues germaniques (cf. encadré TABLEAU DES LANGUES GERMANIQUES).

Sans aller jusqu'à suggérer que l'intercompréhension entre ces deux langues d'origine commune pouvait avoir été parfaite, il faut se rappeler qu'une grande partie du lexique était identique en vieil-anglais et en vieux-norrois (ou vieux-scandinave). On serait d'ailleurs parfois bien en peine d'attribuer à tel ou tel mot anglais actuel une origine scandinave plutôt qu'une origine anglo-saxonne. Tel est le cas pour :

les noms *father, mother, wife, summer, winter, house...*

les verbes *can, corne, bring, see, smile, burn, drag...*

les adjectifs *full, wise...*

les prépositions *over, under...*

La phonétique au secours de l'histoire des mots

Il existe pourtant des moyens d'identifier avec certitude une partie du vocabulaire d'origine scandinave. On peut y parvenir grâce à des critères phonétiques, comme par exemple le maintien de *k* et de la succession *sk* dans le vieux-norrois, tandis qu'en vieil-anglais, ces consonnes se sont « avancées » et en quelque sorte adoucies en *ch* et en *sh*. Les linguistes disent qu'elles se sont palatalisées, c'est-à-dire qu'elles se sont prononcées à l'avant du palais, comme dans *chin* « menton » et dans *shape* « forme », alors que les mots germaniques anciens étaient en *k* et en *sk* (consonnes qui étaient articulées à l'arrière du palais, au niveau du voile du palais).

On reconnaîtra ainsi à leur forme phonétique en [sk] l'origine scandinave de *skin* « peau » (face à *ship* « bateau », forme anglo-saxonne), de *skull* « crâne » (face au verbe *to shun* « esquiver ») ou de *sky* « ciel » (face à *shy* « timide »). On peut ajouter que *sky* signifiait, et signifie encore, « nuage » (en danois) et que le mot *sky* est encore employé dans ce sens (« nuage ») par Shakespeare.

RÉCRÉATION

DÉDUIRE L'ANGLAIS DU DANOIS

Sachant que la succession *sk* du scandinave correspond généralement à l'anglais *sh*, comme dans *fisk* (scandinave) et *fish* (anglais), pouvez-vous retrouver les formes anglaises à partir des formes danoises suivantes :

1. *skarp* • « pointu » • 2. *skovl* « pelle » • 3. *skifte* (v) « déplacer » • 4. *skam* « honte » • 5. *skulder* « épaule » • 6. *skib* prononcé [skip] « bateau » • 7. *sko* « chaussure »



Le même raisonnement vaudra dans le cas de la prononciation « dure » de *egg* « œuf » au lieu de *ey*, forme palatalisée, qui avait été la seule forme de ce mot en vieil-anglais, tout comme celle de *give*

« donner », qui était *yive* en moyen-anglais. Tous ces [k] et ces [g] attestent sur le plan phonique leur appartenance à la langue des Vikings, car ce sont des formes en *ch* et en *-y*, comme dans *cheese* et dans *day*, que l'on attendrait en anglo-saxon.

Le cas de *dyke* « digue » et de *ditch* « fossé » montre qu'il y a eu parfois non pas remplacement d'une forme anglo-saxonne par une forme scandinave mais maintien des deux formes avec des significations différentes, c'est ce qu'on appelle des *doublets* (cf. UN ENRICHISSEMENT LEXICAL PAR LES DOUBLETES) et c'est également le cas pour *skirt* « jupe » et *shirt* « chemise ».

Il serait aisé de multiplier les exemples d'emprunts au scandinave repérables grâce à leur forme phonique. Les emprunts qui n'ont modifié que le sens des mots anglo-saxons sont peut-être plus surprenants, parce que, sous leur forme inchangée, ils sont plus difficiles à détecter.

EMPRUNTS DE FORME ET EMPRUNTS DE SENS

Quand on enrichit son vocabulaire au contact d'une autre langue, on peut le faire

soit en introduisant un nouveau mot. Ainsi, l'anglais a emprunté le substantif *country* « pays » à l'ancien français *cuntree* au *xiv^e* siècle ;

soit en donnant un nouveau sens à un mot déjà présent dans la langue. Ainsi, le mot anglais *loan* a pris le nouveau sens de « prêt » à l'arrivée des Vikings, alors qu'en vieil-anglais, ce même mot signifiait « don ».

Des modifications de sens

Pour identifier ces nouveaux sens, il faut tenter de retrouver des mots qui existaient déjà en vieil-anglais, mais dont le sens a changé en anglais moderne.

On ne se douterait pas, par exemple, que *bloom*, *gift*, *plough* qui, en anglais moderne, signifient respectivement « fleur », « cadeau » et « charrue » avaient en vieil-anglais un sens très différent :

bloom était beaucoup moins poétique, puisqu'il signifiait « lingot de métal », sens qui s'est maintenu uniquement comme terme de métallurgie

gift était en vieil-anglais un terme presque juridique, car c'était le « prix d'une épouse », qui faisait l'objet de tractations, comme pour une affaire commerciale, et qui se terminait par le mariage (*gifts*, au pluriel) alors qu'aujourd'hui *gift* correspond à n'importe quel don

plough était une mesure agraire et non pas une charrue, qui se disait *sulh* et dont la forme est à rapprocher du latin *sulcus* « sillon ».

Quand le mot emprunté déloge la forme primitive

Dans certains cas, ce n'est pas un nouveau sens qui a été apporté à

un mot déjà présent en vieil-anglais, mais un mot scandinave qui a totalement supplanté la forme du vieil-anglais qui, de son côté, reposait sur un tout autre étymon :

take « prendre » a remplacé le vieil-anglais *nīman* (cf. *nehmen* en allemand). Le seul vestige de cet ancien verbe est aujourd'hui représenté par son participe passé *numb* « engourdi »

cut « couper » a complètement évincé les nombreuses formes du vieil-anglais (qui, de leur côté, ont abouti à *shear* « tondre », *carve* « tailler », *hew* « couper [à la hache] »)

anger « colère » a remplacé trois mots du vieil-anglais, dont l'un était *irre*, un emprunt au latin *ira* (cf. français *irascible*)

wing « aile » s'est substitué au vieil-anglais *fethra*, qui, de son côté, est devenu *feather* et a pris le sens restreint de « plume »

dīe « mourir », dont l'origine scandinave est problématique, a été néanmoins après l'arrivée des Vikings plus souvent employé que le verbe *steorfan* du vieil-anglais qui, sous la forme *starve*, s'est spécialisé en anglais moderne dans le sens de « mourir de faim » (cf. all. *sterben* « mourir »)

skin « peau » a complètement fait oublier l'ancienne forme *fall* (mot issu de la même racine que le latin *pellis*). Mais, en vieil-anglais, il existait aussi un autre mot pour désigner la peau : *hide*. Ce dernier est aujourd'hui, soit restreint au sens de « peau épaisse (d'un animal), cuir », soit maintenu dans des expressions familières comme *I'll have your hide* « j'aurai ta peau », souvent entendues dans des westerns.

cast « jeter » a remplacé le vieux verbe *weorpan* (cf. all. *werfen* « lancer »). Mais c'est un autre verbe (*to throw*) qui est actuellement plus fréquent et plus usuel que *to cast* dans le sens de « jeter » (on dira : *to throw a stone mais to cast a glance*).

Les aléas de l'étymologie

On s'arrêtera un peu plus longuement sur les exemples suivants. Ils rappelleront en particulier la part de conjecture qui fait partie intégrante de toute recherche étymologique. Ces illustrations permettront également de suivre les mots dans leurs pérégrinations au cours du temps dans la langue elle-même, et aussi lors de leur passage dans une langue voisine, le français.

Un doute plane, par exemple, sur l'origine du mot anglais *dream* avec le sens de « rêve » qu'il a en scandinave car le seul sens attesté pour ce mot en vieil-anglais est « joie, musique ». Certains ont fait l'hypothèse qu'il y avait eu un homonyme *dream*, dont les textes écrits n'ont malheureusement gardé aucune trace, et qui avait le sens de « rêve » – le seul que l'on connaisse aujourd'hui. Il aurait ensuite été réactivé à l'arrivée des Vikings, pour qui « rêve » se disait *draumr*, phonétiquement proche de *dream*.

Le verbe *to dwell*, qui existait déjà en vieil-anglais avec le sens de « confondre, égarer », a pris le sens qu'il a actuellement (« habiter, demeurer ») sous l'influence du scandinave.

En anglais, le nom du couteau est aujourd'hui *knife*, forme scandinave qui a remplacé l'ancienne forme *seax* « courte épée ». Il est fort possible que la dénomination des *Saxons* vienne précisément de ce nom de leur arme préférée, le poignard : les Saxons seraient donc « les hommes à la courte épée ».

Le mot *loft* a traversé les frontières et connu des sens variés. Lorsqu'il a été introduit en anglais au Moyen Âge, il désignait l'air, ou même le ciel. La même racine se retrouve dans l'allemand *Luft* « air ». Ce n'est qu'au XIII^e siècle que l'on a commencé à employer le mot *loft* dans le sens de « grenier » (tout d'abord dans *hayloft* « grenier à foin »).

Beaucoup plus tard, un nouveau sens est apparu aux États-Unis : « grand local à usage industriel », et quand le mot *loft* a été emprunté par le français, il l'a été avec une restriction de sens supplémentaire (« transformé en lieu d'habitation ») car la mode avait été lancée d'utiliser les anciennes manufactures désaffectées comme logements ou comme ateliers d'artistes.

RÉCRÉATION

FOR HE'S A JOLLY GOOD FELLOW

D'où vient le mot anglais *fellow*, qui a aussi été emprunté par le français sous la forme *falot* « terne, insignifiant » ? Indiquer la bonne réponse :

1. *fellow* vient du latin vulgaire *felones* « félon »
2. *fellow* est formé à partir du verbe *to fell* « abattre (un arbre) » et désignait à l'origine un garde forestier.
3. *fellow* est d'origine scandinave. Il vient d'une forme ancienne signifiant « celui qui dépose de l'argent pour confirmer sa participation à un projet » (cf. anglais *lay* « déposer » et *fee* « argent versé »).



Enfin, après l'arrivée des scandinaves, la jambe ne se dira plus *shank*, comme en vieil-anglais, mais *leg*. Toutefois *shank* « jarret » n'a pas complètement disparu. Il survit encore dans des expressions figées comme : *on Shank's mare* « *pedibus cum jambis* », c'est-à-dire « à pied ».

LE TRAIN ONZE

On connaît peut-être en français la plaisanterie, maintenant un peu désuète, *arriver par le train 11*, pour dire qu'on a utilisé le moyen de locomotion le plus économique : les deux jambes, figurées par les deux barres du chiffre 11.

Il y a en anglais une plaisanterie équivalente, mais plus près de la nature : *on Shank's mare*, ou encore *on Shank'spony*.

Sous les mots, des images parfois cocasses

Tout un monde d'images oubliées peut parfois revivre si l'on retrace l'histoire des mots. Les noms du « crâne », en anglais *skull*, et de la

« fenêtré », en anglais *window*, sont tous deux empruntés au scandinave et cachent chacun une métaphore qu'on a plaisir à découvrir. Le mot scandinave *skull* a finalement éliminé le vieil-anglais *heafodpanne*, où l'on aperçoit avec un petit effort l'anglais moderne *head* suivi de *pan* : on apprend ainsi que le crâne était pour les Saxons non pas une boîte (cf. notre « boîte » crânienne) mais un « poêlon » sur la tête.

RÉCRÉATION

UN MARI TRÈS CASANIER

1. *Husband* est un emprunt à la langue des Vikings. Vrai ou faux ?
2. *Husband* désignait à l'origine celui qui habitait la maison. Vrai ou faux ?
3. *Husband* a remplacé un mot de vieil-anglais que l'on retrouve dans l'équivalent anglais de loup-garou. Vrai ou faux ? Quel est ce mot ?



Dans le mot qui a abouti à *window* « fenêtré », c'est la forme du vieux-scandinave qui est elle-même porteuse d'un sens bien caché : la forme originelle *vindauga* se décompose en *vind* (cf. l'anglais *wind* « vent ») et *auga* (cf. l'anglais *eye* « œil »), autrement dit « œil du vent », ce qui rappelle qu'autrefois les fenêtres n'étaient que des trous dans les murs, qui laissaient passer le vent.

Cette image du trou dans le mur pour désigner la fenêtre, venue des usages scandinaves, remplaçait celle du vieil-anglais, qui était « le trou dans l'œil », *eagthyrel*, où *eag* est une forme ancienne de *eye* « œil » et *thyrel* « trou ». Ce dernier mot, *thyrel*, qui a l'air de ne s'accrocher à rien de connu, n'a pourtant pas été complètement perdu en anglais puisqu'on le retrouve dans *nostril* « narine », dont on découvre alors que l'étymologie décrit avec justesse le « trou du nez ».

RÉCRÉATION

LES MAÎTRES DU PAIN

Il y a deux mots pour désigner le pain en anglais : *bread*, qui désigne le pain en général, et *loaf*, qui est plutôt la miche de pain.

1. Lequel des deux est d'origine scandinave ?
2. Sous l'un d'entre eux se cachent deux mots anglais qui désignaient à l'origine « celle qui pétrit le pain » et « celui qui garde le pain ». Quels sont ces deux mots ?



La grammaire aussi

On a pu voir dans les pages précédentes combien les influences scandinaves avaient été importantes sur le lexique de l'anglais puisque ce sont, la plupart du temps, des mots de la vie quotidienne qui ont

été empruntés. Cela n'est pas pour surprendre lorsqu'on sait que des contacts prolongés entre des populations de langues différentes entraînent tout naturellement le passage de nombreux mots d'une langue à l'autre.

Ce qui est bien plus rare, et qui témoigne d'une emprise encore plus profonde, c'est lorsqu'une langue emprunte à sa voisine des formes grammaticales. Or, la grammaire de l'anglais porte justement jusqu'à nos jours des traces évidentes de l'influence scandinave sur des points aussi essentiels que la forme du pronom personnel de la troisième personne du pluriel ou encore l'une des formes du verbe « être ».

Le vieil-anglais, comme le latin, était une langue à cas, c'est-à-dire une langue où la fonction d'un mot dans la phrase était marquée par une désinence particulière. On y trouvait trois formes distinctes pour exprimer les différentes fonctions du pronom de 3^e personne du pluriel :

Ces formes ont finalement été éliminées et remplacées par celles que nous connaissons aujourd'hui, qui ont été empruntées au scandinave :

L'adjectif possessif (correspondant au français *leur*) a suivi le même chemin : là aussi c'est la forme scandinave *their* qui l'a emporté.

Si l'on ajoute que pour le verbe « être » (*to be*), la forme de la troisième personne du pluriel au présent n'est pas, comme en west-saxon, *syndon* (comparable à *sind* en allemand) mais *are*, sur le modèle scandinave, on peut dire que tous les mots de la phrase suivante sont d'origine scandinave :

Though both are weak, ill, crooked, they are meek, happy.

« Quoiqu'ils soient tous deux faibles, malades, tordus, ils sont doux, heureux. »

Cet exemple un peu tiré par les cheveux demande à être complété plus sérieusement par un bilan général de l'apport des Vikings au lexique de l'anglais.

Près d'un millier de mots

Si l'on regroupait toutes les formes de l'anglais venues des langues scandinaves, on aboutirait à un total de plusieurs centaines de mots. Ils sont trop nombreux pour être reproduits dans la liste qui suit et qui ne vise qu'à montrer qu'ils appartiennent souvent au vocabulaire de la vie quotidienne. Grâce à leur classement alphabétique, on pourra les retrouver aisément.

Cet apport massif de vocabulaire scandinave à la langue anglaise contraste de façon frappante avec les quelques traces que les Vikings laisseront dans la langue française (cf. LES VIKINGS DE NORMANDIE).

**LISTE PARTIELLE DES MOTS ANGLAIS
D'ORIGINE SCANDINAVE
(AVEC LEUR SENS ACTUEL)**

Des changements en profondeur

Du fait de ses contacts avec la langue des Vikings, la langue anglaise s'est donc trouvée modifiée de façon considérable, surtout sur le plan lexical mais aussi sur celui de la grammaire, avec l'introduction de nouvelles formes qui ont supplanté les anciennes. Et c'est aussi probablement pendant les deux siècles qu'a duré la cohabitation scandinave que l'ancien système casuel du vieil-anglais s'est progressivement délabré, laissant la place à des formes simplifiées.

C'est donc une langue complètement transformée qui accueillera les Normands venus du Continent au milieu du ^x^e siècle. Plus d'un siècle auparavant, ces nouveaux envahisseurs, eux-mêmes d'origine scandinave, s'étaient en effet installés définitivement de l'autre côté de la Manche.



Les Vikings de Normandie

Le contraste est grand entre les effets de la langue scandinave de part et d'autre de la Manche : déterminants pour l'anglais, ils ne feront qu'effleurer le français.

Lorsque Guillaume le Normand débarque en Angleterre en 1066, il y

a déjà plus de deux siècles que ses ancêtres ont effectué leurs premiers raids sur les côtes de la Manche (c'était à la fin du VIII^e siècle) et près d'un siècle et demi qu'ils sont durablement installés dans ce qui est devenu le duché de Normandie (en 911). À partir de cette date, le mot *normand* perd en fait une partie de son sens étymologique (« homme du Nord ») pour désigner un habitant du duché de Normandie, avec comme conséquence l'abandon graduel et définitif de sa langue scandinave.

EN SOUVENIR DE GUILLAUME

Henry le Jeune, fils d'Henry II Plantagenêt, roi d'Angleterre, et d'Aliénor d'Aquitaine, était un original. On raconte qu'en souvenir de son ancêtre **Guillaume le Conquérant**, il réunit et invita un jour à sa table, à Bures, en Normandie, tous ceux dont le prénom était **Guillaume**, à une époque où c'était le prénom le plus fréquent après **Jean** : cent dix-sept « Guillaume » dînèrent avec lui ce soir-là.

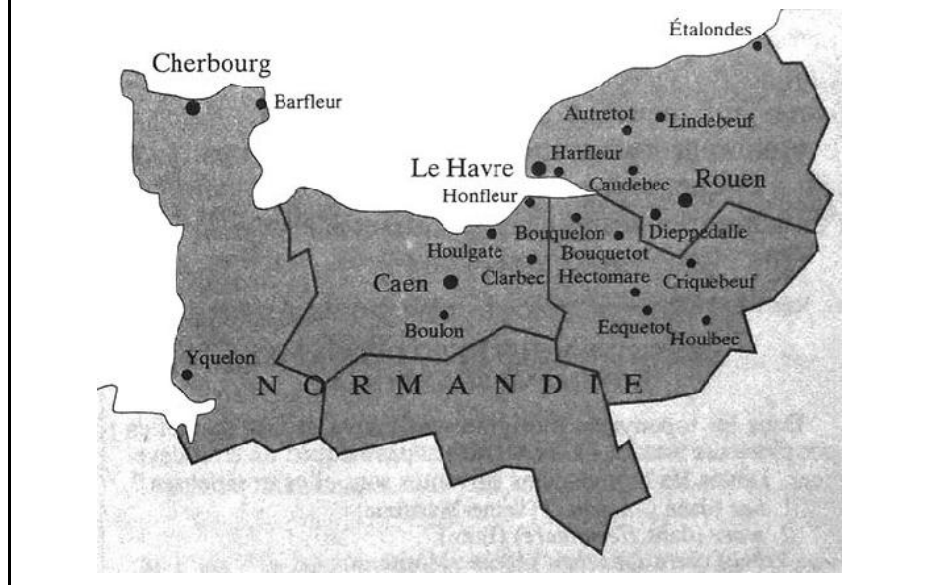
Du pillard (viking) au gentilhomme (normand)

Ce qui peut paraître surprenant, c'est l'empressement que les nouveaux venus ont mis à adopter la langue du pays devenu le leur.

Une des raisons de la rapidité de cette transformation des Vikings en Normands pourrait bien être que c'étaient des hommes seuls qui avaient abordé les côtes normandes. Dans leur duché, désormais libérés de la nécessité de piller, ils étaient devenus sédentaires et avaient pu fonder des familles avec les femmes du pays. Ces dernières parlaient une langue romane, le normand, c'est-à-dire une des multiples variétés du latin tel qu'il avait évolué dans cette région. Les enfants nés de ces unions avaient ensuite très naturellement appris à la maison la langue de leur mère et tout porte à croire que la langue scandinave, encore vivante à Bayeux au milieu du X^e siècle, n'a pas survécu longtemps au-delà de cette date.

TOPONYMES SCANDINAVES EN NORMANDIE

Ils sont généralement composés d'une forme scandinave (**beuf** « abri », **bec** « ruisseau », fleur « rivière »...) précédée soit d'un nom ou d'un adjectif (**Houlbec** « ruisseau profond », **Honfleur** « rivière du tournant »), soit d'un nom propre (**Houdalle** « vallée de Ulfr »...).



La langue des Vikings ancrée dans les toponymes

Toutefois, des traces du passage de cette langue scandinave sont encore visibles, en particulier, comme toujours, dans les noms de lieux. On les trouve surtout dans le nord du Cotentin, dans le pays de Caux, sur la côte du Calvados et dans une partie de l'Eure, mais il n'y en a pas dans le Bocage normand.

On les reconnaît à leurs terminaisons particulières,

-bec « ruisseau » : *Clarbec* « ruisseau clair », *Houlbec* « ruisseau profond » (cf. anglais *hollow* « creux » et le toponyme normand *Houlgate* « passage profond »)...

-tot « pièce de terre avec habitation » : *Bouquetot* « village des hêtres », *Ecquetot* « village des frênes », *Autretot* « le haut village » (les formes sont en *-toft* en Angleterre,

-londe, *-lon* « forêt » : *Bouquelon* « forêt de hêtres », *Boulon* « forêt de bouleaux », *Étallondes* « forêt de pierres » (germ. **stān* « pierre »)...

-dalle « val, vallée » : *Dieppedalle* « vallée profonde »...

Certaines formes comme *-fleur*, que l'on trouve dans *Harfleur* « rivière grise », *Barfleur* « rivière du cap », *Honfleur* « rivière du tournant », ou comme *-beuf* dans *Criquebeuf* peuvent être trompeuses, car *-fleur* est l'évolution et l'adaptation d'un mot scandinave signifiant « crique, embouchure d'un fleuve » et *-beuf* celle d'un autre mot scandinave signifiant « abri ».

RÉCRÉATION

MÉFIONS-NOUS DES
TOPONYMES D'ORIGINE SCANDINAVE

Dans les toponymes d'origine scandinave, il faut se méfier de plusieurs formes, qui ne signifient pas ce que l'on croit deviner. Toutes les terminaisons suivantes sont-elles trompeuses ?

1. *bec* (dans *Caudebec*) (Seine-Maritime)
2. *mare* (dans *Hectomare*) (Eure)
3. *beuf* (dans *Lindebeuf*) (Seine-Maritime)
4. *dalle* (dans *Dieppedalle*) (Seine-Maritime)



Quelques mots aussi dans la langue courante

Si l'on peut à juste titre considérer les formes scandinaves dans les toponymes comme des éléments totalement fossilisés, on ne peut pas en dire autant des quelques dizaines de mots passés dans la langue française courante : chaque fois que l'on mange du *turbot* ou du *homard*, que l'on se tient devant un *guichet*, que l'on utilise un *harpon*, qu'on regarde tourner une *girouette* ou qu'on admire un *marsouin*, ce sont des mots scandinaves que l'on peut faire revivre à tout moment à l'intérieur de la langue française.

RÉCRÉATION

ANGLICISMES OU EMPRUNTS AU SCANDINAVE ?

Les cinq mots suivants sont des mots *français* d'origine scandinave, mais qui ne sont arrivés en français qu'à *travers l'anglais*, à l'exception d'un seul, qui a été emprunté directement au scandinave. Lequel ?

1. *cake* « gâteau au beurre et aux fruits confits » (angl. « gâteau » tout court)
2. *crawl* « nage avec battements de jambes et mouvements alternatifs des bras » (angl. « ramper »)
3. *varech* « algues rejetées par la mer » (angl. *wreck* « épave »)
4. *score* « résultat (d'un match) » (angl. « encoche », « vingtaine » ou « score »)
5. *steak* « tranche de viande grillée » (angl. « tranche de viande ou de poisson »)



Il s'agit le plus souvent d'un vocabulaire en relation avec la mer, ce qui rappelle la vocation maritime des Vikings. On remarquera, à ce propos, que le *marsouin* est, étymologiquement, un « cochon de mer » (on y devine l'anglais *swine* « cochon »), que la *risée*, dans le sens de « brusque rafale de vent », d'origine scandinave, concernait tout d'abord les plis de la voile (d'où l'expression française *prendre un ris*) et que *varech* était-il à l'origine un mot désignant une épave en mer (cf. anglais *wreck* « épave, naufrage »).

Mais le plus joli cadeau de la langue scandinave à la langue française est sans doute justement l'adjectif *joli*. Formé sur le nom

d'une fête païenne du milieu de l'hiver, *jul*, on le retrouve dans les pays nordiques pour désigner les fêtes de Noël : *God Jul* ! « Joyeux Noël ! »



Un bilan contrasté

En comparant les apports vikings à la langue française et à la langue anglaise, on ne peut que confirmer un bilan nettement en faveur de l'anglais, une langue qui aurait une tout autre allure si les Vikings ne l'avaient pas profondément transformée au cours des IX^e et X^e siècles.

Mais ce n'était rien auprès de ce qu'allaient lui apporter dès le milieu du XI^e siècle les Normands, ces autres Vikings qui avaient fait souche de l'autre côté de la Manche, en Normandie, et où la langue qu'ils parlaient était du latin transformé à la mode normande.

Les débuts d'une longue histoire à épisodes

Les contacts entre le français et l'anglais n'avaient pas commencé à Hastings (1066). Ils remontent en fait au début du XI^e siècle, car le roi Édouard le Confesseur (1002-1066), était, par sa mère Emma, le petit-fils d'un duc de Normandie, Richard sans Peur. Il avait lui-même été élevé en Normandie par des moines normands et parlait sans aucun doute leur idiome.

De plus, bien avant la bataille de Hastings, des monastères célèbres, comme l'abbaye du Bec-Hellouin en Normandie, attiraient des savants de toute la chrétienté et nombreux ont été ceux qui, comme Lanfranc de Pavie ou Anselme d'Aoste, sont devenus prieurs du Bec-Hellouin avant d'être nommés archevêques de Cantorbéry.

DU DUCHÉ DE NORMANDIE
AU ROYAUME D'ANGLETERRE

Rollon, chef normand, devient duc de Normandie
et vassal du roi de France Charles III
le Simple (911)

Guillaume I Longue Épée

Richard I sans Peur

Richard II le Bon

Emma

Ethelred II l'Immaturo
(966-1016)
roi d'Angleterre (979)

Robert le Diable

Guillaume
le Conquérant
(1027-1087)

Édouard II
le Confesseur
(1002-1066)

Enfin, aussi surprenant que cela puisse paraître, avec les marins scandinaves était progressivement arrivée dans le Bessin et le nord-ouest du Cotentin toute une population rurale anglaise ou anglicisée. Témoin de son origine britannique, la présence d'un vocabulaire anglo-scandinave dont on trouve encore des traces dans les usages locaux de Normandie : sous *forlenc* « langue de terrain de la taille d'un sillon », on retrouve l'anglais *furlong*, mesure agraire anglaise formée sur *furrow* « sillon ». De plus, *acre* a été la seule mesure agraire utilisée en Normandie du XI^e au XIX^e siècle, et elle n'est pas connue ailleurs en France alors qu'elle est en Angleterre la mesure agraire fondamentale.

1066, UNE ANNÉE QUI COMPTE

Il reste cependant que la conquête de l'Angleterre par Guillaume de Normandie, qui devient roi d'Angleterre en 1066, marque le début de relations encore plus intimes entre l'anglais et le français, prélude à des interférences réciproques prévisibles, chacune des langues se laissant imprégner par l'autre.

En fait, la réciprocité n'a pas été immédiate : pendant les siècles qui ont suivi la conquête, on s'aperçoit que seule la langue anglaise bénéficiera des apports linguistiques venus de France, alors que le français ne puisera réellement dans la langue anglaise qu'à partir du XVIII^e siècle. Cette apparente anomalie, résultat d'un sérieux décalage dans le temps, s'explique par l'histoire des deux pays, car l'histoire des langues est toujours inextricablement liée à celle des peuples qui les parlent.



En Angleterre les gens importants parlent normand

Avec l'arrivée massive des Normands aux commandes du pays dès le milieu du XI^e siècle, la situation linguistique de l'Angleterre avait connu un changement radical car les nobles et les prélats anglais s'étaient immédiatement vu confisquer leurs biens et leurs charges au profit des barons de Guillaume le Conquérant et des dignitaires ecclésiastiques venus de Normandie. De ce fait, alors que la population rurale et la masse des citoyens les plus modestes avaient continué à parler anglais, la cour et toute l'aristocratie, les gens de justice, les gens d'Église, tous les milieux influents continueront à parler leur idiome normand natal, avant que la langue du roi de France, le français, ne prenne le dessus durant plusieurs générations.

Une histoire d'amour qui se termine mal

En 1204, l'Angleterre perdra le duché de Normandie, après la romanesque histoire de Jean sans Terre, roi d'Angleterre, et fils cadet d'Aliénor d'Aquitaine et de Henry II. Amoureux de la belle Isabelle d'Angoulême, Jean sans Terre l'avait épousée en 1200 alors qu'elle était déjà fiancée à Hugues de Lusignan, héritier d'une puissante famille française du Poitou. Appelé comme arbitre par la famille Lusignan, le roi de France Philippe Auguste convoqua Jean sans Terre pour qu'il justifie sa conduite devant ses pairs. Ce dernier ayant refusé de se présenter devant le tribunal, la Cour de justice ordonna la confiscation de son duché, et, en 1204, Philippe Auguste envahit la Normandie.

Cela aurait pu sonner le glas des langues de France en Angleterre.

D'abord le normand

Mais la langue des envahisseurs avait déjà acquis une position de prestige en Angleterre, et cette langue avait pu dominer d'autant mieux outre-Manche que les rois d'Angleterre avaient été également ducs de Normandie jusqu'en 1204.

Les conquérants partageaient donc leur temps entre les domaines qu'ils possédaient de part et d'autre de la Manche : Henry II. qui était à la fois roi d'Angleterre, duc d'Anjou et du Maine et qui, par son mariage avec Aliénor d'Aquitaine, avait aussi de grandes possessions dans le sud-ouest de la France, passa en fait plus de temps en France qu'en Angleterre (cf. carte des POSSESSIONS DU ROI D'ANGLETERRE AU XII^e SIÈCLE). Mais la langue qu'il parlait était-elle alors le français ?

On peut en douter car, à cette époque, le français ne s'était pas encore répandu au-delà de la cour du roi de France.



La France dialectale

Dans la France multilingue du Moyen Âge, on parlait, selon les régions :

le *basque*, qui est la seule langue ayant survécu à la vague indo-européenne représentée par les Gaulois au milieu du 1^{er} millénaire av. J.-C. ;

le *breton*, une langue celtique apportée aux V^e et VI^e siècles par les populations chassées du pays de Galles et de Cornwall par les Angles et les Saxons venus du Continent ;

des langues germaniques (*flamand, francique lorrain et alsacien*).

De plus, la France connaissait également une quantité de dialectes issus du latin :

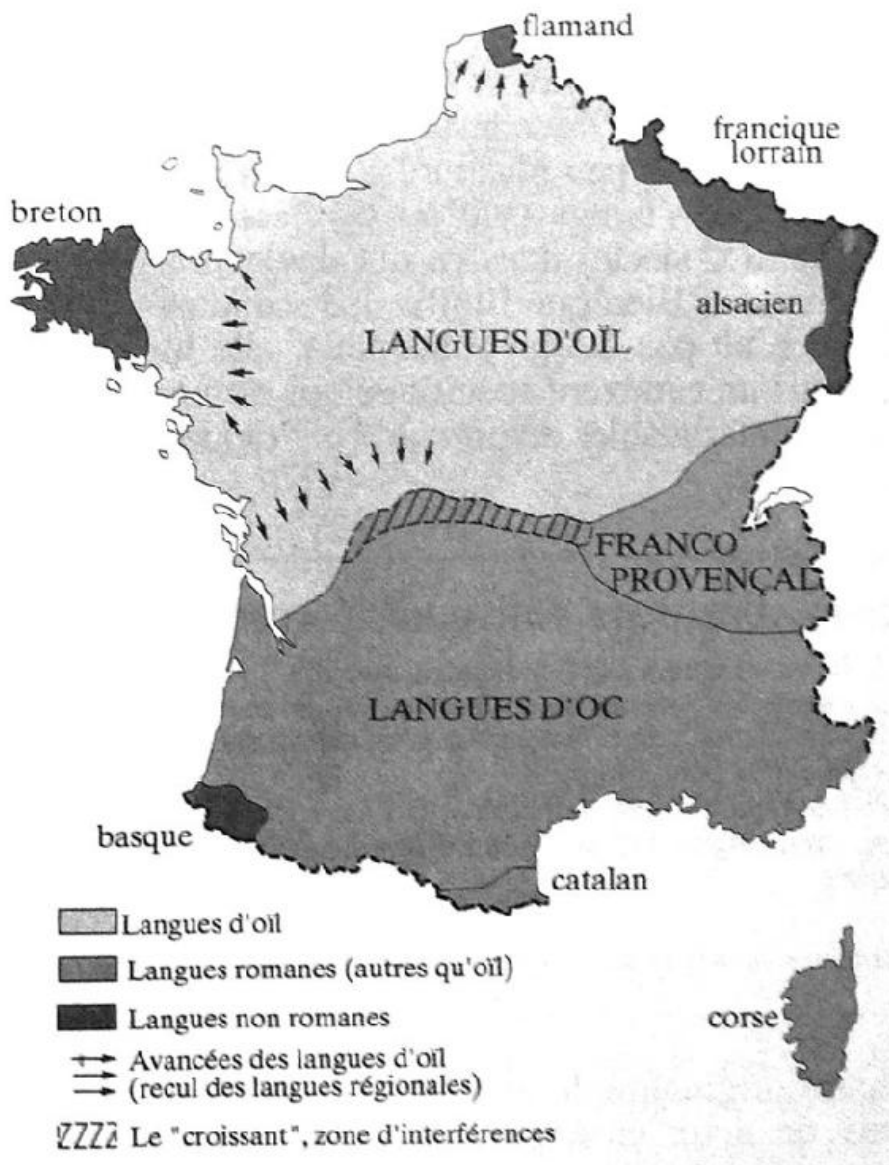
diverses variétés de la *langue d'oc*, ainsi que le *catalan* dans la moitié méridionale (le *corse* n'entrera en scène qu'après 1860) ;

des dialectes franco-provençaux dans l'est de la partie centrale ;

des dialectes d'oïl dans la moitié nord. L'un de ces dialectes d'oïl était le *normand* : précisément la langue de Guillaume le Conquérant et de ses barons (cf. CARTE).

CARTE DIALECTALE DE LA FRANCE

À la périphérie du territoire survivent des langues non issues du latin : le basque, langue pré-indo-européenne : le breton, langue celtique ; le flamand, le francique lorrain et l'alsacien, langues germaniques. Tout le reste du pays est le domaine des langues romanes : oïl dans la moitié nord, oc dans la moitié sud et franco-provençal à l'est de la partie centrale, catalan dans la partie orientale des Pyrénées, et corse.



C'est cette dernière langue, le normand – un dialecte d'oïl ayant évolué à sa manière après la chute de l'Empire romain –, qui introduira dans la langue anglaise les premiers mots venus de France.

Le dialecte normand

S'il est vrai que la base du normand est strictement latine, on peut aussi y reconnaître des influences dues aux invasions germaniques, exercées tout d'abord par les Saxons, essentiellement sur les côtes, puis par les Francs, comme on le constate pour l'ensemble du domaine d'oïl. Un peu plus tard s'étaient produites les incursions des Vikings (VIII^e et IX^e siècles), puis leur installation (X^e siècle) dans ce qui deviendra le duché de Normandie. Bien que l'influence scandinave sur le normand n'ait pas été prépondérante, elle lui confère néanmoins un caractère spécifique qui est une des originalités remarquables du normand par rapport aux dialectes voisins.

RÉCRÉATION

QUELQUES MOTS NORMANDS D'AUJOURD'HUI

1. *berça* « mouton » (cf. le français *bercail*)
2. *angobilles* « menus objets », « bas morceaux d'un porc »
3. *fale* « jabot, gorge » en parlant d'un animal (cf. *s'affaler*)
4. *floquet* « petit troupeau »

Parmi ces quatre mots normands, il y en a un d'origine gauloise, un d'origine latine et deux d'origine scandinave. Trouvez-les.



L'autre originalité du normand est qu'il fait partie à la fois de deux ensembles dialectaux d'oïl, qui se recouvrent partiellement : d'une part celui qui regroupe l'ensemble des dialectes d'oïl de l'Ouest et qui s'étend jusqu'à la limite des dialectes d'oc, au sud, et d'autre part celui du domaine d'oïl du Nord, qui va jusqu'à la frontière séparant les langues romanes du flamand de France et de Belgique, langue du domaine germanique.



La « ligne Joret »

Un trait phonétique très frappant, et qui se manifeste aussi dans la forme écrite des noms de lieux, permet à la fois de séparer le normand des dialectes d'oïl de l'Ouest et de le rapprocher du domaine d'oïl du Nord, d'où l'appellation de normanno-picard, en raison des affinités du normand et du picard. Ce trait identificateur est le maintien, dans le nord de la province, de la consonne latine (ou gauloise), sans modification, dans les mots en *ca-* [ka-] :

latin *calidum* > normand *caud* (français *chaud*)

latin populaire **camino* > normand *quemin* (français *chemin*)

latin populaire **piscare* > normand *pêquer* (français *pêcher*).

En Normandie, la ligne qui sépare les [k] (*vaque*, dans le nord de la province) des *ch* (*vache*, dans le sud de la province) a été établie pour la première fois en 1833 par le dialectologue Charles Joret. On la nomme la « ligne Joret ».

L'importance de cette ligne est confirmée par l'existence d'un nombre très important de toponymes en *-ville* au nord de celle-ci. En Seine-Maritime, le pourcentage de ces toponymes en *-ville* dépasse 30 % et, dans plusieurs cantons du nord du département de la Manche, il dépasse 80 %.

Elle marque aussi la limite de la région de plus grande fréquence des

noms de famille à article initial, tels que *Lefèvre* (le forgeron, l'artisan), *Lemonnier* (le meunier), *Letellier* (le fabricant de toile), *Langlois* (l'Anglais), *Lesage*, *Leroy*...

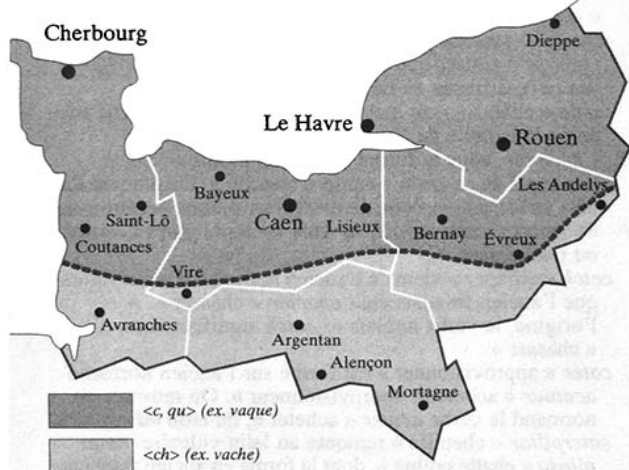


Les mots anglais venus du normand

Il y a bien d'autres traits phonétiques permettant de distinguer les parlers du nord de la Normandie de ceux du sud, mais si ce trait (la prononciation de *ca*) a été choisi, c'est surtout parce qu'on en retrouve des traces riches d'enseignement dans les emprunts de la langue anglaise aux parlers venus de France. On peut ainsi séparer de façon plus objective les emprunts anglais au normand (précoces et rares) des emprunts (ultérieurs et massifs) au français.

CARTE DE LA LIGNE JORET

Cette carte permet d'avoir une vision plus rapprochée de la ligne approximative de séparation entre, d'une part, le nord de la Normandie, où le [k] latin est resté [k] (ex. *quemin* « chemin ») et le [w] germanique est devenu [v] (ex. *viquet* « guichet »), et, d'autre part, le sud, où l'évolution a été la même qu'en français.



Le critère phonétique décrit ci-dessus (du *ca-* maintenu) permet en effet de reconnaître, jusque dans le vocabulaire anglais contemporain, que certains emprunts très anciens sont bien d'origine normande – et pas encore française. Ce n'est que plus tard qu'apparaîtront des formes comme *chapel*, *chair* ou *charge*, dont le *ch* montre qu'elles viennent du français.

Voici plusieurs exemples de mots anglais venus normand :

cabbage « chou » remonte à la forme normanno-picarde

caboche « tête », qui a délogé le vieil-anglais *cawel* « chou ». Toutefois, ce dernier n'a pas complètement disparu en anglais moderne puisqu'on le retrouve, en composition avec *flower*, dans *cauliflower* « chou-fleur »

canvas « toile », probablement du normanno-picard *canevas*, qui vient lui-même du latin *cannabis* « chanvre »

capon, « chapon » (poulet mâle châtré), vient du latin *capo*. Ce mot est à rapprocher du verbe latin *capulare* « couper »

captain « capitaine ». L'ancien français *chiefiain* (avec *ch-*) autorise à penser que *captain* a dû passer par une forme (en *ca-*), diffusée au nord de la ligne Joret

castle « château » est mentionné très tôt, à peine neuf ans après la bataille de Hastings, dans l'*Anglo-Saxon Chronicle*, sous la forme *castel*, du latin *castellum*, diminutif de *castrum* « camp retranché ». Comme on l'a déjà vu, cette dernière forme latine se retrouve, de façon un peu modifiée, dans les toponymes *Chester* ou *Gloucester*

catch « attraper » vient de l'ancien normand *cachier*, alors que l'ancien français était *chacier* « chasser ». À l'origine, le verbe anglais *to catch* signifiait aussi « chasser »

cater « approvisionner » est formé sur l'ancien normand *acatour* « acheteur, approvisionneur ». On retrouve en normand le verbe *acater* « acheter », du latin *ad captare*

caterpillar « chenille » remonte au latin vulgaire *catta pilosa* « chatte poilue », dont la forme en ancien français était *chatepelose* (avec *ch-*),

cattle « bétail », de l'anglo-normand *catel*, est issu du latin médiéval *capitale* « propriété », qui a donné le français *cheptel*. La restriction de sens au bétail bovin s'est faite en anglais vers le XVI^e siècle.

cauldron « chaudron », de l'anglo-normand *caudron* (le *l* a été réintroduit en anglais au XVI^e siècle), est issu du latin *calidarium*, dont le premier sens était « bain chaud »

causeway « chaussée » vient de l'anglo-normand, lui-même issu du latin vulgaire **calciata* (*via*) « chaussée » (mot à mot : voie dont le pavage était renforcé avec de la chaux)

kennel « chenil », de l'anglo-normand *kenil*, adapté du latin vulgaire **canile*, est dérivé de *canem* « chien »

Comme on le voit, tous ces mots venus de France portent très clairement dans leur forme même la marque de leur origine normande. Plus tard, le français étant devenu la langue de prestige en France, ce sont des mots français et non plus strictement normands dont nous trouverons des traces innombrables dans la langue d'outre-Manche (cf. L'ANGLAIS, POUR COMPRENDRE L'HISTOIRE DU FRANÇAIS).



TROIS SIÈCLES D'INTIMITÉ

C'est une longue histoire d'amour qui ne fait que commencer

L'expansion de la langue française avait en effet trouvé un terrain particulièrement favorable en Angleterre, où elle avait pu se prolonger pendant des siècles car les contacts entre les deux pays avaient été constamment renouvelés au plus haut niveau par des mariages royaux successifs, depuis Henry II d'Angleterre (1133-1189) jusqu'à l'avènement d'Edward IV (1461-1483). Jusqu'à cette date, aucun roi anglais n'avait pris femme en Angleterre et le choix des souverains, durant trois siècles, s'était toujours porté sur des épouses venues de France.

Les reines d'Angleterre venues de France ont donc sur ce point joué un rôle non négligeable, ne serait-ce que par les possessions qu'elles apportaient dans leur corbeille de mariage. De ce fait, les rois d'Angleterre possédaient aussi de vastes territoires sur le Continent, de l'autre côté de la Manche.

Tout avait commencé en 1152 avec le mariage d'Aliénor d'Aquitaine, précédemment épouse du roi de France Louis VII, avec Henry II Plantagenêt, qui deviendra roi d'Angleterre deux ans plus tard, en 1154.

Trois de leurs fils, Henry le Jeune, Richard Cœur de Lion et Jean sans Terre choisiront aussi leurs épouses en France : Henry le Jeune épousera en 1160 Marguerite de France, fille de Louis VII et de sa seconde épouse Constance de Castille, Richard Cœur de Lion épousera Bérengère, fille du duc de Navarre, et Jean sans Terre épousera Isabelle d'Angoulême en 1200 (cf. UNE HISTOIRE D'AMOUR QUI SE TERMINE MAL).

DES REINES D'ANGLETERRE VENUES DE FRANCE

Pendant 300 ans, de Henry II (1152) à Henry VI (1445), tous les rois d'Angleterre sans exception ont épousé des reines choisies en France :

Henry II Plantagenêt (1133-1189) épouse en 1152 **Aliénor d'Aquitaine**

Henry le Jeune (1155-1183) épouse en 1160 **Marguerite de France**, fille de Louis VII, roi de France

Richard Cœur de Lion (1157-1199) épouse en 1191 **Bérengère**, fille du duc de Navarre

Jean sans Terre (1167-1216) épouse en 1200 **Isabelle d'Angoulême**

Henry III (1207-1272) épouse en 1236 **Éléonore**, fille du comte de Provence

Edward Ier (1239-1307) épouse en 1299 **Marguerite de France**, fille de Philippe le Hardi, roi de France

Edward II (1284-1327) épouse en 1308 **Isabelle de France**, fille de Philippe le Bel,

roi de France

Edward III (1312-1377) épouse en 1328 **Philippa**, fille du comte de Hainaut

Richard II (1367-1399) épouse en 1396 **Isabelle de France**, fille de Charles VI, roi de France

Henry IV (1347-1413) épouse, en secondes noces, en 1403, **Jeanne**, fille du roi de Navarre

Henry V (1387-1422) épouse en 1420 **Catherine de Valois**, comtesse du Vexin et fille de Charles VI, roi de France

Henry VI (1421-1461) épouse en 1445 **Marguerite**, fille du comte d'Anjou.

Et, près de deux siècles plus tard,

Charles Ier (1600-1649) épousera en 1625 **Henriette-Marie**, fille d'Henri IV de France, et sœur de Louis XIII.

Rappelons par ailleurs qu'Edward III, fils de Jean sans Terre, avait épousé en 1328 Philippa, fille du comte de Hainaut, qui avait eu pendant huit ans pour secrétaire le chroniqueur français Jean Froissart qui, pendant son séjour en Angleterre, avait commencé à recueillir des matériaux pour sa chronique de la guerre de Cent Ans (cf. carte des POSSESSIONS DU ROI D'ANGLETERRE AU XII^e SIÈCLE).

On comprend dès lors que le français devait régner sans partage à la cour d'Angleterre, et cette situation se prolongera sans discontinuer jusqu'au début du xv^e siècle. Après la défaite d'Azincourt (1415), le traité de Troyes (1420) reconnaissait Henry V d'Angleterre comme héritier du royaume de France. C'est la même année qu'Henry V épouse Catherine de Valois, fille de Charles VI, roi de France, mais à partir de cette date, la situation va changer pour la langue française en Angleterre car Henry V sera le premier roi d'Angleterre à utiliser l'anglais dans les documents officiels.

En portant une attention particulière à l'encadré DES REINES D'ANGLETERRE VENUES DE FRANCE, on se rend compte que, pendant trois siècles d'affilée, treize reines venues d'Aquitaine, du Vexin, d'Anjou, de Provence, du Hainaut et de Navarre avaient largement contribué à assurer la continuité de la présence de la langue française à la cour d'Angleterre.

Mais qu'en était-il du côté français ?



La réciproque n'est pas vraie

En France, l'anglais n'avait pas bénéficié de circonstances aussi favorables pour s'imposer à la cour du roi comme langue de prestige. Les seules alliances entre les cours de France et de Grande-Bretagne n'auront lieu qu'au xvi^e siècle :

Louis XII, roi de France, épouse, en 1514, **Mary**, sœur d'Henry VIII d'Angleterre (1491-1547),

En 1558, le roi de France **François II** épouse **Marie Stuart**, reine d'Écosse
Beaucoup plus tard, en 1661, **Philippe d'Orléans**, frère de Louis XIV, épousera sa cousine, **Henriette-Anne**, fille de Charles I^{er} d'Angleterre (1600-1649). Cette dernière est surtout connue grâce à l'oraison funèbre de Bossuet au cours de laquelle il prononça son célèbre « Madame se meurt, Madame est morte ! » (mariée à *Monsieur*, frère du roi, elle avait droit au titre de « *Madame* »).

POSSESSIONS DU ROI D'ANGLETERRE AU XII^e SIÈCLE

Elles s'étendent de part et d'autre de la Manche car Henry II Plantagenêt (1133-1189) est roi d'Angleterre, mais il hérite de son père, Geoffroy Plantagenêt, de l'Anjou, du Maine et de la Touraine, et de sa mère Mathilde, petite-fille de Guillaume le Conquérant, du duché de Normandie. Grâce à son mariage avec Aliénor, ses possessions s'étendent au Poitou, à l'Aquitaine, au limousin et aux provinces limitrophes, tandis que son fils Geoffroy épousera Constance, duchesse de Bretagne, en 1182.





La langue venue de France s'était imposée dans la noblesse

L'arrivée à la cour d'Angleterre d'Aliénor d'Aquitaine, après l'annulation de son mariage avec le roi de France Louis VII et son union, au cours de la même année 1152, avec le roi d'Angleterre Henry II Plantagenêt, allait être déterminante pour l'introduction et le renforcement de la présence de la langue française en terre britannique, où les institutions mêmes prendront modèle sur celles de la France.

Les comptes de l'État sur un tapis

En Grande-Bretagne, jusqu'à nos jours, le ministre des Finances est appelé *Chancellor of the Exchequer* « Chancelier de l'Échiquier ». Ce nom remonte à une cérémonie du haut Moyen Âge où, sur le modèle de ce qui se faisait en Normandie, tous les petits fonctionnaires d'Angleterre se rendaient deux fois par an à Londres ou à Winchester, où était déposé le Trésor royal, pour y participer à une sorte de tribunal financier.

DU GARDIEN DE LA GRILLE À CELUI DES FINANCES

Le mot *chancellor* « chancelier », qui est aujourd'hui le nom du ministre des Finances de Grande-Bretagne (*Chancellor of the Exchequer*), a pénétré très tôt en Angleterre, à l'époque d'Édouard le Confesseur, c'est-à-dire avant même l'arrivée de Guillaume le Conquérant. Le terme désignait à l'origine le secrétaire du roi, avant de devenir le nom du plus haut dignitaire de la Cour de justice. Ce terme remonte au latin *cancellarius*, qui désignait à Rome celui qui gardait la grille (*cancellus*), passage obligé pour accéder au Tribunal.

La cérémonie se déroulait autour d'une table recouverte d'un drap noir quadrillé (comme une table de jeu d'échecs, d'où *exchequer*, ancien mot pour désigner l'échiquier en anglais), qui servait de table à calculer. Elle était divisée en sept colonnes : chacun des jetons placés sur la première colonne représentait un denier, et leur valeur augmentait progressivement jusqu'à la septième, qui culminait à 10 000 livres. Cet échiquier facilitait la tenue des comptes et c'est seulement ensuite que l'argent était déposé dans les coffres royaux.

L'utilisation de cet échiquier en tissu n'est plus aujourd'hui qu'un souvenir de la lointaine époque normande, toujours présente dans le nom du ministre des Finances (*Chancellor of the Exchequer*).

Les premiers emprunts au français

Parmi les mots français le plus anciennement entrés dans la langue anglaise – dès le début du XII^e siècle –, il y a *proud*, aujourd'hui « fier »,

mais qui signifiait « vaillant » au Moyen Âge (cf. *prud* en vieux-français, devenu *preux*), *tower* « tour » ainsi que *prison*, mais aussi *bacon*. Ce dernier mot, que l'on prend aujourd'hui pour un anglicisme en français, est au contraire une forme que l'anglais a empruntée très tôt à l'ancien français *bacon* « viande de porc, flèche de lard salé », un mot de la vie quotidienne que le français avait lui-même précédemment emprunté au germanique ancien.

Une avalanche de mots français

Nous sommes à l'époque dite du « moyen-anglais », qui s'étend approximativement de la conquête normande jusqu'à la fin du ^{xv}^e siècle : celle d'un apport vraiment massif de mots français à la langue anglaise. Ces mots anglais sont intéressants à plus d'un titre :

leur forme a parfois gardé des traces de l'ancienne langue venue de France, écrite et orale, comme certaines consonnes (le *s* de *forest* « forêt ») ou certaines voyelles et diphtongues (*veil* « voile », *prey* « proie », *leisure* « loisir ») ;

leur sens est souvent resté celui que le mot avait en français au moment où il a été emprunté par l'anglais ;

les domaines d'emploi, qui sont surtout ceux de la vie sociale et intellectuelle mais aussi dans certains cas ceux des usages domestiques et alimentaires, révèlent l'omniprésence du français dans l'anglais de cette époque.

RÉCRÉATION

MÉFIONS-NOUS DES APPARENCES. VRAI OU FAUX ?

1. **parrot** « perroquet » vient de **Pierrot**, diminutif de **Pierre**
2. **crayfish** (ou **crawfish**) « écrevisse » est formé sur **fish** « poisson »
3. **slate** « ardoise » vient de l'ancien français **esclat**
4. **pattern** « modèle » vient de l'ancien français **patron** « modèle »



Les commentaires qui suivent, sur la forme des mots, leurs sens et leurs domaines d'emploi, permettent d'apprécier sur pièces ce qui vient d'être avancé.

Pour savoir comment on prononçait le français

Quand les petits Français apprennent les règles d'emploi de l'accent circonflexe dans l'orthographe française, on leur dit que ce « petit chapeau » remplace une consonne disparue, et que cette consonne était le plus souvent un *s*. Mais il faudrait, pour bien s'en rendre compte, avoir sous les yeux des textes antérieurs à la réforme de l'orthographe de 1740, date à laquelle l'Académie supprima plus de dix mille *s* internes.

Il est peut-être plus simple de regarder la forme des mots que

l'anglais a empruntés au français au Moyen Âge : cet s y figure bel et bien encore aujourd'hui et, pour la plupart d'entre eux (mais pas pour tous, car à l'époque de la Renaissance latinisante, l'anglais a rétabli dans l'orthographe bon nombre des s étymologiques), sa présence témoigne – à l'écrit et à l'oral – de la manière dont ces mots se prononçaient à l'époque où ils sont entrés en anglais. Ils sont trop nombreux pour être tous cités, mais en voici quelques dizaines, où l'on remarquera que la règle de l'accent circonflexe dans l'orthographe française souffre quelques exceptions (cf. encadré ci-dessous).

**UN « S » DÉFUNT EN FRANÇAIS
ET VIVANT EN ANGLAIS**

En français, c'est à la fin du XIII^e siècle que n'a plus été prononcée la consonne s lorsqu'elle était suivie d'une autre consonne dans la même syllabe. C'est donc avant son élimination de la prononciation – et donc en principe avant la fin du XIII^e siècle – que les mots suivants ont été empruntés par l'anglais. (Les mots anglais ont été imprimés en italique.)

I

II

III

IV

Les aléas de l'orthographe et de la prononciation

Les esprits curieux qui auront jeté un coup d'œil un peu appuyé sur l'encadré UN « S » DÉFUNT EN FRANÇAIS ET VIVANT EN ANGLAIS, se seront peut-être demandé pourquoi cette liste a été divisée en deux parties principales (I et II), tandis que *custom* et *custard* ont été mis à part (III et IV).

Cela s'explique (pour I et II) par la forme écrite que prennent ces mots français – jusqu'aux récentes propositions de rectifications de l'orthographe de 1990 : au s de l'anglais correspond un accent circonflexe français (*prêtre*, *tempête*...) dans la partie I, tandis que dans la partie II, c'est un é du français auquel il faut penser (*épice*, *éponge*...). En français, c'est à partir de 1740 que l'accent aigu a été systématiquement noté, en remplacement de *es-*, comme par exemple dans *dépît* (ancien français *despît*).

Si le mot anglais *custom* a été placé à part, c'est parce que la forme française qui est à l'origine de ce mot a connu des modifications successives. Sa forme écrite, en ancien français, était *custume* (c'est la forme que l'on trouve dans la *Chanson de Roland*). Le mot s'est ensuite écrit *coustume*, puis, comme on pouvait s'y attendre, *coutume* (avec un

accent circonflexe). Mais en 1762, l'Académie supprimera cet accent circonflexe, sans toutefois expliquer sa décision.

Enfin, *custard* est une curiosité culinaire inattendue, puisque ce mot, qui vient du vieux français, a pour base *crouste* « croûte » ce qui indique qu'une *custard* était à l'origine un pâté dont une partie formait une croûte. C'était une sorte de tarte, que l'on remplissait de viande ou de fruits, en y incorporant de la sauce ou du lait. Or, depuis le début du XVII^e siècle, *custard* ne désigne plus en anglais qu'une crème épaisse, une sorte de flan à base d'œufs battus dans du lait, et n'a plus rien d'un pâté en croûte.

RÉCRÉATION

PERDUS PAR UNE LANGUE, RÉCUPÉRÉS PAR L'AUTRE

1. Les mots **chiche** « avare » et **noces** « mariage » ont existé en moyen-anglais. Vrai ou faux ?
2. Le mot anglais **guile** « fourberie, ruse » vient de l'ancien français **guile** « fraude, fourberie, ruse ». Vrai ou faux ?
3. Le mot **baboon** « babouin » est un emprunt de l'anglais à l'ancien français. Vrai ou faux ?
4. Le mot anglais **toast** vient du verbe *toster* « griller, rôtir » de l'ancien français. Vrai ou faux ?



L'anglais : une bonne introduction à l'ancien français

Observer de près le vocabulaire anglais, c'est aussi apprendre à mieux connaître l'ancien français, comme on peut le constater dans la liste suivante :

Cette liste appelle plusieurs remarques, en particulier sur des modifications de sens survenues ultérieurement en français, où *forain* ne signifie plus « étranger » mais « qui se rapporte à une foire » et où *grief* a perdu son sens premier (« chagrin ») pour acquérir celui de « motif de mécontentement ».

D'autre part, *soulace*, *conceler*, *estriver*, *gone*... n'ont pas survécu en français moderne.

Enfin, pour la « tante », c'est également l'anglais qui est resté le plus proche de la forme de l'ancien français, *ante*, où cette forme représentait l'évolution phonétique normale du latin *amita* « sœur du père, tante paternelle ». On pense que la forme française moderne *tante* est due à une déformation enfantine, alors que l'anglais *aunt* est resté une fois encore fidèle à l'ancien français. Tous ces exemples montrent qu'il ne faut pas s'étonner de constater que les étudiants anglais ont plus de facilité que les étudiants français pour comprendre l'ancien français.

RÉCRÉATION

QUI A DONNÉ L'AUTRE ?

Voici six mots qui sont aujourd'hui employés en anglais et en français : trois sont d'origine française et trois sont d'origine anglaise. Rendez à César...

1. *challenge* 2. *drain* 3. *film* 4. *loquet* 5. *bacon* 6. *corner* (au football)



Les surprises de l'étymologie

S'il est un adjectif anglais pour lequel on n'imaginerait pas qu'il est d'origine française, c'est bien *eager*, qui signifie « très désireux de ». Or il suffit de consulter n'importe quel dictionnaire étymologique d'anglais pour apprendre que *eager* est un emprunt à l'ancien

français *egre* « aigre », lui-même issu du latin *acer* « pointu ». Mais alors que le français s'en est tenu au premier sens (« aigre »), l'anglais l'a abandonné au début du XIX^e siècle pour faire de *eager* un adjectif ne pouvant qualifier qu'un être humain dont le désir est très « aigu ».

RÉCRÉATION

VERDIGRIS

1. Pouvez-vous reconnaître la forme française qui se cache sous le mot anglais *verdigris* ?
2. La dernière partie de ce mot est :
 - A. la couleur grise ?
 - B. une déformation d'un nom de pays ?
 - C. une autre façon d'écrire le mot *grès* ?



Des emprunts au français dans tous les domaines

Si l'on cherche à classer les emprunts de l'anglais au français qui se sont multipliés aux XIII^e et XIV^e siècles, on se rend compte qu'ils se manifestent dans les domaines les plus variés, en particulier de façon massive dans ceux de la justice et des institutions, mais aussi dans celui des usages plus quotidiens (cf. la liste suivante, où la date de

première attestation écrite est indiquée après le mot).

LA LOI ET LA SOCIÉTÉ

assizes, XIII^e s. « assises », désigne la cour siégeant à intervalles réguliers pour les affaires civiles et criminelles

franchise, XIII^e s. : après avoir signifié « liberté » en général, le mot s'était spécialisé ultérieurement dans le sens de « privilège légal particulier », et, au XVIII^e s., dans celui de « droit de vote ». Il fait aujourd'hui partie du vocabulaire du commerce, avec le sens de « droit accordé par une entreprise d'utiliser sa marque, ou son savoir-faire, par contrat »

judge et *jurisdiction*, XIII^e s., « juge » et « juridiction ». Ces deux mots remontent au latin (*jus* « loi » + *dicere* « dire »), le juge étant étymologiquement celui qui « dit la loi »

RÉCRÉATION

QUELS MOTS FRANÇAIS SOUS CES MOTS ANGLAIS ?

Les mots anglais

1. *proud* « fier » 2. *fumace* « chaudière » 3. *country* « campagne » 4. *wait* « attendre » viennent tous du français.

Pouvez-vous retrouver les mots français dont ils sont issus ?



joust, XIII^e s., « joute », combat entre deux chevaliers à cheval

leisure, XIII^e s. Après avoir signifié « permission de faire quelque chose », ce mot désigne aujourd'hui « le temps libre » et « l'utilisation du temps libre à sa guise »

marry, *marriage*, XIII^e s. En ancien français, *mariage* désignait soit le mari, soit les biens des époux.

parliament, XIII^e s. Le mot *parlement*, en ancien français, signifiait « conversation ». En anglais, c'est devenu « le lieu de discussion » et le terme a ensuite pris le sens actuel de « la plus haute législature » comprenant le roi (ou la reine), la Chambre des lords et la Chambre des communes.

exile, XIII^e s. « bannissement, exil ».

heir, XIII^e s. « héritier » (le mot vient de l'ancien français *heir*)

to obey, XIII^e s. « obéir »

to summon, XIII^e s., « convoquer ». Le verbe en ancien français était *semondre* et signifiait « inviter à faire quelque chose ». De ce verbe, que l'on trouve encore chez George Sand avec le sens d'« inviter à une noce », il ne reste plus aujourd'hui en français que le participe substantivé *semonce*, qui n'a pris le sens de « réprimande » qu'au XVII^e siècle

RÉCRÉATION

HEIR : UNE EXCEPTION

Il y a, outre *heir*, d'autres mots anglais où le **h** à l'initiale ne se prononce pas. Combien y en a-t-il dans la liste suivante, et lesquels ?

habbyr
houlkoon



LE COMMERCE

to *bargain*, XIV^e s. « marchander », de l'ancien français *bargaignier* « hésiter », aujourd'hui *barguigner*

to *profit*, XIV^e s. « profiter », « faire des profits »

to *pay*, XII^e s. « payer ». Ce verbe, qui vient de l'ancien français *paier* (formé sur la racine de *paix*), a gardé jusqu'à la fin du XV^e s. le sens de « apaiser », aussi bien en français qu'en anglais

merchant, XIII^e s. « marchand »

debt, XIII^e s. « dette » a été emprunté sous la forme *det*, qui était celle de l'ancien français, elle-même plus tard relatinisée en *debte*. La forme écrite de l'anglais est *debt* au XVI^e s., alors que le français reprenait un peu plus tard une graphie plus conforme à la prononciation, *dette*. Remarquons que le *b* de *debt* n'est jamais prononcé en anglais.

affair, XIII^e s. « affaire », qui vient de à *faire*. La graphie *affair*, établie par Caxton au XV^e s., a été décidée sur le modèle du français *affaire*. Mais si le mot anglais *affair* s'emploie souvent dans le même sens qu'en français, il peut aussi conduire à des quiproquos, en particulier lorsqu'il prend le sens qu'il a dans (*love*) *affair* « liaison amoureuse ». Le mot *affair* devient alors ce que les linguistes appellent un *faux ami*, c'est-à-dire un mot dont la forme est identique ou très semblable dans les deux langues, mais qui a développé des sens différents dans chacune (cf. chapitre EXCURSION AU PAYS DES « FAUX AMIS »)

money, XIII^e s. Transmis par le français à l'anglais, ce mot remonte au latin *Moneta*, surnom de la déesse Junon et nom du temple où elle était adorée et près duquel avait été installé l'hôtel de la monnaie à Rome. Il faut rappeler en outre que fr. *monnaie* et angl. *money* ne sont pas des équivalents : fr. *monnaie* correspond à (*small*) *change* en anglais et angl. *money* correspond en français à *argent* (servant à payer).

LA VIE DOMESTIQUE

chain, XIII^e s. « chaîne »

curtain, XIII^e s. « rideau », est une évolution de la prononciation à partir de l'ancien français *cortine* « rideau de lit »

cushion, XIV^e s. « coussin ». En ancien français, le mot était *coissin*

closet, XIV^e s. « placard ; cabinet », de l'ancien français *closet* « petit enclos »

to *dress*, XIV^e s. « habiller ». À l'origine, ce verbe signifiait « mettre droit ».

kerchief, XIII^e s. vient de l'ancien français *couvre chief* « foulard sur la tête ».

kerchief a aujourd'hui disparu de l'usage anglais, et on ne le retrouve plus que dans le nom composé *handkerchief* « mouchoir ». Ce n'est pas le cas de *napkin* « serviette de table », toujours vivant.

Ces deux mots anglais, *napkin* et *apron*, sont des sortes de doublets car ils viennent tous deux du français **napperon**, mais par des chemins très différents.

Napkin « serviette » est un hybride moitié français, moitié germanique, construit sur le français **nappe**, avec un diminutif germanique **-kin**.

Pour que napperon devienne **apron**, il a fallu se tromper sur le sens à donner au premier **n** de napperon, qui a été pris pour le **n** de liaison avec l'article indéfini un : **un napperon** a été perçu comme **un apperon** d'où, en anglais, **an apron**.

petticoat, XIII^e s. actuellement « jupon », mais le mot *coat*, tout comme *cotte* en ancien français, désignait à l'origine une sorte de tunique longue à manches, qui était portée par les hommes. Noter que *petty* est aussi un emprunt à l'ancien français et signifiait alors « de peu de valeur ».

blanket, XIII^e s. « couverture », de l'ancien français *blanquette* « couverture de drap blanc ».

towel, XIII^e s. « serviette », de l'ancien français *toaille* « serviette », aujourd'hui disparu et qui était issu d'une forme germanique en relation avec le lavage (cf. le suédois *tvl* « savon »).

chair, XIII^e s. « chaise » La forme ancienne en français était effectivement *chaiere*, ce qui explique la forme *chair* en anglais, et ce n'est qu'au XVI^e s. que la forme *chaise* l'a remplacée en français commun, tandis que la forme *chaire* (dans le sens de « chaise ») se maintenait régionalement, par exemple dans les parlers d'oïl de l'Ouest

pantry, XIII^e s. « garde-manger », vient de l'ancien français *paneterie* « lieu où l'on garde le pain ».

LA NOURRITURE

flour, XIII^e s. « farine », s'est écrit *flower* jusqu'au XVIII^e s. (cf. en français la *fine fleur* « la partie la plus fine du grain de blé moulu »).

mustard, XIII^e s. « moutarde », de l'ancien français *moustarde*, condiment fait à partir de graines mêlées à du moût de raisin.

grape, XIII^e s. « raisin », de l'ancien français *grape* « grappe de raisin », qui a remplacé le vieil-anglais *winberige*, littéralement « baie à vin ».

claret, XIV^e s. Ce mot, de l'ancien français *claret*, qualifiait au XII^e siècle un vin additionné de miel et d'épices aromatiques. C'est au XVII^e siècle que le mot *claret* a désigné le vin rouge en Angleterre. Comme, à cette époque, la plupart du vin importé en Angleterre venait du sud-ouest de la France, *claret* a fini par se spécialiser dans le sens de « vin de Bordeaux ».

cellar, XIII^e s. « cave à vin, cave à provisions ».

butler, XIV^e s. « maître d'hôtel », de *bouteiller* « sommelier ».

to mince, XIV^e s. « couper fin », du verbe *mincier* « émincer, couper en petits morceaux ».

stew, XIV^e s. « ragoût », mais le sens originel était « bain de vapeur » (cf le verbe *étuver*, de l'ancien français *estuver* « tremper dans un bain chaud »).

pork, *mutton*, *beef*, *veal*, XIII^e s. respectivement pour la viande de porc, d'agneau, de bœuf, de veau, par opposition avec les noms des animaux sur pied : *pig*, *sheep*, *ox*, *calf* d'origine germanique.

sugar, XIII^e s. Introduit en anglais par l'ancien français, ce mot vient en dernière analyse du sanskrit, mais il était d'abord passé par l'arabe, le latin médiéval et l'italien. La prononciation anglaise de la première consonne de

ce mot (un peu comme le *ch* de *chou* en français) est une indication de la prononciation probable du *s* en ancien français.

to toast, XIV^e s. « rôtir », est un emprunt à l'ancien français *toster* « griller, rôtir ».

Des mots qui n'ont plus le même sens

Au Moyen Âge, de nombreux noms, verbes et adjectifs anglais empruntés à l'ancien français n'ont pas toujours gardé en anglais le sens qu'ils avaient en ancien français et, parfois, ils ont développé un nouveau sens que le français ne connaît pas. Dans les deux cas, ces mots constituent de bons exemples de « faux amis ». On trouvera ci-après un petit guide des « faux amis » qui, comme on s'en doute, regroupe des mots dont la forme est proche ou identique dans les deux langues mais dont le ou les sens sont toujours différents.



EXCURSION AU PAYS DES « FAUX AMIS »

Une maxi-récréation pleine de « mots trompeurs »

Ce petit guide pratique n'est qu'un banal dictionnaire bilingue, mais il peut aussi avoir une autre fonction, un peu ludique. Le jeu consiste à partir de la forme anglaise de la colonne de gauche (en *italique gras*), en cachant la colonne de droite. Il s'agit tout d'abord de deviner la forme française avec laquelle les erreurs d'interprétation sont fatales, ce qui est un jeu d'enfant (par exemple le mot anglais *achieve* face au mot français *achever*). Il faut ensuite chercher une traduction adéquate en français de la forme anglaise, ce qui n'est pas du tout évident (*achieve* se traduira plus exactement par *accomplir* ou *réussir*). La solution se trouve dans les commentaires de la colonne de droite, où les formes françaises sont en **romain gras** afin de les distinguer des formes anglaises en *italique gras*.

« ACTUALLY, PRESENTLY, EVENTUALLY » : ATTENTION, DANGER !

Voici trois adverbes particulièrement trompeurs, car :

en fait, en réalité	correspond au français	<i>actually</i>
bientôt		<i>presently</i>
finaleme ^{nt}	...	<i>eventually</i>
Inversement, il faudra aussi se méfier de :		
<i>currently</i>	qui correspond à l'anglais	actuellement
<i>now, nowadays</i>		présentement
<i>possibly</i>	...	éventuellement

RÉCRÉATION

MÉFIONS-NOUS DE LA GRAPHIE <CH>

En anglais, cette graphie se prononce généralement **tch**, comme dans **church**, mais dans de nombreux mots d'origine française, elle se prononce comme en français. C'est le cas de **chandelier** et d'une bonne centaine d'autres mots anglais empruntés au français.

Parmi les mots suivants, quels sont ceux où le groupe **ch** se prononce en anglais comme le **ch** de **cheval** ou de **chien** ? (il y en a huit)



RÉCRÉATION

DEMAND : ATTENTION ! L'ACCENT EST SUR LA 2^e SYLLABE

Dans les deux listes ci-dessous, on a classé les mots selon la place de l'accent sur la première ou la deuxième syllabe, mais quelques intrus se sont glissés parmi eux. Il y en a 3 dans la liste de gauche et 3 dans la liste de droite. Trouvez-les.



**DEUX FAUX AMIS
DANS UNE SEULE PHRASE**

« A miser grows rich by seeming poor, an extravagant man grows poor by seeming rich. »

« Un homme avare devient riche en ayant l'air d'être pauvre ; un homme dépensier devient pauvre en ayant l'air d'être riche. »

Shakespeare

**L'ADJECTIF « GENTIL » ET SON ABONDANTE
DESCENDANCE EN ANGLAIS**

En ancien français, **gentil** signifiait « noble, bien né » (cf. latin *gens*) et c'est avec ce sens que cet adjectif est tout d'abord passé en anglais sous la forme **gentle**, que l'on retrouve par exemple dans **gentleman**. Bien plus tard – au xvi^e siècle – cet adjectif **gentle** a été ré-emprunté par l'anglais, cette fois sous la forme **genteel** et avec le sens de « distingué, élégant », cependant que **gentle** prenait le nouveau sens, qu'il a encore le plus souvent de nos jours, de « doux, aimable, sans rudesse ».

Mais le mot français **gentil** n'avait pas fini de proliférer car il est aussi à l'origine de **jaunty** « enjoué, désinvolte », emprunté par l'anglais au xvii^e siècle et dont la forme semble bien être une tentative d'imitation de la prononciation française de **gentil**.

RÉCRÉATION

UN SEUL « BON » AMI

Voici cinq couples anglo-français candidats aux interprétations erronées. Il s'y trouve un seul « bon » ami au milieu de « faux » amis. Découvrez-le.

FRANÇAIS

joli

forêt

éventuellement

physicien

casserole

ANGLAIS

jolly

forest

eventually

physician

casserole



RÉCRÉATION

EN ANGLAIS, IL Y A

PRUNE ET PRUNE

En dehors du nom **prune**, qui désigne le **pruneau**, il existe un verbe **to prune**, bien connu des jardiniers, et qui signifie « tailler, élaguer ».

Ce verbe est-il d'origine germanique ou d'origine latine, par l'ancien français ?



**ANGLAIS NICKNAME ET
FRANÇAIS LICORNE, QUEL RAPPORT ?**

À première vue, aucun. Et pourtant, on peut en trouver un si l'on pense à la formation de ces deux mots, tous deux dus à des erreurs d'interprétation.

En effet, on a dit **licorne** après avoir entendu **unicorn** (animal plus ou moins fabuleux à une corne) en croyant qu'il s'agissait d'**une icorne** avec l'article indéfini, d'où **l'icorne** avec l'article défini. La confusion était alors possible à l'oreille entre **l'icorne** et **licorne**, d'où la **licorne**.

C'est le même phénomène qui est à l'origine de **nickname** en anglais car la forme initiale est **an ekename** « un nom ajouté » (de **to eke** out « ajouter »). L'article indéfini a bientôt cessé d'être identifié comme tel, d'où **a nekename**, écrit plus tard **nickname** « surnom ».

**« VERSATILE » : LE PLUS
FAUX DES FAUX AMIS**

Être versatile, en français, c'est être une girouette, ne pas savoir ce qu'on veut, changer d'avis sans raison apparente, tandis que *versatile* en anglais qualifie une personne aux talents divers, ou un matériau exceptionnel, polyvalent, aux usages multiples.

Réflexions sur les « faux amis »

Les quelques dizaines de « faux amis » de la liste qui vient d'être commentée ne constituent qu'un échantillon des centaines que l'on pourrait recueillir, comme l'ont fait de nombreux professeurs de langue française ou de langue anglaise, bien conscients des quiproquos ou des situations inconfortables pouvant naître, par exemple, de la méconnaissance du sens de *demand* en anglais (= « exiger » et non pas « demander »), de *fastidious* (= « difficile » et non pas « fastidieux ») ou encore de *truculent* (= « agressif » et non pas « truculent »).

Ce petit guide des « faux amis » présentait la particularité de réunir,

si l'on peut dire, les vrais « faux amis », c'est-à-dire des mots qui, tout en se ressemblant beaucoup, n'ont pratiquement jamais le même sens en anglais et en français.

Les « faux amis » à moitié « faux »

Mais il existe aussi – ce sont en fait les plus nombreux – des couples de mots de formes voisines, voire identiques, mais qui ne sont des « faux amis » que pour certains de leurs sens : par exemple, *chain* en anglais et chaîne en français s'emploient avec le même sens pour une chaîne en or (*gold chain*), mais alors que chaîne peut aussi s'appliquer à la télévision en français, *chain* ne le peut pas en anglais (où l'on dit *channel*).

À la recherche des « bons amis » partiels

C'est la raison pour laquelle une recherche complémentaire s'imposait. Afin d'éviter les difficultés inhérentes au degré de plus ou moins grande ressemblance entre la forme française et la forme anglaise – fr. littérature et angl. *literature* sont-ils des mots suffisamment proches ? – seuls les homographes parfaits ont été retenus pour cette première étape de la recherche.

On trouvera ci-après un petit nombre de ces « faux amis » partiels (qui sont également des « bons amis » partiels) choisis parmi les quelques centaines d'homographes parfaits qui partagent au moins un même sens dans les deux langues, mais où l'une d'entre elles connaît également au moins un sens que ne connaît pas l'autre langue.

L'homographe **figure** est un cas particulier car, s'il a bien un sens commun en anglais et en français, « silhouette », il signifie « visage » (seulement en français) et « chiffre » (seulement en anglais).

Les homographes « pas du tout bons amis »

À côté de ces homographes partiellement faux amis existe une catégorie qui est peut-être la plus « scandaleuse » de toutes : les sens d'une même forme graphique en anglais et en français y sont si éloignés dans une langue et dans l'autre que leur rapprochement peut sembler totalement saugrenu.

Voici quelques exemples frappants de ces curieux homographes « pas du tout bons amis » :

Dans ces cas exemplaires, rien ne saurait inciter à rapprocher les deux formes, car les origines du mot français et de son homographe anglais sont parfaitement distinctes.

HOMOGRAPHES EN PARTIE BONS AMIS

Mais il s'agit néanmoins de la même catégorie grammaticale, respectivement celle des substantifs et celle des adjectifs, dans les deux langues – encore qu'en anglais *chair*, *chat* et *lie* puissent aussi avoir une fonction verbale, respectivement : *to chair* « présider (une séance) », *to chat* « bavarder », *to lie* « mentir » et « être étendu ».

Encore plus saisissants sont les exemples suivants, où les différences de sens sont soutenues par des différences grammaticales, comme :

RÉCRÉATION

DES HOMOGRAPHES À DES KILOMÈTRES L'UN DE L'AUTRE

Trouver la forme homographe correspondant à la fois au sens du français de la colonne de gauche et au sens de l'anglais de la colonne de droite :

Ex. *pin* correspond à la fois à un « arbre » en français et à une « épingle » en anglais.



Tous ces exemples sont si excessifs et les unités linguistiques concernées si étrangères l'une à l'autre, qu'on ne se pose même pas la question de l'origine de chacun des mots.

Or, des faux amis peuvent effectivement avoir pour origine une similitude des formes dans les deux langues en raison de leur provenance d'une même base lexicale. La liste est longue en effet des cas où le français a une forme en *-er*, qui marque l'infinitif à l'écrit, tandis qu'en anglais la même forme graphique *-er* correspond cette fois à un substantif, d'où la naissance d'un autre type de faux amis, dont voici seulement quatre exemples :

Bien identifier les faux amis pourrait donc s'assimiler à un jeu de piste.

Pour mieux mesurer la compétence de chacun en la matière, et pour être sûr de les retenir, rien de tel que de chercher à les débusquer, comme dans la récréation suivante.

Faut-il donc toujours se méfier des ressemblances ?

Les pièges que peuvent dissimuler certaines formes anglaises pour les francophones et certaines formes françaises pour les anglophones

sont donc bien réels. Dans chacun des relevés effectués par les professeurs de langue, on trouve environ un millier de « faux amis », qui correspondent aux fautes le plus souvent commises par leurs élèves.

Après de l'amoncellement de mots dangereux qu'on vient de voir, il est consolant de constater qu'il y en a beaucoup plus sur lesquels on peut tout de même compter.

Ceux qui ont été réunis dans le chapitre suivant ont l'avantage supplémentaire de présenter une forme graphique strictement identique dans les deux langues.

RÉCRÉATION

TOUS DES « FAUX AMIS »

Voici sept mots dont la forme écrite est identique en français et en anglais, mais dont le sens est différent dans l'une et l'autre langue.

carnation • sable • mare • placard • raisins • mob • coin

Grâce aux indications ci-dessous, pouvez-vous retrouver le sens de ces mots quand ce sont des mots anglais ? Il s'agit (dans le désordre) :

d'une foule désordonnée

d'une fleur

de deux animaux différents

d'un « mendiant »

d'un objet qui va de poche en poche

d'une grande feuille imprimée destinée au grand public



SUR LA PISTE DES « TRÈS BONS AMIS »

Un pseudo-dictionnaire sans définitions

[Note : ce chapitre a été volontairement largement tronqué. Dans la version papier de l'ouvrage, il est principalement constitué d'une immense liste de mots s'étalant sur quatre colonnes dans chaque page, et courant sur une quinzaine de pages... C'était beaucoup trop compliqué à reproduire dans une version numérique...

Seuls les récréations et les encadrés ont été conservés.]

Les mots qui composent ce dictionnaire – qui en fait n'en est pas un, puisqu'il n'est qu'une liste de mots – ont la particularité non seulement d'être orthographiés de façon strictement identique en anglais et en français mais encore de recouvrir exactement le ou les mêmes sens dans les deux langues. C'est pourquoi il ne comprend qu'une entrée et pas de traduction, étant donné qu'elle ne serait que la répétition du mot.

Du fait du nombre élevé de ces homographes – on en a réuni 3221 – cette liste risquait d'apparaître comme un tunnel interminable totalement soporifique si n'y avaient été aménagés des espaces plus accueillants, sous des formes moins austères.

Des encadrés pour mieux réfléchir

À l'instar des aires de repos sur les autoroutes, ils ont été conçus comme des moments de détente, qui abritent le plus souvent des informations complémentaires, et aussi parfois des récréations à propos d'un petit nombre de « très bons amis » franco-anglais regroupés autour d'un même thème, comme la musique, les vêtements, les animaux ou encore les produits chimiques : une façon plus divertissante de prendre connaissance de cette liste sans doute peu attirante mais tout de même enrichissante.

Aide à la lecture

(n), (adj), (adv) après un mot, signifie que c'est seulement sous la forme d'un nom, d'un adjectif ou d'un adverbe que ce terme est un homographe commun à l'anglais et au français.

active (adj fém) signifie que le mot anglais n'est identique qu'à la forme féminine de l'adjectif français (actif n'existant pas en anglais).

mots en gras ils font partie d'un vocabulaire devenu international

voyelles soulignées elles indiquent la place de l'accent tonique dans la prononciation anglaise

VÊTEMENTS ANGLAIS, VÊTEMENTS FRANÇAIS

Blazer, bustier, cardigan, corset, kilt, kimono, mackintosh, sari, sarong, tutu

Certains de ces noms de vêtements ont été pris par le français à l'anglais et d'autres par l'anglais au français mais il y en a un qui vient du Japon, un de l'Indonésie et un de l'Inde. Lesquels ?



POUR LA MAISON...

Divan, sofa, pergola, patio, vestibule ont été, en français comme en anglais, empruntés à des langues étrangères : un mot à l'espagnol, deux à l'italien et deux à l'arabe.

Rendez à chacun sa langue de naissance.



ÉLÉMENTS CHIMIQUES ET NOMS PROPRES

La plupart des noms des éléments chimiques récemment découverts sont des noms propres auxquels on a ajouté *-ium* : **californium, francium** et **germanium** viennent respectivement de Californie, de France et de Germanie.

D'où viennent **curium, einsteinium** et **uranium** ?



LA SIGNATURE DU GREC

Les « y grecs » permettent en général de retrouver les mots grecs, mais pas toujours.

Combien y a-t-il d'intrus dans la liste suivante :

hyperbole • hobby • hydrate • yoyo • jury • hypocrite • hockey • oryx • nylon • polychrome • rugby • synagogue



RÉCRÉATION BOTANIQUE

Iris, magnolia, orange, rose, kiwi : les cinq noms de fleurs et de fruits ci-dessus ont tous deux sens. Vrai ou faux ?



LES UNITÉS DE MESURE

Joule, becquerel, farad, gauss, volt, curie, watt : ces noms d'unités sont identiques en français et en anglais, et pourtant seuls deux d'entre eux sont

français et deux sont anglais. Lesquels ?



UN MOT EN « K- » TRÈS TROMPEUR

Essayez de retrouver dans toute la liste des mots suivants commençant par la lettre **k** celui qui a l'air de venir de l'anglais, mais qui vient du chinois.

Est-ce **kummel**, **kayak**, **klaxon**, **kleenex**, **ketchup** ou **koala** ?



SIGLE OU PAS ?

Laser, **Radar**, **modem**, **scanner**

Un seul de ces noms n'est pas un sigle, lequel ?



TEXTILES DE PARTOUT

Nylon, **ottoman**, (**crêpe**) **georgette**, **satin** et **tulle** sont des noms de tissus.

Deux d'entre eux viennent d'un nom de ville.

Lesquels ?



SI VOUS TOMBEZ MALADE...

... que vous parliez français ou anglais, pas de stress, pas de panique car les noms des maladies sont souvent identiques : **intoxication**, **hypertension**, **palpitations** • **flatulence**, **pustules**, **migraines** • **lumbago**, **polio** **psoriasis**, **syphilis**...

QUIET, OU LES LIMITES DE L'IDENTITÉ

S'il est vrai que **quiet** signifie « tranquille, silencieux » dans les deux langues, il faut aussi se rendre compte que cet adjectif est très usuel en anglais mais très littéraire en français.

À l'inverse, **adroit**, **potable** ou **sombre**, très communs en français, font partie du vocabulaire recherché en anglais.

On peut encore ajouter que, paradoxalement on emploie souvent en français la forme anglaise **know-how** mais la forme française **savoir-faire** en anglais.

ABLE : UN SUFFIXE PRODUCTIF DANS LES DEUX LANGUES

Grâce à ce suffixe, passé du français à l'anglais, on peut former des dizaines d'adjectifs « très bons amis » dans les deux langues : **admirable**, **comparable**,

exportable, observable, respectable, variable... avec cependant une exception inattendue : **inhabitable**.

C'est un très « faux ami ». Car, s'il exprime un sens négatif en français, il signifie au contraire « habitable » en anglais.

ANIMAUX

Ils ont le même nom en anglais et en français. Il ne faut donc pas en chercher la traduction dans le dictionnaire, ce sont :

l'**anaconda**, le **chinchilla** et le **panda** • le **lion**, le **python**, le **triton** et le **pigeon** • le **puma** et le **piranha** • le **condor** et l'**alligator** • le **bison**, le **scorpion** et le **tarpon** • le **cobra** et le **boa** • le **kiwi**, l'**okapi** et le **pipit**

Est-ce bien vrai ?

Questions :

1. l'**anaconda** est un grand lézard de l'île de Komodo
2. le **tarpon** est une espèce de bison sauvage
3. le **pipit** est une petite chauve-souris aux oreilles pointues



CERTAINS PRODUITS CHIMIQUES ONT DES NOMS FAMILIERS

Mais à quelles réalités renvoient-ils ?



W.-C.

Il est peu de pièces de la maison qui aient autant de dénominations, en anglais, comme en français

ANGLAIS

bathroom, ladies (room), lavatory, little girls'room, little boys' room, powder room, restroom, toilet, water-closet...

FRANÇAIS

water-closets, waters, cabinet(s), toilettes, petit coin, latrines (et quelques autres formes très familières...)

Les mots en « gras »

En parcourant, même d'un œil distrait, ces longues colonnes de mots, que ne vient appuyer aucune explication puisque chaque mot est identique en anglais et en français, le lecteur aura peut-être été intrigué par certains mots en caractères gras, comme par exemple :

album, **alphabet** ou **article**
canal, **taxi** ou **locomotive**
guérilla, **explosion** ou **dynamite**
ganglion, **virus** ou **microbe**
lion, **crocodile** ou **sardine**

prince, baron ou sultan
ou encore massage et sabotage

La mondialisation et le vocabulaire international

Ils ne sont pas un effet du hasard mais on peut ne pas voir tout de suite qu'ils ont une particularité commune : tous sont non seulement des homographes anglo-français parfaits mais ils sont aussi un reflet tangible, dans les langues de l'Europe, de l'effet de la mondialisation.

On a toutes les chances aujourd'hui de se faire comprendre dans de nombreuses langues d'Europe, voire du monde, en utilisant des mots comme taxi, hôtel ou radio. à l'oral ou à l'écrit. Pour certains mots, les formes graphiques restent parfaitement identifiables tout en différant légèrement d'une langue à l'autre : présence ou absence d'un accent (fr. *métal*, angl. *metal*), graphie *ph* ou *f* (fr. *catastrophe*, it. *catastrofe*), présence ou absence de *h* (fr. *alcool*, angl. *alcohol*, esp. *alcohol*), consonne simple ou consonne double (fr. angl. *tunnel*, esp. *tunel*), etc.

Une recherche récente (1998) a permis d'identifier plus de mille mots (exactement 1 225) pouvant prétendre à l'internationalité et à être qualifiés de « mots sans frontières », comme les nomme joliment Sergio Corrêa da Costa.

Le corpus avait été recueilli à partir de dictionnaires de onze langues de l'Union européenne : français, italien, espagnol, portugais, allemand, anglais, néerlandais, danois, suédois, grec moderne et finnois. Les mots retenus étaient formellement très peu différents, comme

académie, accademia, academia, academia, Akademie, academy, academie, akademi, akademi, akadêmia, akatemia.

Les mêmes divergences minimales caractérisent les homologues, dans ces langues, de mots français comme

biologie, harmonie, hiérarchie, chronologie, épilepsie, leucémie, géologie, ironie...

À regarder cet échantillon sans s'y attarder, on pourrait conclure un peu vite que seuls des termes abstraits et ceux réservés au domaine des sciences, de la médecine et de la technologie forment l'essentiel de ce vocabulaire en voie d'internationalisation. Or, en confrontant cette liste de 1225 mots avec les entrées d'un dictionnaire destiné aux jeunes enfants à partir de 6 ans, on a pu constater que près de la moitié de ces mots (593 sur 1225 = 48,5 %) figurent dans ce dictionnaire et font donc en principe partie du vocabulaire courant. On y trouve par exemple les mots suivants, cités sous leur forme française :

accent, accepter, acrobate, agent, album, amande, appétit, article, bébé,

cabine, café, caractère, catastrophe, chat, chocolat...

Bien sûr, tous ces mots ne font pas l'unanimité des onze langues prises en considération, mais c'est le cas pour un certain nombre d'entre eux comme par exemple acrobate, album, café, catastrophe ou chocolat. En fait, il y a 457 mots qui font l'unanimité des onze langues, soit plus du tiers de la liste (37 %). Parmi ces mots aptes à traverser les frontières des langues, on peut encore citer, malgré des différences minimales de forme :

aluminium, analyse, concert, culture, démocratie, dialogue, énergie, géométrie, harmonie, horizon, idée, institut, mètre, pianiste, propagande, sabotage, salade, tunnel...

Ce grand nombre de formes semblables sinon identiques s'explique sans doute par les contacts de longue date, et qui se sont récemment multipliés entre les langues de l'Europe : les langues sont toujours prêtes à s'interpénétrer et les emprunts réciproques se font sans peine lorsque les besoins de la communication se font pressants.

Le rythme des emprunts

En ce qui concerne l'anglais et le français, on aura sans doute remarqué que les vrais « faux amis » (cf. chapitre EXCURSION AU PAYS DES « FAUX AMIS ») et les vrais « bons amis » (cf. chapitre SUR LA PISTE DES « TRÈS BONS AMIS ») sont le plus souvent des emprunts de l'anglais au français du Moyen Âge, mais pas toujours. Il y en a en effet aussi en sens inverse, du français à l'anglais, mais à des périodes plus proches, comme on peut le constater pour *speaker* ou *smoking*.

Cela conduit à réfléchir sur la chronologie de l'intégration des emprunts dans les langues. Un linguiste danois, Otto Jespersen, a fait, au début du ^{xx}e siècle, un recensement de tous les emprunts de l'anglais au français, depuis la conquête normande (1066) jusqu'à la fin du ^{xv}e siècle, et son étude statistique, effectuée sur un échantillon de 1 000 mots, apporte une surprise : entre l'arrivée des Normands en 1066 et le début du ^{xii}e siècle, le nombre d'emprunts ne montre pas de progression, alors que les ^{xiii}e et ^{xiv}e siècles sont ceux où l'anglais accélère le rythme de ses emprunts, qui atteint des sommets à la fin du ^{xiv}e siècle.

Or, c'est précisément l'époque où les gens importants commencent à délaisser le français et à utiliser l'anglais dans les grandes occasions. Ce paradoxe apparent apporte la confirmation que les mots venus d'ailleurs mettent souvent un certain temps avant de s'implanter définitivement dans les écrits de la langue emprunteuse.

L'émergence de l'anglais

Vers le milieu du XIV^e siècle, le français n'est plus, avec le latin, la langue de l'enseignement. À Oxford, les professeurs enseignent en anglais à partir de 1349. Sur le plan politique aussi, le français perd du terrain : le discours d'ouverture du Parlement est pour la première fois symboliquement prononcé en anglais en 1362, alors que jusque-là, le français avait été la langue unique dans les affaires officielles.

L'ANGLAIS DU ROI

Après deux siècles et demi de langue française à la cour d'Angleterre, le roi **Henry IV**, couronné en 1399, avait été le premier roi d'Angleterre à avoir eu l'anglais comme langue maternelle. Son fils **Henry V** (1387-1422), couronné en 1413 et marié à Catherine de Valois, fille du roi de France Charles VI, avait été le premier à utiliser l'anglais dans ses communications officielles. Il avait également tenu à rédiger son testament en anglais.

Désormais, l'anglais avait vraiment détrôné le français.

Plus exactement, le français et l'anglais ne se manifestaient pas dans les mêmes milieux ni dans les mêmes situations : la cour et les classes instruites s'exprimaient en français et le peuple ne parlait que l'anglais. Mais bientôt la situation linguistique se modifiera pour l'ensemble de la population.

UN SIÈCLE D'HOSTILITÉS

Ou l'influence paradoxale du français pendant la guerre de Cent Ans

Il faut rappeler qu'au cours du XIV^e siècle un autre élément, de politique étrangère cette fois, avait aussi grandement contribué à détacher les Anglais de la langue française : c'est en 1337, sous le règne d'Edward III, qu'avait commencé cette longue période d'hostilités entre les Français et les Anglais que les historiens ont appelée la guerre de Cent Ans (1337-1453).

Parmi les multiples épisodes de cette guerre intermittente et interminable, il en est deux qui ont particulièrement marqué l'imagination de la postérité.

Les bourgeois de Calais

Tout d'abord, l'épisode des six bourgeois de Calais (1347), que Froissart, qui avait été le secrétaire de la reine d'Angleterre Philippa, épouse du roi d'Angleterre Edward III, relate avec sensibilité dans ses *Chroniques* (livre I, chapitre LXVI).

Une scène émouvante se déroule après un siège qui avait duré onze mois. À bout de forces, la ville de Calais avait dû se rendre aux Anglais. Le roi Edward III avait fini par accepter d'épargner les habitants de Calais à condition de recevoir en échange les clefs de la cité des mains de six des plus riches bourgeois de la ville, vêtus d'une simple chemise, pieds nus, la corde au cou et prêts à subir leur dernier supplice. En désespoir de cause, et remplie de pitié, la reine Philippa se jeta aux pieds du roi, qui se laissa attendrir, et les bourgeois eurent la vie sauve.

L'ordre de la Jarrettière

C'est exactement à la même époque (1348) que le roi Edward III créa le Très Noble Ordre de la Jarrettière (The Most Noble Order of the Garter), le plus ancien et le plus élevé des ordres de chevalerie en Europe. Il est aussi le plus fermé puisqu'il ne compte, en dehors du roi (ou de la reine) et du prince de Galles, que vingt-quatre chevaliers. Mais ce qui mérite d'être souligné, c'est qu'en pleine guerre de Cent Ans contre les Français, les Anglais avaient choisi pour l'ordre de la Jarrettière une devise en langue française :

(À cette époque, le premier mot de cette devise ne comportait qu'un seul *n.*)

UNE JARRETIÈRE TOMBE À TERRE...

... le roi la ramasse. Les courtisans pouffent de rire mais le roi l'attache sur sa propre jambe, et dit : « Honni soit qui mal y pense. »

Telle est, semble-t-il, l'origine de la devise du Très Noble Ordre de la Jarretière, créé en 1348 par le roi Edward III pour commémorer sa victoire à Crécy sur les Français (1346). On raconte que la scène s'est déroulée à Calais, au cours d'un bal où la très belle comtesse de Salisbury avait perdu sa jarretière en dansant.

Légendaire ou historique, c'est en tout cas sur une jarretière bleue que figure, en lettres d'or, la célèbre phrase du roi Edward III, dont le titre officiel était : « By the grace of God, King of France and England, Lord of Ireland and Duke of Aquitaine ».

L'EMBLÈME DE L'ORDRE
DE LA JARRETIÈRE



Jehanne la Pucelle

Un autre épisode, qui s'est déroulé quelque quatre-vingts ans après celui des bourgeois de Calais, a encore plus marqué les esprits, celui de Jeanne d'Arc « boutant les Anglais hors de France ». C'est qu'il n'est pas banal, le personnage de cette jeune fille inspirée, intrépide et analphabète, qui, de surcroît, entend des voix. Malgré tous les obstacles, elle parvient le 8 mai 1429 à délivrer la ville d'Orléans assiégée par les Anglais et, deux mois plus tard, à faire sacrer le dauphin roi de France à Reims (17 juillet 1429). Faite prisonnière devant Compiègne puis vendue aux Anglais en novembre 1430, elle sera gardée par des soldats anglais et, après un long procès en hérésie, elle mourra sur le bûcher à Rouen, au matin du 30 mai 1431. Elle avait dix-neuf ans.

Peut-être est-ce le procès en nullité, décidé vingt-cinq ans plus tard, qui a déclenché l'intérêt populaire pour cette figure un peu mythique de l'histoire de France. Un intérêt qui ne s'est pas démenti au cours des siècles puisque des statues de Jeanne d'Arc existent aux quatre coins du monde, et qu'un village du Saskatchewan (Canada), au nord

de Regina, a même été nommé Domrémy, en mémoire du lieu de naissance de la jeune martyre.

D'innombrables ouvrages, articles, pièces de théâtre et films ont été produits sur le sujet, mais il est rare que l'on y fasse allusion à l'aspect linguistique de la question.

Quelle langue parlait Jeanne d'Arc ?

Or, il faut savoir que les séances du procès s'étaient déroulées en français – c'est-à-dire dans ce « moyen-français » que nous connaissons grâce aux manuscrits. C'était une langue à base de latin évolué, tel qu'il s'était modifié depuis des siècles dans la zone d'oïl, mais souvent orné de latinismes dans les usages du clergé et des hommes de loi, et enrichi de traits locaux de provenances diverses.

Les archives reproduisant les paroles dites au procès ne sont pas le « Verbatim » précis des séances mais la retranscription ultérieure de notes dites « tironiennes » – une sorte de sténographie avant la lettre – qui seront plus tard traduites en latin. C'est dire que l'on n'a aucun moyen de savoir comment parlait Jeanne d'Arc. On en est donc réduit à faire des hypothèses.

Née à Domrémy, petit village sur les bords de la Meuse, à la limite entre la Champagne et le duché de Bar, fille d'agriculteurs aisés, elle parlait sans doute à cette époque un dialecte d'oïl de l'Est, assez proche du champenois. Dans ces conditions, cette petite paysanne de 19 ans, qui ne savait ni lire ni écrire – elle dictait ses lettres et savait semble-t-il tout juste les signer –, avait probablement eu quelque difficulté à suivre les subtilités et les arguties de son procès, dont la langue n'était pas exempte de formes latinisantes éloignées de son propre usage campagnard.

Seulement des termes injurieux

Une autre question mérite d'être posée : en quelle langue Jeanne s'adressait-elle aux Anglais ?

On sait seulement que le lendemain de son entrée à Orléans (29 avril 1429), elle s'était adressée à eux en français. Les Anglais lui avaient répondu en l'appelant « vachère » et en traitant les Français qui suivaient Charles VII de « maqueraux mescreants » (*sic*), preuve qu'ils avaient très bien compris la teneur du message qu'elle leur avait lancé en français et qu'ils pouvaient répondre dans la même langue. Un peu plus tard, le 5 mai, elle écrit une lettre aux Anglais en leur proposant un échange de prisonniers, message auquel ils répondent en la traitant cette fois de « putain des Armagnacs ». On peut sans doute conclure de ces maigres données que dans la première moitié du xv^e siècle, les soldats anglais – et en tout cas les officiers supérieurs –

parlaient, ou tout au moins comprenaient suffisamment le français pour que la communication passe. Les injures échangées en font foi.

De son côté, Jeanne ne parlait sûrement pas anglais, mais elle emploie à deux reprises le terme *godon*, forme apparemment injurieuse pour désigner ses adversaires.

RÉCRÉATION

QU'ENTENDAIT-ON PAR GODON ?

Godon est un terme que Jeanne d'Arc employa au moins deux fois, à Orléans et à Rouen, pour désigner les Anglais. Il est la déformation d'une expression anglaise qui était en fait leur juron favori. Quel est ce juron ?



La guerre des langues n'a pas eu lieu

La question des langues n'avait jamais été un enjeu conscient dans cette longue période de guerre. On peut néanmoins aujourd'hui se demander quelle aurait été la situation du français et celle de l'anglais si le roi d'Angleterre avait réussi, comme il le souhaitait, à réunir définitivement sous son autorité la couronne de France et la couronne d'Angleterre.

Les chances du français étaient encore grandes car, au milieu du ^{xv}^e siècle, il était déjà bien implanté dans le royaume de France, tout au moins dans une partie de la population, alors qu'en Angleterre l'anglais commençait seulement à émerger. On peut alors penser que le français, déjà couramment pratiqué dans les milieux dirigeants en Angleterre, aurait sans doute eu de ce fait des chances de s'imposer dans les deux pays comme langue de prestige et langue de pouvoir. Sans l'intervention de Jeanne d'Arc, les Anglais restés en partie francophones auraient pu transporter plus tard le français dans les futurs États-Unis d'Amérique et la répartition linguistique mondiale aurait de nos jours une tout autre apparence. Dans cette hypothèse, le français aurait connu un destin que ne laissait pas présager sa situation au Moyen Âge.

On se souvient en effet qu'en 1066, date de l'arrivée de Guillaume en Angleterre (cf. CARTE DIALECTALE DE LA FRANCE), le français n'avait pas encore émergé au-dessus de la multiplicité des dialectes qui l'entouraient, et il faudra attendre plus d'un siècle pour voir une langue française unifiée prendre un relief particulier, et se répandre ensuite comme langue de prestige hors de son lieu d'origine.

En l'absence de tout texte écrit en Île-de-France au cours du ^{xii}^e siècle, il n'est toutefois pas possible d'identifier un dialecte spécifique de cette région privilégiée, et on peut supposer que l'on devait parler picard, normand ou Orléanais jusqu'aux portes de Paris,

et peut-être même dans les rues de Paris.

L'anglais, pour comprendre l'histoire du français

Et pourtant, on constate qu'à partir de la fin du ^{xii}^e siècle, c'est précisément cette région parisienne linguistiquement mal définie qui va jouer un rôle directeur en matière de langue dans l'ensemble du royaume. Dans cette région parisienne, la « langue du roi », ou « bel françois » comme on l'appelait, avait opéré des choix parmi les diverses variantes dialectales qui l'entouraient, pour fonctionner comme langue interrégionale. À l'origine essentiellement une langue de lettrés, elle jouira en outre du prestige que l'on attache à toute langue écrite et elle sera peu à peu adoptée par toutes les couches instruites de la société en France, qui s'exprime alors tour à tour dans sa langue natale et en français. Ce changement d'attitude langagière, c'est dans la chronologie des emprunts de l'anglais au français qu'on en trouve la meilleure confirmation.

En effet, les mots anglais *castle* « château », *catch* « attraper », *cattle* « bétail », par exemple, révèlent par leurs formes qu'ils sont originaires de Normandie (cf. LES MOTS ANGLAIS VENUS DU NORMAND) et non pas de l'Ile-de-France : à cette époque, pour ces mêmes mots, l'ancien français disait *chastel* (aujourd'hui *château*), *chacier* (aujourd'hui *chasser*) et *chattel* (aujourd'hui *cheptel*). On remarquera le changement de sens de « chasser » à « attraper » pour *to catch*, et l'emploi restreint de *cheptel* en français – où *bétail* est plus usuel – face à l'usage quotidien de *cattle* en anglais.

Un siècle plus tard, la noblesse venue de France ayant elle-même peu à peu adopté le français, ce sont des formes en *ch-*, typiques de cette langue, et non des formes en *c-*, propres au normand, qui passeront désormais en anglais. Témoins les emprunts de l'anglais au français recensés à partir du ^{xiii}^e siècle :

Le passage de *c* (*catch*) à *ch* (*chase*) dans les emprunts de l'anglais au français apparaît donc comme le reflet, dans le vocabulaire, des nouveaux usages linguistiques de la noblesse de France, qui adoptait progressivement les habitudes de prononciation venues du « bel françois », jugées plus prestigieuses.

Le prestige du français hors de France

S'il est vrai que le français, entre le ^{xii}^e et le ^{xv}^e siècle, influence l'anglais au point de lui laisser une empreinte indélébile jusqu'à nos jours, il faut ajouter que cette langue française voit son prestige grandir dans d'autres directions et prendre une dimension européenne.

Alors que le latin reste partout la langue de l'Église, de l'enseignement et du savoir, le français devient en effet la langue de la diplomatie, celle des relations mondaines et celle que l'on doit apprendre si l'on veut avoir une audience internationale : des écrivains italiens comme Rusticien de Pise, Marco Polo, Brunetto Latini, Martino da Canale ou Philippe de Novare choisissent d'écrire leurs ouvrages en français. Les chansons de geste françaises circulent partout et inspirent les poètes d'Espagne et du Portugal, d'Allemagne et des Pays-Bas.

Seule l'Angleterre ne suit plus le mouvement.



En Angleterre, le français perd du terrain

En effet, en Angleterre, la situation du français va changer considérablement à partir du milieu du ^{xiv}^e siècle : l'intérêt pour l'anglais s'était alors fortement accentué et le français n'était plus une langue familière dès le berceau, mais une langue que l'on apprenait à l'école. La prolifération de livres d'enseignement du français en fait foi. Le premier d'entre eux, écrit dès le milieu du ^{xiii}^e siècle par un chevalier du nom de Walter of Bibbesworth, était précisément destiné à enseigner le français aux enfants, car cette langue était encore, selon les propres mots de l'auteur, « la langue que tout gentilhomme se doit de savoir ».

S'il fallait enseigner cette langue, c'est donc qu'elle gardait un prestige certain, qui s'est perpétué au cours des siècles. Cependant on ne parlait plus français en famille, où régnait l'anglais, cette langue germanique dans laquelle le français laissera des traces encore visibles de nos jours, et que l'on retrouve dans la prononciation, dans la manière de s'adresser la parole, dans le vocabulaire et même dans la grammaire et l'orthographe.

L'anglais nouveau est arrivé

C'est effectivement un anglais complètement métamorphosé qui émerge à la fin du ^{xiv}^e siècle, une langue très différente de la norme du vieil-anglais qui avait régné du temps du roi Alfred. Elle se manifeste de façon magistrale chez Chaucer. Reconnu comme un grand poète de son vivant, il était célébré en Angleterre comme en France, où le poète Eustache Deschamps, qui avait apprécié sa traduction du *Roman de la Rose* en anglais, le considérait comme « le

grand translateur, noble Geffroi Chaucier ».

Chaucer avait choisi l'anglais

Avec Chaucer (1340-1400) et ses *Contes de Cantorbery*, on peut dire que l'anglais acquiert d'emblée ses lettres de noblesse et entre dans la littérature par la grande porte.

Né à Londres d'une famille de négociants en vins, il avait été élevé dans un milieu aristocratique et avait ensuite occupé des fonctions officielles dans l'entourage du roi. Envoyé en Italie comme ambassadeur, il avait certainement eu connaissance des écrits de Pétrarque et de Boccace. On ne sait pas s'il a pu rencontrer ces derniers, mais on peut penser que c'est la lecture du *Décameron* de Boccace qui lui a inspiré la structure et une partie des thèmes des *Contes de Cantorbery*. Toutefois, ce qu'il en a fait porte la marque incontestable de son génie personnel : une manière à lui, humoristique et pittoresque, de camper des personnages hauts en couleur, et dont les récits reflètent, avec une belle économie de moyens, les traits saillants de leur caractère, de leur éducation et de leur mode de vie.

LES CONTES DE CANTORBERY

Nous sommes à la fin du ^{xiv}^e siècle et Chaucer imagine qu'il se trouve près de Londres dans une auberge où arrive une trentaine de pèlerins en route sur le chemin du tombeau de saint Thomas de Cantorbery, lieu de pèlerinage très fréquenté depuis la mort de Thomas Becket, l'archevêque assassiné dans sa cathédrale deux siècles auparavant à l'instigation du roi Henry II, mari d'Aliénor d'Aquitaine.

Pour rompre la monotonie de ce voyage de quatre jours, l'aubergiste propose aux pèlerins de raconter chacun deux histoires, l'une à l'aller et l'autre au retour. Celui qui aura distrait la compagnie avec les récits « les plus sentencieux et les plus délectables » sera régalé au retour, dans la même auberge, aux frais de tous les autres pèlerins.

La vingtaine de contes finalement recueillis sont ceux de personnages très divers : un chevalier plein d'honneur et de courtoisie voyageant avec son fils, « aussi frais que le mois de mai », une mère prieure bénédictine, à la voix légèrement nasillarde et aux chaussettes de couleur écarlate, Madame Églantine, « qui parlait le français de Stratford-atte-Bow » car elle ne connaissait pas le français de Paris ; un clerc d'Oxford se destinant à la prêtrise, un marchand plein de lui-même, un laboureur « qui battait le blé pour l'amour du Christ », un médecin, un tisserand, un marin batailleur, un meunier joueur de cornemuse, un magistrat, une brave commère de Bath qui avait eu cinq maris, un frère mendiant, un cuisinier, un marchand d'indulgences, un pauvre curé de village, instruit et généreux...

Bref, une vision bariolée et étonnamment vivante de la société de son temps.

Le triangle « magique » : Oxford-Cambridge-Londres

Avec Chaucer, on s'aperçoit que c'est le dialecte de la région de Londres, où il était né et où, après son séjour en Italie, il avait passé

l'essentiel de sa vie, qui était en train de s'imposer à la fois comme la langue de la vie publique, du commerce et du savoir. L'université d'Oxford, créée au milieu du XII^e siècle, et celle de Cambridge, au XIII^e siècle, avaient été fondées à l'image de l'université de Paris et elles étaient devenues des pôles d'attraction pour des élites venues souvent de très loin.

Une nouvelle norme, fondée sur les usages de Londres et de ses environs, y fera graduellement son chemin.

Quelques éléments caractérisant la langue de Chaucer

Si l'on mesure le chemin parcouru entre la langue du vieil-anglais – représentée par le west-saxon de l'époque du roi Alfred – et celle du moyen-anglais telle qu'elle se manifeste chez Chaucer, on est étonné de l'étendue des nouveautés qu'on y constate. Elles concernent évidemment la prononciation et surtout le lexique, fortement marqué par l'influence du français. Mais ce qui frappe le plus, c'est peut-être le changement des formes grammaticales et de leurs emplois par rapport à celles du vieil-anglais.

RÉCRÉATION

CHEZ CHAUCER, DES MOTS VENUS DU FRANÇAIS

Combien y a-t-il de mots venus du français dans les quatre vers qui décrivent le médecin dans le *Prologue des Contes de Cantorbéry* ?

*He knew the cause of everich maladye,
Were it of hoot or cold, or moyste or drye,
And where they engendred and of what humour ;
He was a verray parfit praktisour.*

(Il connaissait la cause de toutes les maladies, qu'elles soient dues au chaud, au froid, au temps humide ou sec, il savait où elles se développaient et de quelles humeurs elles provenaient. C'était un praticien vraiment parfait.)



Le renouvellement grammatical

Le vieil-anglais était, comme le latin, une langue à cas, c'est-à-dire une langue dans laquelle la fonction des éléments de la phrase était indiquée par des désinences à la fin des noms et des adjectifs, selon une déclinaison aux formes variées. Par exemple, la « pierre » – *stone* en anglais moderne – avait diverses formes :

stān au nominatif singulier (cas du sujet : « la pierre »)

stānes au génitif singulier (cas du complément de nom : « de la pierre »)

stāne au datif singulier (cas du complément d'attribution : « à la pierre »)

stānas au nominatif pluriel (« les pierres »).

La simplification des formes est radicale en moyen-anglais, où, en dehors du génitif singulier (terminé en *s*), *stone* devient la forme unique au singulier et *stones* la forme unique au pluriel.

En compensation, les prépositions *to*, *in*, *by*, *from*... s'imposent pour éviter que la perte de l'information, précédemment assurée par les désinences casuelles, n'aboutisse à des obscurités dans le discours.

On se trouve ainsi dans une situation proche de la situation actuelle, où la généralisation du *-s* au pluriel et de la forme *'s* pour le cas possessif au singulier font de l'anglais une langue d'accès facile... si l'on oublie toutefois les quelques exceptions qui en font aussi le charme.

« CHILDREN » : UNE FORME ARCHAÏQUE

C'est seulement pour quelques noms que le pluriel prend en anglais des formes exceptionnelles, qui sont des survivances du moyen-anglais, comme, par exemple :

Pourquoi dit-on « miouzik » en anglais ?

Si l'on a coutume de se réjouir de cette simplicité apparente de la grammaire anglaise, personne n'oserait prétendre que la prononciation de l'anglais soit un jeu d'enfant. Pourquoi ? C'est que l'anglais a hérité de traditions diverses, et en particulier de prononciations d'origine française.

Lorsqu'une personne parle une langue étrangère, elle la prononce avec les habitudes articulatoires de sa propre langue – qui sont les unités phoniques que les linguistes nomment des phonèmes, ou sons distinctifs. C'est ce que l'on appelle communément « avoir un accent » et c'est ce qui s'est produit quand des anglophones se sont mis à parler français.

Dans le cas du mot *musique*, que l'anglais a emprunté au français à l'époque du moyen-anglais, c'est-à-dire avant 1500, il était difficile à un anglophone de naissance de réaliser le *u* de la première syllabe car, en anglais, si les voyelles de *pig* (brève) ou de *bee* (longue) sont prononcées à l'avant de la bouche et avec les lèvres rétractées, les voyelles de *book* (brève) et de *goose* (longue) le sont à l'arrière de la bouche et avec les lèvres arrondies. Dans cette langue, il n'y avait pas – et il n'y a toujours pas – de voyelle qui combine une articulation à l'avant avec un arrondissement des lèvres, comme c'est le cas en français pour des mots comme *pur*, *dur* ou *mur*.

Or c'est bien cette voyelle que l'on entend dans les mots français *muse* ou *musique*. Quand on n'a pas l'habitude de réaliser ces deux articulations en même temps, on les prononce successivement et c'est ce qui s'est produit en anglais, avec *miouze* pour *muse* et *miouzik* pour

music « musique ». Voilà aussi pourquoi le mot français *entrevue* est devenu *interview* et pourquoi *muet* a abouti à l'anglais *mute*, prononcé *mioute*.

Cela a été d'autant plus naturel que cette succession *iou* existait en anglais, par exemple dans *new* « nouveau », dans *few* « peu de » ou dans *you* « vous ».

Tutoiement et vouvoiement

La facilité que représente aujourd'hui, en anglais, la forme unique *you* pour adresser la parole aussi bien à un égal qu'à un supérieur, semble aussi avoir pour origine l'habitude française d'employer le pronom personnel au pluriel pour s'adresser à une seule personne, qu'on veut honorer. Mais alors qu'en français *tu* et *vous* restent des manières de s'adresser la parole manifestant le degré d'intimité des interlocuteurs lorsqu'on parle à une seule personne, l'anglais a, dès la fin du *xvi^e* siècle, définitivement renoncé au *thou* du tutoiement – réservé à des usages liturgiques ou poétiques – pour adopter l'unique forme *you* dans tous les cas.

Un rite social qui remonte au latin

On sait que la forme de la deuxième personne du pluriel du verbe pour s'adresser à une seule personne était déjà attestée en latin. Les textes d'ancien français témoignent à leur tour de l'habitude prise d'employer le pronom personnel *vous* en signe de respect pour l'interlocuteur.

En vieil-anglais, on distinguait aussi entre :

NOUISAMIF

thou pers. sg.

ye pers. pl.

À partir du *xiii^e* siècle, on peut constater dans les textes que la forme *thee* de l'accusatif disparaît progressivement au profit de *you*, quelle que soit sa fonction dans la phrase, et c'est un peu plus tard que, par imitation du français, on commence à prendre l'habitude d'employer la 2^e personne du pluriel avec les personnes à qui l'on veut témoigner du respect.

Pourtant, la forme *you* ne s'est pas imposée en anglais de manière subite. L'usage en a été fluctuant entre le *xiv^e* et le *xvi^e* siècle, où l'on a pu constater dans un même texte, aléatoirement la plupart du temps, à la fois des formes de singulier (*thou*) et de pluriel (*ye* ou *you*) quand une personne s'adressait à un seul interlocuteur.

Cela est fréquent chez Chaucer, où le coq Chauntecleer, par exemple, emploie tour à tour les formes du singulier et du pluriel pour parler à sa femme Pertelote.

Mais aujourd'hui, comme le soulignait avec humour le linguiste danois Otto Jespersen, avec *you* comme unique forme d'adresse, l'anglais a choisi la seule « manière équitable » de s'adresser la parole dans une nation qui respecte les droits élémentaires de chaque individu.

COMMENT FAITES-VOUS FAIRE ?

Cette expression, qui a l'air d'être, dans *Astérix chez les Bretons*, la traduction humoristique mot à mot de l'anglais **How do you do ?** est en fait le calque d'une expression bien française, et utilisée réellement en ancien français : « Comment le faites-vous ? » était alors la façon de dire « Bonjour, comment allez-vous ? ».

La naissance des noms de famille

C'est vers la fin du ^{xiv}e siècle que l'on voit s'imposer en Angleterre la nécessité des noms de famille.

Après l'époque du haut Moyen Âge, où il suffisait d'avoir un prénom, il y avait eu l'époque où l'on ajoutait le suffixe *-son* « fils de », d'où *Johnson* ou *Thomson*, d'inspiration scandinave.

Comme en France, l'étape suivante avait été d'ajouter le nom du lieu de naissance ou de résidence (*Hill, Rivers, Brooks...*) ou encore celui du métier (*Miller* « meunier », *Taylor* « tailleur », *Mason* « maçon »). Avec l'arrivée des Normands, vont s'imposer des noms de France comme *Francis, Gascoygne, Lorraine, Venton* ou *Raymond*, tandis que les Gallois choisissent *Evans, Owen, Lloyd* ou *Floyd* ou encore *Morgan*, qui signifie « aux cheveux blancs » en gallois.

Mais, comme à Rome, les surnoms étaient chose courante, à partir de certaines caractéristiques désignant les personnes. Certains sont neutres, comme *Whitehead* « Tête blanche », d'autres laudatifs, comme *Armstrong* « Bras fort ». Dans ce dernier cas, on reconnaîtra avec l'adjectif suivant le nom, un ordre inhabituel dans les langues germaniques, ce qui est un indice de l'influence normande.

En matière de surnoms, le gaélique a parfois fourni des expressions un peu plus moqueuses, comme *Kennedy* « Tête laide », *Campbell* « Bouche tordue » ou *Boyd* « Au visage jaune, maladif ».

RÉCRÉATION

LE NOM DE CHAUCER

Chaucer :

1. Ce nom a pour origine un nom français de métier. Vrai ou faux ?
2. Ce nom correspond à un nom de lieu où l'on produisait de la chaux. Vrai ou faux ?
3. Ce nom provient du surnom **chaustier** « chausseur » qu'on lui avait donné parce que son grand-père habitait rue **Cordwainer** « rue du cordonnier ».



DEUX LANGUES QUI S’AFFIRMENT

Deux langues savantes et leur orthographe

Le rôle de l'imprimerie

S'il est vrai que Chaucer a largement contribué au ^{xiv}^e siècle à faire entrer la langue anglaise dans la littérature par la voie royale, il ne faudrait pas oublier que cette langue n'aurait pas pu connaître la diffusion dont elle a ensuite bénéficié si elle n'y avait été aidée par l'introduction de l'imprimerie en Angleterre, grâce à un personnage hors du commun : William Caxton.

William Caxton était né dans le Kent et avait mené une grande partie de sa vie comme diplomate et marchand aux Pays-Bas, où il avait aussi appris l'art de l'imprimerie, qu'il allait introduire en Angleterre, vers 1476, dans les bâtiments mêmes de l'abbaye de Westminster. Un peu auparavant, en 1474, il avait publié à Bruges le premier livre imprimé en anglais par ses soins : la traduction en 700 pages d'un ouvrage français, sous le titre *The Recuyell of the Historyes of Troye*.

Non content d'imprimer ses propres ouvrages et ses traductions de quelques livres à succès déjà parus en France et aux Pays-Bas – par exemple le *Roman de Renart* –, Caxton a joué un rôle essentiel dans l'histoire de la littérature anglaise en contribuant à faire connaître par ses publications imprimées les œuvres de Chaucer et de ses contemporains anglais.

Pour y parvenir, parmi la grande diversité dialectale qui régnait alors, il avait tout naturellement choisi de reproduire les usages de Londres et de la région du Sud-Est (qui étaient aussi en grande partie ceux de son Kent natal). Fixés sur la page imprimée et désormais diffusés sous cette forme, les mots anglais de cette région allaient être adoptés avec d'autant plus d'empressement que c'est au centre de cette région que se trouvait le triangle prestigieux Oxford-Cambridge-Londres, où convergeaient savoir, pouvoir et activités commerciales (cf. LE TRIANGLE « MAGIQUE » : OXFORD-CAMBRIDGE-LONDRES).

BRÈVE HISTOIRE DE L'ORTHOGRAPHE ANGLAISE

VII^e siècle : premiers textes anglo-saxons en alphabet romain + 3 lettres supplémentaires : **w** (toujours en usage) et deux signes de l'alphabet runique, remplacés plus tard tous deux par **th**.

XI^e siècle : influence de la graphie normande : par exemple **cw** est remplacé par **qu** (*cwene* > *queen*) ; introduction du **z** et du **g** ; remplacement des deux

runes par **th** à la fois pour les sons de *thick* et de *that*, et adoption du **ou** (*house*, *mouse*).

1477 : premier livre imprimé, par William Caxton à Westminster.

Vers 1500, désordre orthographique, chaque mot – même les noms propres – pouvant être écrit de plusieurs manières différentes. Début de la tendance à l'uniformisation, mais l'orthographe se fixe à une époque où certaines prononciations vont disparaître : au **xvi^e siècle**, **k** et **g** se prononçaient encore dans *knight* ou dans *gnat* « moucheron », ainsi que dans *folk* et *would*.

XVII^e siècle : par respect de l'origine latine ou grecque, on ajoute des lettres, par exemple dans *debt*, *doubt*, *receipt*, *scissors*, *island*, *anchor*, *rhyme*, *adventure*, *describe*, *perfect*...

XVIII^e et XIX^e siècles : projets de réformes en vue d'une simplification de l'orthographe : Benjamin Franklin, Mark Twain, Isaac Pitman...

XX^e siècle : George Bernard Shaw laisse à sa mort toute sa fortune pour promouvoir une réforme de l'orthographe... qui ne se fera pas.

Curiosités graphiques en moyen-anglais

Avant la naissance de l'imprimerie, les textes copiés par les scribes présentaient toujours des formes différentes pour le même mot, selon l'origine géographique du scribe et les traditions de l'atelier, et cette latitude se prolongera dans les livres imprimés jusqu'au **xvii^e siècle**. On trouvera encore, par exemple, six façons différentes d'écrire le mot qui signifie « sang », aujourd'hui *blood*, à savoir : *blod*, *blode*, *blud*, *bludde*, *bloud*, *bloudel*.

Certaines notations avaient été introduites à l'initiative des scribes venus de France entre le **xiii^e** et le **xiv^e siècle**. Le nom de la maison, qui s'écrivait <hus> en vieil-anglais et qui se prononçait alors comme une voyelle simple et longue [u:] (comme la voyelle de *boue* en français) et non pas comme une diphtongue, commence à s'écrire *hous* au **xiii^e siècle**. Cependant la diversité des formes est de règle car la graphie archaïque *hus* voisine alors avec *hous*, *house*, *howse*, *huse*, *huus* et même *huis* dans le nord du pays.

De plus, ce qui s'écrivait **y** en vieil-anglais était souvent transcrit par **u** par les scribes français. C'est ainsi que le vieil-anglais *mycel* « beaucoup » sera transcrit *muchel* en moyen-anglais, d'où *much* en anglais moderne. Mais quand **y** était l'équivalent d'une voyelle longue, la représentation était **ui**, d'où vieil-anglais *fyr* « feu » > moyen-anglais *fuir* > anglais moderne *fire* « feu ».

Les bizarreries de l'orthographe anglaise

Si l'on constate sans peine que l'anglais se comprend beaucoup mieux à l'écrit qu'à l'oral, c'est peut-être parce qu'on y reconnaît plus directement tous les éléments lexicaux d'origine française ou latine qui s'y sont introduits au cours des siècles.

Mais il y a plus.

À reprendre l'histoire de la langue anglaise depuis les premiers écrits (fin du VII^e siècle), on se rend compte que sous sa forme écrite elle a souvent connu les mêmes expériences et les mêmes crises que l'orthographe française, avec toutefois certaines complications spécifiques.

Deux systèmes d'écriture pour le vieil-anglais

Afin de mieux comprendre leur raison d'être, il faut tout d'abord se rappeler que les plus anciennes inscriptions en vieil-anglais n'étaient pas écrites en alphabet latin mais en alphabet runique (cf. encadré L'ALPHABET RUNIQUE).

L'une des plus célèbres avait été gravée sur une croix, la croix de Ruthwell, conservée près de Dumfries, au sud de l'Écosse. Les mots y sont inscrits à la suite les uns des autres, sans espace ni ponctuation, ce qui ajoute aux difficultés de lecture.

En fait, cet alphabet peu pratique avait été progressivement abandonné en Grande-Bretagne à partir de l'évangélisation du pays, qui avait été portée par le latin. L'introduction du christianisme s'était faite conjointement par le Sud, avec l'arrivée en 597 du moine Augustin envoyé par le pape Grégoire le Grand dans le Kent, et par le Nord, où un moine venu du monastère de Iona en Écosse allait convertir la Northumbrie. Au VIII^e siècle, les cathédrales et les monastères s'étaient multipliés (Lindisfame, Cantorbery, York, Jarrow) : toute l'Angleterre était alors devenue chrétienne. Or, dans l'Église chrétienne, on parlait et on écrivait en latin.

On aménage l'alphabet latin

L'alphabet latin s'est donc progressivement substitué aux runes, non sans conserver pendant plusieurs siècles une consonne de l'ancien alphabet runique pour noter un phonème inconnu en latin, mais indispensable pour noter le vieil-anglais : cette lettre portait le nom de *thorn* « épine » et permettait justement d'écrire la première consonne de ce mot. Pour noter l'autre consonne interdentale (celle du démonstratif *that*, par exemple), un nouveau signe avait été créé au moyen d'une barre sur la hampe du <d> (ð), mais la distinction entre ces deux consonnes n'était pas essentielle en vieil-anglais et leur représentation se faisait le plus souvent uniquement par le *thorn*, indifféremment pour l'une ou l'autre consonne (par exemple dans ce qui est devenu *this* et *thick*).

L'alphabet du vieil-anglais était donc presque entièrement latin et comportait alors 24 lettres :

a, æ, b, c, d, e, f, g, h, i, k, l, m, n, o, p, r, s, t, þ, ð (les deux nouvelles lettres),
u, w, y.

On remarquera l'absence de deux consonnes qui ont plus tard revêtu une grande importance : <j> et <v>. En effet, à l'instar du latin (et du français jusqu'aux xvi^e et xvii^e siècles), il n'y avait pas en anglais de <j> distinct de <i>, ni de <v> distinct de <u>.

Les lettres <x>, <q> et <z> ne se sont réellement installées qu'après l'arrivée des Normands (1066).

De plus, certaines lettres avaient une forme un peu particulière : le <s> avait une forme allongée (à peu près <J>) et le <g> était souvent représenté par un signe ressemblant à peu près au signe phonétique [ʒ] qui correspond à la consonne de *joue*. La graphie <g> a été importée du Continent.

Les chiffres étaient toujours en caractères romains, et le signe pour noter la conjonction *and* « et » (ce signe & qu'en français on nomme *esperluette* ou *perluette*, et en anglais *ampersand*) ressemblait à un 7 (non barré).

Pour les sons du vieil-anglais n'existant pas en latin, on avait recours à des combinaisons :

- <sc> pour la consonne que l'on connaît aujourd'hui dans *show* ;
- <cg> pour celle de *jam* (alors écrit *cgam*) « confiture » (par exemple dans *ecg*, ultérieurement *edge* « bord »), mais <c> pour *cyrice*, ultérieurement *church* « église » et pour *cildra*, ultérieurement *children* « enfants » ;
- <cw> pour [kw] (par exemple *cwene*, ultérieurement *queen* « reine »).

Enfin, il n'y avait pas de lettres capitales.

Les scribes normands bouleversent les graphies

Au cours de l'époque suivante, celle du moyen-anglais, qui se termine vers le milieu du xv^e siècle, un grand changement va transformer complètement l'aspect des graphies des manuscrits : non seulement elles manifestent visiblement l'effet de l'adéquation progressive aux changements phonétiques survenus au cours des siècles précédents, mais elles sont aussi le reflet des conditions sociolinguistiques provoquées par l'arrivée des Normands en 1066 et de leur domination dans le monde des lettres : les scribes normands avaient en effet tout naturellement transféré les habitudes graphiques qu'ils avaient en français à la notation du moyen-anglais.

C'est ainsi que <cw> sera progressivement remplacé par <qu> à la faveur des emprunts au français et <c> par <ch>, tandis que la lettre <c> représentera de plus en plus souvent la prononciation [ts], puis [s] comme en français, dans des mots comme *cercle* (ultérieurement *circle* « cercle »), *cell* « cellule » ou *city* « ville ».

On prendra aussi l'habitude d'écrire <ou> ou <ow> au lieu de <u> (ex. *town* « ville » ou encore *hous*, ultérieurement *house* « maison »). Quant au *thorn* hérité de l'alphabet runique, il est de plus en plus souvent représenté par <th> qui, à l'initiale, prend une

forme ressemblant assez à un <y>. S'il vous arrive de voir en Angleterre l'inscription *ye olde shoppe* comme enseigne d'une boutique, il vous sera maintenant aisé de reconnaître sous *ye* l'ancienne forme de l'article défini *the*.

D'autre part, pour faciliter la lecture des successions de lettres telles que <u>, <n>, <m>, <w>, facilement confondues dans un tracé rapide, la lettre <u> sera souvent remplacée par un <o>, comme dans *luue*, devenu *loue* « amour », ensuite *love*, ou encore *sunu*, devenu *sone* et ultérieurement *son* « fils ».

Enfin, et toujours dans le souci d'une meilleure distinction des mots, on commence à la fin du xvi^e siècle, comme on le faisait déjà pour le français, à utiliser <v> et <u> de façon complémentaire : <v> au début des mots et <u> au milieu. Par exemple *vnder* « dessous » (avec <v>) mais *hous* « maison » (avec <u>).

La consonne /v/ va d'ailleurs bientôt s'imposer, surtout du fait de sa présence dans de nombreux emprunts au français, comme :

Toutes ces innovations dues à l'arrivée des Normands aboutissent, au début du xv^e siècle, à un système graphique hybride, qui mêle de nombreux traits hérités du vieil-anglais à un certain nombre de principes régissant la langue française écrite : un avant-goût des complications à venir.

Les graphies de la Chancellerie royale

Il faut ajouter que ces changements s'étaient produits à un rythme lent, et qu'aucune norme ne s'était encore imposée. Il faudra attendre la fin du xv^e siècle pour se rendre compte, dans les premiers textes imprimés par William Caxton, qu'une graphie recommandée (*Chancery standard*), inspirée de la langue qui se développait à Londres, avait graduellement pris corps dans la Chancellerie royale. C'est là qu'un petit nombre de scribes, installés à la Chancellerie et qui auparavant voyageaient avec le roi et préparaient tous ses documents, avaient, par exemple, choisi *such*, face aux diverses autres variantes *sich*, *sych*, *swiche*, et on trouvera bientôt *can*, *could*, *shall* et *should* comme formes uniques pour ces temps verbaux.

L'importance de la Bible

L'un des effets les plus directs de l'expansion de l'imprimerie sur la langue anglaise a certainement été la diffusion de la Bible dans ses différentes versions. L'édition anglaise de la « Version autorisée de la Bible », également connue sous le nom de *King James Bible* (1611), avait été elle-même influencée par les différentes versions anglaises qui avaient vu le jour tout au long du xvi^e siècle. L'une d'entre elles,

dite *Bible de Douai-Reims*, publiée en entier en 1609 et qui reposait sur une traduction de la *Vulgate* latine, a été utilisée tout au long du XVII^e siècle par les catholiques d'Angleterre.

**« THE AUTHORIZED VERSION
OF THE BIBLE »**

Cette version de la Bible, publiée en 1611, est l'œuvre de vingt-quatre traducteurs érudits qui se réunissaient régulièrement pour discuter et résoudre d'un commun accord les problèmes que posait cette traduction. Au bout de deux ans de travail, la première édition avait pu voir le jour : un ouvrage où apparaissaient pour la première fois des expressions qui sont devenues depuis monnaie courante en anglais. Ainsi :

Eye for eye (Exod. 21) « Œil pour œil »

The apple of his eye (Deuter. 32) « La prunelle de ses yeux »

A man after his own heart (1 Sam. 13) « Un homme selon son cœur »

His enemies shall lick the dust (Ps. 72) « Ses ennemis lécheront la poussière »

The salt of the earth (Matth. 5) « Le sel de la terre »

The signs of the times (Matth. 16) « Les signes des temps »

In the twinkling of an eye (1 Cor. 15) « En un clin d'œil »

To the pure, all things are pure (Tit. 1) « Tout est pur aux purs »

Des réformes s'imposent

Dans les versions successives de la Bible aussi bien que dans les textes profanes, on était encore loin d'une standardisation générale et on l'était encore plus d'une parfaite cohérence puisque la voix des réformateurs se fait entendre dès le milieu du XVI^e siècle. Richard Mulcaster a été l'un de ceux qui ont hâté l'unification de certaines graphies, par exemple pour marquer la longueur vocalique, soit par le redoublement de la voyelle (*soon* « bientôt », *deed* « action »), soit par l'adjonction d'un -e final non prononcé (*name* « nom »). Ces règles sont encore valables pour une majorité de mots anglais, malgré des exceptions remarquables, comme *foot* (voyelle brève) face à *food* (voyelle longue).

Une autre grande régularisation se fera un peu plus tard, au cours du XVII^e siècle : sur le modèle de ce qui se faisait déjà en France, on prendra alors définitivement l'habitude de réserver la lettre <v> pour la consonne, la lettre <u> pour la voyelle, de même que la lettre <j> pour la consonne, et la lettre <i> pour la voyelle.

C'est aussi l'époque où l'on commence à écrire en capitales le début des phrases, la première lettre des noms propres et également celle des noms communs importants.

La ponctuation, jusque-là extrêmement réduite, s'enrichit du point-virgule (*semi-colon*), des guillemets (*quotation marks* ou *inverted commas*) ainsi que de l'apostrophe, cette dernière pour indiquer, soit l'omission d'une ou de plusieurs lettres, soit pour marquer le cas

possessif (*I don't, my father's house*).

Des complications concertées ou venues d'ailleurs

Le xvi^e siècle a été celui où l'on a vu se multiplier de nouvelles complications de l'orthographe. Les érudits, très attachés à l'étymologie, insistent pour rappeler dans la forme graphique des mots une partie de leur histoire : c'est ainsi que *debt* « dette » et *doubt* « doute » – en souvenir du latin *debitum* et *dubitum* – acquièrent un graphique qui n'avait jamais été prononcé, et *reign* « règne », le <g> de *regnum*. On va jusqu'à ajouter un <s> à *island* « île » en souvenir du latin *insula* alors que ce mot remonte au vieil-anglais *iegland* et ne doit rien au latin (contrairement à *isle*, emprunté à l'ancien français *île*, et dont le <s> est aussi une latinisation du xv^e siècle)¹⁶¹.

D'autres complications enfin naîtront des divers emprunts aux autres langues de l'Europe aux xvi^e et xvii^e siècles : *bizarre* ou *brusque* au français, *grotto* ou *gazette* à l'italien, ce dernier mot sous sa forme française, *mosquito* « moustique », *hurricane* « ouragan », *cockroach* « cafard » à l'espagnol, *port* « porto », *buffalo* « buffle », *marmalade* au portugais, ce dernier par l'intermédiaire du français, ou encore *cruise* « croisière » au néerlandais. Au grec ancien, les emprunts ont également été considérables (*epoch*, *idiosyncrasy*, *epitome*, *ephemeral*, *rhythm*...) où abondent les *th*, *ch*, *rh*, *y*.

L'orthographe anglaise actuelle

Avec les emprunts aux langues étrangères, qui n'ont fait qu'aggraver la situation sur le plan de la langue écrite du fait de l'adoption plus ou moins totale de graphies d'origine, le paysage orthographique de l'anglais offre aujourd'hui une image composite et éminemment déroutante car on y trouve entremêlées de façon inattendue, à la fois des traditions de l'anglo-saxon, du français et des langues classiques mais aussi, partiellement, de diverses langues plus ou moins voisines et parfois très lointaines.

Une réforme ?

Il en résulte que l'orthographe de l'anglais est d'une complication très comparable à celle que l'on connaît en français, où l'orthographe grammaticale – en particulier celle qui concerne les phénomènes d'accord – apporte toutefois un supplément de problèmes à résoudre.

Face aux réformateurs remettant en cause jusqu'aux symboles mêmes utilisés et en inventant d'autres, et contrairement à ceux qui multiplient les diacritiques, c'est-à-dire les adjonctions permettant de modifier un même caractère, comme les accents, ou qui forgent de

nouveaux signes par un louable souci d'adéquation de la graphie à la prononciation, un savant comme Richard Mulcaster avait préféré s'en tenir à l'essentiel de ce qui existait. Considérant comme une utopie l'adoption d'un phonétisme généralisé, il s'était contenté de préconiser des alignements analogiques. Il faut croire que ces rectifications modérées étaient sans doute déjà dans l'air car l'orthographe anglaise se stabilise progressivement dans ce sens entre le début du xvi^e siècle et le milieu du xvii^e siècle.

Parmi les nombreux projets de réforme qui se sont succédé depuis cette époque, il faut insister sur la guerre des dictionnaires qui a eu lieu au début du xix^e siècle à propos des modifications proposées – et finalement en grande partie adoptées aux États-Unis – par Noah Webster pour son *American Dictionary*, publié en 1828, puis réédité et augmenté à plusieurs reprises.

Ces modifications, dont plusieurs avaient été suggérées précédemment par Benjamin Franklin, sont bien connues.

Citons, parmi les plus importantes :

- *or* au lieu de *-our* (*honor* aux EU, *honour* en GB)
- *er* au lieu de *-re* (*center* aux EU, *centre* en GB)
- *se* au lieu de *-ce* (*defense* aux EU, *defence* en GB)
- *am* au lieu de *-amme* (*program* aux EU, *programme* en GB, mais aujourd'hui, c'est *program* qui l'emporte en informatique).

En Angleterre, c'est la tentative d'Isaac Pitman et Alexander Ellis (1837) qui a eu le plus de succès : il s'agissait de la production d'une orthographe phonétique à partir d'un système sténographique, dans le but de faciliter l'apprentissage de l'orthographe traditionnelle et non pas de la remplacer. L'engouement pour ce système, nommé *Initial Teaching Alphabet*, s'est ensuite éteint à la suite des réticences de ceux qui, comme Henry Bradley, futur collaborateur du dictionnaire d'abord appelé *The New English Dictionary*, puis *The Oxford English Dictionary* (1895), pensaient que c'était une erreur de croire que la seule fonction de l'écrit était de représenter l'oral.

Enfin, une association, *The Simplified Spelling Society*, fondée en 1908, continue à encourager l'évolution de l'orthographe anglaise vers une meilleure adéquation à sa prononciation tout en la rendant plus cohérente.

Mais les questions d'orthographe sont loin de susciter en Angleterre les passions que les modestes rectifications de l'orthographe ont déclenchées en France en 1989-1990.

Il reste cependant que les curiosités et les incohérences de l'anglais écrit, dont certaines ont été rappelées ici, représentent un handicap majeur pour l'étranger qui cherche à acquérir cette langue et qu'il est la plupart du temps impossible, à partir de sa forme écrite, de deviner comment un mot anglais se prononce, comme par exemple *-ough* dans

cough « toux », *enough* « assez », *tough* « coriace », *hiccough* (ou *hiccup*) « hoquet », *plough* « charrue », *though* « quoique », *through* « à travers » : prononciation [-f] pour les trois premiers mots, en [-p] pour le quatrième et -gh non prononcé pour les trois derniers, difficulté à laquelle vient s'ajouter le problème de la prononciation imprévisible de la voyelle précédente.

Orthographe et prononciation

Lorsque, à partir du xv^e siècle, délaissant à la fois le latin et le français, les textes écrits en anglais selon la norme de la Chancellerie présenteront en gros les caractéristiques qui constituent la base actuelle de l'orthographe anglaise, on ne peut pas dire que les prononciations se soient alors conformées aux graphies qui étaient en train de s'imposer. Des divorces entre forme écrite et forme orale se sont manifestés et ont perduré jusqu'à nos jours comme autant d'aberrations apparemment inexplicables de l'orthographe anglaise moderne, mais qui trouvent souvent leur raison d'être dans les diverses prononciations régionales.

Se méfier de la graphie <ch>

Des séquelles de l'influence française se manifestent encore de nos jours dans la prononciation de la graphie *ch*, qui, à l'exception de *loch* « lac » prononcé à la façon écossaise, présente deux variantes :

soit **tch**, comme dans l'anglais *chat* « bavarder » ou *charm* « charme » (et c'est la majorité)

soit **ch**, comme dans le français *chatte*. Ce sont en grande partie des mots venus du français, ou par l'intermédiaire du français (cf. les exemples cités dans l'encadré MÉFIONS-NOUS DE LA GRAPHIE <CH>), comme dans *chef* « chef de cuisine », *chiffon* « mousseline de soie », *charlotte* « charlotte » (en pâtisserie).

LA CURIEUSE PRONONCIATION DE BURY ET DE BUSY

Voilà un de ces cas, aussi fréquents en anglais qu'en français, où orthographe et prononciation ont pris des chemins divergents :

bury « enterrer » a conservé la graphie des dialectes de l'Ouest, mais s'est prononcé comme dans le Kent, c'est-à-dire comme *berry*

busy « occupé » a aussi gardé la graphie des dialectes de l'Ouest, mais a été prononcé comme à Londres et dans les Midlands de l'Est : quelque chose comme *bizy*.

Enfin, une distinction qui se fait en anglais, et pas en français : *chamois* se prononce à la française lorsqu'il s'agit de l'animal, mais quelque chose comme *shami*, quand il s'agit de la « peau de chamois » qui sert à faire briller.

Cette influence de la langue française s'exercera d'une façon toute différente et bien moins précise à partir du xvi^e siècle.



L'essor de la langue française

Comme langue nationale écrite, c'est à la fin du xv^e siècle qu'à l'intérieur du pays, le français achèvera de triompher, et l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539), qui stipule l'emploi obligatoire du seul « langaige maternel françois », ne fera qu'officialiser un état de fait déjà bien implanté.

Tout en empruntant des centaines de formes au latin pour devenir une langue capable d'exprimer toutes les nuances de la pensée et de l'action, le français va lentement déloger le latin de ses places fortes traditionnelles. On commence à écrire des manuels d'arithmétique et de géométrie en français et Rabelais participe à l'élaboration d'un lexique médical français, mais qui puise abondamment dans le grec et le latin, tout en faisant la part belle à l'italien.

Le français attiré par l'italien

Le français se laisse à cette époque fortement séduire par la langue italienne : il est de bon ton d'employer des expressions italiennes, de s'habiller à la mode italienne, de vivre comme de l'autre côté des Alpes, et l'engouement devient tel qu'une vive réaction se dessine, comme on peut le voir dans la brillante satire que propose Henri Estienne dans un livre au long titre significatif : *Dialogues du nouveau langage françois italianisé et autrement desguisé, principalement entre les courtisans de ce temps. De plusieurs nouveautez qui ont accompagné ceste nouveauté de langage. De quelques courtisanismes modernes, et de quelques singularitez courtisanesques* (1578).

Ce sont des centaines de mots italiens qui entrent alors dans la langue française, dont une partie n'a pas survécu, comme on peut le voir dans l'encadré p. 201.

De son côté, le latin avait gardé tout son prestige, et restera encore pendant longtemps une source favorite de renouvellement lexical.

La langue française fidèle au latin

À partir du xiv^e siècle, les latinismes savants avaient déjà multiplié les doublets du type *frêle/fragile* ou *hôtel/hôpital*.

Le xvi^e siècle renforcera encore ce procédé, qui consiste à puiser à

nouveau dans le latin classique des mots qui avaient déjà pris une forme évoluée en français : pulsion devient le doublet de poussée et hirondelle, celui d'aronde.

**EXTRAIT DU NOUVEAU
LANGAGE FRANÇOIS ITALIANIZÉ**

« Étant sorti après le **past** pour aller un peu **spaceger**, je trouvay par la **strade** un mien ami nommé Celtophile. Or, voyant qu'il se monstret estre tout **sbigottit** de mon langage qui est toutefois le langage **courtisanesque** dont usent aujourd'huy les gentilsjommies francés qui ont quelque **garbe** [...], je me mis à **ragionner** avec luy. »

Aide à la traduction : **past** « repas », **spaceger** « se promener », **strade** « rue », **sbigottit** « étonné », **courtisanesque** « habituel aux courtisans », **garbe** « élégance », **ragionner** « raisonner, discuter ».

Certaines formes latinisantes, comme *extoller* « louer, exalter » ou *minatoire* « menaçant », ne dureront pas, tandis que la plus grande partie a traversé les siècles : *artifice*, *agile*, *audace*, *absence* ou *actualité* en sont quelques exemples.

Toutes ces formes se retrouvent dans les dictionnaires français.

**LE PREMIER DICTIONNAIRE
DU FRANÇAIS EST ANGLAIS**

C'est en 1530 que paraît *Lesclarcissement* (sic) de la langue françoysse (sic), un dictionnaire anglais-français qui est en même temps la première tentative d'élaboration d'une grammaire française.

Cet ouvrage était destiné à aider les lecteurs anglais à s'initier au français. Son auteur, **John Palsgrave**, érudit anglais, diplômé des universités de Cambridge et de Paris, avait été le précepteur de la sœur d'Henry VIII d'Angleterre, Mary, à qui il devait enseigner la langue de son futur époux Louis XII de France.

Jusqu'au xvi^e siècle, la seule langue des dictionnaires était le latin. C'est du milieu du xvi^e siècle que l'on peut dater les débuts d'un recul progressif du latin dans ces ouvrages, qui aboutira bientôt à des dictionnaires français totalement unilingues.

À cet égard, il est une date doublement importante : 1539. En effet, 1539 est non seulement l'année de l'ordonnance de Villers-Cotterêts, qui enjoint de renoncer au latin pour tous les actes administratifs ou officiels en y substituant le « langage maternel françois, et non autrement », mais c'est aussi l'année de la publication du *Dictionnaire françoislatin* de Robert Estienne, qui n'était autre que le texte inversé de son *Dictionarium latino-gallicum* publié l'année précédente.

C'était une grande première. En effet, jusque-là, l'objectif de tels ouvrages était essentiellement de faciliter la compréhension du latin, alors que ce dictionnaire donnait pour la première fois la vedette à la langue française : après le dictionnaire pour la version latine, on disposait d'un dictionnaire pour le thème.

À la suite des ouvrages de Robert Estienne (1503-1559), plusieurs dictionnaires ont emboîté le pas, en particulier celui de Jean Nicot (1530-1600), personnage plus connu du grand public comme introducteur du tabac en France. Cet homme érudit, alors qu'il était diplomate en poste à Lisbonne, avait en effet envoyé à Catherine de Médicis ce que l'on avait appelé « l'herbe à Nicot », dont le nom savant est plus précisément *Nicotiana tabacum*.

Le Thresor de Nicot

En fait, le *Thresor de la langue françoise*, tant ancienne que moderne de Jean Nicot, publié en 1604, n'était que la stricte mise en application des principes énoncés par Robert Estienne, à savoir :

- apporter des précisions sur la prononciation, la graphie et la grammaire ;
- présenter des citations (mais elles sont surtout d'auteurs latins) ;
- ajouter des remarques prescriptives, à l'occasion.

Ainsi, par exemple sous **cœur** « cœur », il est indiqué : « il semble plus raisonnable d'écrire Cœur, comme Bœuf, Sœur, Mœurs » (on notera l'utilisation généreuse des majuscules chez Nicot). Sous **chés** « chez », il est précisé : « **chés**, qu'aucuns escrivent chez, à cause de l'ouverture de la voyelle E, est une préposition qui signifie en la maison de ». On apprend ainsi qu'au ^{xvi}^e siècle *chez* se prononçait avec une voyelle ouverte, comme dans *très*.

On apprend également que l'élision se faisait à l'époque pour tous les mots terminés par une consonne, mais uniquement à la finale absolue. En revanche, cette consonne finale était supprimée dans la phrase lorsque le mot suivant débutait lui-même par une consonne. À l'article *sac*, on lit en effet : « il se prononce comme adioinct quand on veut désigner ce qu'il contient, autrement non, comme sac de froment, d'avoine ». Autrement dit un *sac* [sak], mais un *sac de froment* [sa], comme nous disons encore un *œuf* (avec le [f] prononcé), mais des *œufs* (avec [f] non prononcé).

Mais le *Thresor de la langue françoise* n'est encore qu'une œuvre hybride car, malgré son titre, ce n'est pas un dictionnaire entièrement en français. Le français y tient seulement une place prédominante. Dans les articles bilingues de cet ouvrage, où la traduction latine suit les entrées, on trouve surtout des commentaires en français et sur le français et, de façon significative, de très nombreux passages d'où le latin est totalement absent.

Le français et les autres langues

Des dizaines de dictionnaires destinés à mieux analyser la langue française en la confrontant à d'autres langues vivantes paraîtront entre 1549 (édition complète de Robert Estienne) et 1600.

Ils avaient eu un précurseur dont le succès ne s'était pas démenti jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, le *Calepin*, ainsi nommé d'après le nom de son auteur Ambrogio Calepino. Cet ouvrage, destiné à mieux diffuser la connaissance du latin en donnant l'équivalent des mots latins dans différentes langues, n'a cessé de s'étoffer jusque dans ses multiples éditions posthumes – le français et l'anglais y avaient été ajoutés très tôt –, et sa dernière édition comprend onze langues.

Mais ce n'est qu'à la fin du XVII^e siècle que verront le jour les dictionnaires « tout français » : celui de Richelet en 1680, celui de Furetière en 1690, et celui de l'Académie française en 1694.

L'Académie française et son dictionnaire

Tout s'était passé comme si le XVI^e siècle n'avait été qu'une lente maturation qui devait mener progressivement, au cours du XVII^e siècle, à l'éclosion d'une activité dictionnaire intense ayant pour sujet la langue française en elle-même et pour elle-même. Mais il ne faudrait pas penser que les options prises par l'Académie française, créée en 1635 par Richelieu, aient été l'œuvre de parfaits précurseurs dans l'établissement d'un premier dictionnaire unilingue en Europe. Le *Vocabolario degli accademici della Crusca* avait été pour les académiciens français un modèle qui les avait stimulés. Le Dictionnaire de l'*Accademia della Crusca* de Florence, publié à Venise en 1612, avait été le premier dictionnaire européen entièrement consacré à une autre langue que le latin et reposant sur des bases scientifiques, avec le souci de répertorier l'ensemble des termes de la langue littéraire italienne du XIII^e au XVI^e siècle. Son objectif n'était pas encyclopédique mais philologique : la plupart de ses exemples étaient tirés des manuscrits eux-mêmes, et non pas de textes publiés, trop souvent modernisés et non conformes en tous points aux œuvres originales.

Après avoir projeté, sur le modèle italien de l'*Accademia della Crusca*, de mettre en chantier un dictionnaire français réunissant l'ensemble des termes employés par « les auteurs morts qui avaient le plus purement écrit dans notre langue », l'Académie française avait finalement renoncé à un projet sous cette forme : son dictionnaire ne serait pas le recueil d'une tradition littéraire séculaire mais celui de la langue contemporaine des « honnêtes gens », des orateurs et des poètes et apporterait « ce qui peut servir à la Noblesse et à l'Élégance ».

Le Dictionnaire de l'Académie constituera en définitive le premier dictionnaire de l'usage que l'on pourrait qualifier de synchronique, mais d'un usage restreint puisqu'il décrivait l'usage d'un seul milieu : celui « de la Cour et des meilleurs auteurs ».

Les options de la première édition (1694)

Entre 1635 et 1694, l'Académie française élaborait un dictionnaire selon les principes suivants :

décrire le « bel usage », c'est-à-dire celui de la Cour et des meilleurs auteurs de l'époque ;

adopter une présentation des mots par familles en commençant par les « mots primitifs », suivis des dérivés et composés. Cette option, fort intéressante sur le plan linguistique, mais fort peu pratique, fut abandonnée dès la seconde édition ;

forger des exemples illustrant chaque définition et exclure toute citation ;

donner la préférence à l'orthographe étymologique ;

éliminer les mots hors d'usage ;

ne pas inclure « les termes des Arts et des Sciences », qui feront l'objet d'un ouvrage séparé, dirigé par Thomas Corneille (1694).

On voit que le *Dictionnaire de l'Académie française* est résolument normatif. Il prend pour modèle l'usage contemporain, mais limité, selon la formule de Vaugelas, à « la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des Auteurs du temps ».

Il suit en fait la tradition puriste déjà prônée au ^{xvi}^e siècle par Malherbe, qui refusait tout archaïsme, tout régionalisme, tout terme technique employé métaphoriquement et qui n'acceptait les emprunts, même ceux au latin classique, que si leur introduction dans la langue française n'entraînait aucune ambiguïté.

La question de l'orthographe

Un des sujets qui ont été au centre des réunions des académiciens depuis bientôt quatre siècles est celui de l'orthographe, qui comporte encore de nos jours des formes apparemment ou manifestement capricieuses, dont on ne peut comprendre la raison d'être que si l'on se rend compte qu'elles sont des vestiges de graphies anciennes correspondant à des prononciations aujourd'hui oubliées.

BRÈVE HISTOIRE DE L'ORTHOGRAPHE FRANÇAISE

Dès les premiers textes, le français utilise les 23 lettres de l'alphabet latin, qui devient insuffisant pour noter la langue du Moyen Âge car la prononciation avait beaucoup évolué et de nouvelles distinctions phoniques étaient nées, par exemple entre **u** et **ou**, ou encore entre **c** et **ch**.

^{xiii}^e-^{xv}^e s. Dans les manuscrits, on rajoute des consonnes qui ne se prononçaient plus depuis longtemps : par ex. **sept**, **vingt**, sur le modèle du latin **septem**, **viginti**.

^{xvi}^e s. On introduit les distinctions graphiques – qui n'existaient pas en latin – entre **i** et **j** et entre **u** et **v**, dans les textes imprimés.

^{xvii}^e s. Triomphe de l'orthographe latinisante.

^{xviii}^e s. Parution de la 3^e édition du Dictionnaire de l'Académie (1740), qui

favorise un système d'accents (aigu, grave, circonflexe) en remplacement des consonnes devenues muettes : **escrire** devient **écrire**, **mesme** devient **même**, **succez** devient **succès**...

La 4^e édition du Dictionnaire de l'Académie (1762) présente une orthographe qui est presque celle de l'époque actuelle.

xix^e s. Retour au principe étymologique (**analise** redevient **analyse**) et naissance de l'orthographe grammaticale (phénomènes d'accord). En 1878, l'Académie ajoute une 26^e lettre à l'alphabet : **w**.

xx^e s. Nombreux projets de réformes, qui ont du mal à aboutir. Le dernier date de 1990.

En fait, toute l'histoire de l'orthographe du français est celle des tentatives successives pour l'adapter aux changements des prononciations tout en s'efforçant de garder dans les nouvelles formes graphiques une trace visible des prononciations anciennes.

Dans les discussions qui animaient l'Académie des premiers temps s'affrontaient, d'une part, des réformateurs dans la ligne de Ronsard qui, dès 1550, s'était montré favorable à une adaptation de la forme graphique à la phonétique, de l'autre, les conservateurs, partisans de l'ancienne orthographe, celle « qui distingue les gens de lettres d'avec les ignorants et les simples femmes ».

C'est ce dernier parti qui l'emportera un temps, avec une petite nuance toutefois : cette ancienne orthographe, « il faut la maintenir partout, hormis dans les mots où un long et constant usage en aura introduit un contraire ».

En fait, l'orthographe française porte témoignage d'un effet de balancier qui a fait tour à tour triompher les partisans d'une graphie proche de la phonétique et les adeptes du respect des formes d'origine, témoins de l'étymologie et de l'histoire des mots. Parmi les académiciens du xvii^e siècle, Corneille est à classer parmi les réformateurs, et Bossuet parmi les conservateurs.

L'Académie prise par le temps

Des difficultés de tous ordres avaient empêché l'Académie de faire aboutir ses efforts dans des délais raisonnables et c'est seulement près de soixante ans après sa création (1635) que la première édition avait enfin vu le jour (1694).

Richelet et Furetière

Entre-temps, et malgré l'interdiction légale de faire publier n'importe quel dictionnaire du français avant la parution du *Dictionnaire de l'Académie*, deux autres dictionnaires unilingues généraux avaient été diligemment mis en chantier : celui de Richelet, publié à Genève en 1680, et celui de Furetière en 1690.

L'ACADÉMIE FRANÇAISE, À LA FOIS CÉLÈBRE ET MAL CONNUE

1. L'Académie française est la première académie d'Europe. Vrai ou faux ?
2. La 1^{re} édition du *Dictionnaire de l'Académie* n'était pas présentée dans l'ordre alphabétique, mais par racines et regroupement des dérivés et des composés. Vrai ou faux ?
3. L'Angleterre a créé en 1640 une académie sur le modèle de l'Académie française. Vrai ou faux ?



On ne peut toutefois pas les considérer comme des concurrents directs. En effet, contrairement au *Dictionnaire de l'Académie*, strictement limité à « la langue commune du bel usage », le *Dictionnaire françois contenant les mots et les choses* de Pierre Richelet est, comme l'annonce son titre, à la fois lexical – il définit « les mots » – et encyclopédique – il définit aussi « les choses ». Il décrit non seulement les usages de l'honnête homme mais donne aussi des indications sur les mots familiers, populaires ou vulgaires. Il contient 25 000 entrées, face aux 15 000 de la première édition du *Dictionnaire de l'Académie*.

Le dictionnaire d'Antoine Furetière, encore plus volumineux (40 000 entrées) et plus ambitieux, précise aussi très clairement son propos dans son titre : *Essay de dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes et les termes de toutes les Sciences et Arts*. La querelle de Furetière avec l'Académie, forte de l'exclusivité dont elle jouissait, se termina par l'exclusion du lexicographe, qui mourut en 1688, deux ans avant la parution de son ouvrage à La Haye, en 1690. Ce dictionnaire, qui, selon les paroles mêmes de son auteur, ne montre pas « les rapports d'un mot à un autre mot » mais donne « la définition des choses signifiées par les mots », annonce déjà, en cette fin du xvii^e siècle, les préoccupations du siècle des Lumières.

En jetant un coup d'œil rétrospectif sur l'histoire des mots et des idées en France, on mesure ainsi le long chemin parcouru depuis le xvi^e siècle.

Un même besoin de réunir dans un même ouvrage toutes les composantes de la langue allait aussi se manifester de l'autre côté de la Manche pour la langue anglaise qui, tout au long du xvi^e siècle, connaîtra également un foisonnement lexical exceptionnel.



L'anglais puise dans les langues classiques

En Angleterre, le ^{xvi}^e siècle est l'époque où, si c'est bien l'anglais – théoriquement la langue du peuple – qui s'affirme avec éclat en s'enrichissant, c'est, paradoxalement, en se rapprochant des langues anciennes.

Grâce à l'imprimerie, de plus en plus de textes en anglais s'étaient répandus auprès d'un public de plus en plus nombreux, un anglais teinté de latin et de grec, et dont les Anglais se sentiront de plus en plus fiers. Quand le mot leur paraît un peu trop savant, ils le gardent, mais en s'excusant, comme le fait Sir Thomas Elyot, homme d'État et érudit, par exemple pour les mots : *maternity*, *esteem* ou encore *education*, qui apparaissent en anglais pour la première fois au ^{xvi}^e siècle, à la même époque que ceux qui figurent dans l'encadré ci-après.

Latin tout court et latin à la sauce anglaise

À côté de *appendix*, *axis*, *climax*, *delirium*, *species* ou *index*, qui gardent leur forme latine ancienne, d'autres mots latins se glissent dans de nouvelles structures, dues à l'influence du français.

QUELQUES MOTS ANGLAIS VENUS DU LATIN ET DU GREC

Au ^{xvi}^e siècle, l'anglais emprunte aux langues classiques

Ainsi, la finale en *-us* devient *-ous* :

lat. *anonymus* devient angl. *anonymous*,
lat. *conspicuus* devient angl. *conspicuous*,
lat. *praeposterus* devient angl. *preposterous*

et la finale en *-tas* devient *-ty* (sur le modèle de nombreuses formes déjà empruntées aux formes françaises en *-té*) :

integritas > *integrity* (cf. français *intégrité*).

Mais l'exemple français n'a pas toujours été la règle, comme on peut le voir dans les nombreux verbes anglais créés à la Renaissance à partir du participe passé latin en *-atus*, tels que *calculate*, alors que le français partait de la terminaison latine *-are* de l'infinitif pour former *calculer*. On peut encore citer *celebrate*, *complicate*, *congratulate*, *confiscate*, *contemplate*, *frustrate*, *illuminate*, *imitate*, *indicate*, *meditate*, *stimulate*, *subordinate*, *supplicate* et des dizaines d'autres.

Toutefois, il est parfois difficile de faire le départ entre le vocabulaire d'origine latine passé par le français et les mots empruntés directement au latin : *audible*, *dexterity*, *fidelity*, *sublime* et la plupart des mots en *-ation* (*nomination*, *opération*, *negotiation*, *simplification*...)

sont dans ce cas.

Il faut dire qu'à cette époque, l'amour du latin était tel qu'on a souvent redonné aux mots déjà empruntés au français une allure plus latine. Par exemple, *aventure*, qui est attesté en anglais sous cette forme au ^{xiv}^e siècle, reparait au ^{xvi}^e siècle sous la forme que nous lui connaissons aujourd'hui : *adventure*.

Par ailleurs, comme on l'a déjà signalé, on ajoute un *b* pour que *debt* « dette » ressemble à *debitum* et *doubt* « doute » à *dubium*.

Des latinismes, parfois uniquement décoratifs mais souvent utiles parce qu'ils apportaient une nuance de sens, ont alors transformé la langue anglaise dans le but d'en faire une langue de savants, propre à exprimer des notions abstraites et à traduire le monde dans toute sa diversité.

L'anglais, entre latin et langue quotidienne

Pourtant, des voix se sont élevées contre ce vocabulaire né « au fond de l'encrier », ces *inkhorn terms* qui n'étaient compris que des érudits. Comme, face aux amateurs de ces « *latinate words* », il y avait aussi les défenseurs des mots de tous les jours – *plainnesse* « simplicité » était le mot employé à la Renaissance – c'est une langue participant de ces deux tendances contraires qui émergera de cette époque exubérante, une langue où se côtoient harmonieusement, comme le dit Shakespeare, des suites de mots « soyeuses comme du taffetas », les taffeta phrases, tout comme les mots rudes faits de « bure » ou de « serge épaisse ».

RÉCRÉATION

JOHN W. SMITH, ESQ.

1. Quel est, dans le titre honorifique d'un gentleman, le mot dont **Esq.** est l'abréviation ?
2. Ce mot est-il formé sur le mot latin **scutum** signifiant « bouclier » ou sur le mot latin **equus** signifiant « cheval » ?



En effet, Shakespeare fait dire à l'un de ses personnages dans *Love's Labour's Lost* (Acte V, sc. 2) : « ... my wooing mind shall be express'd in russet yeas and honest kersey noes », où *russet* et *kersey* sont des noms d'anciennes étoffes grossières. (« Pour faire ma cour, j'aurai des « oui » vêtus de bure et des « non » de serge honnête »).

POURQUOI « COLONEL »

SE PRONONCE-T-IL COMME « CORONEL » ?

Le mot, emprunté à l'italien *colonnello*, est passé en anglais sous la forme *coronel* au milieu du ^{xvi}^e siècle. Pendant un siècle, les deux prononciations et les deux graphies se sont maintenues et c'est finalement la graphie *colonel* de type

italien qui s'est imposée, mais il se prononce aujourd'hui en anglais comme le mot kernel (« noyau »).

Des mots venus d'ailleurs

Ce XVI^e siècle est aussi celui où l'anglais ne s'est pas contenté de puiser dans le trésor des langues anciennes. Il s'est aussi ressourcé à de nombreuses langues étrangères : l'italien, l'espagnol, le portugais et encore le français y tiennent une place de choix.

À cette époque, la mode était de voyager en Italie, et les gentlemen revenaient en Angleterre avec des vêtements à la mode italienne et aussi avec le goût d'utiliser des mots italiens pour parler de dessin, de musique ou d'architecture. C'est de cette époque que datent :

balcony « balcon », *cameo* « camée », *cupola* « coupole », *design* « dessin », *grotto* « grotte », *piazza* « place », *violin* « violon », *volcano* « volcan », *sonnet* « sonnet », *balloon* « ballon », *carnival* « carnaval », *madonna* « madone ».

L'espagnol et le portugais sont à l'origine de :

armada « armada », *barricade* « barricade », *bravado* « bravade », *canoë* « canoë, pirogue », *cocoa* « cacao », *desperado* « desperado », *embargo* « embargo », *mosquito* « moustique », *hurricane* « ouragan », *maize* « maïs », *potato* « pomme de terre », *tobacco* « tabac », *cask* « tonneau », *sherry* « Xérès », *hammock* « hamac », *cockroach* « cafard ».

Parmi ces mots, on reconnaît certaines formes venues du Nouveau Monde, et pour lesquelles l'espagnol avait servi d'intermédiaire, comme :

cocoa, du nahuatl
maize, d'une langue caraïbe, par l'intermédiaire du français
hurricane, *canoë*, de l'arawak.

De son côté, le portugais a aussi été le véhicule de mots venus d'Afrique ou d'Asie :

jaguar, du tupi, langue amérindienne d'Amérique du Sud
banana, du wolof langue d'Afrique occidentale
amok, du malais, où c'était un adjectif signifiant « qui combat avec fougue ».
Aujourd'hui, le mot ne survit en anglais que dans l'expression *to run amok*
« être pris d'un accès de folie furieuse ».

Le français de son côté reste toujours une source d'emprunts importants où l'anglais puisera volontiers, en faisant siens des mots comme détail, progress, ticket, mais aussi :

bizarre, que le français avait déjà emprunté au basque ;
chocolate et *tomato*, que le français avait lui-même pris à l'espagnol, qui l'avait emprunté au nahuatl, la langue des Aztèques ;
moustache, que le français tenait d'un dialecte italien du Nord ;
comrade, que le français avait emprunté à l'espagnol.

Enfin, entre le ^{xvi}^e et le ^{xvii}^e siècle, l'anglais bénéficiera par ailleurs d'un renouveau lexical exceptionnel, dû cette fois à l'invention de ses grands écrivains, et en particulier à celle de Shakespeare.

RÉCRÉATION

ANAGRAMME ÉLISABÉTHAINE

We all make his praise

(Nous chantons tous ses louanges)

Le jeu consiste à composer avec toutes les lettres de cette phrase anglaise le prénom et le nom d'un grand écrivain anglais, mort le même jour que le grand écrivain espagnol Cervantes.



Le mystère Shakespeare

Parce qu'une partie de la vie de Shakespeare (1564-1616) est restée dans l'ombre, entre son départ de Stratford-upon-Avon vers 1584 et son succès à Londres vers 1592, et qu'il semble avoir quitté l'école à l'âge de 14 ans, on a beaucoup spéculé sur l'identité de Shakespeare, souvent qualifié de « simple auteur sans bagage universitaire ».

On a avancé par exemple que le véritable auteur de son œuvre pourrait être le philosophe érudit Francis Bacon, mais on trouve dans le théâtre de Shakespeare certains mots et certaines expressions de la région de Stratford, que Francis Bacon ne pouvait pas connaître, attendu qu'il n'avait jamais quitté Londres et qu'à l'époque, il fallait quatre jours pour aller d'une ville à l'autre.

Un autre mystère demeure sur la forme exacte de son nom. A-t-il été accueilli dans le Lancashire, entre 1584 et 1592, par un riche seigneur qui le cite dans son testament sous le nom de « William Shakeshafte, now dwelling with me » ?

Un argument joue en faveur de cette hypothèse : ce riche seigneur mentionne dans son testament l'existence d'une troupe de théâtre qui faisait partie de sa maisonnée et Shakeshafte pourrait désigner Shakespeare, d'autant plus que Shakespeare lui-même ne semblait pas très sûr de la forme à donner à son nom.

SHAKESPEARE NE SIGNAIT JAMAIS « SHAKESPEARE »

À l'époque élisabéthaine, l'orthographe était très fluctuante, jusque dans les noms propres. Ainsi Shakespeare écrivait-il son nom de différentes façons :

Shakp(er) • Shakspe(r) • Shaksper • Shakspere • Shakspeare

Curieusement, c'est la forme graphique **Shakespeare**, qu'il n'employait jamais lui-même, qui a traversé les siècles.

Shakespeare, grand fournisseur de mots

Parmi les centaines de mots employés pour la première fois, et peut-être inventés par Shakespeare – on a pu en dénombrer environ 1 700 –, on peut citer les mots suivants, encore en usage aujourd'hui :

On pense que c'est aussi à Shakespeare que l'on doit

prodigious « prodigieux », *vast* « vaste », *critical* « critique », *emphasis* « emphase », *antipathy* « antipathie »...

Shakespeare, omniprésent

Aucun écrivain, semble-t-il, n'a connu le destin hors norme de Shakespeare, non seulement parce qu'il est un géant de la littérature par la diversité de son talent, mais aussi parce qu'il a été un « passeur » de mots et d'expressions hors pair. La meilleure preuve de son influence sur l'usage de tous, c'est que, sans même s'en douter, les gens qui parlent anglais font sans cesse des citations de Shakespeare.

Bien sûr, ce n'est pas tous les jours que l'on entendra l'expression shakespearienne *green-eyed monster* pour désigner la jalousie (mot à mot « le monstre aux yeux verts »), mais bien d'autres expressions, lancées par Shakespeare, font encore partie de l'anglais d'aujourd'hui, comme par exemple :

It is high time : « Il est grand temps »

It's all one to me : « cela m'est égal »

To have seen better days : « avoir connu des jours meilleurs »

Good riddance : « Bon débarras ! »

To send someone packing : « envoyer promener quelqu'un » ou « l'envoyer sur les roses », ou encore « l'envoyer se faire cuire un œuf » (mot à mot « l'envoyer faire ses bagages »)

To be the laughing stock of : « être la risée de »

An eyesore : « une horreur » (mot à mot « une blessure pour l'œil »)

The devil incarnate : « le diable incarné ». On remarquera la position insolite de l'adjectif incarnate, plus proche des habitudes du français que de l'anglais

Blinking idiot : « parfait crétin » (mot à mot : « idiot qui cligne des yeux »)

The long and the short of it : « le fin mot de l'histoire » ou « en un mot comme en mille » (mot à mot : « le long et le court de l'affaire »)

The game is up : « tout est perdu, tout est tombé à l'eau »

The primrose path : « la voie de la facilité »

To vanish into thin air : « disparaître sans laisser de traces »

To play fast and loose with somebody : « jouer double jeu »

To be in a pickle : « être dans le pétrin » (proprement « dans la marinade »).

RÉCRÉATION

C'EST DU SHAKESPEARE, MAIS DANS QUELLE PIÈCE ?

Dans quelles pièces de Shakespeare trouve-t-on les brefs extraits suivants ?

1. *It was the nightingale, and not the lark, [...] Believe me, love, it was the*

nightingale « C'était le rossignol, ce n'était pas l'alouette... »

2. *A foregone conclusion* « Une conclusion hâtive »

3. *I come to bury Caesar, not to praise him* « Je viens pour inhumer César, non pour faire son éloge »

4. (*Stage direction*) *Exit, pursued by a bear* (Indication scénique) « Le personnage sort, poursuivi par un ours »

5. *It's all Greek to me* « Pour moi, c'est du chinois (ou de l'hébreu) »

6. *To sleep, perchance to dream* « Dormir, peut-être rêver »

7. *The world's my oyster* « Le monde est mon domaine » (mot à mot « mon huître »)

8. *Parting is such sweet sorrow* « Se séparer est un si doux chagrin »

Vous avez le choix entre *Jules César* (2 fois), *Hamlet*, *Othello*, *Roméo et Juliette* (2 fois), *Un conte d'hiver* et *Les Joyeuses Commères de Windsor*.



Parfois, c'est un nouveau sens d'un mot déjà ancien qui se manifeste clairement chez Shakespeare. Un des cas les plus étonnants est celui de l'adjectif *egregious*, qui avait à l'origine un sens tout à fait laudatif puisqu'il est formé sur *ex* « hors de » + *gregis* « troupeau », et qui qualifiait donc quelqu'un sorti du troupeau, quelqu'un de remarquable. Mais c'est un sens tout à fait opposé qui apparaît dans la pièce *Cymbeline*, où *egregious* signifie « remarquablement mauvais ». C'est ce sens péjoratif qui s'est maintenu de nos jours.

RÉCRÉATION

TOUT CE QU'IL Y A DE PLUS MORT

En anglais, il y a au moins trois façons imagées d'exprimer l'absence totale de vie :

1. **Dead as mutton**, mot à mot : « (mort) comme de la viande de mouton »
2. **Dead as a doornail** « (mort) comme un clou de porte »
3. **Dead as the dodo** « (mort) comme le dodo », un oiseau qui a disparu de l'île Maurice peu après sa découverte en 1598 par des marins hollandais et dont le nom savant est *Raphus cucullatus*.

L'une de ces expressions est due à Shakespeare. Laquelle ?



Écrivains et savants au service de l'anglais

Si Shakespeare a été le plus grand fournisseur de vocabulaire à l'anglais, il n'a pas été le seul. Avant lui, Sir Thomas More, homme politique et humaniste (1478-1535), avait été le premier à employer les mots *absurdity*, *acceptance*, *exact*, *to explain*, *to exaggerate*.

Contemporain de Shakespeare, Ben Jonson (1572-1637), l'auteur de *Volpone*, a par exemple laissé les adjectifs *damp* « humide », *defunct* « défunt », *clumsy* « maladroit », *strenuous* « ardu, fatigant ».

Un peu plus tard, Isaac Newton (1642-1727), mathématicien,

physicien et astronome, dont les premiers travaux étaient écrits en latin, avait préféré utiliser l'anglais dès 1704, par exemple pour son traité *Opticks* sur la réfraction de la lumière. C'est à lui que l'anglais doit des mots comme *centrifugal*, *centripetal*, formés à partir du latin.

La naissance des dictionnaires anglais

Toute cette effervescence lexicale allait créer un besoin pressant : celui de faire comprendre et de faire connaître au grand public tous ces mots nouveaux. Les premiers « dictionnaires » anglais portent uniquement sur les mots difficiles (*hard words*) et n'ont de ce fait aucune prétention à l'exhaustivité. Le premier d'entre eux, *A Table Alphabeticall of Hard Words* (1604) de Robert Cawdrey explique seulement environ 3 000 mots.

En fait, les premiers embryons de dictionnaires remontent en Angleterre au lointain ^{vii}^e siècle, à l'époque où prêtres et érudits, après avoir ajouté des gloses rédigées en latin dans les marges des textes latins, avaient éprouvé le besoin d'en faire des listes que les scribes recopiaient, dans l'ordre alphabétique pour une meilleure consultation. Mais l'anglais n'y figurait pas.

Les premiers lexiques bilingues (latin-anglais et anglais-latin) n'étaient apparus que vers le milieu du ^{xv}^e siècle et s'étaient multipliés au ^{xvi}^e siècle. Les mots y étaient alors classés soit par thèmes, soit selon leur étymologie, avec les formes dérivées à la suite des racines. C'est dès 1604 que l'ordre alphabétique semble définitivement acquis, mais le mot pour « dictionnaire » n'apparaît qu'en 1623, avec *The English Dictionarie*, de Henry Cockeram.

Un désir d'Académie anglaise, qui n'aboutit pas

Bientôt, la création de l'Académie française en 1635 suscitera un réel enthousiasme en Angleterre, si bien que des auteurs comme Daniel Defoe envisageront sérieusement d'en fonder une sur le modèle français, « afin de garantir la pureté et la justesse de la langue, de la purger des ajouts illicites que l'ignorance et la pédanterie y ont introduits ».

Mais après des discussions et des polémiques passionnées, l'Académie anglaise ne verra jamais le jour et il faudra attendre encore plus d'un siècle pour qu'un grand dictionnaire de la langue anglaise réponde à l'attente des plus exigeants.

Entre-temps, la langue anglaise allait, tout comme la langue française, quitter le sol natal.

En effet, à cette même époque où les langues française et anglaise acquéraient, du fait de leurs grands écrivains et de leurs institutions, une stabilité qui allait renforcer leur prestige en Europe, l'une et

l'autre allaient aussi connaître l'aventure américaine.



À LA DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MONDE

Sur les traces de Samuel Champlain et de Walter Raleigh

Le ^{xvii}e siècle avait donc été, pour le français comme pour l'anglais, une époque de réflexion sur la langue, avec le désir de l'améliorer, de l'embellir et de la fixer en élaborant des répertoires lexicographiques et encyclopédiques dignes des langues de prestige qu'elles étaient devenues.

C'est aussi l'époque où, presque à la même date, l'anglais et le français vont traverser l'Atlantique pour s'y faire progressivement une place parmi les langues du Nouveau Monde, un territoire où elles auront encore l'occasion de se rencontrer et de rivaliser.

« Les » découvertes de l'Amérique

Christophe Colomb, en 1492 ? Les Vikings, vers l'an 1000 ? Le moine irlandais Brendan et ses compagnons quatre siècles plus tôt, comme le révèle un vieux texte latin intitulé *Navigatio Sancti Brendani Abbatis* ? D'autres Irlandais, encore plus tôt ?

On ne saura peut-être jamais qui avaient été les tout premiers Européens à fouler le sol de ce « Nouveau Monde » qui semble bien avoir été découvert – et perdu de vue – à plusieurs reprises.

À partir de la fin du ^{xv}e siècle, les expéditions maritimes européennes se multiplient et c'est alors que navigateurs français et anglais s'installent vraiment sur les côtes de l'Amérique du Nord. L'aventure américaine commence pour eux et pour les langues qu'ils parlent, qui vont évoluer en fonction des nouvelles conditions de vie et des peuples qu'ils vont rencontrer.

LES ANGLAIS ET LES FRANÇAIS EN AMÉRIQUE QUELQUES POINTS DE REPÈRE



L'ANGLAIS PREND LE LARGE

L'anglais en Amérique et ailleurs

Les premières colonies anglaises

C'est une langue anglaise à la fois en plein foisonnement inventif et en voie de stabilisation qui prend le large à la fin du xvi^e siècle et qui débarque pour la première fois en Amérique du Nord en 1584 avec l'expédition de Sir Walter Raleigh, près de Roanoke Island, dans ce qui est aujourd'hui la Caroline du Nord. Mais cette première expédition sera sans lendemain car, quatre ans plus tard, aucun des premiers arrivants n'y était plus : la disparition de cette « colonie perdue » reste un mystère non résolu jusqu'à nos jours.

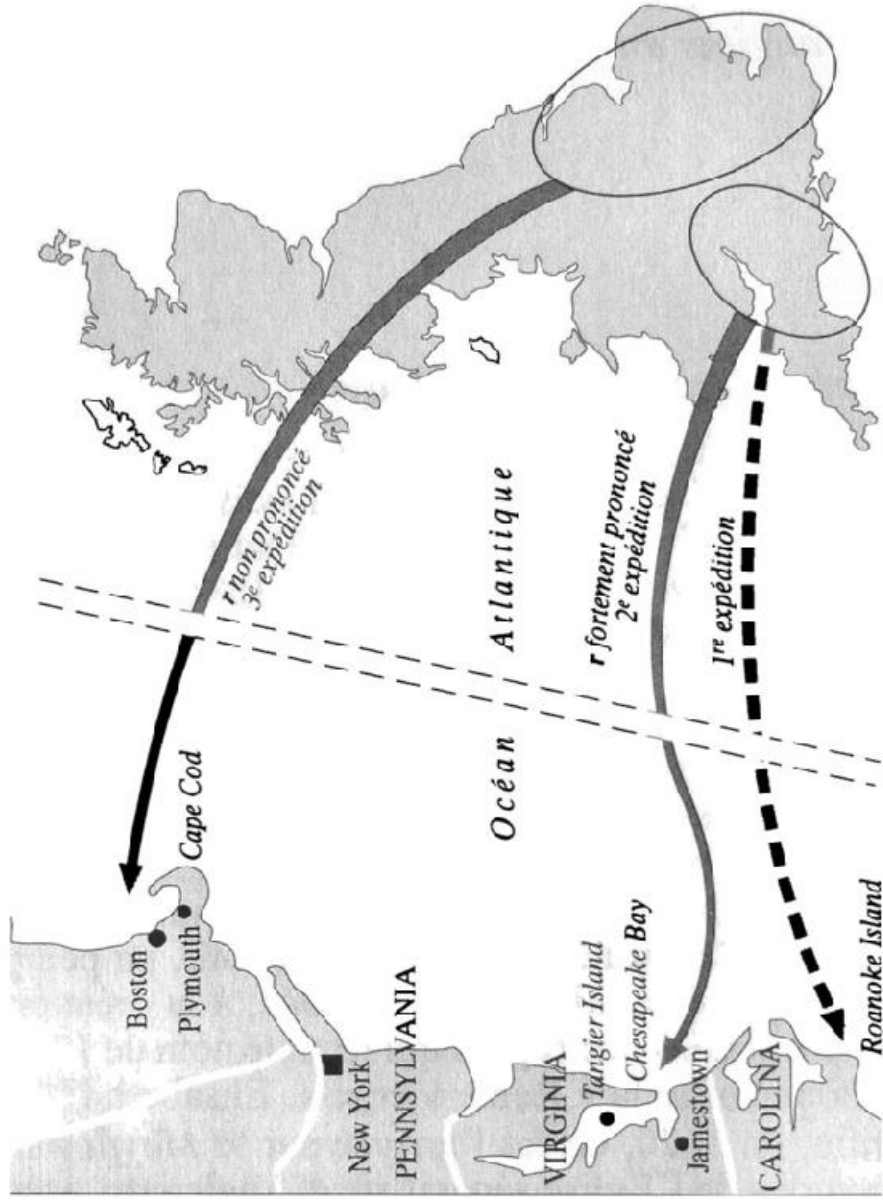
Plus de vingt ans plus tard, en 1607, une deuxième expédition devait mieux réussir et aboutir, un peu plus au nord, dans la baie de Chesapeake, à la création de Jamestown dans une région qui reçut le nom de Virginie en l'honneur de la « Reine vierge », Élisabeth I^{re}.

Enfin, en 1620, ce fut l'arrivée sur le Mayflower de 35 pèlerins de l'Église séparatiste d'Angleterre, accompagnés de 67 autres colons. Empêchés par le mauvais temps de poursuivre leur route jusqu'en Virginie, ils accostent à Cape Cod, en face de Boston et créent une colonie à Plymouth, dans l'actuel Massachusetts (cf. CARTE DES PREMIÈRES EXPÉDITIONS ANGLAISES).

Ce groupe d'une centaine de personnes, qui reçurent ultérieurement le nom de *Pilgrim Fathers* « les Pères pèlerins », était très disparate sur le plan de l'âge, de la condition sociale et de la compétence professionnelle, mais elles étaient toutes unies par le même désir de fonder une communauté religieuse « purifiée », loin des pratiques qu'elles avaient parfois connues dans l'Église d'Angleterre. Avec succès, car ces immigrants – qui n'étaient qu'une centaine au départ – ont vu, moins de vingt ans plus tard, leur nombre porté à 25 000.

CARTE DES PREMIÈRES EXPÉDITIONS ANGLAISES

La 1^{re} expédition (1584) a été sans lendemain (tracé en traits discontinus) mais la 2^e (1607) a abouti à la première colonie de Virginie et la 3^e (1620) correspond à l'installation des pèlerins du Mayflower dans ce qui deviendra la Nouvelle-Angleterre.



L'anglais s'installe en Amérique

Sur le plan linguistique, la première expédition (1584), restée sans lendemain, n'a évidemment laissé aucun vestige. Cela n'a pas été le cas de la deuxième expédition, qui aboutit en 1607 à la fondation de la Virginie, ni de la troisième, celle du Mayflower, qui avait été suivie de la création de Plymouth, embryon de la future Nouvelle-Angleterre, un État où, jusque de nos jours, les habitants ont une façon de prononcer l'anglais qui rappelle celle des premiers arrivants.

Des variétés d'anglais identifiables

Sur le plan de la phonétique, des différences existaient en effet entre les deux premières colonies permanentes. Celle qui était installée le plus au sud – dans l'actuelle Virginie – était composée en majorité d'habitants originaires des régions du sud-ouest de l'Angleterre, du Somerset et du Gloucestershire. Leur « accent » se signalait surtout par une prononciation très forte et probablement roulée du *r* après voyelle et devant consonne (par exemple dans *car* ou dans *cart*), une caractéristique dont on peut encore retrouver quelques vagues traces en Amérique dans les vallées isolées autour de Chesapeake Bay. On se plaît à imaginer que ces usages archaïques représentent ce qu'il y a de plus proche de la prononciation de l'anglais au temps de Shakespeare.

L'autre colonie, située plus au nord, dans l'actuelle Nouvelle-Angleterre, comprenait plutôt des immigrants en provenance des comtés de l'est de l'Angleterre et en particulier du Lincolnshire, du Nottinghamshire, de l'Essex, du Kent et de Londres. Contrairement aux colons de Virginie, ils ne prononçaient pas le *r* après voyelle mais allongeaient cette même voyelle (dans *car* ou *cart*). Cette prononciation, qui est un des traits les plus marquants de la *Received Pronunciation* actuelle en Grande-Bretagne, est aussi celle qui caractérise encore les usages de la Nouvelle-Angleterre aujourd'hui.

Migrations successives : l'anglais se modifie

L'histoire de l'élaboration de la langue parlée en Amérique du Nord depuis trois siècles se confond ensuite avec celle des migrations successives, d'abord uniquement en provenance de divers pays d'Europe, puis d'Afrique jusqu'à l'abolition de l'esclavage, le tout sur une base d'anglais venu de Grande-Bretagne.

C'est en bordure de la côte atlantique que s'établissent les treize premières colonies, avec une majorité d'Anglais au nord – la Nouvelle-Angleterre mérite donc bien son nom – alors que la Pennsylvanie actuelle se peuplait de Gallois, d'Écossais et d'irlandais, rejoints à la fin du *xvii*^e siècle par des protestants allemands fuyant la persécution

dont ils étaient l'objet dans leur pays. Installés en communautés unies par un même idéal, certains d'entre eux ont maintenu vivante leur langue d'origine, que l'on connaît sous le nom de *Pennsylvania Dutch*, un nom fallacieux car il ne s'agit pas du néerlandais de Pennsylvanie.

Plus tard, avec l'arrivée, renouvelée pendant deux siècles, de populations noires transportées de force d'Afrique pour être employées comme esclaves dans les plantations du Sud, celle en 1840 des Irlandais, poussés à émigrer par la famine due à une maladie de la pomme de terre en Irlande, puis celle des Italiens et des Allemands, suivis dès 1880 par les Juifs persécutés d'Europe centrale, on peut comprendre que l'anglais parlé par tous ces immigrés ne se soit pas maintenu tel qu'il avait été introduit par les premiers colons venus d'Angleterre.

**« PENNSYLVANIA DUTCH » :
CE N'EST PAS CE QUE L'ON CROIT**

Quand les membres d'une communauté religieuse allemande s'installèrent en Pennsylvanie à la fin du ^{xvii}^e siècle, ils parlaient l'allemand (Deutsch, en allemand) de leur région d'origine, le Palatinat.

Mais, par une confusion fâcheuse de Deutsch « allemand » (en allemand) et du mot anglais Dutch « hollandais », on a aujourd'hui l'impression que le Pennsylvania Dutch est une variété du néerlandais, alors qu'en fait il s'agit d'une variété de l'allemand. C'est cette variété d'allemand, qui a évolué au contact de l'anglais pendant trois siècles, que parle encore un groupe religieux de Pennsylvanie, les Amish.

Il en est résulté une langue anglaise renouvelée, qui s'est adaptée aux nouvelles conditions de vie et aux nouveaux besoins de la communication.

L'influence des langues amérindiennes

Devant les réalités nouvelles (paysages, flore, faune) trouvées en Amérique, les Anglais, tout comme les autres Européens, ont eu deux sortes de réactions.

Pour les nommer, ils ont, dans certains cas, utilisé les termes anglais traditionnels désignant des réalités familières, en y ajoutant simplement un qualificatif destiné à les distinguer de ces dernières. Ainsi, la grosse grenouille d'Amérique, que l'on appelle aussi grenouille mugissante, a été nommée simplement *bull-frog*, c'est-à-dire « grenouille-taureau », sans doute parce qu'elle avait l'air de meugler comme un bovidé, et la marmotte d'Amérique a été baptisée *ground hog*, autrement dit « pourceau de terre » pour sa ressemblance avec un petit cochon. On sera par ailleurs surpris d'apprendre que *prairie dog* ne désigne pas un « chien des prairies » comme son nom le laisserait entendre, mais un petit rongeur ainsi nommé en raison de ses cris

qu'on pourrait prendre pour des aboiements. Le *ground squirrel*, « écureuil terrestre », est effectivement un rongeur de la même famille que l'écureuil, qui hiberne comme une marmotte (cf. encadré « JOUFFLU COMME UN SUISSE »). Enfin, c'est parce qu'il ressemblait à un petit loup, que les nouveaux arrivants avaient d'abord appelé *little wolf* le canidé qui porte aujourd'hui le nom de *coyote*, emprunté à la langue des Aztèques par l'intermédiaire de l'espagnol du Mexique.

Parfois, les nouveaux venus avaient adopté le nom amérindien, mais en l'adaptant tant bien que mal à leur propre prononciation. Les premières langues responsables des nouveautés lexicales entrées en anglais d'Amérique ont été celles des Iroquois et des Algonquins, qui avaient évidemment des noms particuliers pour désigner des animaux, des végétaux ou des objets inconnus en Europe.

Parmi les noms d'animaux, on peut citer :

raccoon, le raton laveur, petit mammifère carnivore à la fourrure brun grisâtre, à la face noire et à la longue queue annelée de noir et de blanc, et dont le nom, attesté dès 1608, signifiait en algonquin « qui gratte avec ses mains » ;

moose est le nom amérindien de l'élan aux États-Unis, alors qu'il a reçu au Canada le nom d'orignal, un nom basque que lui ont donné des trappeurs français originaires du pays Basque ;

skunk est le nom d'un animal de la même famille que le putois ou le vison, et qui a la particularité, pour éloigner ses agresseurs, d'émettre des sécrétions nauséabondes. Son nom vient aussi de l'algonquin ; en France, on le nomme skunks ou sconse, et au Canada, mouffette ;

terrapin est le nom de la « tortue aquatique d'Amérique » ou terrapène, dont la carapace colorée peut fermer entièrement tous ses orifices, d'où son autre nom : tortue-boîte ;

opossum est également d'origine algonquine. C'est le nom d'un petit marsupial à la queue fine et longue et au museau allongé, qui vit surtout dans les arbres et chasse la nuit. En français, on lui donne aussi le nom de sarigue, emprunté au tupi, langue amérindienne du Brésil, par l'intermédiaire du portugais. Le mot opossum a donné naissance à une expression anglaise, *to play possum* « faire le mort », inspirée par le curieux comportement de cet animal qui, lorsqu'il est pris, feint effectivement d'être mort. Cette capacité de l'opossum à se cacher sous une autre apparence peut faire penser à certains écrivains et artistes qui se dissimulent sous des pseudonymes.

RÉCRÉATION

PSEUDONYMES FRANÇAIS ET ANGLAIS

Les écrivains et les artistes changent souvent de nom dans leur vie publique. Voici deux listes dans l'ordre alphabétique de pseudonymes et de noms de personnages anglais et français. Retrouvez le vrai nom sous chaque pseudonyme.



Certains végétaux ont aussi conservé leur nom amérindien : *hickory* est le nom, dans une langue amérindienne de Virginie, du « noyer

blanc d'Amérique » : un arbre qui peut atteindre des hauteurs gigantesques, au bois élastique et résistant, qui sert à la fabrication de skis, de canots ou de manches d'outils, et dont une variété donne les noix de pécan.

C'est aussi de l'algonquin que vient le *persimmon* « plaqueminier », grand arbre au bois très dur, de la même famille que l'ébène.

Enfin, remarquons, parmi les légumes, que *squash* « courge » vient d'une langue amérindienne, le *massachuset*, qui semble n'avoir donné que ce mot à l'anglais d'Amérique.

Les treize « premières colonies » sont en gris fort.



Les noms des États

C'est également aux langues amérindiennes que plus de la moitié des États doivent les noms sous lesquels on les connaît de nos jours. Ces noms évoquent le plus souvent des réalités naturelles du pays. Ainsi, dans leurs langues d'origine, *Massachusetts* est « le lieu de la grande colline » et *Missouri* signifie « les eaux boueuses ».

Les thèmes qui reviennent le plus souvent sont ceux de l'eau, des vastes étendues ou des couleurs, comme on pourra le vérifier si l'on se prête au petit jeu suivant.

RÉCRÉATION

LES NOMS DES ÉTATS ET LEURS SENS CACHÉS

Un même trait de sens réunit les noms de chacune des trois listes suivantes :

Vous avez le choix entre trois traits de sens : la vastitude, l'eau, la couleur rouge.



Des noms amérindiens

Parmi les quatorze noms d'États figurant dans la récréation précédente, on aura peut-être reconnu, sous *Rhode Island* « l'île rouge » et sous *Colorado* « le pays coloré » ou plus exactement « rouge », un écho des langues européennes (le néerlandais *rood* et l'espagnol *Colorado*), alors que tous les autres n'évoquent rien de connu. Ils sont en effet d'origine amérindienne : algonquin, choktaw, sioux...

Il n'est d'ailleurs pas indifférent de connaître la signification complète de ces noms dans leur langue d'origine car ils sont en quelque sorte une « mise en mots » explicite des lieux et des paysages que découvriraient ces aventuriers venus de la lointaine Europe :

Également des noms anglais, espagnols et français

En outre, sur l'ensemble des cinquante États-Unis d'Amérique, il y en a douze qui portent des noms venus de l'anglais, qu'il s'agisse de noms de lieux évoquant l'Angleterre, comme

New Hampshire, New Jersey, New York,

ou de noms de personnages à honorer, par exemple :

Carolina (North et South), en l'honneur de Charles II, roi d'Angleterre de 1660 à 1685

Delaware, en l'honneur de Lord de la Warr, gouverneur de la Virginie (1610)

Georgia, en l'honneur de George II (1683-1760)

Maryland, en l'honneur d'Henriette-Marie (1609-1669), épouse du roi Charles I^{er} d'Angleterre et fille du roi de France Henri IV

Pennsylvania, en l'honneur de William Penn, qui fonda cette colonie ainsi que la ville de Philadelphie

Virginia et *West Virginia*, en l'honneur de la reine d'Angleterre Élisabeth I^{re} (1533-1603), dite « la Reine Vierge »

Washington, en l'honneur de George Washington, premier président des États-Unis (1789-1797)

Rhode Island est le seul nom d'État qui soit formé sur un mot néerlandais. Un explorateur hollandais aurait en effet nommé *Rood Eiland* « l'île rouge », la petite île où se trouve le port de Newport, du fait de la couleur rouge de ses terres. Le nom a été anglicisé en 1636, après la fondation des plantations de Providence et il désigne depuis lors l'ensemble de l'île et des terres avoisinantes.

PHILADELPHIE : L'ÉGALITÉ DES NOMS DE RUES

L'amiral **William Penn**, qui a fondé la Pennsylvanie, a aussi inventé le nom de **Philadelphie** « amour fraternel ». En quaker convaincu, c'est pour des raisons philosophiques et religieuses qu'il a choisi de donner des numéros ou des appellations botaniques aux noms des rues de la ville en remplacement de noms d'hommes : tous les hommes étant égaux devant Dieu, aucun ne devait être honoré plus particulièrement. Il fit donc dresser un plan strictement géométrique de sa ville, avec d'une part des numéros : *1st street*, *2nd street*..., et de l'autre des noms d'arbres : *Walnut Street*, *Pine Street*...

Les rues actuelles Arch, Race et South portaient à cette époque des noms inspirés de la botanique : *Mulberry*, *Sassafras* et *Cedar*.

D'autre part, parmi les autres noms d'États, il y en a six qui sont plus ou moins d'origine espagnole. Cela est clair pour *Colorado* « rouge », *Florida* « fleurie » ou *Nevada* « neigeuse », mais cela l'est beaucoup moins pour *Montana*, qui a été proposé en 1864 quand on a détaché ce territoire de celui du Nebraska voisin, ainsi que pour *Texas*, tous deux d'origine amérindienne et simplement retransmis par l'espagnol.

Quant à *California*, le nom de cet État est celui d'une île imaginaire, riche en or et en pierres précieuses, figurant dans un roman de chevalerie (1510) et dont Herman Cortes gardait le souvenir.

Enfin, trois noms d'États sont d'origine française :

Louisiane, en l'honneur de Louis XIV,

Maine, qui évoque une province française,

Vermont, où l'antéposition de l'adjectif de couleur attire l'attention par son archaïsme – à moins qu'il ne s'agisse d'un anglicisme plus ou moins inconscient.

Le français, plus présent qu'on ne le croit

En observant les noms de lieux des États-Unis, on ne se doute pas à

quel point la langue française fait aussi partie de leur histoire. Certains noms d'origine amérindienne doivent même leur forme actuelle au français, que ce soit dans leur prononciation ou dans leur forme écrite.

Ainsi, c'est d'avoir été prononcé d'abord par des Français que le nom de la ville de *Chicago* doit de se prononcer « à la française » pour sa première consonne, c'est-à-dire *ch*, et non pas *tch*. Il en est de même pour *Cheyenne*, capitale du Wyoming.

Le nom de l'État d'Iowa, qui est celui d'une tribu amérindienne, avait été noté *Ayavois* ou *Ayauois* dans un texte écrit par un jésuite français en 1774. Après un temps d'hésitation entre plusieurs formes graphiques, la graphie définitivement choisie a été *Iowa*, qui garde en anglais quelque chose de l'ancienne prononciation *ayowa*.

On reconnaîtra dans *Illinois* et *Iroquois* le suffixe français *-ois*, ajouté à des noms de tribus amérindiennes : les *Illini*, une tribu algonquienne dont le nom signifiait simplement « hommes » ou « guerriers », et les *Iroqu*, dont le sens était, soit « les vrais serpents », soit « les pires ennemis ». Ce nom s'opposait à celui des *Sioux*, abréviation de *Madowessieux*, qui signifiait « les petits serpents », ou encore « les moindres ennemis » : une façon de les distinguer des Iroquois.

Ajoutons que c'est dans un texte français que le nom du *Wisconsin* est attesté pour la première fois, sous sa forme *Ouisconsin*, à la fin du XVIII^e siècle, pour noter un mot algonquin évoquant l'eau.

Enfin, des centaines de noms de lieux des États-Unis remontent en fait à l'époque où la plus grande partie du territoire situé à l'ouest des monts Appalaches était sous domination française (cf. CARTE DE LA LOUISIANE EN 1803). Certains noms ont gardé à l'évidence leur ancienne forme, comme la capitale de la Louisiane, *Bâton Rouge* (mais sans accent circonflexe), tandis que dans le nom de la capitale de l'Idaho, *Boise*, l'absence d'accent aigu empêche l'identification immédiate du participe passé français boisé.

Dix capitales aux noms français

En dehors de *Bâton Rouge*, capitale de la Louisiane, et de *Boise*, capitale de l'Idaho, huit autres capitales d'États ont des noms d'origine française :

Concord, capitale du New Hampshire, précédemment nommée *Pennycook*, d'un nom algonquin signifiant « descente »

Providence, capitale de Rhode Island Saint Paul, capitale du Minnesota, d'après le nom d'une chapelle dédiée à saint Paul en 1841.

Pierre, capitale du Dakota du Sud, d'après le prénom du Français Pierre Chouteau, qui y avait précédemment installé un marché pour commercer avec les Indiens

Montgomery, capitale de l'Alabama, d'où les Français ont été chassés par les Anglais en 1763 (traité de Paris). Le nom de famille Montgomery est un

nom de France, qui apparaît en Normandie dès le X^e siècle (Mont-Gomery) *Montpelier (sic)*, capitale du Vermont, ville fondée en 1780 et dont le nom est un témoignage de gratitude à la France pour son aide au cours de la guerre d'indépendance américaine

Juneau, capitale de l'Alaska, nom donné en 1881 en mémoire de l'explorateur français Joseph Juneau, qui y avait découvert des mines d'or.

Il faut cependant parfois résister aux interprétations hâtives, comme on pourra s'en rendre compte dans la récréation suivante.

RÉCRÉATION

« DES MOINES », CAPITALE DE L'ÉTAT DE L'IOWA

D'où vient ce nom français ?

1. Du fait qu'une communauté de moines trappistes s'y était installée à l'origine
2. De l'abréviation d'un nom amérindien prononcé à la française
3. De *moins*, parce que la terre y était moins généreuse qu'au voisinage



D'autres toponymes remontant au français

On peut aussi s'amuser à tenter de retrouver les anciens noms français qui se dissimulent sous un certain nombre de noms de villes évoquant aujourd'hui, du fait de leur nouvelle graphie, tout autre chose que ce qu'ils signifiaient à l'origine et qui vont parfois jusqu'à être devenus complètement incompréhensibles.

RÉCRÉATION

ET POURTANT, C'ÉTAIT BIEN DU FRANÇAIS À L'ORIGINE

Tous ces toponymes des États-Unis remontent à des noms français.

Pouvez-vous les retrouver ? Les indications fournies entre parenthèses devraient vous y aider.

1. **Low Freight** (nom d'un lac aux eaux glaciales, en Alaska)
2. **Monbo** (lieu élevé, en Caroline du Nord)
3. **Lemon Fair** (espace de verdure, en hauteur)
4. **Siskiyou Mountains** (monts caillouteux, en Californie et dans l'Oregon)
5. **Bob Ruly** (évocation d'un incendie de forêt, dans le Michigan)



Manifestes ou dissimulés, plus de 1 000 toponymes français

Plus sérieusement, en parcourant des yeux une carte des États-Unis un peu détaillée, on ne peut manquer d'être frappé par les dizaines de noms de lieux où figurent les adjectifs français *Bel* ou *Belle*, *Bon* ou *Bonne*, comme dans :

Belair (Maryland),

Belmont (Ohio et Wisconsin),
Belpre (Ohio),
Belleville (Kansas et Arkansas),
Bonpas (Illinois),
Bon Secours (Alabama),
Bonnerterre (Missouri) et *Terrebonne* (Louisiane).

Mais les lieux habités n'ont pas toujours été accueillants, et on trouve aussi *Mauvaises Terres* (Dakota du Nord) et même *Malheur*, qui est le nom d'un cours d'eau dans l'Oregon.

Parfois, le passage à l'anglais brouille un peu les pistes, comme dans :

Little Tabeau (Missouri), où *Tabeau* est le résultat méconnaissable de *Terrebeau* « belle terre », et
Bouff (Arkansas), l'adaptation de *Bœuf*, à côté de
Bayou Bœuf, tout à fait identifiable, en Louisiane, ainsi que
Lebœuf en Pennsylvanie.

Ailleurs, c'est grâce à la présence de l'article que l'on reconnaît l'origine française de toponymes comme :

Lafourche (Louisiane),
Laporte (Indiana),
Lagru (rivière de l'Arkansas, fréquentée par des oiseaux migrateurs),
La Crosse (Wisconsin), qui, avant de devenir le nom de cette ville, était le nom d'un jeu de ballon très prisé par les Amérindiens,
Les Chevaux (Michigan),
Deschutes (Oregon),
Des Plaines (Illinois),
Lapeer, malgré l'altération de *Pierre* en *peer*.

Enfin, les avis sont partagés sur l'origine du nom de la capitale du Wyoming, *Cheyenne*, qui est aussi celui d'une tribu amérindienne de l'Amérique du Nord. Certains font remonter ce nom à celui que les Sioux avaient donné à cette tribu dont ils ne comprenaient pas la langue (*shaiena* « ceux qui parlent une langue étrangère »). D'autres suggèrent une origine française (*chien*, ou plutôt *chienne*), car ce sont les premiers trappeurs français qui ont finalement diffusé cette dénomination. En dehors de la capitale du Wyoming, on trouve de nos jours ce nom de lieu dans divers autres États précédemment occupés par les Français (Colorado, Kansas, Nebraska et Dakota du Sud).

SURVIVANCES DU FRANÇAIS DANS LES NOMS DE LIEUX AMÉRICAINS

On a réuni sur cette carte un certain nombre de noms de lieux actuels, qui ont gardé leur forme française d'origine (si l'on ne tient pas compte de curiosités graphiques comme *Papillion*, *Trempealeau*, *Ça ira*, *Grand Isle* ou *Terre Noir*). L'emplacement de ces noms de lieux n'y est pas précisé mais il se trouve toujours dans les limites de l'État où il

a été situé sur la carte.



Des noms qui racontent une histoire

Certains noms de lieux sont un peu plus explicites. Il existe par exemple dans le Wisconsin une ville appelée Butte des Morts, parce que les premiers explorateurs y avaient découvert plusieurs tombes, un cours d'eau appelé *Malheur* dans l'Oregon et une crique nommée *Cache-la-Poudre* dans l'Utah, souvenirs probables d'événements militaires marquants.

On trouve dans le Minnesota une étendue d'eau qui a sans doute toujours été suffisamment agitée, donc bruyante, pour avoir reçu le nom de *Lac qui Parle*, tandis que *Bois brûle tout* comme *Babruly* (Missouri) rappellent peut-être quelque incendie de forêt. Quant à *Ca ira*, où l'on remarque l'absence de la cédille, c'est sans doute un nom totalement opaque pour les habitants de Virginie mais qui a probablement pour origine la fameuse chanson révolutionnaire « Ah ! ça ira, ça ira, ça ira... ». On trouvera en outre sur la carte ON SE CROIRAIT EN FRANCE..., un certain nombre de toponymes (parfois issus de patronymes) qui témoignent clairement de la présence française séculaire en Amérique.

Apports lexicaux français, néerlandais, allemands

En dehors des noms de lieux, le français, mais aussi le néerlandais et l'allemand ont également laissé très tôt des traces dans l'anglais d'Amérique.

Parmi les mots français qui ont pénétré dans l'anglais dès le temps des pionniers, on remarquera le sens particulier de *portage* – qu'il a gardé au Canada – qui désigne un lieu où le transport des embarcations et des marchandises devait se faire à dos d'homme, aux endroits où les voies d'eau étaient trop accidentées.

Le mot *levee* peut se rencontrer dans l'anglais d'Amérique pour désigner spécifiquement une digue en terre le long d'un cours d'eau pour éviter les conséquences d'une inondation. On y reconnaît, privé de son accent aigu, le mot *levée* (de terre).

Le mot *bureau* a le sens particulier de « commode » (meuble à tiroirs) en anglais d'Amérique, et, sous *chowder*, on a de nos jours un peu de mal à identifier le mot français *chaudière* dans le sens qu'il a acquis outre-Atlantique, où il désigne une sorte de soupe où se mêlent fruits de mer, oignons, bacon et divers légumes. Au Québec et en Acadie, on emploie l'équivalent français *chaudrée*.

Les premiers emprunts au néerlandais se retrouvent dans le vocabulaire de la cuisine, avec

cruller : beignet dont la pâte est torsadée

waffle : gaufre

coleslaw : salade de chou cru mêlé à des carottes et à des oignons râpés
cookie : petit sablé, terme générique correspondant à *biscuit* en anglais britannique. Le mot est maintenant passé dans l'usage courant en français, mais pour désigner uniquement une sorte de gâteaux secs un peu particuliers, souvent additionnés de pépites de chocolat ou de raisins secs.

Parfois, par exemple pour *dope*, le mot a changé de sphère d'emploi. *Dope* vient du néerlandais *doop*, qui était une sorte de sauce et c'est avec ce sens qu'il est attesté en anglais d'Amérique dès 1807. Pendant tout le XIX^e siècle le sens n'a cessé de dériver puisque *dope* a pu désigner une personne aux possibilités intellectuelles un peu limitées, une espèce de lubrifiant, un narcotique, un somnifère et une préparation pour améliorer les performances des chevaux de course. À signaler enfin un usage plutôt argotique de *dope* en anglais : on le traduirait par *tuyau* (information que l'on transmet dans le tuyau de l'oreille).

Les emprunts au néerlandais concernent aussi la vie du travail, avec *boss* « patron, chef », ou encore la navigation, avec *scow*, par exemple, qui désigne la *péniche*, le *chaland*, ainsi que *caboose*, à l'origine « magasin de vivres sur un navire » et qui est aujourd'hui aux États-Unis le « fourgon de queue » dans le langage des chemins de fer.

PERSONNAGES FRANÇAIS À L'HONNEUR DANS LES TOPONYMES DES ÉTATS-UNIS

Les noms de ces personnages se regroupent pratiquement tous à l'est du pays, la partie ouest n'ayant été véritablement explorée qu'à partir du milieu du XIX^e siècle, après la cession, par la France, de la Louisiane aux États-Unis (1803). Le nom du marquis de La Fayette y est particulièrement fréquent en raison de sa participation à la guerre d'indépendance des États-Unis (1775-1783).



De l'allemand viennent *sauerkraut* « choucroute », dont la forme n'a pas été modifiée, mais aussi *noodles* « nouilles », à partir de Knödel, et *delicatessen* « épicerie fine ». Il en est de même pour l'adjectif *dumb* « muet » qui prend alors aussi le sens de « stupide », pour *to loaf* « traîner, flâner » et finalement pour *loafers* « chaussures de marche très souples, comme des mocassins ».

Après la ruée vers l'or, l'espagnol

C'est surtout à partir du XIX^e siècle – la découverte de mines d'or en Californie date de 1848 – que des termes espagnols vont pénétrer en anglais, comme par exemple *mustang*, d'un terme espagnol signifiant « animal égaré », *lasso*, *corral*, *canyon* ou *rodeo*. Autant de formes incontestablement hispano-américaines. On pourrait penser qu'il en est de même pour *gringo*, le sobriquet donné aux Américains par les hispanophones, mais on se tromperait car *gringo* était déjà très usité en Espagne au XVIII^e siècle. Cette forme représente en effet la déformation de *griego* « grec », pour désigner des prononciations étrangères totalement incompréhensibles, ce qui rappelle l'expression anglaise, qui remonte à Shakespeare, *it's all Greek to me* « pour moi, c'est de l'hébreu » (mot à mot « du grec »).

C'est aussi par l'intermédiaire de certains emprunts aux langues des immigrés que l'anglais des États-Unis s'est enrichi de quelques suffixes particulièrement productifs, comme *-eria*, emprunté à l'espagnol, ou *-ette*, au français.

Chicago a été la première ville où a été ouvert en 1890 un établissement appelé d'abord *cafeteria*, puis *cafétéria*, à partir de l'espagnol de Cuba. Jusqu'en 1925, on prononçait d'ailleurs ce mot à l'espagnole, c'est-à-dire avec l'accent sur le *i*. Il y a eu ensuite une mode, parfois éphémère, pour créer des établissements nommés *washeteria*, *groceryteria*, *drugteria*, *shaveteria*, *beauteria*, *furnitureteria*...

De même, *luncheonette* (parfois réduit à *lunchette*) fait son entrée en 1920 et entraîne à sa suite *kitchenette*, *drum majorette*, *roomette* et même *realtyette* pour désigner une femme dirigeant une agence immobilière (*realty* « immeuble »).

Enrichissement interne

À ces emprunts aux autres langues de l'Europe s'ajoutaient de nouvelles formes puisées dans l'anglais lui-même.

Dans ce pays aux paysages impressionnants, de nombreuses formes évoquent la géographie. C'est ainsi qu'apparaissent comme typiquement américains :

D'autres décrivent le nouveau mode de vie des pionniers, qui vivent

dans des *logcabins* « cabanes en rondins », aux toits recouverts de *clapboards* « bardeaux », pour qui le *snowplow* (en graphie américaine) « chasse-neige » est d'usage fréquent, et qui se déplacent en *sleigh* « traîneau ».

Enfin, une partie du lexique diffère encore de nos jours entre les usages britanniques et ceux des États-Unis.

Des formes identiques, pour des sens différents

Mais les changements les plus surnois ont peut-être été ceux qui ont donné un sens nouveau à des mots déjà existants. C'est ainsi que *robin*, qui était en Angleterre le nom du *rouge-gorge*, également appelé *robin red-breast*, en est venu à désigner le merle d'Amérique, qui, lui aussi, a la gorge rouge, mais qui est une autre variété, qui migre en hiver aux Caraïbes alors que le rouge-gorge est sédentaire.

ON SE CROIRAIT EN FRANCE...

On se croirait en France... tout au moins dans toute la partie orientale des États-Unis, où des noms comme Paris, Versailles, Calais ou Montpellier (sic) se retrouvent dans plusieurs États.



CHANGER DE MOTS EN TRAVERSANT L'ATLANTIQUE

Dans les dénominations géographiques, le sens des mots anglais déjà existants va aussi se modifier pour mieux coller aux vastes paysages américains :

pond : de simple petite mare artificielle en Angleterre, ce mot en est venu à désigner de grandes étendues d'eau telles qu'elles se présentent dans la nature américaine ; il est même parfois, en langage familier, le nom de l'Atlantique.

creek, qui désignait en Angleterre une crique, c'est-à-dire une échancrure de la côte, désignera finalement en Amérique un cours d'eau.

RÉCRÉATION

DEUX FORMES POUR LE MÊME SENS

Jouons avec l'anglais britannique et l'anglais d'Amérique.

Le jeu consiste à remplir les cases vides.



Enfin, il est intéressant de constater que les Américains n'ont jamais employé le mot anglais *maize* pour désigner le maïs. Puisque c'était la seule céréale du pays, ils ont gardé le terme générique *corn* qui, au ^{XVII}^e siècle, servait en anglais à désigner n'importe quelle céréale, mais en spécifiant à l'origine *Indian corn* « graine indienne », ce qui rappelle le nom du maïs chez les Acadiens et les Québécois, pour qui le maïs est toujours du blé d'Inde depuis la lointaine époque de la « Nouvelle-France ».

LE FRANÇAIS PREND LE LARGE

La langue française et la francophonie

La « Nouvelle-France »

C'est Verrazzano qui, vers 1524, a été le premier à découvrir et à nommer la « Nouvelle-France », après avoir reçu de François I^{er} la mission de découvrir à l'extrême nord-ouest un passage vers l'Asie. Dix ans plus tard, Jacques Cartier prendra possession du Canada en 1534 à Gaspé, à l'entrée du Saint-Laurent, et, en 1604, Champlain créera Port-Royal, première colonie française d'Amérique et lieu de naissance mythique de l'Acadie. Il fondera Québec quatre ans plus tard.

LÀ OÙ LES EAUX DEVIENNENT PLUS ÉTROITES

Comme une grande partie des noms de lieux d'Amérique, **Québec** et **Canada** sont d'origine amérindienne, mais alors que le nom de Québec est, si l'on peut dire, descriptif – en tout cas pour ceux qui comprennent l'algonquin –, le nom du **Canada** est dû à une erreur d'interprétation des premiers colons.

Québec est l'altération de **Quilibec** « l'endroit où les eaux se rétrécissent », ce qui est bien le cas puisque, à partir de Québec, l'estuaire du Saint-Laurent s'effile considérablement.

En revanche, **Canada**, du huron ou de l'iroquois **Kanata**, est simplement la façon de désigner n'importe quel village dans ces langues amérindiennes, mais les premiers colons, sans interprète pour les détromper, ont alors cru qu'il s'agissait du nom du pays.

L'Amérique : un vaste territoire, peu peuplé

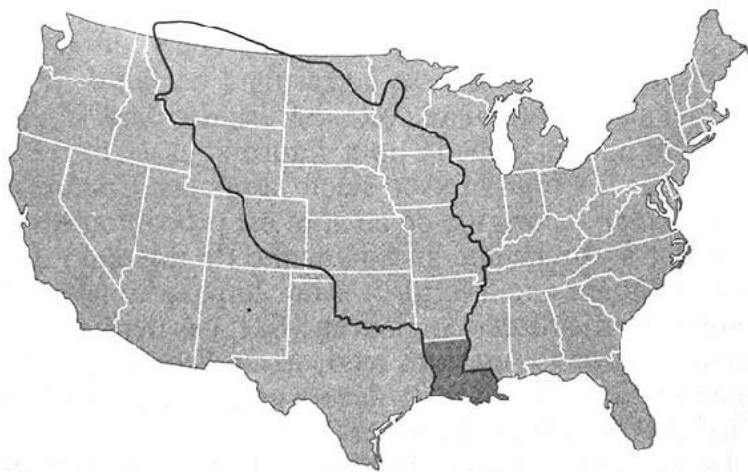
Au cours du xvii^e et d'une partie du xviii^e siècle, des expéditions hardies outre-Atlantique aboutissent successivement à la prise de possession des Grands Lacs, des territoires de la baie d'Hudson et des terres qui bordent le Mississippi jusqu'à son embouchure, pour aboutir à la création de La Nouvelle-Orléans en 1718. Si bien qu'à la fin du xviii^e siècle, tandis que les Anglais s'étaient surtout établis entre la côte atlantique et les monts Appalaches, la France occupait la presque totalité des territoires découverts à l'ouest des Appalaches et jusqu'aux Rocheuses. C'est cette ancienne « Louisiane » gigantesque mais peu peuplée, dont la superficie était près de six fois celle de la France, que Napoléon Bonaparte vendra en 1803 aux États-Unis pour 15 millions de dollars.

Peuplement de la « Nouvelle-France »

Alors que la population des immigrants venus de Grande-Bretagne n'avait fait que s'accroître du début du ^{xvii}e siècle au milieu du ^{xviii}e – on estime à un million et demi de personnes la population de la Nouvelle-Angleterre en 1760 –, la Nouvelle-France à la même époque ne comptait que 75 000 habitants, c'est-à-dire vingt fois moins. Mais il se produisit ensuite un renouvellement démographique considérable dans ce pays catholique – « la revanche des berceaux » – dans les régions où le français s'était le mieux implanté : en Acadie (Nouveau-Brunswick et, dans une moindre mesure, Nouvelle-Écosse), en Ontario et dans la région qui allait devenir le Québec. C'est là que la langue française s'est maintenue mieux qu'ailleurs, en partie grâce aux écoles, tenues essentiellement par des religieux jusqu'en 1960. Depuis août 1977, la loi 101 instaure le français comme langue officielle du Québec. Elle garantit le droit des individus à recevoir des services en français dans les administrations, les magasins, etc.

CARTE DE LA LOUISIANE EN 1803

Sur un fond de carte des États-Unis actuels, on peut prendre la mesure de ce que représentait la Louisiane au début du ^{xix}e siècle : près du tiers de l'ensemble du territoire. Pour mieux repérer l'ancien territoire de la Louisiane, on y a fait figurer les frontières et les États tels qu'ils existent de nos jours. La partie hachurée délimite l'État de Louisiane d'aujourd'hui.



Les provinces canadiennes

Au point de vue administratif, le Canada se compose aujourd'hui de dix provinces, auxquelles il faut ajouter les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon. Ce sont, d'ouest en est : Colombie britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Québec, Terre-Neuve, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et île du Prince-Édouard.

Au point de vue linguistique, il faut distinguer une vaste partie anglophone, dans laquelle se trouvent des enclaves francophones (par exemple en Ontario ou au Manitoba), et une partie francophone, plus réduite, à l'est du pays : le français est très largement majoritaire au Québec, important en Ontario, beaucoup moins répandu au Nouveau-Brunswick (36 % de francophones) et faible et dispersé en Nouvelle-Écosse, où la population francophone ne se trouve que sur la côte ouest de la presqu'île. C'est là que Port-Royal, la première colonie, a été fondée en 1604 par Champlain.

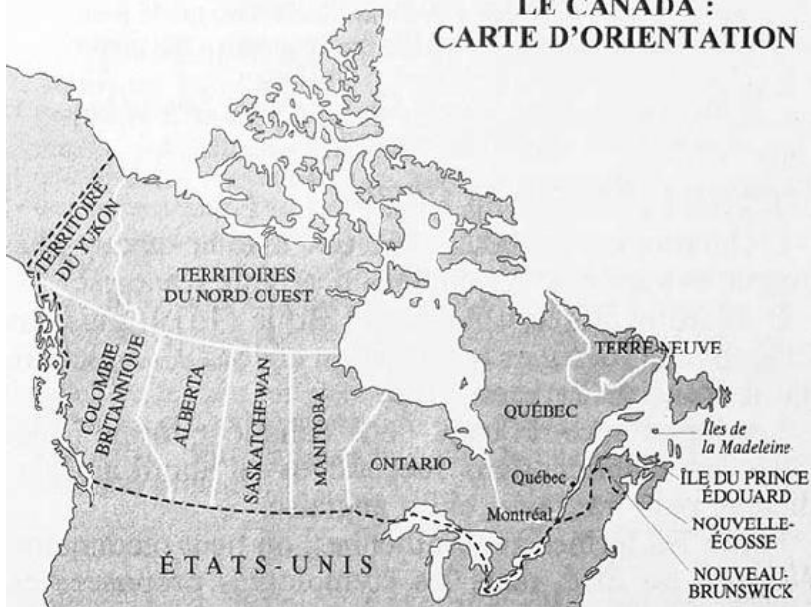
Des noms de lieux qui changent

Ce qui frappe, lorsque l'on cherche à se renseigner sur les noms des provinces ou des villes du Canada, c'est qu'ils ont beaucoup varié au cours du temps. Ainsi, la Nouvelle-Écosse correspond en fait à l'Acadie, qui a été la première colonie française dans le Nouveau Monde, et dont le nom figure sous la forme la Cadie dès le début du ^{xvii}^e siècle, alors que Champlain écrit Acadie. L'origine de ce nom est probablement un emprunt à une langue amérindienne (le micmac) d'un mot signifiant « lieu fertile ». Mais lorsque ce territoire tombe aux mains des Anglais en 1621, ces derniers préfèrent lui donner un nom latin, *Nova Scotia*, qui évoquait mieux, selon eux, la découverte qu'en avait faite l'italien Giovanni Cabotto en 1497.

De son côté, le nom de l'île du Prince-Édouard est plus récent puisqu'il ne date que de 1799 : Sebastiano Cabotto – le fils de Giovanni Cabotto – y ayant débarqué le 24 juin 1497, jour de la Saint-Jean, c'est ce nom d'île Saint-Jean qui s'est perpétué pendant trois siècles. Aujourd'hui, cette île porte le nom qui lui a été donné plus tard en l'honneur du prince Édouard d'Angleterre, futur père de la reine Victoria.

Il semble en revanche que certains noms d'origine amérindienne se soient mieux maintenus au cours des siècles : ainsi, *Saskatchewan* vient d'un mot amérindien signifiant « courant rapide » et *Manitoba* d'un autre nom amérindien signifiant « lac des prairies ». Ces deux provinces n'ont jamais changé de nom, ce qui n'est pas le cas de l'*Ontario*, dont la traduction pourrait être « le lac », qui a d'abord été nommé Lac Saint-Louis, puis Lac Frontenac.

LE CANADA : CARTE D'ORIENTATION



De son côté, *Toronto*, après avoir été baptisé *York* par les Anglais en 1793, a repris son nom amérindien *Toronto*, dont l'origine est controversée : il viendrait soit de l'iroquois « arbre sortant de l'eau », soit du huron « lieu de rassemblement ».

Enfin, *Québec* a gardé son nom algonquin, dont le sens est « l'endroit où le fleuve se rétrécit », malgré Champlain qui avait proposé, sans succès, le nom de *Ludovica*, en l'honneur de Louis XIV.

Même à l'Ouest, des noms français

Alors que c'est surtout au Québec et dans les Provinces Maritimes que l'on s'attend à trouver des noms français, on remarquera qu'ils subsistent aussi un peu dans les régions de l'Ouest actuellement anglophones, témoignages vivants de l'ancienne présence française dans cette région. Ainsi,

en Colombie britannique : *isle Pierre*, *Babine Lake*

en Alberta : *Embarras Portage*, *Lac La Biche*, *Grande Cache*

au Saskatchewan : *île à la Crosse*, *La Loche* ou encore *Carcajou*, qui évoque l'animal carnivore également appelé glouton, et *Lac Caribou*, où *caribou* est le nom du renne du Canada et signifie en algonquin « qui creuse dans la neige pour trouver sa nourriture »

au Manitoba : *Grand Marais*, *Grande Pointe*, *Grosse Isle*, *Roseau River* ou *Portage-la-Prairie*.

Toponymes français en Ontario

L'Ontario, de son côté, offre une liste beaucoup plus longue et variée de toponymes d'origine française.

D'abord explorée par Étienne Brûlé (1610) puis par Champlain (1615), cette région est cédée à l'Angleterre par le traité de Paris en 1763.

Les toponymes reflètent donc dans leur forme l'histoire des dénominations successives : d'abord amérindienne, puis française, enfin anglaise.

Parmi les formes amérindiennes, on peut reconnaître *Niagara* ou *Érié*, mais les étymologies proposées en sont malheureusement incertaines. *Niagara* signifierait en iroquois « l'endroit coupé en deux », ce qui se justifie par le fait que les eaux, à cet endroit, se divisent en deux cataractes. Pour *Érié*, les Français ont interprété le mot comme le « lac du chat » ou « lac des chats », traduction non confirmée.

On pense par ailleurs que *Baie du Tonnerre* (aujourd'hui *Thunder Bay*) est en fait la traduction de ce que les tribus amérindiennes nommaient *Animikie Wekwed*, ce qui signifie justement « baie du tonnerre ».

La période d'exploration française donne naissance à des toponymes qui se multiplient pendant 140 ans à mesure que se développent les routes de la traite des fourrures. On rencontre ainsi *Rivière Creuse*, *Pointe aux Pins*, *Rivière au Raisin* ou encore *Portage du Paresseux*.

Avec l'arrivée des loyalistes anglais réfugiés dans la région après la guerre d'indépendance américaine, de nouveaux toponymes forment une troisième couche chronologique, qui est nettement la plus importante.

PORTAGE DU PARESSEUX

Ce toponyme porte aujourd'hui un nom partiellement anglais, **Paresseux Falls**, qui, grâce à **Falls**, évoque la situation géographique d'un endroit où le cours d'eau connaît d'importantes chutes. Cela explique aussi l'appellation précédente (**portage**) qui désignait en Amérique du Nord les parties très accidentées des voies d'eau, là où les premiers arrivants devaient transporter, le plus souvent à dos d'homme, bagages et canots.

Reste à tenter de comprendre la référence au **paresseux**. L'explication en est plus anecdotique. On raconte que ce nom aurait été donné à la suite d'un accident de canot et qu'une partie des voyageurs était retournée à Montréal chercher un autre canot, en laissant sur place deux hommes qui devaient transporter les ballots de marchandise au-delà du portage. Mais, à leur retour, deux semaines plus tard, le transport n'était toujours pas terminé.

En dehors des nouvelles appellations totalement anglaises comme *Deep River* ou *Lake of the Woods*, on trouve des formations hybrides où l'on devine, parfois sans trop de peine, mais souvent avec difficulté, l'ancienne forme française. Ainsi, par exemple, *Rivière aux Sables* est devenu *Ausable River* et Petite Côte... *Petticoat Creek* « la rivière du jupon ».

Dans le nord-ouest de la province, on trouve aussi *Kenora*, forme mystérieuse qui s'éclaire grâce aux archives, où cette localité figure sous son nom français *Portage du Rat*, anglicisé ensuite en *Rat Portage*. La présence des deux premières syllabes de *Kenora* s'explique lorsque l'on apprend qu'en 1905 on a relié les premières syllabes de deux localités voisines (*Keewatin* et *Norman*) à la première syllabe de *Rat Portage*.

Mais parfois, c'est justement grâce à la traduction anglaise que l'on comprend le sens que certains mots français avaient alors. Tel est le cas de *Pigeon Rivet*, qui est la traduction de *Rivière aux Tourtes*, *tourte* désignant en français à cette époque une espèce de pigeon sauvage.

Un peu d'histoire

Le voisinage de noms français et de noms anglais en Amérique rappelle discrètement que l'affrontement des deux pays – et des deux langues –, qui avait déjà eu lieu en Europe au cours de la guerre de Cent Ans, s'est encore poursuivi de l'autre côté de l'Atlantique à partir du début du ^{xvii}^e siècle.

On comprend ainsi que l'histoire linguistique du Canada puisse se lire en trois temps, marqués par les rapports conflictuels entre les deux langues.

1608-1763 : LE FRANÇAIS DOMINE

De la fondation de Québec jusqu'au traité de Paris par lequel la France cède le Canada à l'Angleterre, le français reste pratiquement la seule langue de la « Nouvelle-France » : 95 % des habitants y sont d'origine française. Ils sont, avant 1700, en très grande majorité originaires de l'ouest et du centre du domaine d'oïl en France.

Certaines formes lexicales ont dû se répandre très vite puisqu'on les retrouve aujourd'hui aussi bien au Québec qu'en Acadie ou dans les îles de la Madeleine (et jusqu'en Louisiane), comme par exemple :

achaler « ennuyer, importuner ». Ce verbe, qui à l'origine signifie « s'échauffer » – on y reconnaît la même racine que dans *chaleur* –, figure dans la dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1992)

catin « poupée » (plutôt en tissu et de fabrication domestique à l'origine)

trâlée « grande quantité, ribambelle » (d'enfants, de personnes)

couverte « couverture »

boucane « fumée ». Le mot a été emprunté à un mot tupi, langue amérindienne d'Amérique du Sud, qui signifiait « viande séchée ».

1763-1960 : LE FRANÇAIS FACE À L'ANGLAIS

C'est à la fin du ^{xviii}^e siècle que commencent à apparaître dans le français du Canada des anglicismes comme *mop* « balai à franges » par exemple, qui alterne avec une forme attestée également en France,

dans le Calvados, *vadrouille*.

Au moment de l'indépendance américaine (1776), qui a pour conséquence l'arrivée au Canada de nombreuses familles de loyalistes fidèles à la couronne britannique, puis avec l'afflux des Irlandais chassés de leur pays par la famine au début du XIX^e siècle, la proportion d'anglophones va augmenter régulièrement et des éléments de vocabulaire anglais s'infiltreront tout naturellement dans le français du Canada, malgré les efforts considérables de l'Office de la langue française du Québec pour en endiguer le flot. À observer le vocabulaire de l'automobile, particulièrement anglicisé jusqu'aux années 1970, on peut constater aujourd'hui que ces efforts de résistance sont souvent couronnés de succès puisque le mot anglais *tire* se trouve de plus en plus souvent remplacé par *pneu*, de même que *brake* par *frein*, *gas* par *essence* ou encore *wiper* par *essuie-glace*.

Depuis 1960 : RÉSISTANCE ET LÉGISLATION

C'est surtout au Québec que s'organise la résistance avec, en particulier, l'instauration de l'école française obligatoire pour les immigrants. Plusieurs lois linguistiques seront votées en faveur du français, dont la plus célèbre est la loi 101 ou « Charte de la langue française », faisant du français, au Québec, la seule langue officielle de l'Assemblée nationale, de la justice, de l'affichage, etc.

Le français en Acadie

Après avoir été française pendant plus d'un siècle et demi, l'Acadie passe aux mains des Anglais en 1713 et c'est en 1755 que se déroule la tragédie du « Grand Dérangement », cette déportation massive qui a endeuillé l'histoire des Acadiens : ayant refusé de prêter serment au roi d'Angleterre, qui exigeait aussi leur soumission en cas de conflit avec la France, plusieurs milliers d'entre eux ont été mis de force dans des bateaux et dispersés dans les États américains voisins. Beaucoup périrent en mer, d'autres se réfugièrent dans les forêts, d'autres enfin retraverseront l'Atlantique pour retrouver leur lieu d'origine (Poitou, Saintonge, Belle-île-en-Mer...).

Le français en Louisiane

Ceux qui avaient réussi à s'installer en Louisiane ont eu du mal, depuis leur arrivée en 1755, à résister à la pression de l'anglais envahissant. Le français y refait pourtant un peu surface depuis 1968, date à laquelle il acquiert, à côté de l'anglais, le statut de langue officielle.

Mais c'est un français parfois un peu déconcertant, et où l'anglais colore plus ou moins dangereusement toutes les phrases, comme dans

nous allons marcher à l'office, pour « nous irons au bureau à pied », ou *il a drive jusqu'à la maison de cour*, pour « il est allé en voiture jusqu'au palais de justice ».

Le français au Québec

La situation est bien différente au Québec, où le français est incontestablement la langue dominante.

Commencée en 1630 sur les rives du Saint-Laurent, l'expansion du français s'était faite d'abord dans la vallée située entre Québec et Montréal, et devait bientôt atteindre Trois-Rivières, qui fut fondée en 1634. Mais après une période de croissance due en grande partie à une fécondité exceptionnelle, qui donnait nettement l'avantage aux francophones sur les anglophones, la situation du français va changer au milieu du XVIII^e siècle, avec l'arrivée de colons britanniques qui s'installent en majorité dans le Haut-Canada (aujourd'hui l'Ontario).

D'autre part, une poussée d'émigration de francophones canadiens vers les États-Unis, dans les États de la Nouvelle-Angleterre, se développe vers le milieu du XIX^e siècle. Il en résultera, pour le XX^e siècle, un retournement de la situation : de majoritaires, les francophones du Canada deviennent minoritaires.

Cela est vrai partout, sauf au Québec, où au contraire c'est la population anglophone qui est en baisse continue depuis plus d'un demi-siècle : on y dénombre de nos jours 93 % de francophones contre 5 % d'anglophones et 2 % de locuteurs d'autres langues.

Archaismes, régionalismes et innovations

Le grand intérêt du lexique français du Canada réside dans le fait qu'il est à la fois détenteur de vestiges de formes anciennes du français et évocateur de mots encore vivants dans certaines régions de France, tout en étant résolument novateur, ce qui justifie l'impression de charme et d'étrangeté qui le caractérise par rapport au français de France.

On ne devrait pourtant pas s'étonner de constater que *garde-robe* peut y désigner un *placard*, mot répertorié avec ce sens dans le *Dictionnaire de l'Académie* en 1835, *jaquette*, une *chemise de nuit* (1922), *suce*, une *tétine* (1904), *cadran*, un *réveille-matin* (XVII^e s.). Ces mots, avec ces sens spécifiques, sont aujourd'hui perdus pour le français de France mais rien ne dit qu'ils ne pourraient pas à leur tour reprendre vigueur hors du Canada.

Les formes conservées à la fois outre-Atlantique et dans différentes régions de France sont très nombreuses, par exemple les verbes *mouiller*, *mouillasser* pour « pleuvoir, pleuvoir légèrement », ou des substantifs comme *place* pour désigner le « sol de la maison » (dans

tout le domaine d'oïl de l'Ouest), *gadelles* « groseilles » (en Normandie) ou *fale* « jabot » (en Normandie et en pays gallo) ou encore *beurrée*, qui peut être n'importe quelle tartine, qu'elle soit recouverte de beurre ou non.

Enfin, le caractère novateur des usages au Canada se révèle aussi bien dans quelques emprunts – rares – aux langues amérindiennes (*atoca* « airelle », *caribou* « renne », *pichou* « mocassin »), que dans les solutions trouvées pour résister à l'influence envahissante de leur grand voisin, l'anglais : *traversier* (pour *ferry*), *magasinage* (pour *shopping*), *courriel* (pour e-mail), *ballon-panier* (pour *basket-ball*)...

Ces caractéristiques s'appliquent aux usages des Québécois comme à ceux des Acadiens.

Québec et Acadie : ressemblances et différences

S'il est difficile à un Européen de reconnaître à sa façon de parler un Québécois par rapport à un Acadien, il est pourtant, dans la prononciation, un indice qui devrait le mettre sur la voie : alors qu'au Québec une grande partie de la population articule ses /t/ en [ts] et ses /d/ en [dz] dans des mots comme *tu dis*, [tsy dzi], cette prononciation particulière – ou assibilation (*sic*), pour être plus précis – ne se produit pas chez les Acadiens.

Il faut reconnaître par ailleurs que le vocabulaire employé est en grande partie le même. Témoin les formes suivantes, choisies à titre d'exemples parmi beaucoup d'autres :

« JOUFFLU COMME UN SUISSE »

Ne nous y trompons pas, ce Suisse-là n'est pas helvétique : c'est une sorte de petit écureuil au pelage rayé longitudinalement, un peu comme l'uniforme des gardes suisses du Vatican, et qui amasse dans ses abajoues des graines en prévision de l'hiver.

Son nom savant est *Tamia striatus*, mais comme on le voit plus souvent sur le sol que dans les arbres, il a été appelé *ground squirrel* « écureuil terrestre » par les premiers arrivants anglophones, qui ont par la suite préféré reprendre la forme amérindienne *chipmunk*, plus mystérieuse.

Des particularités régionales s'y découvrent pourtant, qui font apparaître que certaines formes, encore vivantes chez les Acadiens, ne le sont plus qu'à titre de termes vieillis au Québec, comme par exemple

- le verbe *bailler*, avec le sens de « donner », qui est resté d'un usage courant en Acadie mais qui est en récession au Québec depuis le début du XIX^e siècle ;
- le verbe *amarrer* pour « attacher », fréquent en Acadie (en dehors de tout contexte maritime) ;
- le verbe *baranquer* « bavarder » ;
- le substantif *batelée* « groupe, bande (d'enfants) », que l'on ne trouve en fait

que dans le nord-est du Nouveau-Brunswick, ou encore *baboune*, qui correspond au sens de « grosse lèvre » chez les Acadiens et les Québécois (mais dont le sens de « gorille » n'est attesté que chez les Acadiens, et seulement au sud-est du Nouveau-Brunswick et dans l'île du Prince-Édouard).

LA NATURE EN ACADIE, AU QUÉBEC ET EN FRANCE

Alors que la plus grande partie du lexique est la même en Acadie et au Québec, on peut relever quelques différences :

Par ailleurs, il existe également des termes absolument courants dans les Provinces Maritimes, mais qui, semble-t-il, ne sont plus du tout attestés au Québec (ou qui ne l'ont jamais été), comme par exemple :

Toutes ces formes, ou presque toutes, se retrouvent en France, dans le français régional des zones d'oïl de l'Ouest.

Quelques îlots francophones dans des zones anglophones

En dehors du Nouveau-Brunswick, où le tiers de la population parle le français, c'est en Ontario que se trouve un autre groupe important de francophones (près d'un demi-million). Ces derniers résident principalement à l'est de la province, le long de la frontière avec le Québec, mais aussi dans les régions situées à l'est et à l'ouest de Toronto.

Bien que moins nombreux, les francophones du Manitoba méritent une mention spéciale car ils ont le privilège d'avoir été, à la fin du XVIII^e siècle, parmi les premiers immigrants d'origine européenne à coloniser cette région. En revanche, les francophones de l'Alberta sont souvent des personnes venues du Québec seulement dans les années 1970-1980.

Le problème le plus préoccupant, hors du Québec et des Provinces Maritimes, c'est que de plus en plus nombreux sont les Canadiens de langue maternelle française qui parlent maintenant l'anglais à la maison. Il faut aussi ajouter que l'anglais est devenu de plus en plus souvent le mode de conversation habituel dans la jeune génération.

L'anglais omniprésent

La proximité vivante et quotidienne de la langue anglaise dans la plupart des régions et la présence toute-puissante du grand voisin américain rendent la situation du français particulièrement menacée au Canada, et parfois même au Québec, où l'on s'efforce toutefois

d'éviter certains anglicismes adoptés plus libéralement en France.

Ainsi, *stop* est remplacé par *arrêt* ou *ferry* par *traversier* : excellentes solutions de remplacement. En revanche, remplacer *speaker* par *annonceur*, n'est-ce pas retomber sans s'en rendre compte sur un autre anglicisme à partir de l'anglais *announcer* ?

Les calques : des anglicismes bien compris

Ce qui est frappant, lorsque l'on compare les anglicismes qui se sont infiltrés au Canada face à ceux qui ont été adoptés en France, c'est l'abondance des traductions de l'anglais – ce que les linguistes appellent des calques –, autrement dit le grand nombre d'emprunts faits par des personnes qui comprennent bien l'anglais (ce qui n'est pas toujours le cas en France).

On sera surpris en France (tout en les comprenant parfaitement) par des anglicismes comme *pâte à dents*, calque de *toothpaste* « pâte dentifrice », ou comme *papier de toilette*, calque de *toilet-paper* (que l'on nomme plutôt *papier hygiénique* en France). On aura certainement en revanche une véritable hésitation devant *papier sablé*, calque de *sandpaper* « papier de verre », et on ne s'apercevra pas tout de suite du « faux ami » que représente *breuvage*, calqué sur l'anglais *beverage* « boisson non alcoolisée » car on serait tenté de l'interpréter comme « boisson » tout court ou même « potion ». De la même façon, *liqueur* surprendra plus d'un Français lorsqu'il apprendra qu'au Canada ce terme ne désigne pas une boisson alcoolisée sucrée, mais une boisson gazeuse et sans alcool.

Quels anglicismes en France et au Canada ?

Parce que *week-end*, *interview* ou *parking* sont d'un usage courant en France alors que les Québécois leur préfèrent fin de semaine, entrevue et *parc de stationnement*, on n'est pas loin de penser que les anglicismes s'implantent plus facilement en France, plus laxiste, qu'au Québec, plus vigilant. En fait, s'il est vrai que la résistance à l'invasion des formes anglaises est extrêmement active et efficace au Québec et en Acadie, des anglicismes s'y infiltrent malgré tout, et on peut se demander quelle est leur proportion par rapport aux anglicismes devenus courants en France.

Aucune enquête importante n'a été menée spécifiquement sur ce point mais on peut identifier à la fois une certaine quantité d'anglicismes communs aux deux communautés, et des anglicismes propres à l'une ou à l'autre.

Ainsi, sont **également présents** dans le français parlé de part et d'autre de l'Atlantique : *addiction*, *badge*, *boss*, *brain-trust*, *coach*, *déodorant*, *free-lance*, *gag*, *item*, *know-how*, *lifting*, *panel*, *prime time*, *rap*,

stress, versus, zoom...

D'autre part, sont **inconnus en France** les anglicismes suivants, relevés au Québec :

Et sont **inconnus dans le français du Canada**, mais usuels en France :

pin's (au Canada, on dit *épinglette*)

rocking-chair (au Canada, on dit *chaise berçante*)

puzzle (au Canada, on dit *casse-tête*).

Limites et succès de la résistance québécoise

Ces derniers exemples montrent la vigilance et le don d'invention dont font preuve les Québécois, qui remplacent aussi *zapper* par *pitonner* ou *alcootest* par *ivressomètre*, qui favorisent *télécopier* face à *faxer* et qui forgent astucieusement *courriel* pour traduire *e-mail* (courrier électronique).

En revanche, les équivalents pour *chips* (croustilles), *peanut* (cacahuète), *beans* ou *bins* (fèves au lard), *céduler* (programmer) ne semblent pas avoir réussi à s'y imposer jusqu'à présent.

Des nuances à ne pas méconnaître

Vu de loin, le français du Québec apparaît fallacieusement comme une variété de français se distinguant comme un tout du français de France, d'Afrique, de Suisse ou de Belgique. Or, si l'on n'y prend garde, on perd une grande partie de sa dimension, qui recouvre en fait des variations temporelles, spatiales, sociales, stylistiques et situationnelles.

C'est ainsi que certains mots, que l'on peut entendre à l'occasion au Québec, sont en fait ressentis comme désuets dans la communauté québécoise générale (par exemple *bombée* pour le contenu d'une bouilloire) ou comme propres à une région ou à un groupe particulier, alors que d'autres se rencontrent partout et dans tous les milieux, comme *polyvalente* « école d'enseignement à la fois générale et professionnelle », *cégep* « collège d'enseignement à la fois général et professionnelle » ou encore *débarbouillette*, qui est l'équivalent du gant de toilette en France, mais qui a la forme d'une petite serviette en tissu éponge.

En revanche, *char*, pour désigner une voiture automobile, mot que les Français ont tendance à croire d'un usage général au Québec, est considéré au Québec comme le propre de gens peu ou mal scolarisés. En fait, c'est *voiture* qui, à partir des milieux instruits, se répand aujourd'hui progressivement dans les milieux les plus divers. Très

souvent, tout se passe en quelque sorte comme s'il n'y avait pas de mot neutre pour désigner la même réalité, par exemple entre *balayeuse* (plus familier) et *aspirateur* (plus respectable) ou entre *moto-neige*, forme fortement recommandée, et *skidoo*, forme sévèrement stigmatisée.

Les dictionnaires québécois se font l'écho de ces usages circonstanciés mais n'omettent jamais de mentionner la norme conseillée, tout comme l'avaient fait depuis le ^{xvii}^e siècle les dictionnaires de la langue française parus en France.



LE TEMPS DES GRANDS DICTIONNAIRES

Et l'afflux des mots venus d'ailleurs

À la suite de l'exemple donné en 1612 par le *Dictionnaire de l'Accademia della Crusca* en Italie, les dictionnaires ont la cote, et c'est toute l'Europe qui connaîtra une activité lexicographique sans précédent, surtout après 1694, date de parution de la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Il est remarquable par exemple que la 4^e édition de *La Crusca* publiée entre 1728 et 1738 ait été dédiée par les académiciens de cette association de savants italiens à leurs confrères de l'Académie française.

C'est à la même époque (1726-1739) que paraît le *Diccionario de Autoridades* en six volumes de la *Real Academia Española* qui, dans sa première édition, ne suit pas le modèle de l'Académie française, et fonde ses définitions sur les « autorités » que représentent les grands auteurs espagnols. Mais à partir de son édition de 1780, à l'instar du *Dictionnaire de l'Académie française*, les illustrations de cet ouvrage ne seront plus des citations d'écrivains renommés mais seront forgées par leurs auteurs et représenteront donc des usages contemporains.



En Grande-Bretagne, l'échec de la création d'une académie sur le modèle de l'Académie française n'avait pas empêché la réflexion sur la langue et l'élaboration d'ouvrages sur les mots, leur inventaire et leurs sens.

La réalisation la plus réussie et la plus spectaculaire fut celle de Samuel Johnson (1709-1784).

Le dictionnaire anglais du D^r Johnson

Des dictionnaires existaient de longue date en Grande-Bretagne, mais on a déjà vu (cf. LA NAISSANCE DES DICTIONNAIRES ANGLAIS) qu'au XVII^e siècle, ils avaient été essentiellement consacrés à l'explication des « mots difficiles » (*hard words*) comme par exemple :

« grandeur »
« remâcher, étudier en détail »
« commémorer la mort de ses parents »

magnitude
ruminate
parentate

ou encore

« don de faire par hasard des découvertes heureuses ».

serendipity

Ce dernier mot avait été créé par l'écrivain Horace Walpole en 1754, sur *Serendip*, ancien nom de *Ceylan* (aujourd'hui Sri Lanka), à partir d'une nouvelle, *Les trois princes de Serendip*, « qui faisaient constamment, accidentellement et grâce à leur sagacité, des découvertes d'objets qu'ils ne recherchaient pas ».

Ce qui irritait les détracteurs de ces mots savants et incompréhensibles, c'était leur lourdeur et surtout leur longueur, qu'ils estimaient démesurée. Ils avaient d'ailleurs eux-mêmes un mot très savant pour cela : *sesquipedalian*.

RÉCRÉATION

SESQUIPEDALIAN : BEAUCOUP TROP LONG

Ce nom interminable servait en anglais à désigner toute une série de mots savants qui avaient proliféré au cours du ^{xvii}e siècle et qui avaient suscité l'élaboration de dictionnaires destinés à expliquer toutes ces formes incompréhensibles (*hard words*).

En sachant que **sesqui-** est un préfixe issu du latin **semis** + **que** « et un demi », pouvez-vous reconstituer l'étymologie de **sesquipedalian** ?



C'est à la fin du ^{xvii}e siècle et surtout au ^{xviii}e siècle que débute la production de dictionnaires visant à embrasser l'ensemble du vocabulaire anglais, même si parfois en sont exclus les mots vieillis ou des mots considérés comme barbares ou trop bizarres.

Avec la parution du *Dictionary of the English Language* (1755) de Samuel Johnson, on avait enfin une image complète de l'anglais dit « standard », qu'il avait puisée dans un vaste corpus de textes existants. Il y incluait non seulement des citations d'auteurs reconnus mais aussi des définitions originales où se manifestaient sa propre sensibilité et son art consommé de fin lettré, dans des définitions qui ont traversé les siècles, à la fois élégantes et pittoresques, et le plus souvent agrémentées d'une pointe d'humour. Cela explique le succès sans précédent de cet ouvrage d'un nouveau genre, à la fois savant et d'une valeur littéraire certaine.

Un dictionnaire pour l'anglais d'Amérique

La façon de procéder et les réalisations de Samuel Johnson susciteront l'admiration de ses contemporains, et ses successeurs seront nombreux à utiliser abondamment sa méthode de recueil des données. Certains diront même qu'à lui seul il en avait fait autant que quarante lettrés dans un pays voisin, et Voltaire ira jusqu'à proposer de prendre le dictionnaire de Johnson comme modèle pour un

nouveau dictionnaire français.

Ajoutons que parmi ses admirateurs se trouvait l'Américain Noah Webster qui, tout en suivant les mêmes principes, ne s'était pas contenté d'imiter son illustre prédécesseur. Il innovait vraiment, en apportant surtout un supplément d'informations inédites sur l'anglais tel qu'il avait évolué outre-Atlantique.

Une autre orthographe et d'autres mots

Le but clairement avoué de Webster était en fait de montrer l'indépendance de l'anglais d'Amérique face aux usages de la Grande-Bretagne, qui ne pouvait plus être le modèle à suivre aveuglément.

ENCORE UN PEU D'ANGLAIS D'AMÉRIQUE

Cette langue anglaise coupée en deux par l'Atlantique a développé des façons de dire différentes sur les deux continents. Quelle est la forme usuelle aux États-Unis ? Vous avez le choix entre :



Son *American Dictionary*, publié seulement en 1828, arbore par exemple pour la première fois des formes orthographiques nord-américaines spécifiques, comme :

honor, color, favor (et non *honour, colour, favour*)

traveler, wagon (et non *traveller, waggon*)

meter, center, theater, scepter (et non *metre, centre, theatre, sceptre*)

jail (et non *gaol*)

plow (et non *plough*)

medieval (et non *mediaeval*)...

On y trouve aussi des précisions sur les particularités grammaticales et lexicales propres aux usagers de l'autre côté de l'Atlantique. Encore de nos jours, on peut remarquer des différences lexicales qui s'étirent en chaîne : par exemple, le « dessert » se dit *dessert* en Amérique, mais parfois *pudding* en Angleterre, et ce que les Américains appellent un *pudding* est désigné en Angleterre par le mot *custard*, tandis que la *custard* des États-Unis correspond souvent à *egg custard* en anglais britannique.

Grâce à Webster et à Samuel Johnson, la langue anglaise, sous sa forme américaine et sous sa forme britannique, avait désormais des ouvrages de référence devenus indispensables.

Un projet gigantesque, à Oxford

Mais le véritable renouvellement de la lexicographie, c'est avec le *New Oxford Dictionary*, au XIX^e siècle, devenu ensuite *Oxford English*

Dictionary, plus connu de nos jours chez les spécialistes sous sa forme abrégée *OED*, qu'il eut lieu, car il faut préciser que le projet était grandiose. Il ne s'agissait plus de faire un choix de mots considérés comme valables et d'illustrer ce choix par des citations de grands auteurs ou par des exemples appropriés, mais de recueillir tous les mots de la langue anglaise, et de retracer pour chacun son origine et son histoire : une entreprise colossale qui ne pouvait être menée à bien qu'avec une équipe de grande taille et de grande compétence.

Le mode de recrutement avait été vraiment sans précédent, à la fois nouveau, ambitieux et aventureux. Par voie de presse, on fit appel à des lecteurs volontaires – et bénévoles – qui devaient proposer des livres à dépouiller, puis préparer des listes de mots tirés de leurs lectures, et enfin établir une fiche par mot, en indiquant la référence de l'ouvrage d'où il était issu, et en reproduisant la citation complète illustrant le sens du mot en question.

**JAMES MURRAY, LEXICOGRAPHE
AUTODIDACTE ET POLYLOTTE**

Fils d'un tailleur écossais, James Murray avait dû quitter l'école à l'âge de 14 ans, mais à 15 ans, en dehors de l'**anglais**, il savait déjà le **français**, l'**italien**, l'**allemand** et le **grec**, en plus du **latin** (on raconte qu'il parlait aux vaches en latin). Il avait ensuite appris le **tsigane**, le **gaélique** d'Écosse et étudié l'**anglo-saxon** et le **moyen-anglais**. Plus tard, il devait se familiariser avec le **portugais**, le **vaudois** et le **provençal**. Parmi les langues germaniques, en dehors de l'allemand, il maîtrisait le **néerlandais** et le **danois** et, parmi les langues slaves, le **russe**. Enfin, il avait étudié le **persan**, l'**hachémite** cunéiforme et le **sanskrit**. Il pouvait lire l'Ancien Testament en **hébreu** et en **syriaque** mais il avouait avoir quelques difficultés avec l'**araméen**, le **copte** et le **phénicien**.

On confia en 1878 la direction et la responsabilité des nombreuses vérifications et de la difficile rédaction finale de cet ouvrage, qui serait publié par la *Oxford University Press*, à un membre de la société de philologie de Londres, James Murray, premier rédacteur en chef de l'OED.

La réalisation de ce projet avait été sa seule préoccupation passionnée jusqu'à sa mort. Elle lui avait aussi apporté la plus grande surprise de sa vie.

Parmi les collaborateurs, un érudit pas comme les autres

Lorsqu'on recrute des collaborateurs par petites annonces, le hasard peut faire que l'on tombe sur le pire comme sur le meilleur. Cette fois, pour le dictionnaire d'Oxford, ce fut le meilleur, en la personne du savant docteur William Minor, chirurgien de l'armée américaine, né à Ceylan, puis diplômé de Yale University, et qui durant vingt ans envoya régulièrement à Murray les réponses les plus érudites, les plus précises et les plus nombreuses. Il lui arrivait parfois de fournir cent

fiches par semaine, et jusqu'à vingt par jour.

Or, quelle ne fut pas la surprise du rédacteur en chef de l'*OED* lorsqu'il apprit un jour avec stupeur que le merveilleux docteur Minor, ce grand érudit et l'un de ses plus fidèles et plus sérieux collaborateurs, n'était pas du tout ce qu'il pensait : le docteur Minor était interné depuis trente ans dans un asile d'aliénés criminels. Il avait été profondément ébranlé à la suite d'un choc au cours de la guerre de Sécession en Amérique : en tant que médecin militaire, il avait été contraint de marquer au fer rouge un déserteur irlandais. À la suite de cette traumatisante épreuve, il était devenu fou, comme l'indiquent tous les rapports médicaux de la clinique, et criminel puisqu'il avait été condamné pour le meurtre d'un homme qu'il ne connaissait même pas.

Mais c'est un fait qu'il retrouvait toute sa raison dès qu'il s'occupait de lexicographie.

Le « plus grand dictionnaire du monde » lui doit beaucoup.

Dictionnaires des mots et dictionnaires des idées

Cinq ans après la nomination de Murray comme rédacteur en chef de l'*OED*, paraissait enfin le premier fascicule de ce dictionnaire et, de A à ANT, il contenait tous les mots anglais connus en 1884. Mais la première édition de l'ensemble de l'ouvrage ne pourra être publiée qu'en 1927, douze ans après la mort de Murray.

Entre-temps avait paru, en 1852, le *Thésaurus* de Peter Mark Roget, qui était d'une tout autre conception, comme son long titre l'explicite : *Thésaurus des mots et des locutions anglais, classés, mis en ordre, pour faciliter l'expression des idées et aider à la composition littéraire*. Il est intéressant d'ajouter pour notre propos qu'à la suite du séjour d'un professeur français en Angleterre, celui-ci avait convaincu Pierre Larousse de publier sur les mêmes bases le *Dictionnaire analogique de la langue française*, premier du genre en France.

Mais une nouvelle distinction s'impose entre « dictionnaire de langue » et « dictionnaire encyclopédique ».

Le *Thésaurus* de Roget et le dictionnaire de Pierre Larousse, tout comme le dictionnaire que nous nommons l'*Oxford* en France et l'*OED* en Angleterre, peuvent être considérés comme des dictionnaires de langue typiques puisque leur objet est effectivement de décrire les mots et les sens qu'ils véhiculent.

À côté de ce type d'ouvrages de référence dont l'objet est essentiellement la langue, on ne peut pas ne pas évoquer ceux que l'on nomme depuis le XVIII^e siècle des encyclopédies, un terme dont le sens a évolué car, à l'origine, ce nom ne désignait pas des livres.

Historiquement, le **dictionnaire** a d'abord été bilingue et se distinguait du **trésor**, qui était unilingue ou quasi unilingue. Le mot a ensuite pris le sens actuel d'ouvrage où les mots sont généralement – mais pas forcément – classés par ordre alphabétique, brièvement définis et illustrés par des exemples.

De son côté, l'**encyclopédie**, à l'origine, ne désignait pas concrètement un livre, mais un cycle d'études complet. Il semble que le mot soit apparu en français pour la première fois chez Rabelais en 1532, avec le sens de « recherche de la totalité des connaissances ». Mais c'est seulement au XVIII^e siècle que se répandent la notion et le terme même d'**encyclopédie**. Il était alors encore bien ambigu puisque pour l'ouvrage de D'Alembert et Diderot on a cru bon de préciser le sens par un sous-titre : **Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers**.

Depuis, on peut dire qu'il est rare qu'un dictionnaire de langue ne comporte pas aussi pour chaque définition une partie plus ou moins encyclopédique.

De la Cyclopaedia de Chambers à la « grande » Encyclopédie

Le concept d'une encyclopédie, c'est-à-dire d'un livre contenant l'ensemble des connaissances du temps, s'est trouvé réalisé presque à la même époque de part et d'autre de la Manche, avec, une fois de plus, une légère avance du côté anglais. En effet, Ephraim Chambers avait déjà publié les deux volumes de sa *Cyclopaedia or Dictionary of Arts and Sciences* depuis 1727 quand un libraire français demanda à Diderot, en 1746, d'en faire une traduction. En fait, commencée en principe comme une simple traduction du modèle anglais, l'*Encyclopédie* (1751-1772) de Diderot deviendra une œuvre totalement originale et d'une tout autre envergure, avec ses 35 volumes, ses planches illustrées, et ses 150 collaborateurs, parmi lesquels figurent des personnalités expertes aussi différentes que Buffon, d'Alembert, Daubenton ou Turgot, ou encore Voltaire, Rousseau, Condillac et Montesquieu. Cet ouvrage innovera en outre en faisant la part belle aux « arts mécaniques » et aux différents métiers, à côté des problèmes philosophiques, religieux et politiques : une véritable somme des connaissances à la fin du XVIII^e siècle, à juste titre nommé le « Siècle des Lumières », et qui est aussi celui de la Révolution française.

Des idées révolutionnaires

Les idées exposées par les encyclopédistes se sont trouvées au centre des revendications de la Révolution française éprise de liberté, qui manifesterait sa révolte contre le despotisme tyrannique et absolutiste des nobles et du clergé aussi bien que contre celui des corporations, et qui œuvrerait pour faire triompher la raison contre toutes les formes de superstition. Ces idées venues de France embraseraient bientôt toute l'Europe et auraient pour conséquence de renforcer le prestige de la langue française hors de ses frontières, tandis que cette même langue

à la même époque était de son côté fortement attirée par l'anglais.



La Révolution française : une anglomanie débutante

En effet, avec la Révolution commence aussi une nouvelle étape dans les relations entre la langue française et la langue anglaise : on décèle chez les Français les débuts d'une véritable anglomanie – mot que l'on trouve pour la première fois sous la plume de d'Alembert – qui se révèle non seulement dans un sentiment d'admiration pour la philosophie, le régime parlementaire et les jardins anglais, mais aussi dans l'introduction d'un premier contingent de mots anglais dans la langue française.

Ce qui frappe dans ces premiers emprunts du français à l'anglais – ce sont effectivement presque les premiers car, avant le XVIII^e siècle, les emprunts avaient été tout à fait insignifiants – c'est qu'on est bien en peine de les reconnaître comme tels.

Ainsi, sur le modèle de l'anglais entreront en français des formes comme *confortable*, *sentimental*, ou encore *influencer*, *libéraliser* ou *utiliser*, alors que jusque-là seuls *confort*, *sentiment*, *influence*, *liberté* ou *utile* avaient été attestés en français. Parfois, on traduira des expressions anglaises, qui se trouvent aujourd'hui totalement naturalisées sous la forme *liberté de la presse*, *hors-la-loi*, *machine à vapeur*, *lune de miel* ou *prendre en considération*.

Par ailleurs, ce sont de nouveaux sens que certains mots ou certaines expressions, déjà présents dans la langue française, vont acquérir, comme par exemple *désappointé*, qui n'avait jusque-là que le sens de « destitué », ou encore *motion* qui, depuis le Moyen Âge, avait le sens de « mouvement », et qui désigne à la fin du XVIII^e siècle l'action d'un orateur qui fait une proposition dans une assemblée.

D'autres mots, comme *bol* ou *partenaire*, pénètrent en français sous leur forme primitive (*bowl* et *partner*) et c'est d'abord uniquement en référence à la Grande-Bretagne que l'on parle de *club*, de *vote*, de *pétition* ou de *jury* dans la vie politique. Enfin, le mot anglais *roast-beef* est attesté pour la première fois en 1698 sous la forme *rot-de-bif* que Voltaire préfère graphier à l'anglaise (*roastbeef*) en 1756 et c'est seulement à la fin du XVIII^e siècle que se généralisera *rosbif*.

Des modes venues d'Angleterre et des mots pour les dire...

Pendant une grande partie du XIX^e siècle, le vocabulaire venu

d'Angleterre se répand surtout dans quelques domaines privilégiés : le sport, la mode, les voyages, le commerce ou l'industrie.

Le sport hippique se trouve particulièrement bien représenté avec *poney* (1825), *handicap* (1827), *pedigree* (1828), *turf* (1828), *outsider* (1859), et la mode venue d'Angleterre est aux tissus de *tweed* ou de *jersey*, au *cheviotte* (d'abord orthographié *cheviot*), au *macfarlane*, qui est une sorte de manteau ample à effet de cape, et aux *leggings*, qui sont des jambières de cuir ou de toile.

LES ROSBIFS ET LES GRENOUILLES

Ces deux noms sont des sobriquets plutôt moqueurs employés d'une part par les Français pour désigner les Anglais (*rosbifs*) et d'autre part par les Anglais pour désigner les Français (*frogs* ou *froggies*) mais l'origine de ces sobriquets n'est pas élucidée. Pour *rosbif*, trois solutions sont proposées :

- les Anglais portaient jadis des uniformes rouges
- les Anglais ont l'habitude de manger du rosbif bien rouge tous les dimanches (en fait ils le préfèrent bien cuit)
- les Anglais ont un joli teint rosé.

Pour *frog*, on a avancé que c'est parce que les Français ont la réputation de raffoler des cuisses de grenouille, mais ce n'est pas l'avis de tous les Français.

Mais alors que *spencer* « jaquette courte » est attesté en 1797, que *redingote*, de *ridingcoat* « veste d'équitation » l'était déjà en 1725 et que *paletot* remonte à 1370, c'est seulement au xx^e siècle que le français empruntera *sweater* (1910), *pull-over* (1920), *socquette* (1930) et *blazer*.

Le goût du voyage vient aussi d'Angleterre et c'est alors que font leur entrée en français des mots comme *touriste* (1816), *rail* (1817), *chemin de fer* (1823), qui est une traduction de l'anglais *railway*, *tunnel* (1829), *train* (1830), *terminus* (1842), *station* (1842)...

Il s'agit toutefois bien souvent, comme ces derniers exemples le montrent, de formes d'origine française sous de nouveaux habits : *rail*, par exemple, avait été emprunté dès le Moyen Âge à l'ancien français *raille* « barre », lui-même issu du latin *regula*, et *tunnel* n'est qu'une altération du français *tonnelle*, lui-même venu du gaulois à travers le bas-latin. Sous sa nouvelle forme anglaise et avec son nouveau sens, le mot sera aussi emprunté par d'autres langues comme l'italien, l'espagnol ou l'allemand.

Au siècle suivant, c'est l'anglais venu d'Amérique qui déferlera sur les langues de l'Europe.

... et bientôt, l'irrésistible afflux venu d'Amérique

Avant le xx^e siècle, l'anglais d'Amérique avait toutefois déjà donné au français de nombreux mots comme *trappeur* (1833), *cocktail* (1860), *télescoper* (1873), *câbler* (1877), *manager* (1884), *bluff* (1895), *magnat* (1895), *basket-ball* (1898), mais c'est surtout au xx^e siècle que cet

apport s'intensifiera, et tout d'abord avec l'essor du cinéma, qui répand en français des mots comme *film*, *rushes*, *flash-back*, *western*, *remake*, *star superstar*, *starlette*, *sunlight*, *casting*...

RÉCRÉATION

LE RETOUR DES ENFANTS PRODIGES

Les mots français suivants, que l'on prendrait sans peine pour du français répréhensible, ne sont en fait que des exemples d'allers et retours de formes françaises qui ont fait le voyage en sens inverse après quelques siècles passés de l'autre côté de la Manche.

Un seul mot fait exception. Lequel ?



Le français prenait vraiment goût aux mots anglais : il faut y voir une réponse tardive mais enthousiaste à la vieille attirance que l'anglais avait manifestée pour le français depuis des siècles.



Pendant ce temps, l'anglais...

Après les emprunts massifs de l'anglais au français au cours du Moyen Âge (cf. chapitre TROIS SIÈCLES D'INTIMITÉ), les apports du français à la langue anglaise s'étaient en effet poursuivis à l'époque d'Élisabeth I^{re}. En dehors du vocabulaire militaire (*cartridge* « cartouche » au xvi^e siècle, puis *cartouche* « cartouche » au xvii^e, *brigade*, *colonel*...), de nombreux mots de la vie quotidienne et sociale s'étaient encore introduits en anglais, avec *potage*, *cordon*, *gauze* « gaze », *portmanteau* « grosse valise », *coquette*, *madame*, ou encore *table d'hôte*, ainsi que *façade*, *faux pas* ou *tête-à-tête* et jusqu'à *memoirs* et *nom de plume*.

Vers la fin du xviii^e siècle avaient été empruntés de nombreux autres mots : *bouquet*, *rouge*, *salon* et *saloon*, *brochure*, *vis-à-vis*, *connoisseur*, *nuance*, *souvenir*, *casserole* « plat mijoté », *hors d'œuvre*, *carte blanche* et même *douceur*, qui, en anglais, prend le sens de « petit cadeau, pourboire ».

Les exemples sont si nombreux au cours de la première moitié du xix^e siècle que l'on ne peut les citer tous. On les trouve dans les domaines les plus divers, comme par exemple :

celui des vêtements : *blouse*, *deshabille* (*sic*), *lingerie* « peignoir »...

ou de la cuisine : *menu*, *gratin*, *consommé*, *sauté*...

On peut aussi signaler des adjectifs comme *blasé* ou encore des

expressions comme bric-à-brac ou bête noire...

RÉCRÉATION

UN INTRUS ET UN ENFANT QUI REVIENT DE VOYAGE

Voici cinq mots anglais :

1. bracelet • 2. castanet • 3. budget • 4. toilet • 5. ticket

- A. Ces 5 mots anglais ont tous été empruntés au français, sauf un. Lequel ?
B. L'un d'entre eux était à l'origine un mot gaulois qui, après être passé par le français et après un séjour de plusieurs siècles en Angleterre, est revenu en français. Lequel ?



Parmi les emprunts de l'anglais au français au cours du xx^e siècle, certains mots sont encore sentis comme étrangers en dehors des milieux instruits, par exemple *chic*, *nouveau riche* ou *pied-à-terre*, alors que d'autres, comme *garage*, emprunté en 1902, et qui se prononce soit à la française, soit à l'anglaise, semblent être aujourd'hui sentis comme totalement intégrés à la langue anglaise.



De vrais cadeaux, mais différemment accueillis

On voit donc que si le français s'est enrichi depuis deux siècles d'une grande quantité de mots venus de l'anglais, ce dernier de son côté n'a pas cessé de puiser dans le français depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours. Cependant l'attitude des uns et des autres usagers est bien différente : alors qu'un Anglais ou un Américain est tout heureux d'employer des mots français ou d'origine française pour donner du piquant à ses paroles, nombreux sont les francophones qui, tout en étant attirés par cette langue anglaise qui les fascine, considèrent pourtant les mots anglais comme des intrus.

QUELQUES MOTS FRANÇAIS QUI « FONT BIEN » EN ANGLAIS...

Si vous voulez paraître cultivé en parlant anglais, n'hésitez pas à émailler vos phrases de formes françaises comme *déjà vu*, *à propos*, *faux pas*, *fait accompli*, *joie de vivre*...

QUELQUES MOTS ANGLAIS QUI « FÂCHENT » EN FRANÇAIS

Mais si vous voulez vous attirer les foudres des puristes en France, il vous suffira de dire quelques mots comme *booster*, *fast-food*, *casting*, *look*, *cool*, *overbooké*, ou

Pourquoi des attitudes aussi opposées ?

Un coup d'œil rétrospectif sur l'histoire des deux langues éclaire sans les expliquer ces différences de point de vue. D'un côté, le français bénéficie vis-à-vis de l'anglais d'une tradition de prestige séculaire. N'a-t-il pas été la langue des puissants et des gens cultivés pendant plusieurs siècles en Angleterre ? Il y a donc des raisons historiques solides pour que le français soit accepté et même recherché en anglais. En revanche, il a fallu attendre le XVIII^e siècle pour que l'anglais exerce à son tour son charme de l'autre côté de la Manche et le XX^e siècle pour qu'il devienne irrésistible sous sa nouvelle forme américaine.

L'évolution des langues dans le monde d'aujourd'hui semble donner raison à l'anglais qui, parce qu'il a de tout temps emprunté aux autres langues – et en particulier de façon massive au français –, a acquis une faculté d'adaptation devenue une seconde nature et qui lui permet d'intégrer toutes les formes venues d'ailleurs avec une aisance extrême.



L'anglais, langue accueillante

On a vu tout au long des chapitres précédents que c'est au français que l'anglais avait emprunté la plus grande partie de son vocabulaire, mais de nombreuses autres langues du monde ont contribué à son enrichissement, à commencer par celles d'Europe :

À ce vocabulaire puisé dans les langues européennes, il faut ajouter

quelques langues du Moyen-Orient :

L'anglais a aussi emprunté du vocabulaire à plusieurs langues d'Asie, parmi lesquelles :

~~ilchinois~~ *typhoon* « typhon » *tea* « thé » (par l'intermédiaire du néerlandais, qui l'avait lui-même emprunté au malais)...

~~le japonais~~ *harakiri* « harakiri » *kimono* « kimono » *judo* « judo » *kamikaze* « kamikaze » *karate* « karaté »...

~~le malais~~ *bamboo* « bambou » *amok* « folie meurtrière » *cockatoo* « cacatoès » (par le néerlandais) *orang-outan* (g) « orang-outan » *batik* « batik » *kapok* « kapok »...

~~le hindi~~ *bungalow* « bungalow » *jungle* « jungle » *shampoo* « shampooing » *bangle* « bracelet porte-bonheur » *chutney* « chutney » (condiment à base de légumes) *gymkhana* « gymkhana »...

~~le tamoul~~ *curry* « curry » *catamaran* « catamaran » (voilier à deux coques accouplées) *pariah* « paria » (par le portugais)...

Les langues d'Afrique sont moins bien représentées :

banana « banane » (du bantou)

chimpanzee « chimpanzé » (d'une langue du Congo)

mumbo-jumbo « baragouin, charabia » (du mandingue)

voodoo « vaudou » (de l'éwé-fon)...

kraal « village » (chez les Hottentots)

trek « randonnée à pied sur des sols difficiles » (mot de l'afrikaans, emprunté à une langue africaine)...

Enfin, en dehors des quelques emprunts de l'anglais aux langues amérindiennes déjà signalés, on peut encore citer :

moccasin « mocassin » (de l'algonquin)

woodchuck « marmotte » (de l'algonquin)

tepee « tipi, tente conique en peau de bête » (du sioux)

kayak « embarcation » (de l'esquimo)

anorak « anorak » (de l'esquimo)

tomato « tomate » (du nahuatl)

chocolate « chocolat » (du nahuatl)

coyote « coyote » (du nahuatl)

hammock « hamac » (de l'arawak, par l'espagnol)

canoë « canoë » (de l'arawak, par l'espagnol)

maize « maïs » (de l'arawak)

tobacco « tabac » (de l'arawak)

iguana « iguane » (de l'arawak)

jaguar « jaguar » (du tupi-guarani)

piranha « piranha » (du tupi)...

QUI A EMPRUNTÉ LE PREMIER : L'ANGLAIS OU LE FRANÇAIS ?

Voici dix mots anglais et dix mots français venus d'ailleurs, mais chaque fois d'une même langue. Ainsi, le mot anglais shawl et le mot français châle viennent tous deux du même mot persan.

Quels sont ceux qui ont été empruntés par l'anglais après être passés par le français et, inversement, quels sont ceux qui ont transité par l'anglais avant d'être adoptés en français ?



Des sources identiques et des voies de passage parallèles

En survolant, même d'un regard superficiel,, cette petite sélection de mots anglais venus d'ailleurs, on ne peut manquer de remarquer que ces mêmes emprunts se retrouvent en français, avec seulement des adaptations différentes :

Très souvent, ces emprunts ont transité par l'anglais avant de passer en français, ou, inversement, par le français avant de passer en anglais. La récréation de la p. 287 vous permettra d'en reconnaître quelques-uns.

Ajoutons que de son côté, le français n'a pas cessé d'emprunter des mots à de très nombreuses langues du monde.



Le français, langue hospitalière

Au lieu de passer en revue les nombreuses langues dans lesquelles le français a puisé au cours de sa longue histoire, on pourra se rendre compte, grâce à la petite sélection présentée ci-dessous, que c'est dans les domaines les plus variés que l'on trouve en français des mots d'origine étrangère.

MANIFÈRES

< ~~gag~~lais
< ~~esp~~agnol
< ~~gr~~alais
< ~~pro~~vençal
< ~~ar~~abique
< ~~ben~~tanique
< ~~gal~~ilien

~~ath~~lète
~~can~~ari
~~élé~~phant
~~gig~~ogile
~~jag~~gler
~~mé~~saque
~~per~~roquet

< néo-gaulois	cabilljod
< germanique	espadon
< gauloise	bhantog
< gaulois	lotti
< espagnol	okénu
< anglais	palissade
< suédois	tutack

INCHONES

< provençal	articgault
< germanique	duabingua
< écossais	carotte
< espagnole	moustique
< grec	phalade
< anglais	rutebriga
< haïtien	tséasé

VÉTÉMENTES

< péruvien	cashéret
< germanique	bojupet
< japonais	capeline
< espagnol	parisqua
< péruvien	plychia
< anglais	redingote
< germanique	turbine

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

< grec	balalaïka
< germanique	faulofail
< provençal	haïflète
< allemand	harmonica
< germanique	rocking-chair
< arabe	zafra
< japonais	mandoline

Des hésitations dans la prononciation des mots anglais

Parmi les emprunts du français à l'anglais, il existe un grand nombre de noms en *-er*, comme dans *poker* ou *blazer*. Mais, curieusement en français, cette terminaison anglaise *-er* ne se prononce pas de la même manière dans tous les mots.

Une remarque préliminaire : en anglais standard (britannique), la consonne finale *-r* ne se prononce pas. On peut donc penser que si, en

français, on se croit obligé de la prononcer, c'est en raison de sa forme écrite, ce qui conduit à prononcer la syllabe finale comme dans le mot français *fer*. Parfois même, l'orthographe du mot français s'en est trouvée modifiée, par exemple dans *partenaire*, qui vient de l'anglais *partner*, graphie que l'on trouve encore au XIX^e siècle chez Balzac.

Mais s'il y a un certain nombre de noms empruntés à l'anglais où la fin du mot en *-er* est presque toujours prononcée comme *-air*, il y en a d'autres où une hésitation se manifeste entre la prononciation *-air* et la prononciation *-eur*, certains mots ayant même tendance à se fixer en *-eur*.

En l'absence d'une enquête spécifique, on peut avancer qu'en français se prononcent généralement comme *-air* :

bitter, charter, docker, joker, poker, reporter, starter, tender.

À l'inverse, c'est *-eur* qui semble l'emporter dans :

bookmaker, dealer, flipper, freezer, globe-trotter, interviewer, leader, mixer, rocker, skipper, speaker.

On a d'ailleurs pu récemment remarquer des graphies *mixeur*, *intervieweur* ou *roqueur* qui témoignent des progrès de cette prononciation, et qui sont aussi un signe d'une meilleure intégration en français de ces formes d'origine étrangère.

Deux langues sans frontières

Si l'anglais et le français ont bénéficié des apports venus d'autres horizons, ces langues n'en ont pas moins toutes deux montré au cours de leur longue histoire une même faculté à se répandre hors de leur lieu de naissance, car c'est dans les cinq continents que l'on peut rencontrer des communautés qui perpétuent l'usage de la langue française et de la langue anglaise.

L'expansion de l'anglais

Après l'aventure américaine (**États-Unis**, **Canada** mais aussi **Antilles**, avec la création de créoles à base lexicale anglaise, par exemple à la **Jamaïque**), c'est pour une raison très particulière que l'anglais s'est transporté à la fin du XVIII^e siècle en **Australie** : l'exiguïté des prisons de Grande-Bretagne. L'Australie n'était donc à l'origine qu'un vaste pénitencier outremer, et dont les pensionnaires venaient essentiellement de Londres ou d'**Irlande**. Les immigrants « libres » n'afflueront en grand nombre qu'au cours du XIX^e siècle.

L'anglais d'**Australie** ne diffère pas beaucoup de l'anglais d'Angleterre, sinon par quelques usages particuliers, comme par exemple *frock* « robe » (plutôt que *dress*, plus usuel en Angleterre), *lolly* « bonbon » (qui se dit *sweet* en Grande-Bretagne) ou encore *picture*

theatre (et plus rarement *theatre*) « cinéma ».

Le peuplement de la **Nouvelle-Zélande** voisine a été tout autre, avec l'arrivée au début du XIX^e siècle de missionnaires chrétiens venus évangéliser les Maoris, d'où des traces de leur langue dans l'anglais de Nouvelle-Zélande, qui se distingue ainsi dans certains cas de l'anglais d'Australie (par exemple *pakeha* « personne blanche » ou encore, *bach* « maisonnette de vacances »).

De son côté, l'**Afrique du Sud** avait déjà été colonisée par les Hollandais depuis près de cent cinquante ans quand la Grande-Bretagne envahit le pays en 1806. L'anglais y devient bientôt langue officielle, langue du droit et de l'enseignement mais la majorité de la population continue à parler l'afrikaans, qui est promu langue officielle en 1925, avant de devenir, avec l'anglais, une des onze langues figurant dans la Constitution de 1993. Cependant, l'anglais continue de jouer un rôle privilégié dans tout le pays, celui de langue véhiculaire, autrement dit, une langue de communication entre peuples de langues différentes. On y remarque quelques particularités comme, par exemple, de dire *thank you* ou *thanks* au lieu de *please*. Ainsi, on dira : « Can I have a cake, thanks ? »

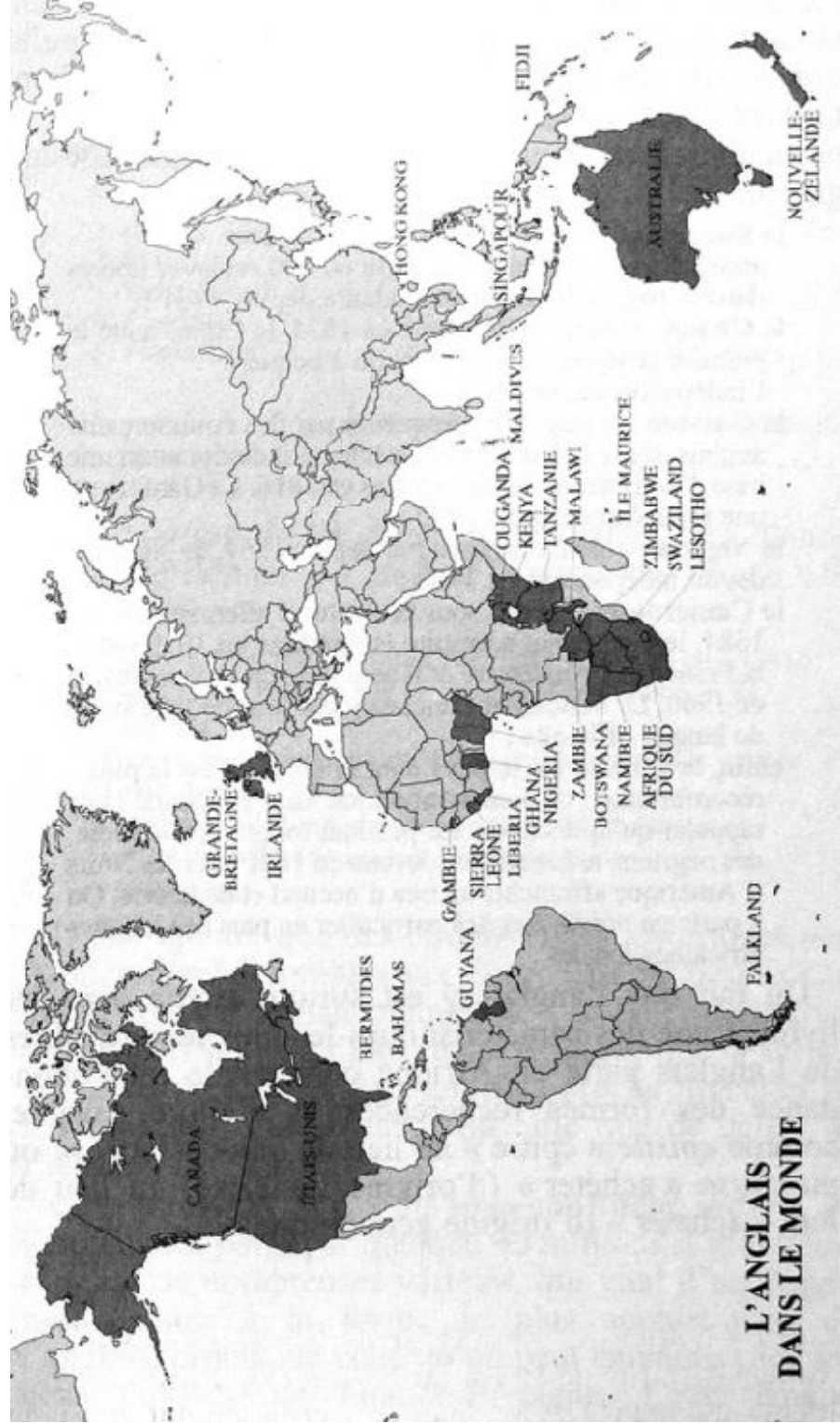
Autres particularités de l'anglais d'Afrique du Sud :

bioscope « cinéma » (anglais *movie*)

robot « feu de la circulation » (anglais brit. *traffic light*)

reference book « pièce d'identité » (anglais brit. *identity document*).

En **Afrique de l'Ouest**, après des apparitions sporadiques à partir de la fin du XV^e siècle, c'est surtout au début du XIX^e siècle, avec l'accroissement du commerce et l'afflux de groupements antiesclavagistes, que l'anglais se répand sur toute la côte.



L'ANGLAIS DANS LE MONDE

Alors prennent naissance plusieurs pidgins et créoles dans des populations où des centaines de langues se croisent quotidiennement aux côtés de quelques variétés de l'anglais, et particulièrement dans les cinq pays où l'anglais est langue officielle :

la **Sierra Leone**, qui a d'abord servi de base antiesclavagiste et qui a accueilli 60 000 esclaves libérés dans le pays. Elle est indépendante depuis 1961 ; le Ghana : colonie britannique en 1874,

le **Ghana** a été le premier pays du Commonwealth à acquérir l'indépendance, en 1957 ;

la **Gambie** : le pays était fréquenté par des commerçants anglais dès le début du XVII^e siècle, et il devint aussi une base d'activités antiesclavagistes en 1816. La Gambie est une république depuis 1970 ;

le **Nigeria** : colonie britannique depuis 1861, le Nigeria devint indépendant en 1960 ;

le **Cameroun** : d'abord sous protectorat allemand en 1884, le Cameroun a ensuite été partagé en 1919 entre la France et l'Angleterre et il acquiert son indépendance en 1960. Le français et l'anglais y ont tous deux le statut de langue officielle ;

enfin, le **Liberia** est le pays dont la création est la plus réconfortante : ce nom symbolique lui a été donné pour rappeler qu'après avoir été pendant longtemps la proie des négriers, le Liberia est devenu en 1821 pour les Noirs d'Amérique affranchis un lieu d'accueil et de liberté. On y parle un *pidgin English* particulier en plus des langues africaines locales.

Du fait que l'anglais y est surtout appris dans les livres, l'une des caractéristiques les plus remarquables de l'anglais parlé en Afrique occidentale est l'abondance des formes recherchées et d'allure savante, comme *epistle* « épître » au lieu de *letter* « lettre », ou *purchase* « acheter » (d'origine française) au lieu de *buy* « acheter » (d'origine germanique).

RÉCRÉATION

NOUVEAUX NOMS DE PAYS EN AFRIQUE ANGLOPHONE

Faites les appariements nécessaires entre nouveaux et anciens noms de ces pays :



En **Afrique de l'Est**, six pays avaient tout d'abord choisi de donner à l'anglais le statut de langue officielle :

le **Kenya** (mais le swahili a remplacé l'anglais en 1974) ;

la **Tanzanie**, formée par l'union du Tanganyika et de Zanzibar ;

l'**Ouganda**, bien que le swahili y soit la principale langue véhiculaire ;

le **Malawi**, où l'anglais partage le statut de langue officielle avec une langue locale, le chewa

et la **Zambie**.

Il faut ajouter que des circonstances historiques particulièrement

favorables aux Européens ont permis à un grand nombre de Britanniques de s'installer définitivement en Afrique de l'Est, ce qui explique que la variété d'anglais de cette région soit plus proche de celles de l'Afrique du Sud ou de l'Australie que de celles de l'Afrique de l'Ouest.

Cela n'est pas le cas du **sous-continent indien**, où l'anglais est parlé par quelque 40 millions d'individus, et selon de nombreuses variétés, qui vont d'un pidgin rudimentaire à la forme la plus sophistiquée de l'anglais, proche de celle qu'on peut entendre chez les gens cultivés de Grande-Bretagne. Cette langue anglaise venue de Grande-Bretagne avait pénétré dans la région au début du ^{xvii}^e siècle, avec les premiers représentants de la Compagnie des Indes Orientales de Grande-Bretagne, cette même compagnie qui devait avoir raison de sa concurrente française au cours du ^{xviii}^e siècle. Depuis l'indépendance du pays en 1947, l'anglais est devenu le véhicule privilégié de l'administration et l'enseignement.

Bien que certaines particularités de prononciation soient similaires de l'un à l'autre des six principaux pays du sous-continent indien (**Pakistan, Inde, Népal, Bangladesh, Bhutan et Sri Lanka**), on peut remarquer par exemple au Pakistan l'emploi de *boots* pour des « chaussures basses », et même des « tennis », de *ear-tops* « boucles d'oreilles » (*earrings* en anglais britannique), d'*opticals* pour « lunettes » (*glasses* en anglais britannique) ou encore celui de *hotel* employé aussi bien dans le sens de « hôtel » que dans celui de « restaurant ». À signaler enfin l'expression *cent percent* « 100 % », apparemment influencée par le français alors qu'en anglais britannique on dirait *a hundred percent*.

Enfin, l'anglais parlé dans le Sud-Est asiatique (**Hong Kong, Malaisie, Singapour, Philippines**) et les **îles du Pacifique Sud** montre un mélange d'influences de l'anglais britannique et de l'anglais d'Amérique.

En résumé, on peut dire que l'anglais a réussi le tour de force de devenir, sinon la langue la plus parlée au monde, du moins une langue présente et bien vivante sous toutes les latitudes.



Le français dans le monde

Si le français n'atteint pas, sur le plan du nombre de ses locuteurs, les sommets de l'anglais, de l'espagnol ou du portugais, il partage avec l'anglais le privilège d'être présent, en tant que langue parlée ou

enseignée, vraiment aux quatre coins du monde, dans les cinq continents.

Il faut toutefois ajouter que la situation du français n'est plus ce qu'elle était il y a deux siècles, et les francophones ne peuvent manquer de songer avec un serrement de cœur aux paroles prophétiques du philosophe écossais David Hume en 1767 : « Laissez les Français tirer vanité de l'expansion actuelle de leur langue. Nos établissements d'Amérique [...] promettent à la langue anglaise une stabilité et une durée supérieures ».

On comprendra mieux ce que les mots de Hume avaient de visionnaire si l'on se rappelle qu'au milieu du XVIII^e siècle le français était sans conteste la plus prestigieuse des langues de l'Europe : déjà langue de la diplomatie, ce qu'elle restera jusqu'à la Première Guerre mondiale, elle avait été celle de toutes les cours princières d'Europe – on sait par exemple qu'à cette époque le tsar Nicolas II écrivait à la tsarine en français. Elle avait aussi été celle du « siècle des Lumières » avant d'être la langue dans laquelle allaient être proclamés les Droits de l'Homme.

Mais David Hume avait vraiment vu juste puisqu'à l'aube du XXI^e siècle ce n'est pas le français, mais l'anglais, et en particulier celui de la science et des techniques développées en Amérique, qui est devenu l'outil indispensable pour toutes les communications internationales.

Le français dans les institutions internationales

Pourtant, et bien que sur le plan de la diplomatie un grand coup ait été porté au français lorsque Clemenceau accepta la rédaction du traité de Versailles de 1919 en deux langues, à la fois en français et en anglais, il ne faudrait pas oublier que le français reste aujourd'hui l'une des langues officielles et l'une des langues de travail dans les grands organismes internationaux : à l'ONU (Organisation des Nations Unies) dont le siège est à New York, à l'OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord) qui siège à Bruxelles et au Luxembourg, ou encore à l'UNESCO (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization), à Paris.

Rappelons aussi qu'à la fin du XIX^e siècle, c'est le français qui est adopté comme langue officielle des Jeux Olympiques, qui avaient connu un renouveau en 1896 grâce à l'initiative d'un Français, le baron Pierre de Coubertin. Cette place privilégiée, il ne l'a pas perdue, et on a pu remarquer, aux derniers Jeux Olympiques d'Atlanta en 1996, aux Jeux Olympiques d'hiver de Nagano en 1997, et aux Jeux Olympiques de Sydney que le français était constamment présent aux côtés de l'anglais dans les annonces et commentaires de toutes les épreuves et manifestations, en application de l'article 27 de la Charte

Olympique qui stipule que les deux langues des Jeux Olympiques sont le français et l'anglais. Il faut ajouter que les Jeux Olympiques sont la manifestation internationale la plus relayée par les médias dans tous les pays.

Le français hors de France

Toujours en bonne place dans les institutions officielles internationales, la langue française y a toutefois perdu du terrain au profit de l'anglais comme langue de travail, mais elle reste la langue officielle, nationale ou régionale, dans de nombreux pays des cinq continents, quoique sa présence s'y manifeste à des degrés divers.

Et tout d'abord en Europe : en France, à Monaco, en Belgique, au Luxembourg, en Suisse, au Val d'Aoste (Italie) et dans les îles Anglo-Normandes (Grande-Bretagne), où elle se trouve cependant, par exemple en Belgique ou en Suisse, en concurrence avec d'autres langues tout aussi officielles. Il faut encore remarquer que malgré ce statut de langue officielle, il est souvent difficile de dénombrer les « vrais » francophones dans certains pays où leur nombre s'amenuise de façon inquiétante : par exemple dans le Val d'Aoste, où la pression exercée par l'italien est une menace constante pour la survie du français, ou encore dans les îles Anglo-Normandes, où la langue française ne se manifeste vraiment de nos jours que dans les noms de lieux ou dans ceux des habitants, dont la langue d'usage est l'anglais.

Né sur le continent européen, tout comme l'anglais, le français est une langue qui a su s'exporter.

Le français hors d'Europe

Si le français a pu au début du ^{xvii}^e siècle s'implanter très loin de son lieu de naissance, c'est que les populations qui parlaient cette langue avaient non seulement éprouvé la nécessité de partir à la découverte de terres lointaines, mais qu'elles avaient eu le désir de s'y installer et d'y faire souche. L'histoire du français hors d'Europe se confond dès lors en partie avec celle des migrations successives, une première fois sous Louis XIII et sous Louis XIV, avec la conquête de terres en Amérique et aux Antilles, mais aussi plus tard au Sénégal et dans l'océan Indien. Dans cette expansion de la langue française, les missions religieuses ont généralement joué un rôle important.

Sous la III^e République, l'action des missions religieuses s'est encore renforcée à la fois dans l'Empire ottoman, en Chine et dans les nouvelles colonies, en exerçant par la suite une action culturelle prolongée dès 1883 par la création de l'*Alliance française*.

Au ^{xx}^e siècle, l'accent a été mis en particulier sur les domaines techniques et scientifiques. L'une des manifestations les plus visibles

de cette orientation de coopération culturelle, technique et scientifique a été la construction de la « Francophonie » en 1986, dont la mission était de réunir dans une communauté dite « francophone » un groupe de chefs d'État et de gouvernement de pays « ayant le français en partage ». Malheureusement, les termes *francophone* et *francophonie* présentent à l'heure actuelle un flou sémantique que n'ont pas ceux d'*anglophone* ou d'*hispanophone*.

FRANCOPHONIE ET FRANCOPHONIE

Depuis la création en 1986 des Sommets de la Francophonie, qui réunissent les chefs d'État et de gouvernement de pays ayant en commun l'usage du français, une réelle confusion règne quant à la signification à accorder à ces termes.

En fait, la francophonie (avec un f minuscule) correspond à l'ensemble des populations dont la langue est le français, tandis que la Francophonie (avec un F majuscule) désigne tous les pays qui, dans leurs échanges avec les autres pays de la Francophonie, ont le « français en partage », mais dans lesquels la langue française ne jouit pas toujours d'un statut particulier. C'est que la Francophonie a une vocation plus générale, qui se traduit par une coopération culturelle, scientifique et technique concertée.

L'espace francophone, enfin, est un lieu un peu flou, dans lequel se reconnaissent ceux qui, quelle que soit leur origine, adhèrent plus ou moins à la culture francophone et aux valeurs traditionnellement véhiculées par la langue française. Depuis quelques années, on constate que l'espace francophone n'est plus constitué de cercles concentriques ayant la France pour centre, mais de plusieurs pôles d'attraction dans les divers pays faisant partie de la Francophonie.

Francophones et francophonie

Avant d'examiner la situation de la langue française dans le reste du monde, il est nécessaire de s'arrêter à nouveau (cf. encadré FRANCOPHONIE ET FRANCOPHONIE, ci-dessus) sur ces termes *francophone* et *francophonie*, qui prêtent souvent à confusion car la cinquantaine d'États dits *francophones*, en fait, ne le sont pas forcément, en ce sens que leurs habitants ne parlent pas tous le français et que la langue française n'y jouit pas toujours d'un traitement préférentiel.

Ainsi par exemple, l'île Maurice, le Liban, le Laos ou le Viêtnam font partie des États de la Francophonie mais n'accordent aucun statut particulier au français sur le plan institutionnel dans le pays.

Et paradoxalement, l'Algérie, qui ne fait pas partie des États dits francophones, garde un nombre important de locuteurs de français (30 % de francophones « réels » et 30 % de francophones « occasionnels »). Dans ce pays, l'apprentissage du français est obligatoire dès le CM2 (7-8 ans) et l'épreuve de français y est à nouveau obligatoire pour toutes les sections du baccalauréat.

EUROPE

Belgique*, France, îles Anglo-Normandes* (G-B), Luxembourg, Monaco, Suisse*, Val d'Aoste* (Italie).

AFRIQUE

Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun*, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti*, Gabon, Guinée, Guinée équatoriale*, Mali, Mauritanie*, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad*, Togo, Zaïre.

AMÉRIQUE

Canada (provinces du Québec* et du Nouveau-Brunswick*), Louisiane* (E-U), Haïti, Guadeloupe (DOM), Guyane (DOM), Martinique (DOM), Saint-Pierre-et-Miquelon (DOM).

OCÉAN INDIEN

Comores*, Madagascar*, Mayotte (TOM), Réunion (DOM), Seychelles*.

OCÉANIE

Nouvelle-Calédonie (TOM), Vanuatu*, Wallis-et-Futuna (TOM), Polynésie (TOM).

* Sont marqués d'un astérisque les pays ayant d'autres langues officielles en dehors du français.

La situation du français en Afrique

La situation en Afrique illustre de façon saisissante l'ambiguïté qui obscurcit aujourd'hui le terme francophone : on y trouve dix-neuf pays où le français est langue officielle, mais, enseigné partout, il n'y est réellement parlé que par une minorité de la population. Il faudrait cependant signaler qu'il existe aussi un petit nombre d'Africains qui n'ont parlé que le français depuis leur naissance.

Par ailleurs, et paradoxalement, dans les trois pays du Maghreb, où la seule langue officielle est l'arabe, le français est parlé par plus de 30 % de la population.

La situation en Amérique

Comme on l'a vu précédemment (cf. chapitre LE FRANÇAIS PREND LE LARGE), le français, installé depuis le XVII^e siècle au Canada, est largement majoritaire au Québec tandis qu'il est faiblement représenté par quelques îlots isolés dans les provinces de l'Ouest, mais qu'il reste très vivant en Ontario, chez les Aca-diens des Provinces Maritimes, avec un attachement sans concessions dans le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse (quoique de façon plus modeste dans cette dernière).

Le français est beaucoup moins vivant en Louisiane, où une partie des Acadiens chassés du Canada par les Anglais en 1755 avaient trouvé refuge après ce qu'ils ont nommé « le Grand Dérangement ». On les appelle les *Cajuns*, nom qui vient de la prononciation approximative de la forme abrégée de *Acadien*.

Enfin, les îles des Antilles comme la Martinique ou la Guadeloupe

(DOM), mais aussi Haïti, ont été, du fait de leur mode de peuplement, le lieu où se sont créés et développés des créoles à base lexicale française, dont la vitalité dans ces régions est remarquable.

La situation en Asie et en Océanie

Dans l'océan Indien, le français est langue officielle aux Comores, à Madagascar et aux Seychelles, où il partage ce statut avec d'autres langues, tandis qu'à la Réunion (DOM) et à Mayotte (TOM) il reste la seule langue officielle.

Enfin, le français est aussi présent en Océanie : en Nouvelle-Calédonie (TOM), aux îles Wallis-et-Futuna (TOM) ainsi qu'en Polynésie française (TOM) et au Vanuatu (cf. carte LE FRANÇAIS DANS LE MONDE (LANGUE OFFICIELLE)).

RÉCRÉATION

UN PEU DE FRANÇAIS DES QUATRE COINS DU MONDE

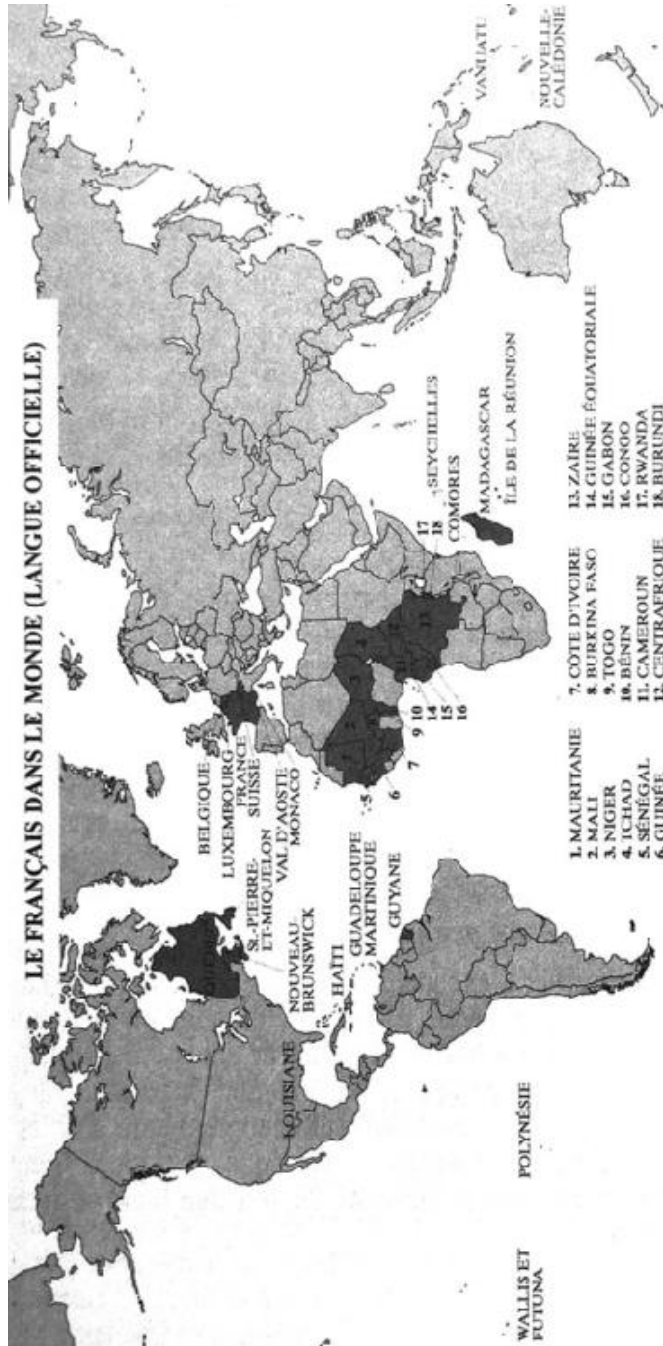
Où peut-on entendre les mots français et les expressions françaises qui suivent ?
Vous avez le choix entre :



De l'anglais un peu partout...

À observer l'expansion du français et de l'anglais dans les différentes parties du monde, on ne peut qu'être impressionné par la place de choix que l'anglais y a conquise, ce qui met cette langue au premier rang des langues de grande diffusion géographique. Et c'est cette même première place que l'anglais tient aujourd'hui dans le domaine de la technologie et de la science.

LE FRANÇAIS DANS LE MONDE (LANGUE OFFICIELLE)



... mais la science n'a pas toujours parlé anglais

L'histoire des langues de la science en Occident mérite donc qu'on s'y attarde maintenant un peu longuement.

Le développement historique qui suit, et qui remonte loin dans le temps, pourrait toutefois donner l'impression d'une digression injustifiée si, au bout du chemin, on ne retrouvait pas justement à la fois le français et l'anglais.

LES LANGUES DE LA SCIENCE

Après le grec, l'arabe, le latin, le français... l'hégémonie de l'anglais

L'emprise que la langue anglaise exerce de nos jours dans les communications scientifiques est une évidence. Pourtant, d'autres langues avaient joué ce rôle dans le passé, et en particulier le grec, l'arabe, le latin et le français.

SUCCESSION DES LANGUES DE LA SCIENCE EN OCCIDENT

Le grec, langue de la science

Les premières connaissances de type scientifique, qui avaient été acquises auprès des mages babyloniens et des prêtres d'Égypte, c'est grâce au génie grec qu'elles allaient s'épanouir en Europe.

Vers 600 avant notre ère, la Grèce s'étendait des rives de l'Asie Mineure jusqu'en Italie du Sud et en Sicile, et les Grecs, qui étaient des commerçants entreprenants et de grands voyageurs, rapportaient d'Orient, non seulement des bois précieux, des étoffes chatoyantes et des épices odorantes, mais aussi de nouveaux modes de vie et un nouveau savoir. Ils allaient mettre à profit les connaissances acquises au contact des peuples qu'ils avaient soumis, mais en les dépouillant de leur fondement magique et en développant la recherche de la connaissance désintéressée.

C'est en Ionie, et en particulier à Milet vers -650 que l'on trouve la première école philosophique, avec Thalès, dont les méthodes ouvrent la voie à une vision positive et rationnelle de l'univers. Plus tard, vers le milieu du VI^e siècle avant J.-C., les pythagoriciens fonderont dans le sud de l'Italie, à Crotone, une nouvelle école tentant d'expliquer l'univers par l'arithmétique. Encore un peu plus tard, les Grecs mettront au point la table de multiplication, celle-là même que les enfants apprennent encore de nos jours, et ils opéreront le rattachement de l'arithmétique à la géométrie. De grandes discussions naîtront au sujet des nombres irrationnels et de problèmes qui se révéleront parfois insolubles, comme celui de la quadrature du cercle (comment construire un carré ayant la même surface qu'un cercle donné).

C'est encore en Grèce, au IV^e siècle avant J.-C., que se précise, pour

la première fois peut-être, la nécessité de s'appuyer sur l'expérience et de se soumettre à la rigueur du raisonnement. À cette époque, on préfère même souvent accorder la prédominance à ce dernier. Si Hippocrate, père de la médecine, est le premier à préconiser l'observation minutieuse de tout le corps ainsi que celle des crachats, des urines, etc., à la même époque, Platon et son *Académie*, tout en réservant une place de choix à la science, repoussent observations et expériences et se fondent uniquement sur le raisonnement.

Élève de Platon, Aristote créera de son côté une école rivale, le *Lycée*, où la science commence à se séparer de la philosophie. Aristote voulait faire de son *Lycée* une véritable université, c'est-à-dire y enseigner « tout », et son œuvre correspond effectivement à une sorte d'encyclopédie allant de la logique pure à la zoologie, en passant par la physique, l'astronomie et la métrologie, ou science de la mesure. Mais Aristote nie encore la nécessité des expériences, qu'il ne mettra en œuvre qu'à la fin de sa vie, dans ses livres d'histoire naturelle.

À cette époque (iv^e siècle avant J.-C.), Alexandrie, colonie grecque, était devenue la capitale de la science et possédait une bibliothèque de 600 000 volumes. C'est alors que s'accroît la séparation entre la science et la philosophie.

Le iii^e siècle avant J.-C. marque une date particulièrement importante, car c'est l'époque où Euclide fait connaître son traité de géométrie, les *Éléments*, qui a été, après la Bible, le livre le plus répandu dans le monde savant de l'Antiquité. Il avait en effet eu le mérite de réussir à systématiser de façon magistrale toute la science de son temps.

Mais Euclide était surtout un théoricien, tandis qu'un demi-siècle plus tard, Archimède sera un remarquable innovateur. On considère souvent ce dernier comme le plus grand génie de l'Antiquité : grand mathématicien et géomètre intuitif, il était en avance de 2 000 ans sur son époque.

Il était également un physicien exceptionnel, dont la théorie sur l'équilibre des corps reste un modèle. Il était aussi un grand original et la légende bien connue raconte qu'il était sorti de son bain et avait parcouru tout nu les rues de Syracuse en criant *eurêka* « j'ai trouvé ». Il avait découvert ce que nous appelons encore aujourd'hui le principe d'Archimède : « Tout corps plongé dans un liquide reçoit, de bas en haut, une poussée verticale égale au poids du liquide déplacé. »

Tous ces savants, c'était en grec qu'ils avaient transmis leurs connaissances : pendant plus d'un demi-millénaire, le grec avait donc été le véhicule essentiel du savoir humain en Occident.

Les savants arabes

Malheureusement, la science devait connaître une éclipse à l'époque

de l'Empire romain, dont les élites étaient plus intéressées par la technique et par les conquêtes que par l'avancement des connaissances théoriques, et les invasions qui ont suivi son effondrement n'ont pas favorisé les recherches scientifiques.

Il faut en fait attendre le ^{viii}e siècle après J.-C. pour que se produise un renouveau avec les Arabes, qui avaient occupé toute la Méditerranée méridionale et qui avaient commencé en 711 à envahir l'Espagne, d'où ils ne seront chassés qu'en 1492.

Déjà sous le règne de Harun al-Rachid (fin du ^{vii}e siècle) avait été publiée la première traduction des *Éléments* d'Euclide, à partir d'une version syriaque et le calife Al-Mansour avait encouragé la traduction en arabe de tous les textes grecs. Il avait en particulier obtenu de l'empereur byzantin une version grecque des *Éléments* d'Euclide. Un peu plus tard, le calife Al-Mamoun (^{ix}e siècle) avait été jusqu'à exiger de l'empereur d'Orient, qu'il venait de vaincre, qu'il lui remette un exemplaire de tous les livres grecs en sa possession. La première traduction en arabe des *Éléments* d'Euclide, à partir cette fois du texte grec, date de 813 et celle de l'*Almageste*, traité d'astronomie de Ptolémée, de 827.

La façon dont nous sont parvenues toutes ces traductions de textes grecs ressemble souvent à des aventures romanesques. Par exemple, la traduction du grec en latin de l'*Almageste* de Ptolémée, faite par Boèce au ^{vi}e siècle, a été perdue et nous n'en avons connaissance aujourd'hui que grâce à une traduction arabe de l'original grec faite à Bagdad au ^{ix}e siècle, qui fut elle-même retraduite en latin au ^{xiii}e siècle.

Mais les Arabes n'ont pas été uniquement les introducteurs de la science grecque en Occident. Ils ont aussi été de grands savants. Citons par exemple Albucasis au ^xe et Avicenne au ^{xi}e siècle, qui étaient des médecins de grande réputation. Averroès (1120-1198), de son côté, avait fait connaître Aristote aux peuples chrétiens. À la même époque, le philosophe et médecin juif Maimonide avait écrit dix-huit traités de médecine, dont trois seulement nous sont parvenus.

Du grec à l'arabe et au latin

Dès le ^{xi}e siècle, l'Espagne arabe était devenue un centre culturel qui attirait les savants de toute l'Europe, à Séville, à Tolède ou à Cordoue, où l'on enseignait tout l'héritage des penseurs grecs dans des traductions arabes, qui seront à leur tour traduites en latin. Les traductions étaient surtout l'œuvre de lettrés juifs car les chrétiens ne connaissaient généralement pas l'arabe. Parmi les traducteurs les plus importants, il faut citer Gérard de Crémone, qui, à partir des versions arabes, traduisit plus de quatre-vingts ouvrages grecs, parmi lesquels les *Éléments* d'Euclide et l'*Almageste* de Ptolémée. Un autre grand nom est celui d'Adélard de Bath, un savant anglais qui, lui aussi, avait

traduit les *Éléments* d'Euclide et l'*Arithmétique* du mathématicien arabe Al-Khwarizmi au XII^e siècle. (C'est du nom de ce dernier que vient le terme algorithme.)

Un autre centre de diffusion s'était développé au XIII^e siècle, sous l'impulsion de Frédéric II Hohenstaufen en Sicile, où la médecine et la science arabes tenaient une place de premier rang.

Du latin aux langues nationales

D'abord connus par l'intermédiaire de l'arabe et du latin, les textes grecs referont surface à l'époque de la Renaissance, où l'on étudiera alors le grec avec passion afin de pouvoir lire les philosophes dans le texte. Tandis que le latin continue à être la langue prédominante de la science, certains s'enhardissent déjà à cette époque jusqu'à écrire des ouvrages scientifiques dans leurs langues nationales.

Au XVI^e siècle, au Collège de France tout nouvellement créé, Ambroise Paré donnera ses cours de médecine en français. Au XVII^e siècle, c'est en anglais que Francis Bacon écrira *Of Proficiency and Advancement of Learning* en 1605 (traduit en latin en 1623) et c'est en italien que Galilée rédigera son *Dialogo sopra i due massimi sistemi del mondo* (1632). Toutefois, c'est en latin que ce dernier avait écrit, en 1610, son *Sidereus nuntius* « Le messager du ciel ». Et si Descartes écrit en français le *Discours de la méthode* (1637), c'est, dit-il, « pour que tout le monde comprenne, depuis les plus subtils jusqu'aux femmes ». Mais, quatre ans plus tard, c'est en latin qu'il publiera les *Méditations*. De même, le mathématicien Pierre Fermat, dont la langue est le français, publie ses ouvrages en latin.

Le français, langue de la science

La presse scientifique naît dans la première moitié du XVII^e siècle : en 1631 *La Gazette de France* est créée par Théophraste Renaudot, bientôt suivie en 1665 par *Le Journal des savants*. L'idée est reprise en Italie, en Suisse et en Hollande, où la plupart des périodiques sont rédigés en français, et pendant près d'un siècle le français restera la langue scientifique par excellence, au même titre que le latin.

À l'Académie de Berlin, par exemple, qui avait été créée en 1744, les Mémoires étaient rédigés en français, et les écrits de Leibniz, cartésien convaincu, étaient présentés en français.

Le français restera donc à l'honneur au siècle des Lumières, où la science devient à la mode et pénètre dans les salons. L'*Encyclopédie* de Diderot et de d'Alembert, terminée vers 1773 (cf. DE LA CYCLOPAEDIA DE CHAMBERS À LA « GRANDE » ENCYCLOPÉDIE), remportera un énorme succès aussi bien en France qu'à l'étranger. Un des plus brillants foyers philosophiques en Europe était Berlin, où Frédéric II de Prusse attirait

les plus grands esprits du temps, surtout des Français, parmi lesquels Voltaire.

Ce même engouement pour le français, on le retrouve en Russie, où l'impératrice Catherine pouvait converser et correspondre en français avec les beaux esprits de l'époque : Voltaire, d'Alembert ou Diderot.

Pourtant, la langue latine n'avait pas encore perdu tous ses droits, et le Suédois Linné avait publié en latin son *Systema naturae* (1735, 10^e éd. 1758), qui est encore regardé de nos jours comme l'ouvrage de base des sciences naturelles. Mais en France, le *Genera plantarum* d'Antoine-Laurent Jussieu sera en 1789 le dernier livre scientifique écrit en latin par un savant français, car c'est en français que Buffon (1749-1804) publiera quelques années plus tard son *Histoire naturelle*.

À la fin du XVIII^e siècle, alors que l'usage du latin décline, la langue française est donc toujours prédominante, mais après 1815, l'influence française va s'effondrer. L'ère de l'anglais va commencer.

RÉCRÉATION

MOTS SAVANTS CRÉÉS PAR DES SAVANTS

Les six noms scientifiques ci-dessous ont été inventés par des savants, soit de langue anglaise, soit de langue française.

Rendez à chaque mot la langue de son auteur.

1. aluminium • 2. azote • 3. ion • 4. microbe • 5. neutron • 6. radium



L'émergence et l'hégémonie de l'anglais

On a vu que l'anglais avait déjà fait une apparition un peu timide au XVII^e siècle avec Francis Bacon, mais Newton écrit encore en latin une partie de son œuvre et c'est aussi le cas, un peu plus tard, de Edmund Hailey, l'astronome qui a précisé la période de révolution de la comète à laquelle son nom est resté attaché. Mais, dès le XVIII^e siècle et surtout au XIX^e siècle, en raison de l'avancée spectaculaire des savants, l'anglais va renforcer sa position, non seulement dans son pays d'origine, mais aussi dans l'ensemble du monde scientifique. Pour se tenir au courant des derniers progrès de la science, il a fallu au XX^e siècle apprendre à lire l'anglais, puis à l'écrire et enfin à le parler afin de pouvoir communiquer ses propres découvertes à une communauté désormais dominée par les équipes de chercheurs d'outre-Atlantique.

L'anglais, seul véhicule de la science ?

Que l'anglais soit dominant dans les communications scientifiques contemporaines, personne ne songerait à le nier, mais avant d'exclure les autres langues du monde de la science, il nous faut examiner de

plus près les composantes linguistiques des nomenclatures d'un certain nombre de domaines, ceux, par exemple, de la botanique, de la zoologie, de la cosmétologie, de la physique ou de la chimie, où l'anglais s'efface en partie devant le latin. On sera aussi peut-être surpris des résultats obtenus à l'issue de l'analyse du vocabulaire anglais dans des domaines où il est prépondérant, par exemple celui de l'informatique.

Les composantes linguistiques du langage des sciences

S'il est incontestable que la communication entre savants tend à se faire de plus en plus en anglais, encore faut-il distinguer entre la langue dans laquelle les faits scientifiques sont exposés et les éléments constitutifs de cette langue dans chacune des sciences, c'est-à-dire le vocabulaire de base à partir duquel tous les spécialistes d'une même science peuvent se comprendre. Or, ce qui apparaît très nettement dès que l'on examine la nomenclature d'un certain nombre de disciplines scientifiques, c'est l'omniprésence des langues qui ont été sans conteste les langues de la science depuis plus de deux millénaires : le grec, et surtout le latin.

Pérennité du latin : botanique, zoologie et cosmétologie

Les cas les plus représentatifs sont ceux de la botanique et de la zoologie, dont les classifications, établies par Linné au XVIII^e siècle, reposaient sur des termes latins et qui se sont maintenus en latin jusqu'à nos jours.

Plus remarquable encore paraît être la situation actuelle de la cosmétologie, qui a depuis quelques années pris un tournant inattendu. Très liée à la botanique, elle connaît, depuis juillet 1995, dans ses laboratoires de recherche, l'utilisation d'une nouvelle nomenclature ou *INCI* (International Nomenclature Cosmetic Ingredients) pour indiquer la composition des produits mis en vente dans l'Union européenne : une sorte de latin modernisé, mieux adapté aux nouveaux besoins, y refait surface de façon spectaculaire et supplante l'ancien nom anglais. En voici quelques exemples, tirés d'une liste.

Les éléments et les symboles chimiques

De son côté, la chimie, dégagée de l'alchimie, avait mis au point, à la fin du XVIII^e siècle, une nomenclature devenue internationale à la suite des travaux de Lavoisier et de Guyton de Morveau. L'examen des 105 noms d'éléments chimiques reconnus internationalement fait apparaître des termes grecs ou latins pour la moitié d'entre eux,

l'autre moitié se partageant entre des noms auxquels on ajoute le plus souvent la terminaison latine *-ium*, soit à partir de toponymes (*berkelium* sur Berkeley, *ytterbium* sur Ytterby), soit à partir des noms de personnages imaginaires ou réels (*prométhéum* sur Prométhée, *gadolinium* sur le nom du chimiste finlandais Gadolin, *einsteinium*, sur celui d'Einstein), etc.

Les savants se sont généralement entendus sur une commune dénomination des éléments chimiques, avec pourtant quelques exceptions, par exemple pour l'élément dont le symbole est *N* : il correspond à *nitrogen* en anglais, mot formé par le chimiste anglais Rutherford en 1772 sur le grec *nitron* « salpêtre » et *genos* « qui produit ». Mais quelques années plus tard (1787), le chimiste français Lavoisier lui a donné le nom d'*azote*, formé sur le grec *a* + *zôê* « impropre à la vie ». Le symbole correspondant *Az* a résisté quelques décennies mais aujourd'hui toute la communauté scientifique a adopté le symbole *N*.

RÉCRÉATION

UN HOMMAGE EN LATIN AU COQ GAULOIS

Il existe un élément chimique proche de l'aluminium, mais très rare, utilisé de nos jours pour la fabrication des semi-conducteurs, dont le nom, inventé par des savants anglais, est à la fois un hommage au savant français **Lecoq de Boisbaudran**, qui l'avait découvert, et un clin d'œil à son patronyme.

Quel est le nom de cet élément chimique (le titre de cette récréation devrait vous mettre sur la voie) ?



Les symboles internationaux, comme *N*, *Na*, *K*, *Hg*, *Sb*, *Sn*, perpétuent souvent l'ancien nom grec ou latin, ce qui permet de dissiper le mystère de *N* pour l'azote (du grec *nitron* « nitre, salpêtre »), de *Na* pour le sodium (latin *natrium*), de *K* pour le potassium (latin *kalium*), de *Hg* pour le mercure (latin *hydrargyrum* « argent liquide »), de *Sb* pour l'antimoine (latin *stibium*) ou de *Sn* pour l'étain (latin *stannum*). De plus, si le tungstène a pour symbole *W*, c'est pour rappeler que ce métal a été découvert par le Suédois Wolfram.

Comme on le voit dans les exemples ci-dessus, seul le symbole de l'élément est international, mais chaque pays maintient l'ancienne dénomination nationale : pour l'argent, le symbole est *Ag* pour les savants de tous les pays, mais nous continuons à dire *argent* en français, *plata* en espagnol ou *silver* en anglais. De même, si *Fe* apparaît à un Français ou à un Italien comme un symbole tout à fait logique pour désigner le *fer*, les Allemands conservent l'appellation *Eisen* et les anglophones, *iron*, tout en adoptant le symbole *Fe* dans les formules chimiques.

Les noms des unités dans les sciences physiques

Dans les sciences physiques, la communauté scientifique s'est mise d'accord sur une quinzaine de préfixes internationaux pour désigner les multiples et les sous-multiples de chaque unité de mesure, du plus grand, *exa-* « un milliard de milliards » (10^{18}), au plus petit, *atto-* « un milliardième de milliardième » (10^{-18}). Ces préfixes sont en majorité formés à partir du grec : *exa-*, *peta-*, *téra-*, *giga-*, *méga-*, *kilo-*, *hecto-*, *déca-*, *micro-*, *nano-*. Trois préfixes viennent du latin : *déci-*, *centi-* et *milli-*, deux du danois : *femto-* et *atto-*, et un de l'espagnol : *pico-*.

Quant aux unités, qu'elles soient des unités géométriques, mécaniques, thermiques, électriques, optiques ou des unités de masse, de temps, de radioactivité, de quantité de matière ou d'information, leur appellation repose, avec des variantes de graphie et de prononciation d'un pays à l'autre :

soit sur le grec : *gramme*, *mètre*, *bar*, *thermie*, *dioptrie*, *atmosphère* ;

soit sur le latin : *heure*, *minute*, *seconde*, *calorie*, *radian*, *candela*, *lux*, *lumen*, *mole*, *octet* ;

soit, plus généralement, sur les noms de grands savants qu'on a voulu honorer pour leurs travaux : *newton*, *joule*, *watt*, *pascal*, *ampère*, *ohm*, *siemens*, *coulomb*, *henry*, *testa*, *weber*, *kelvin*, *celsius*, *maxwell*, *hertz*, *gray*, *becquerel* et *sievert*, mais aussi *volt* (pour Volta) et *farad* (pour Faraday) (cf. aussi la récréation LES UNITÉS DE MESURE).

RÉCRÉATION

LONGTEMPS APRÈS QUE LES SAVANTS ONT DISPARU...

Voici des noms d'unités du domaine des sciences exactes et formés à partir de noms de grands savants britanniques, américains ou français.

Retrouvez leur nationalité (il y a trois Anglais, trois Français, un Écossais et un Américain)



L'informatique et l'anglais

L'abondance des termes formés à partir du latin et du grec dans les sciences ne doit pas nous surprendre puisque, pour la plupart d'entre elles, elles sont nées et se sont développées à l'époque où ces langues étaient par excellence les véhicules du savoir humain.

Mais qu'en est-il des disciplines plus récentes, et en particulier de l'informatique, un domaine où l'anglais règne en maître ?

Les mots français de l'informatique

On a tenté de mesurer l'étendue de cette domination et l'importance qu'on lui accorde en analysant les données d'un dictionnaire

d'informatique français publié chez Larousse en 1996. Il est constitué (compte non tenu d'une centaine de noms de marques, de codes ou d'inventeurs) de 1 649 entrées (en français), et il est complété par un petit lexique anglais-français, auquel font suite des extraits du *Journal officiel* donnant 174 expressions et termes d'informatique français recommandés par les commissions de terminologie. Ces compléments ajoutés en annexe par les auteurs de ce dictionnaire montrent à la fois l'importance qu'ils reconnaissent à l'anglais dans ce domaine et leur souci de fournir aux intéressés un vocabulaire français adapté aux besoins de cette discipline.

Abondance des sigles anglais

Ce que l'on remarque tout d'abord dans ce dictionnaire, c'est le nombre impressionnant de sigles et d'acronymes dans les deux langues, ce qui n'est pas pour nous surprendre en ce siècle où la rapidité de la communication prend le pas sur la transparence immédiate : sauf pour des informaticiens de métier, des sigles comme *SGML* (*Standard Generalized Markup Language*), ou code ASCII, prononcé [aski] (*American Standard Code for Information Interchange*), ou encore *SSII*, prononcé [ɛsɛdøzi] (*Société de Services et d'ingénierie Informatique*), ou même *CAO* (*Conception Assistée par Ordinateur*), sont quasi incompréhensibles ou du moins inanalysables en leurs composantes par le commun des mortels.

Sur les 1649 termes du corpus analysé, il y a 309 sigles, dont 228 à partir de formes anglaises et seulement 81 à partir de formes françaises. La prédominance de l'anglais dans ce cas confirmerait donc très largement les prévisions pessimistes de ceux qui voient déjà l'anglais recouvrir le français aux trois quarts (74 % des sigles sont anglais).

À la recherche de l'anglais

En fait, l'analyse du reste du corpus contredit cette première impression, car on ne trouve, par ailleurs, dans la partie française, que 44 termes anglais (contre 1 296 termes français), soit seulement 3,4 % de l'ensemble : un résultat pour le moins inattendu dans ce domaine que l'on estime totalement envahi par l'anglais. Mais regardons les données de plus près.

Il faut tout d'abord remarquer que la plus grande partie des entrées françaises de ce dictionnaire correspond à des formes de l'anglais reposant sur le même étymon, parfois même sous une forme graphique totalement identique, comme les mots français *code*, *alphabet*, *algorithme*, *commande*, *programme*, *accès*, *processeur*, *moniteur*, face à l'anglais *code*, *alphabet*, *algorithm*, *command*, *program*, *access*,

processor, monitor, etc.

Dans d'autres cas, il s'agit de simples traductions, telles que le terme français *agrément* pour l'anglais *approval*, *aiguillage* pour *switch*, *affectation* pour *assignment*, *apprentissage* pour *learning*, *arborescence* pour *tree-structure*, ou encore *affichage* pour *display*.

De plus, les noms composés ont généralement la structure du français et, en particulier, ils ne suivent pas l'ordre des mots anglais, où le déterminant précède le déterminé. En effet, *administrateur de base de données* suit l'ordre habituel du français, face à *data base manager* ; de même *agent de transfert de message*, face à *message transfer agent* ; *assurance qualité logiciel*, face à *software quality insurance* ; *autoroute de l'information*, face à *information (super) highway*, etc. Les exemples de ce type sont très largement majoritaires, et il a fallu beaucoup chercher pour détecter les anglicismes plus souterrains, et en particulier les calques, c'est-à-dire les traductions serviles de structures grammaticales et sémantiques appartenant à une autre langue.

Les calques

Les calques de ce corpus sont en fait très peu nombreux, mais l'exemple de *client-serveur*, calqué sur l'anglais *client-server*, permet de voir que la forme française suit effectivement ici l'ordre anglais, avec le déterminant avant le déterminé. En effet, il s'agit bien du « serveur du client » et non pas d'un *client* qui serait en même temps un *serveur*. Citons deux autres exemples de calques : *auditeur informatique* est bien un calque sémantique de l'anglais car il ne s'agit pas du sens habituel en français de *auditeur* « celui qui entend, qui écoute » mais du sens de l'anglais *auditor* « commissaire aux comptes ». Signalons enfin la mystérieuse expression *attracteur étrange*, que l'on ne comprend que si l'on se réfère au sens de l'adjectif anglais *strange* qui signifie « étranger au domaine ».

Au total, peu d'anglais proprement dit

On ne compte finalement que 44 termes anglais ou anglicismes, dont on trouvera quelques exemples ci-dessous, avec la définition proposée par le dictionnaire (et mes propres commentaires placés entre crochets carrés).

AND : mot anglais utilisé pour désigner les circuits logiques réalisant la fonction logique ET.

bit (contraction de l'angl. *binary digit*) : unité binaire de quantité d'information.

bogue (angl. *bug*) : erreur dans un programme [remarquons que le corpus contient aussi la forme francisée *débogage* ainsi que le verbe *déboguer*].

byte (angl. *byte*) : mot signifiant « multiplet » employé généralement dans le

sens plus restreint de « octet ».

Compact Disc (nom anglais déposé) : disque compact à mémoire morte.

digit (angl. *digit*) : synonyme de chiffre.

downsizing (angl. *downsizing*) : miniaturisation.

framework (angl. *framework*) : infrastructure de logiciel qu'il suffit de compléter pour obtenir un programme personnalisé.

hardware (angl. *hardware*) : matériel [on dit également matériel, qui est l'équivalent français de *hardware* par opposition à logiciel (*software*)],

hub (angl. *hub*) : coffret contenant un dispositif de concentration dans un réseau local.

mainframe (angl. *mainframe*) : synonyme de macroordinateur [terme également présent comme entrée dans le dictionnaire].

midframe (angl. *midframe*) : ordinateur de puissance moyenne.

net : appellation familière de *Internet*,

plug and play (angl. *plug and play*) : standard de configuration dynamique des périphériques d'un micro-ordinateur.

polling (angl. *polling*) : invitation à émettre.

software (angl. *software*) : le dictionnaire renvoie à logiciel, c'est-à-dire à la forme française.

Pour mesurer l'impact réel de l'anglais

L'analyse de ce corpus réduit donnerait finalement à penser que l'anglais n'occupe qu'une place très réduite dans le vocabulaire de l'informatique, mais l'absence, dans ce dictionnaire, de certains termes très fréquents, comme *scanner*, *driver* ou encore le verbe *cliquer*, qui sont bien des formes reprises à l'anglais, montre les limites de cette analyse et la nécessité d'un corpus plus représentatif. Il faudrait maintenant mener une enquête auprès des informaticiens eux-mêmes et des utilisateurs non spécialistes.

Lorsque cette enquête auprès des usagers aura été réalisée, on pourra évaluer plus exactement les atteintes à l'intégrité du français par la langue anglaise, mais la question qui se posera alors sera celle de savoir, sur un plan plus général, à partir de quel pourcentage de mots étrangers on peut dire que le lexique d'une langue est en danger.

Pour l'instant, si l'on additionne les 228 sigles à base anglaise et les 44 formes anglaises ou anglicismes du corpus français, on trouve 272 éléments lexicaux anglais sur un total de 1 649 entrées (soit 16,5 %). À vrai dire, ce pourcentage devrait être encore réduit car les sigles ne se manifestent pas vraiment comme les mots dont ils sont l'abréviation : en effet, CAO (« Conception Assistée par Ordinateur ») est aussi peu représentatif du français que *ASCII* (« American Standard Code for Information Interchange ») l'est de l'anglais. En outre, il faut rappeler que le lexique savant et abstrait de l'anglais est lui-même composé à une très forte majorité de mots d'origine latine, la plupart du temps par l'intermédiaire du français.

Seule une enquête ultérieure auprès des usagers permettra de mieux apprécier l'importance réelle de l'anglais et son impact sur le français

dans ce domaine particulier.

Il faudrait enfin regarder de plus près ce qu'il en est du vocabulaire de l'informatique en anglais.

Les mots anglais de l'informatique

Une analyse de trois petites brochures présentant le vocabulaire anglais de l'informatique dans des secteurs spécialisés a fait apparaître un résultat tout aussi surprenant : sur l'ensemble des 490 termes anglais glosés dans ces brochures, on constate qu'il y en a 80 % d'origine latine, exactement 392, dont : 247 par l'intermédiaire du français, comme *transfer*, *computer*, *code*, *test*, *index* ou *information*, 140 venus directement du latin (par exemple *index*, *digit*, *scanner*) et 5 de l'italien, parmi lesquels *management* et *zéro* (lui-même venu de l'arabe).

Le vocabulaire d'origine germanique vient très loin en deuxième position, avec seulement 75 termes (14,5 %), parmi lesquels *network*, *software*, *hardware*, ou *chip card*.

Une dernière constatation, tout aussi inattendue : les emprunts au grec sont faiblement représentés, avec 18 termes (3,5 %), par exemple *electronics*, *thermodynamics*, *telematics*, *analysis* ou *encryption*. Enfin, une dizaine de formes sont d'origine inconnue.

En conclusion de ce petit sondage dans ce domaine de l'informatique, où l'anglais règne sans conteste, on ne peut pas dire que ce soit sans partage, puisque surtout le latin mais aussi le français constituent l'essentiel de la base de ce vocabulaire. Devrait-on aller jusqu'à penser que l'anglais est le point de rencontre du latin et du français ?

Une poussée de l'anglais, mais quel anglais ?

Après ce long survol des langues qui ont été les principaux véhicules de la science, du grec à l'arabe, au latin et aux diverses langues nationales, et après ce bref examen du vocabulaire anglais de l'informatique, l'impression qui se dégage est donc partagée entre celle de la progression irrésistible de l'anglais depuis deux siècles et celle de la non moins réelle – mais plus souterraine – résistance du latin, qui reste toujours la référence la plus stable, celle à laquelle on recourt si l'on veut vraiment être compris. N'a-t-on pas repéré, jusque dans une poissonnerie du Mali, pays plurilingue où les noms des poissons varient d'une communauté à l'autre, une liste de noms de poissons dont certains sont en latin (*filets de bagus*, *hetero-branchus*, *distichodus*) sur une affiche comportant aussi des appellations en français (*tranches capitaine fumé*) et en langue africaine (*ntebe*, *wouloudjegue*) ?

Cette curieuse inscription polyglotte, jointe à l'information sur les nouveaux noms latins recommandés pour indiquer la composition des produits cosmétiques dans l'Union européenne (cf. PÉRENNITÉ DU LATIN : BOTANIQUE, ZOOLOGIE ET COSMÉTOLOGIE), voilà qui peut surprendre à l'aube du XXI^e siècle.

L'anglais, fidèle au latin

Et pourtant, ces deux informations ne sont pas totalement en contradiction avec la montée en flèche de l'anglais dans la transmission du savoir, surtout grâce aux progrès accomplis par la science et la technologie américaines. Mais si cette langue germanique a pu être adoptée sans trop de résistance par des savants parlant d'autres langues, n'est-ce pas parce qu'elle-même contenait – en grande partie grâce au français – un nombre considérable d'éléments de la langue qui, pendant des siècles, avait été la langue des sciences par excellence : le latin ? Imaginons ce qui aurait pu se produire si un autre pays, le Japon par exemple, avait réussi à prendre la première place dans la recherche scientifique. L'adoption du japonais aurait sans doute rencontré des obstacles autrement difficiles à surmonter, tandis que l'anglais était déjà porteur dans son propre lexique de toute une tradition latine que les autres pays occidentaux n'ont eu aucun mal à adopter.

On peut maintenant se demander si, grâce à l'anglais des sciences, le XXI^e siècle verra un véritable renouveau de ce latin généralement considéré comme une langue morte et qu'on retrouve pourtant si bien conservé dans la langue scientifique d'aujourd'hui.

En élargissant notre champ de vision pour tenir compte des effets éventuels de la mondialisation, la même question peut se poser à propos de l'émergence d'un vocabulaire qui ne connaîtrait plus la barrière des frontières.

MONDIALISATION ET VOCABULAIRE

À la recherche des mots à vocation internationale

À l'heure où les problèmes économiques, écologiques ou sociaux, prennent inmanquablement une extension planétaire, on a cherché à savoir dans quelle mesure cette tendance à la mondialisation dans tous les domaines se reflète aussi dans les diverses langues en présence, et singulièrement dans leur lexique. Il existe sans aucun doute un vocabulaire commun aux langues de l'Occident, mais son étendue véritable reste difficile à évaluer et on ne sait pas quels sont les éléments dont il est constitué.

Autrement dit, comment identifier ces mots à vocation internationale ?

Un corpus de mots très ressemblants

Afin d'apporter un début de réponse à cette vaste question, une étude partielle a été menée sur onze langues de l'Europe de l'Ouest.

Pour constituer ce corpus – qui a abouti finalement à 1 225 mots –, avaient été considérés comme communs à ces onze langues tous les mots ayant le même étymon, c'est-à-dire le même mot d'origine, le résultat actuel se manifestant par une homographie presque parfaite (mais jamais totale), comme on peut le constater dans le très bref extrait du corpus reproduit ci-dessous :

Dans une autre partie du corpus, on peut remarquer, par exemple pour « arôme », que les différences de forme sont extrêmement faibles :

La même grande similitude peut être constatée pour des mots comme *album*, *casino*, *crocodile*, *barbare*, *érotique*, ou encore, mais cette fois avec des variantes graphiques un peu plus importantes, pour :

Il faut bien se rendre compte qu'identité d'étymon ne signifie pas identité de forme. C'est pourquoi certaines différences de formes graphiques régulières ont été considérées comme négligeables, comme par exemple la succession *mp* du grec, qui correspond toujours à un *b* dans les autres langues, ainsi que la succession *nt* qui correspond à *d* : par exemple, au français *bloc* correspond le grec *mplok*, et à *direct*

correspond le grec *ntirekt*.

Parmi les ressemblances, on peut encore apercevoir des correspondances régulières, par exemple entre les désinences des infinitifs. La consonne *r y* est présente presque partout :

le finnois faisant toujours exception avec la désinence *-oida*, tandis que l'anglais a le plus souvent la forme nue (to *degrade*, *demobilize*, *export*, *finance*...).

Des régularités se retrouvent en outre dans des séries de mots comme ceux qui correspondent au français *académie* : on trouve le plus souvent un *y* en anglais (*academy*), une capitale et *-ie* en allemand (*Akademie*), *-ie* en néerlandais (*academie*), *-i* en danois et en suédois (*akademi*), *-ia* en espagnol et en portugais (*academia*), en italien (*accademia*), en finnois (*akatemia*) et en grec (*akâdemia*). Sur le modèle de ce mot *académie*, on peut regrouper un grand nombre d'autres formes qui suivent le même schéma dans les onze langues étudiées, par exemple pour les formes qui correspondent aux mots français *batterie*, *biologie*, *catégorie*, *idéologie*, *géologie*, *chronologie*, *comédie*, *démocratie*, *épilepsie*, *diplomatie*, *galerie*, *harmonie*, *hiérarchie*, *leucémie*, *ironie*...

Des mots d'usage courant

Cette dernière liste de mots un peu rares pourrait faire penser que seuls des termes abstraits, réservés au domaine des sciences, de la technologie ou de la médecine forment l'essentiel de ce vocabulaire en voie d'internationalisation.

Pour tester cette hypothèse, la liste des 1225 mots du corpus de base a été confrontée aux entrées d'un petit dictionnaire Larousse de 5400 mots, destiné aux élèves du CP et du CE, c'est-à-dire à des enfants à partir de six ans qui débudent dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Le résultat de cet examen a clairement montré que cette hypothèse d'un vocabulaire international commun essentiellement savant et rare ne pouvait pas du tout être confirmée car sur les 1 225 mots, il y en a 593, soit près de la moitié (48,5 %), qui figurent dans ce dictionnaire pour débutants : on y trouve en effet : *accent*, *accepter*, *acrobate*, *agent*, *album*, *amande*, *appétit*, *article*, *bain*, *banc*, *bébé*, *cabine*, *café*, *caractère*, *catastrophe*, *chat*, *chocolat*... qui sont des mots de notre liste.

Tous ces mots – que nous considérons comme des mots à vocation internationale – ne font toutefois pas l'unanimité des onze langues examinées, bien que ce soit le cas pour une grande partie d'entre eux, comme par exemple *acrobate*, *album*, *banc*, *café*, *catastrophe* ou *chocolat*.

Unanimité ou quasi-unanimité

Plus précisément, sur l'ensemble des 1 225 mots de base, 457 mots ont fait l'unanimité des onze langues, soit plus du tiers de la liste (37 %) : par exemple ceux dont la forme française est *aluminium, analyse, comique, concert, culture, démocratie, dialogue, énergie, géométrie, harmonie, horizon, idée, institut, mécanique, mélodie, mètre, microbe, mousson, pianiste, propagande, sabotage, salade, tunnel...*

Lorsque pour un mot donné, une seule langue présente une divergence d'étymon, en toute logique on s'attendrait à ce que ce soit le finnois, seule langue non indo-européenne, face au grec, aux cinq langues germaniques et aux quatre langues romanes. Or, c'est le plus souvent le grec qui crée la surprise : dans 275 cas, le grec moderne présente un étymon différent, par exemple dans les mots correspondant à *documentation, émulsion, finance, général (nm), identique, instrument, laboratoire, adjectif, article, banque, cérémonie, collègue, copie, culturel...*

Le grec est suivi dans cette position d'exception par le finnois pour 157 mots, par exemple pour les équivalents des mots français *alphabet, détective, filtre, forme, génération, instinct, locomotive, loterie, parallèle, parasite, parc, pilote, plastique (nm), télégramme, talent, symptôme, thermomètre...*

Lorsque deux langues font exception, c'est à la fois le grec et le finnois que l'on trouve ensemble dans presque tous les cas (268 sur 281 cas de divergences), dans les mots correspondant au français *alarme, angoisse, aventure, brillant, conception, décoration, direct, étude, extrême, galop, garantie, gracieux...*

Au total, en additionnant

les mots faisant l'unanimité des onze langues (457),
les mots faisant l'unanimité moins une langue (419) et
ceux faisant l'unanimité moins deux langues (281),

on constate qu'à une ou deux langues près, 94,5 % des 1 225 mots font l'unanimité.

Un petit sondage complémentaire

Ces résultats semblent assez convaincants pour une partie des langues de l'Europe, mais il était tentant de les confronter à un petit choix de mots d'une langue slave, le tchèque, et d'une langue non indo-européenne, le hongrois.

L'adjonction de ce très modeste sondage effectué sur deux autres langues, dont l'une, le hongrois, n'appartient pas à la famille indo-européenne, ne change que modérément le résultat précédent puisque

sur 12 mots il y en a 8 qui font encore l'unanimité (61,5 %).

Bien que ces chiffres n'aient aucune valeur statistique, cette incursion hors du domaine propre du français et de l'anglais a permis de rendre moins abstraite cette notion de mondialisation lexicale en identifiant au moins une partie de ces mots, proches par la forme et le plus souvent aussi par le sens.

L'examen des rares divergences a en outre permis de constater que l'anglais, comme le français, et sans doute à cause du français qui l'a accompagné durant des siècles, ne se distingue jamais du reste du groupe majoritaire par des formes lexicales aberrantes.

RÉCRÉATION

DE QUI SONT CES PHRASES CÉLÈBRES ?

Les douze phrases ci-dessous ont été écrites ou prononcées par des personnages de langue française ou anglaise, par ordre alphabétique :

Rendez à chacun la phrase qui lui revient :

- A. Il ne faut pas être plus royaliste que le roi
- B. L'appétit vient en mangeant
- C. *You could have any colour so long as it's black*
- D. Le temps ne fait rien à l'affaire
- E. *All's well that ends well*
- F. La France a perdu une bataille mais la France n'a pas perdu la guerre
- G. *Genius is one per cent inspiration and ninety-nine per cent perspiration*
- H. Hâtez-vous lentement
- I. *He had the choice between war and shame. He chose shame and he shall get war anyway*
- J. *A horse ! A horse ! My kingdom for a horse !*
- K. Qu'importe le flacon, pourvu qu'on ait l'ivresse
- L. *Hitch your wagon to a star*



ÉPILOGUE

Une histoire d'amour-haine qui n'est pas terminée

À l'issue de ce long détour qui a conduit le lecteur à « revisiter » l'histoire des langues de la science, puis à s'aventurer dans le domaine encore mal défriché de l'identification d'un vocabulaire sans frontières, c'est en meilleure connaissance de cause qu'il peut à présent retrouver les deux langues qui se sont côtoyées à toutes les pages de ce livre.

Grâce à ce tour d'horizon parmi les langues qui les entourent, on peut en effet confronter le français et l'anglais aux langues voisines, ce qui nous conduit à constater à quel point ces deux langues sont restées proches dans leur vocabulaire. Il apparaît par exemple que sur les 1 225 mots à portée internationale constituant notre corpus, il y en a le quart (exactement 292, soit 24 %) qui sont absolument identiques sur le plan de la forme graphique en français et en anglais (*album*, *ballet*, *beige*, *bronze*, *cabaret*, *concert*, *film*, *horizon*, *lion*, *microbe*...)

Si on compare cette proportion à celle que l'on obtient avec l'italien, qui est pourtant une langue d'origine latine comme le français, on ne trouve qu'une soixantaine de mots (soit 5 %) strictement identiques entre l'italien et le français (par exemple *album*, *alcool*, *beige*, *cabaret*...), et la même faible proportion entre l'italien et l'anglais (par exemple *gas*, *manicure*, *shampoo*, *stereo*, *zébra*...).

Une mise en garde reste pourtant nécessaire car toute liste de mots internationaux, basée uniquement sur leur quasi-homographie et leur identité d'étymon, n'exclut pas la présence parmi eux de « faux amis », qui risquent toujours de se dissimuler sous des formes à la fois familières et trompeuses.

On aura toutefois bien compris que, s'étant fréquentées sans discontinuer, et de façon très intime depuis si longtemps, la langue française et la langue anglaise ont bénéficié chacune des cadeaux lexicaux que lui faisait l'autre. C'est le sens de ce qu'écrivait au début du xx^e siècle, le critique américain Henry Louis Mencken en rappelant que « *a living language is like a man suffering incessantly from small haemorrhages, and what it needs above all else is constant transfusions of new blood from other tongues. The day the gates go up, that day it begins to die* », c'est-à-dire « une langue vivante est semblable à une personne souffrant constamment de petites hémorragies. Ce dont elle a le plus besoin, c'est de continuels transfusions de sang neuf apporté par d'autres langues. Le jour où les portes se ferment, ce jour-là elle

commence à mourir ».

Ces paroles pleines de sagesse pourraient apporter une touche finale appropriée à cet ouvrage où les échanges réciproques entre le français et l'anglais ont constamment été au centre du paysage. Mais on éprouve peut-être besoin de se détendre un moment encore avant de refermer ce livre parfois un peu austère.

Voici donc, pour terminer, une dernière récréation mettant en scène ces deux langues aux destins parallèles, qui se sont souvent attirées et parfois repoussées mais qui n'ont jamais été indifférentes l'une à l'autre.

RÉCRÉATION

HARICOTS VERTS ET CLEF À MOLETTE : QUEL RAPPORT ?

La langue anglaise regorge d'expressions toutes faites avec le mot French :

= « frites » (EU)	<i>French f----</i>
= « porte-fenêtre » (EU)	<i>French d----</i>
= « porte-fenêtre » (GB)	<i>French w----</i>
= « pain perdu »	<i>French t----</i>
= « départ discret »	<i>French l----</i>
= « haricots verts »	<i>French b----</i>
= « préservatif »	<i>French l----</i>
= « vinaigrette »	<i>French d----</i>
= « sorte de couture »	<i>French s----</i>
= « patins » (ceux qu'on roule, pas ceux qui roulent)	<i>French k----</i>

De son côté, la langue française regorge d'expressions toutes faites, contenant l'adjectif anglais (cet adjectif y est curieusement toujours au féminin).

~~s~~ = « ~~qu~~ ~~ing~~ ~~lais~~ seulement cinq jours »
~~e~~ = « ~~ar~~ ~~g~~ ~~f~~ ~~ais~~ molette »
~~b~~ = « ~~t~~ ~~iss~~ ~~u~~ ~~g~~ ~~rois~~ à petits trous »
~~f~~ = « ~~a~~ ~~p~~ ~~ar~~ ~~g~~ ~~ais~~ départ discret »
~~e~~ = « ~~us~~ ~~g~~ ~~ais~~ liquide »
~~e~~ = « ~~s~~ ~~on~~ ~~g~~ ~~ais~~ couture »
~~e~~ = « ~~p~~ ~~r~~ ~~é~~ ~~s~~ ~~er~~ ~~at~~ if »
~~a~~ = « ~~v~~ ~~i~~ ~~an~~ ~~g~~ ~~ais~~ »
~~e~~ = « ~~an~~ ~~g~~ ~~lais~~ de cheveux »

Complétez, pour chaque expression, les mots laissés en blanc.



RÉPONSE : Les deux. En effet, Guillaume de Normandie était bien le fils illégitime du duc de Normandie Robert le Diable et d'Arlette, fille d'un peaussier de Falaise (Calvados), ce qui donne raison aux anciens livres d'histoire en Angleterre. Mais Guillaume succédera tout de même à son père, qui l'avait fait reconnaître comme son héritier un an avant de mourir. Il fut ensuite vainqueur de Harold, son cousin, en 1066, et, en envahissant l'Angleterre, il deviendra effectivement « le Conquérant ».



RÉPONSE : 3. Originnaire de Perse, la noix a été connue dans le monde latin vers le v^e siècle avant J.-C. Sous *wal-*, il faut reconnaître la même racine que dans *Wales* « pays de Galles », *Wallonie* ou *Gaule*, étymologiquement « pays des étrangers ».



RÉPONSE : 1. l'Irlande (Ireland) 2. l'île de Man (Man) 3. le pays de Galles (Wales) 4. l'Écosse (Scotland) 5. L'île d'Anglesey (Anglesey)



RÉPONSE :

1. Le nom des Cévennes, où l'on retrouve la même racine pré-indo-européenne *keb-*, *kem-*, *kam-* « hauteur arrondie » que dans Chamonix.
2. Le nom des Alpes, formé sur une autre racine pré-indo-européenne, *alp-* « hauteur ». Les noms des Vosges et du Jura sont probablement d'origine celtique.



RÉPONSE : De l'if. Les deux noms sont formés sur la racine celtique *eburo* « if », qui en français a évolué en *Évreux*. L'évolution phonétique est plus tortueuse dans le cas de *York*, pour lequel on a toutefois le témoignage de Ptolémée qui, au II^e siècle après J.-C., y fait allusion en nommant ce lieu *Eburakon*. En vieil-anglais, on trouve quelques siècles plus tard la forme *Eofor*, à laquelle les Vikings ont ajouté la terminaison *vik* « village », d'où le nom de *Jorvik*, attesté au X^e siècle, et la forme moderne *York*.



RÉPONSE : 1. *Britannia* 2. *Gallia*



RÉPONSE :

1. C
2. D
3. A
4. B
5. F
6. E



RÉPONSE : C'est la couleur blanche, car le nom du blaireau vient de l'adjectif *blair* « blanc » (qui existait en ancien français), cet animal ayant des taches blanches sur la tête ; *glaise* remonte au gaulois *gliso marga* « marne blanche » et *vandoise* est formé sur le gaulois *vindo* « blanc ».



RÉPONSE :

Dubris = Douvres

Londinium = Londres

Verulamium = Saint-Albans

Deva = Chester

Eburacum = York

Luguvalium = Carlisle.



RÉPONSE : 1. Verseau (21 janvier) 2. Bélier (21 mars) 3. Cancer (22 juin) 4. Capricorne (21 décembre) 5. Gémeaux (21 mai) 6. Lion (23 juillet) 7. Balance (23 septembre) 8. Poissons (19 février) 9. Sagittaire (22 novembre) 10. Scorpion (23 octobre) 11. Taureau (21 avril) 12. Vierge (23 août)



RÉPONSE : *focus*, qui est aussi à l'origine du français *foyer*. En revanche, *octopus* est un terme savant reposant sur la forme latinisée du grec *oktôpous* « à huit pieds » – *caucus* est un mot probablement venu de l'algonquin, langue amérindienne – *conundrum* est un quasi-latinisme plaisant, dû à l'imagination des étudiants d'Oxford.



RÉPONSE :

1. *Sunday* (dimanche) est strictement germanique : c'est, mot à mot, le « jour du soleil »
2. *Saturday* (samedi) est formé sur le nom du dieu romain Saturne, suivi du mot d'origine germanique *day* « jour »
3. *Monday* (lundi) est un calque du latin *lunae dies*, « jour de la lune » (*moon* + *day*).



RÉPONSE : *Danielle*, qui est un prénom hébreu (« juge » « dieu »)



RÉPONSE :

1. *Oxford* « le gué aux bœufs »
2. *Oxted*, qui est un lieu où poussent les chênes.

Dans les trois autres, *ox-* représente le bœuf.



RÉPONSE :

1. *sharp*
2. *shovel*
3. *shift*
4. *shame*
5. *shoulder*
6. *ship*
7. *shoe*



RÉPONSE : 3. Origine scandinave



RÉPONSE :

1. Vrai
2. Vrai
3. *Wer* est le mot qui désignait l'*homme* en vieil-anglais et il est apparenté au latin *vir* « homme ». On le trouve encore dans l'anglais moderne *werewolf* (mot à mot « homme-loup ») « loup-garou ».



RÉPONSE :

1. *Bread*

2. *Lady* et *lord*. Le mot *lady* vient en effet du vieil-anglais *hlaefdige* « celle qui pétrit le pain » (on peut vaguement apercevoir *loaf* dans *hlaef*).

Le mot *lord* vient de *hlafweard* « gardien du pain » (où, là aussi, avec un peu de bonne volonté, on découvre *loaf*, caché sous *hlaf*).



RÉPONSE :

1. Oui, le mot est trompeur car *bec* = « ruisseau » (*Caudebec* « ruisseau froid »)
2. Non, car il s'agit bien d'une « mare » (*Hectomare* signifie « marais d'Ecquetot », c'est-à-dire du « village aux frênes »)
3. Oui : *beuf* = « abri, baraque » (*Lindebeuf* « maison du tilleul »)
4. Oui : *dalle* = « vallée » (*Dieppedalle* « vallée profonde »).



RÉPONSE :

3. varech, emprunt direct au scandinave



RÉPONSE :

1. latin
2. gaulois (cf. *gobbo* « bec »)
3. et 4. scandinave



RÉPONSE :

1. Vrai
2. Faux, *crayfish* vient du germanique *krebiz* « crabe »
3. Vrai
4. Vrai.



RÉPONSE :

1. Vrai
2. Vrai
3. Vrai. Toutefois, en ancien français, *baboue* signifiait « moue, grimace », et ce n'est qu'en 1250 qu'apparaît ce nom pour désigner un singe aux grosses babines
4. Vrai.



RÉPONSE :

1, 5, 6 viennent respectivement de l'ancien français *challenge* « réclamation, défi », *bacon* « chair de porc salée » et *corniere* « coin, angle ».

2, 3, 4 sont d'origine anglaise.



RÉPONSE :

1. Vert-de-gris
2. B. Il s'agit de la Grèce (en ancien français *vert de Grice*) mais la raison de cette étymologie n'a pas été élucidée.



RÉPONSE :

1. preux
2. fournaise
3. contrée
4. guetter



RÉPONSE : Il y en a trois : *honest*, *honour* et *hour*, car ils sont d'origine latine et non germanique.



RÉPONSE : tous sauf *achieve*, *champion*, *chance* et *charm*.



RÉPONSE : dans la liste de gauche, sont accentués sur la 2^e syllabe : *consider, cashier, idea*. Dans la liste de droite, sont accentués sur la 1^{re} syllabe : *détail, omelette, perfect*.



RÉPONSE : forest/forêt est un couple de « bons » amis (formes voisines et même sens). Tous les autres sont des « faux » amis, car *jolly* signifie « joyeux » et « joli » se dit *pretty* ; *eventually* signifie « finalement » mais « éventuellement » se dit *possibly* ; *physician* signifie « médecin » mais « physicien » se dit *physicist* ; *casserole* signifie « ragoût en cocotte » mais « casserole » se dit *saucepan*.



RÉPONSE : d'origine latine, du verbe **prorotundiare*, qui avait abouti en ancien français à *proignier* avec le sens de « couper la partie antérieure de façon arrondie ».



RÉPONSE : 1. if 2. cane 3. bride 4. sale 5. pie 6. main 7. pied 8. pain
9. grave 10. on 11. four 12. seize 13. fin 14. lie 15. chat.



RÉPONSE : *carnation* « œillet » *sable* « zibeline » et *mare* « jument »
placard « grande affiche » *raisins* « raisins secs » *mob* « foule,
populace » *coin* « pièce de monnaie ».



REPONSE : *bustier*, *corset* et *tutu* sont passés du français à l'anglais mais *blazer*, *cardigan*, *kilt* et *mackintosh* de l'anglais au français. *Kimono* vient du Japon, *sari* de l'Inde et *sarong* de l'Indonésie, et tous les trois ont été empruntés à la fois par l'anglais et le français.



RÉPONSE : *patio* à l'espagnol ; *divan* et *sofa* à l'arabe, *pergola* et *vestibule* à l'italien.



RÉPONSE :

curium, en hommage à Marie Curie

einsteinium, en hommage à Einstein

uranium, en référence à la planète Uranus.



RÉPONSE : il y en a 6 : *hobby, yoyo, jury, hockey, nylon, rugby*



RÉPONSE : vrai. *Magnolia*, en anglais, et *rose*, en français, sont aussi le nom d'une couleur ; *iris* est aussi une partie de l'œil, *orange* est à la fois un fruit et un nom de couleur. Quant au *kiwi*, ce n'est pas seulement un fruit, c'est aussi un oiseau de Nouvelle-Zélande.



RÉPONSE : Becquerel et Curie étaient des savants français, tandis que Joule et Faraday (d'où *farad*) étaient anglais et Watt, écossais. Mais Volta (d'où *volt*) était italien et Gauss, allemand.



RÉPONSE : *ketchup*. Et, pour mémoire, *kummel* vient de l'allemand, *kayak* de l'esquimau, et *koala* est le nom d'un mammifère d'Australie. *Klaxon* et *Kleenex* sont des marques déposées.



RÉPONSE : *scanner*, formé sur le verbe *to scan* « scruter » ; *radar* = Radio Detecting And Ranging ; *laser* = Light Amplification by Stimulated Emission of Radiation ; *modem* = MODulateur et DÉModulateur.



RÉPONSE : le *tulle* vient de la ville de Tulle (France) et le *satin* de la ville de Tsia-Toung (Chine).



RÉPONSE :

1. Faux : l'anaconda est un grand boa d'Amérique
2. Faux : le tarpon est un grand poisson de l'océan Atlantique
3. Faux : le pipit est un petit passereau au plumage brun.



RÉPONSE :

1. D
2. E
3. F
4. B
5. C
6. A



RÉPONSE : *Goddam(n)* ! que l'on peut traduire par « maudits ! », terme francisé en godons et appliqué aux Anglais par les Français pendant la guerre de Cent Ans.



RÉPONSE : il y en a 8 : *cause* (cause), *maladye* (maladie), *moyste* (moite), *engendred* (du verbe français engendrer), *humour* (humeur), *verray* (vrai), *parfit* (parfait) et *praktisour* (ancienne forme pour « médecin »).



RÉPONSE : 1. Vrai 2. Faux 3. Vrai



RÉPONSE :

1. Faux. La première académie en Europe est l'*Accademia della Crusca*, fondée à Florence en 1582
2. Vrai. L'ordre alphabétique n'a été adopté qu'à partir de la 2^e édition (1718).
3. Faux. Toutes les tentatives pour créer une académie en Angleterre se sont révélées vaines.



RÉPONSE :

1. Esquire « écuyer ».
2. Sur le latin *scutum*, qui est aussi à la base du mot français *écuyer*, qui, au Moyen Âge, désignait un gentilhomme au service d'un chevalier et qui portait son écu, c'est-à-dire son bouclier. À partir du xvii^e siècle, c'est par une erreur étymologique que l'écuyer est devenu celui qui sait monter à cheval.



RÉPONSE : *William Shakespeare*, anagramme de *We all make his praise*. Il mourut, comme Cervantes, le 23 avril 1616 mais, en raison de la réforme du calendrier, qui était appliquée en Espagne et pas encore en Angleterre, ce 23 avril était un mardi à Stratford-upon-Avon mais un samedi à Madrid.



RÉPONSE :

1. *Roméo et Juliette* (III, 5)
2. *Othello* (III, 3)
3. *Jules César* (III, 2)
4. *Un conte d'hiver* (III, 3)
5. *Jules César* (I, 2)
6. *Hamlet* (III, 1)
7. *Les Joyeuses Commères de Windsor* (II, 2)
8. *Roméo et Juliette*



RÉPONSE : 2.



RÉPONSE : A4. B12. C11. D7. E9. F10. G6. H1. I5. J8. K3. L2.



RÉPONSE :

1. la couleur rouge
2. la vastitude
3. l'eau. Voir commentaires au prochain paragraphe.



RÉPONSE :

2. De *Moingwena*, nom d'une tribu iroquoise, abrégé et remotivé en *Des Moines*



RÉPONSE :

1. **Low Freight** vient de *L'eau froid (sic)* (ancienne orthographe de ce toponyme)
2. **Monbo** vient de *Mont beau*
3. **Lemon Fair** vient de *Les monts verts*
4. **Siskiyou** vient de *Six cailloux*
5. **Bob Ruly** vient de *Bois brûlé*



RÉPONSE :

1. sidewalk
2. lift
3. essence
4. first floor
5. crisps
6. (French) fries



RÉPONSE : *mot d'un pied* (latin *pedis*) et demi (du latin *semi* + *que*), c'est-à-dire long de 45 cm.



RÉPONSE : A2 B1 C1 D1 E2 F2 G2 H1



RÉPONSE :

1. *cash* vient de l'ancien français *casse* « caisse »
2. *challenge* vient d'un mot d'ancien français signifiant « accusation », puis « défi », disparu du français au XVII^e et revenu par l'anglais au XIX^e siècle
3. *computer* vient du verbe de l'ancien français *computer* « calculer » issu du latin *computare*
4. *match* vient de l'anglais *match* « compétition »
5. *mess* vient de l'ancien français *mes*, aujourd'hui *mets* « nourriture »
6. *porridge* vient de l'ancien français *potage*
7. *rosbif* vient de *rot-de-bif* « rôti de bœuf »
8. *supporter* est formé sur l'ancien français *supporter*, verbe dont le sens était alors effectivement « soutenir »
9. *ticket* vient de l'ancien français *estiquette* « petit écriteau »
10. *toast* vient du verbe de l'ancien français *toster* « griller ».



RÉPONSE :

- A. 2. *castanet* « castagnette », qui est un emprunt à l'espagnol.
- B. 3. *budget*, formé sur le gaulois *bouge* « poche, sac », est revenu en France au XVIII^e siècle, mais avec le nouveau sens de « budget ».



RÉPONSE : Sont d'abord passés par le français avant d'être empruntés par l'anglais : 1, 6, 7, 8, 10.

Sont d'abord passés par l'anglais avant d'être empruntés par le français : 2, 3, 4, 5, 9.



RÉPONSE : 1.A 2.B 3.E 4.C 5.D.



RÉPONSE : 1.E – 2.F – 3.A – 4.D – 5.G – 6.B – 7.H – 8.C – 9.J – 10.I –
11.K



RÉPONSE : l'anglais : 1. (Humphry Davy) 3. (Michael Faraday) 5. (Ernest Rutherford).

Le français : 2. (Antoine de Lavoisier) 4. (Charles Sédillot) 6. (Marie et Pierre Curie).



RÉPONSE : le *gallium*, formé sur le latin *gallus* « coq ».



RÉPONSE : anglais (1, 3, 5) écossais (4) américain (6) français (2, 7, 8).



RÉPONSE : A2 – B6 – C10 – D4 – E12 – F3 – G8 – H1 – I17 – J11 – K5 –
L9



RÉPONSE :

